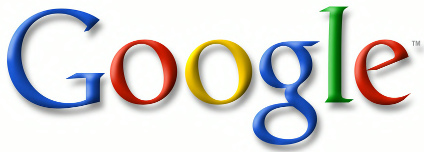
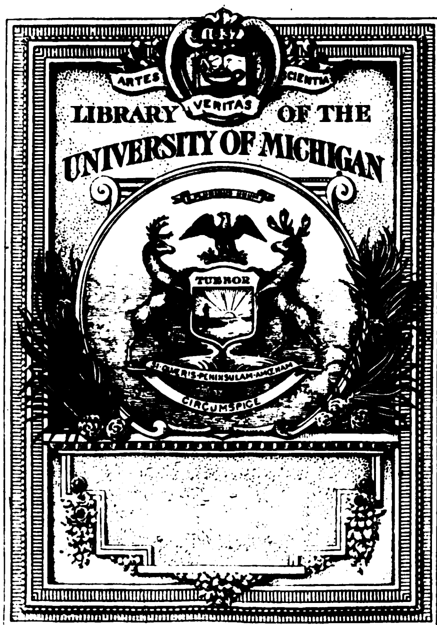



ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



Addison

417

LE
FREE-HOLDER,
OU
L'*ANGLOIS*
Jaloux de sa Liberté.
ESSAIS POLITIQUES
Traduction de l'Anglois.



A AMSTERDAM,
Chez HERMAN UYTWERF.
M. D. CC XXVII.

A

MYLADY COLLADON

Sous-Gouvernante

Des

JEUNES PRINCESSES

d'ANGLETERRE.

MADAME,

Serai-je me flater, que la noblesse des sentimens qui brillent dans le FREE-HOLDER Vous fasse aprouver la résolution que j'ai prise, de Vous en ofrir la Traduction? Pour excuser, en quelque maniere, la hardiesse que j'ai eue d'entreprendre une tâche, que je sentois moi-même si fort au-dessus de mes forces, je pourai apeler

à mon ſecours le langage d'autres Traducteurs ; & dire, comme eux, que j'y ai été engagé par les ſollicitations de mes Amis. Mais, comment juſtifier la témérité de Vous ofrir une ſi mauvaiſe Copie d'un ſi bon Original, à Vous ſur-tout, MADAME, qui êtes ſi capable, d'en juger? J'avoue, que je n'en puis aleguer d'autres raiſons, que celles de la reconnoiſſance que je conſerve de toutes les bontés, dont il Vous a plu autrefois de m'honorer, pendant mon ſéjour à *Londres*. C'eſt auſſi à ce titre, MADAME, que j'oſe espérer que, quelqu'imparfaite que puiſſe être ma Traduction, Vous voudrez bien la recevoir, & permettre qu'elle paroiſſe ſous Vos Auſpices. Tout autre que moi ſaiſiroit l'occa-

l'occasion, pour s'étendre sur toutes Vos Vertus: le champ est vaste & riche; mais, comme je veux éviter, autant qu'il me sera possible, de donner de nouvelles armes contre moi à nos Critiques alertes, j'ai résolu de m'écarter du chemin batu des Epitres Dédicatoires. Après tout, qu'aprendrois-je aux personnes de la Cour, où Vous remplissez si dignement, MADAME, une Place qui sembloit Vous apartenir; & le Choix qu'a su faire un grand Roi de Mylady COLLADON, pour lui confier l'éducation des JEUNES PRINCESSES d'*Angleterre* ne publie-t-il pas assez la superiorité de son mérite. Il ne me reste donc qu'à me renfermer dans les bornes du Devoir; & je me contenterai d'adresser au

Seigneur les vœux les plus ardens, pour la conſervation de Vos jours. Veuille le Ciel prolonger le terme d'une vie ſi précieuſe à tant d'Infortunés, que Vous ſoutenez par Vos Bienfaits! Pour moi, MADAME, je m'eſtimerai trop heureux, ſi, en aprenant à tous ceux qui liront cette Traduction, combien je ſuis ſenſible aux fréquentes marques que j'ai reçues de Votre généroſité, je puis m'aquiter d'une partie des obligations que m'impoſe la reconnoiſſance. J'ai l'honneur d'être avec le plus reſpectueux atachement,

MADAME,

Votre très-humble & très-obéïſſant ſerviteur
D * C * * *

PREFACE.

LE FREE-HOLDER a trouvé, dès le moment de sa naissance, tant d'Admirateurs, parmi ceux qui entendent l'*Anglois*, que je me suis souvent étonné, que personne n'ait encore voulu prendre le soin de le faire passer chez nos Voisins, habillé à la *Françoise*. On a, sans doute, apréhendé, que le Sel Attique, dont la plupart de ces ESSAIS sont assaisonés, ne fût pas du goût de nos *François*. J'avoue aussi que, par la même considération, j'ai souvent hésité à entreprendre de les traduire, & que je ne l'ai fait, qu'à la sollicitation de quelques-uns de mes Amis, qui m'ont mis au cœur l'ambition perilleuse, d'entrer dans la carrière de la Traduction. Je dis, l'*ambition perilleuse*, puisque nous voïons aujourd'hui, que la demangeaison de critiquer n'a besoin que d'un *ouï dire*, bien ou mal fondé, pour ataquer, sans façon, ce que nous avons de plus parfait en ce gen-

re. Voici ce que dit l'Auteur de la BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE, en parlant du BABILLARD. * *Cet Ouvrage, qui en* Anglois *porte le nom de* Tatler, *est du même caractere que le* Spectateur, *le* Mentor &c. *Ceux qui connoissent les beautez de la Langue* Angloise *assurent, que ces Ouvrages ont perdu beaucoup de leur force, dans les traductions* Françoises *qu'on en a faites; & la raison est facile à concevoir*, &c.

Je n'ai pas lu le MENTOR, mais j'ai lu la Traduction du SPECTATOR; je l'ai confrontée avec l'Original, souvent en compagnie de gens, qui entendent à fonds les deux Langues, & qui m'ont fait remarquer plus d'une fois, non seulement ce tour heureux à rendre certaines choses, qui, sans doute, donneroient de l'exercice à ceux qui censurent le plus cavalierement, mais encore la fidelité de la Traduction. Car, tout le monde ne con-

* Tom. IV. Part. II. Art. III. pag. 13.

conviendra pas, avec l'Auteur que je viens de citer, de ce qu'il dit immédiatement après: *Pour bien traduire les Ouvrages de cette espèce, il faut suppléer aux caracteres particuliers à une Nation, par d'autres caracteres qui conviennent à ceux pour qui l'on traduit.* Pour moi, je crois avec plusieurs autres personnes, que j'ai consultées sur ce précepte, qu'une pareille Traduction ne pouroit passer, tout au plus, que pour une espèce de Comparaison. C'est à peu près comme, si quelcun entreprenoit la Traduction d'un Ouvrage, où l'Auteur donnât le caractere d'un homme qui s'ingére à décider des choses qui ne sont pas de sa sphère, & où il nous en representât le ridicule, sous le personnage d'un Peintre qui, voulant paroître homme de bon goût, se mêleroit de critiquer une Pièce de Musique, sans en avoir la moindre connoissance: si, dis-je, le Traducteur alloit s'aviser de substituer à ce caracte-

re celui d'un Négociant en Musique, qui n'aïant jamais eu de conversation, qu'avec les *Cantates*, les *Sonates*, & les *Operas*, pour trancher de l'homme d'importance, se donneroit les airs de juger d'un Ouvrage de *Litterature*, que diroient de cette maniere de traduire, ceux qui entendent les deux Langues? Quoique ces deux Personnages soient fort comparables, pour le ridicule, & qu'on puisse à juste titre leur donner à l'un & à l'autre ce petit avis, *Ne sutor ultra crepidam*, que je traduis ainsi, en faveur du dernier, *Savetier*, *ne te mêles que de ta savate*, malgré le parallelle de la *fatuité*, je ne crois pas, qu'on pût apeler cela traduire fidèlement; car enfin, le Peintre présomtueux de l'Auteur, n'est pas, quoiqu'on en puisse dire, le Marchand de Musique, sottement décisif, que donne en échange l'infidèle Traducteur. Il est vrai, qu'on ne nous acorde cette permission, qu'au cas qu'il se rencontre des

des *caractères particuliers à une Nation*; mais je ne ſai, s'il ne vaudroit pas mieux, avoir recours à une Note, pour tâcher de les faire ſentir à *ceux pour qui l'on traduit*: quoiqu'il en ſoit, il n'en eſt pas moins vrai, que c'eſt faire dire à un Auteur, toute autre choſe que ce qu'il a dit. Au reſte, il ſeroit à ſouhaiter pour les Traducteurs, qu'ils puſſent, ſans ſcrupule, ſe ſervir de la permiſſion qu'on leur donne. Je ſai par expérience, que cela leur épargneroit ſouvent bien de la peine; mais je ſuis trop ſincere, pour le leur conſeiller, & trop timide, pour oſer m'en ſervir moi-même, jusqu'à ce que, pour nous faire la grace entiere, il plaiſe à l'Auteur d'un avis ſi commode, de l'apuïer de quelque bonne autorité.

A l'égard de la Traduction du TATLER, je conviens, avec l'Auteur de la BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE, que *pur* & *grandeur* ne riment point enſemble; mais je conjecture,

ture, que choqué de l'irrégularité de ces prétendues rimes, il n'a pas eu le courage d'achever la page; & je n'en puis douter, car, ſans aller plus loin, ce qui ſuit fait voir clairement, que c'eſt un jeu du Traducteur, qui répond à celui de l'Original. Cependant on voit bientôt cet Auteur revenir à l'examen du BABILLARD; & il nous dit, ſans malice, ce qu'il en penſe, jusqu'à l'Article XXVIII. incluſivement. Son ſilence ſur le reſte peut paſſer pour une aprobation tacite, au moins nous fait-il croire, qu'il y aura trouvé dequoi le dédommager du petit chagrin que lui ont pu cauſer les fautes, contre les règles de la Poëſie: & nous n'aurions pas été fâchés, par exemple, d'aprendre ſon ſentiment, ſur le caractère qui ſe trouve, dans le même Tome de cette Traduction, p. 382.

Mais retournons à notre FREEHOLDER. Ces ESSAIS ſont de Mr. ADDISSON, reconnu, dans le Monde

de ſavant, pour une des meilleures Plumes d'*Angleterre*. On trouve, dans la plupart de ces DISCOURS, beaucoup d'eſprit & d'enjoûment, mais ſur-tout, une ſatire fine & délicate. Cependant, je ne puis diſſimuler, que ce grand genie me paroît quelquefois un peu *vetilleux*, ou, pour mieux dire, trop ſenſible à des bagatelles; & je ſoufre pour lui, quand je vois * la peine qu'il a à digérer le *Pudding*. L'Auteur entreprit ces ESSAIS, comme il le dit, *dans la criſe même de la Rebellion* de 1715. L'Ouvrage eſt compoſé de cinquante cinq DISCOURS; & il s'en diſtribuoit deux toutes les ſemaines, l'un le *Lundi*, & l'autre le *Vendredi*. Le premier eſt du *Vendredi* 23. *Décembre* de la même Année, & le dernier parut le *Vendredi* 29. *Juin* de l'Année ſuivante. Comme le premier DISCOURS ne roule, que ſur l'explication du Plan

&

* DISCOURS XXX. p. 240.

& du Titre de l'Ouvrage, j'ai été forcé de conſerver le terme *Anglois*; & j'eſpere, qu'après la définition exacte que l'Auteur en donne, il deviendra pour le moins auſſi familier à ceux qui liront cette Traduction, que l'eſt à beaucoup de *François*, celui qui y répond en notre Langue. Malgré l'envie que j'ai de plaire à ceux, qui jugent des choſes ſans paſſion, & les ſoins que j'ai pris pour cela, je ne doute pas, que le Public ne m'eût ſu bon gré de lui avoir donné ceux de ces DISCOURS, que Mr. COSTE a traduits; mais, comme je ne les ai pu trouver, il faut qu'il ſe contente de mon travail. J'oſe même me flater, que j'ai quelquefois rendu aſſez heureuſement la penſée de mon Auteur. Cependant, je ne préſume pas aſſez de mes forces, pour croire ma Traduction ſans défauts. C'eſt mon coup d'eſſai, & je ne ſens que trop la néceſſité où je ſuis d'avouër ce que la modeſtie fait dire au Traducteur

teur du SPECTATOR; *qu'il est fort éloigné de prétendre que sa Traduction ait conservé toutes les graces de l'Original*. Au reste, je ne demande point de grace; critique qui voudra; fasse mieux qui poura. Il y a trop long tems que ces Messieurs, à qui il a plû de s'ériger en Arbitres souverains du Bel-Esprit, sont en possession de se voir presenter des Requêtes; & je n'en ferai assurément rien, dussent-ils me mettre en *capilotade*. Après le traitement qu'ils ont fait à des gens, infiniment au-dessus de moi, je ne dois pas m'atendre, qu'ils se paient de ma bonne intention; & je compte, que cela n'ira pas mal, si j'en suis quite, pour une demi-douzaine de coups de grifes. Il me semble déja entendre le *Tocsin* de la Critique; mais faisons bonne contenance. Messieurs, je vous avertis, en bon *François*, que je recevrai, avec docilité, les avis qui me viendront de la part de ceux, qui ont fait leur Cours de Politesse, dans le

Com-

Commerce des *honêtes-gens*; mais si quelque Critique de mauvaise humeur, s'avise de venir me rompre en visiere, & de me pincer un peu trop fort, je n'oublierai rien, pour l'en faire repentir, & lui aprendre, qu'on ne m'ataque pas impunément; car enfin,

Furor arma ministrat.

LE (*) FREE-HOLDER, OU L'ANGLOIS JALOUX DE SA LIBERTÉ.

I. DISCOURS.

Rara temporum felicitas, ubi sentire quæ velis, & quæ sentias dicere licet.

TAC. Hist. L. I. Cap. 1.

Tems heureux, tems rares, où il est permis de penser ce qu'on veut, & de dire ce qu'on pense!



Es raisons qu'alègue un Auteur, perdent beaucoup de leur force, & elles font bien peu d'impression sur nos esprits, dès que nous sommes persuadés, qu'il n'écrit, que pour écrire; & qu'il n'a aucun interêt à la Cause qu'il épouse. C'est-là aussi précisément, ce qui arrive à un homme à qui il prend envie d'écrire, pour la défense de la Propriété des biens, sans en avoir aucun dans le monde, Le Titre & le Plan de cet Ouvrage.

(*) *Free-holder* est proprement ce que nous apelons *Propriétaire de Franc-Allen.*

si ce n'est, peut-être, la copie de quelque mauvaise Satire, ou de quelque Vaudeville. On est naturellement porté à croire, que le zèle pour la Liberté, dont se pare un Héros de (*) *Grubb-street* est, dans le fond, bien moins ce qui met les armes à la main de cet illustre Défenseur de la Patrie, que l'apréhension qu'il a de la prison. Il a beau faire, il ne nous ôtera jamais de l'esprit, qu'il écrit plutôt pour se tirer d'afaire, & pour gagner ce qu'il n'a pas, que pour assurer ce qu'il a. Il est à l'abri de tout évènement; & l'Etat pouroit bien soufrir un bouleversement general, de sa part, il n'y perdra jamais qu'une vieille écritoire.

Je ne doute nullement, que sur le titre seul de cet Ouvrage, ceux qui le liront ne conçoivent beaucoup de respect pour l'Auteur. Ils peuvent en éfet s'assurer, que je ne suis pas un homme du commun, & ce titre leur est caution, que je possède, au moins, quarante Chelins de rente (†).

J'ai fait choix de ce titre préférablement à tout autre, parce que c'est sur lui que je fonde ma gloire principale, & que je n'en voi

(*) *Grubb-street* est une rue de la Cité de *Londres*, où l'on imprime toutes sortes de Brochures, sans examiner, si elles sont utiles, ou préjudiables à l'Etat, pourvu qu'elles aient du débit.

(†) Suivant les Loix d'*Angleterre*, celui qui possède un Bien de 40. Chelins de revenu, est ce qu'on apèle *Free-Holder*, ou *Propriétaire de Franc-Allen*; & comme tel, il jouït de plusieurs privileges, & il a droit de voter pour l'élection d'un Membre du Parlement. Le Chelin vaut 12. sous d'*Angleterre*.

voi point de plus propre, pour bien me representer le bonheur du Gouvernement sous lequel je vis. Comme FREE-HOLDER en *Angleterre*, je m'estime plus qu'un Marquis *François*, & quand je voi quelcun de mes Compatriotes s'amuser dans son petit Jardin, à considérer ses choux, je le regarde naturellement comme un grand personnage; & je ne fais nulle dificulté de le mettre beaucoup au-dessus de celui, qui possède le plus riche Vignoble de toute la *Champagne*.

La Chambre des *Communes* represente ceux de ma condition; & je considére, qu'on ne fait aucune Loi, que je n'y donne mon sufrage. Un FREE-HOLDER est chez nous, ce qu'étoit autrefois à *Rome*, un Citoïen de cette fameuse République. Par l'élection d'un Tribun, ce Citoïen avoit une espèce de voix éloignée à l'établissement de toutes les Loix: de même un FREE-HOLDER peut être regardé, par cascade, comme un Législateur, & c'est pour cette raison, qu'il est indispensablement obligé à la défense des Loix, puisqu'elles sont, en quelque manière, de sa façon. Tel est notre heureux Gouvernement, que la masse du peuple n'est obligée d'obeïr, qu'à ce qu'il a virtuellement aprouvé, & que c'est lui-même, qui se préscrit les Loix, qui doivent regler sa conduite.

Mais je veux bien qu'on sache, que, si je me donne pour un FREE-HOLDER, je ne prétends pas, pour cela, renoncer aux autres titres. Un FREE-HOLDER a le droit de donner sa voix, pour l'élection d'un Mem-

bre de la Chambre des *Communes*; il peut être Député de la Province; il peut donner dans le Bel-esprit, ou dans la Chasse au Renard; il peut être Homme de Lettres; il peut être Homme d'Epée; il peut être *Alderman*, ou Echevin; il peut suivre la Cour; il peut être un Défenseur de la Patrie, ou un Agioteur. Mais, j'aime mieux me caractériser par le nom de FREE-HOLDER, parce que je le regarde, comme la base de tous les autres titres. C'est le tronc, sur lequel peuvent être entées toutes sortes de Dignités, de quelque nature qu'elles puissent être. C'est lui, qui leur communique à toutes la vie, le goût, la beauté: & sans lui, elles ne sont toutes, que des fleurs passagères, toujours prêtes à tomber au moindre vent.

Je ne puis m'empêcher de féliciter ici ma Patrie, de l'augmentation de cette heureuse espèce de gens, puis que, graces à la sagesse du Parlement d'à present, je voi la race des FREE-HOLDERS multipliée, & répandue jusques dans les recoins les plus éloignés de notre Ile. Je veux parler de l'Acte passé, dans la derniére Séance du Parlement, pour encourager ceux d'*Ecosse* à la fidélité. Cet Acte porte que, *tous les Vassaux d'*Ecosse, *& chaque Vassal, en particulier, qui demeureront paisibles, & qui garderont à Sa Majesté, la foi qu'ils lui doivent, leurs héritiers, & successeurs, tenans Terres ou Tenemens de quelque Délinquant* (coupable de Haute Trahison) *qui relève immédiatement de la Couronne,*

en

en auront l'investiture & la possession; & il est ordonné par cet Acte, qu'*ils tiendront de Sa Majesté, les-dites Terres ou Tenemens, eux, leurs héritiers & successeurs, à foi & à hommage, pour toujours, de la même maniere, que ledit Délinquant les tenoit lui-même de la Couronne*. De sorte qu'un Montagnard d'*Ecosse* poura, en tout tems, être un bon Tenant, sans être Rebelle. Il poura mériter le nom de fidèle serviteur, & il en conservera le caractère, sans se croire obligé de suivre son Maître jusqu'à la potence.

Comment pourons-nous assez louër la bonté de Sa Majesté, le Roi GEORGE, qui ne veut pas permettre, qu'il y ait un seul esclave dans ses Etats! Pouvons-nous trop nous féliciter de la pratique de cette fidélité, qui, par un éfet contraire à celui qu'elle produit chez nos Voisins, qu'elle livre à la plus ignominieuse servitude, nous fait jouïr ici de toutes les douceurs, & des priviléges les plus rares de la Franchise, & de la Propriété! Il est à présumer, que nous n'aurons pas dorénavant beaucoup de Vassaux, si ce n'est dès Loïx de notre Pays:

Ceux qui auront une fois goûté le plaisir de la Propriété, ne pouront s'empêcher d'aimer cette favorable Constitution, qui leur procure de si grands avantages. En éfet, quel plaisir n'a-t-on pas de pouvoir dire, *Ceci est à moi*! Un Franc-Alleu, ne fût-il que de glace & de neige, rendra toujours le Propriétaire content de sa possession, & il lui fera toujours mettre tout en usage, pour se la conserver. C'est ainsi que le Roi, sous qui nous

nous vivons aujourd'hui, fait récompenser notre fidélité. Ce grand Roi, par une bonté sans exemple dans un Souverain, par une bonté, dis-je, égale à l'entêtement de ses Sujets, veut les rendre libres, malgré eux; & il ne veut pas soufrir, qu'aucun d'eux tombe dans l'esclavage, qu'ils paroissent chercher avec tant d'empressement & d'opiniâtreté.

Un FREE-HOLDER, en *Angleterre*, a une aversion naturelle, pour tout ce qui tend à le soumettre à l'autorité de la volonté arbitraire d'un autre. Nous avons, dans toutes nos Histoires, un bon nombre d'exemples, qui prouvent évidemment, que rien n'est plus du goût de notre Nation, ni plus capable de captiver notre estime, que de s'oposer avec courage, aux ateintes qu'on voudroit donner à notre Liberté Civile, & à la tirannie compliquée, [redacted], & sur nos biens. Que dira la Postérité, que pensera-t-elle de ces Compatriotes travestis, qui ont la fureur de s'exposer à être pendus, & écartelés, pour nous faire perdre ces Droits Civils, que leurs Ancêtres ont défendus, avec tant de fermeté, jusqu'à aimer mieux se faire mettre en pièces sur le champ de bataille, que de les abandonner? Que diront ceux qui viendront après nous, de la Religion de ces malheureux, qui ont si fort dégéneré de la vertu de leurs Prédécesseurs, que, si ces grands hommes ont eu le courage de braver les flammes, & d'y périr, pour écarter de chez nous la Superstition, ceux-

ci

et osent, à l'envi, afronter les gibets, pour tâcher de l'introduire? Mais, laissons à part l'avantage & les instructions, que nos Neveux pouront tirer de l'aveugle conduite de ces lâches *Anglois*; & atachons-nous à considérer de plus près la félicité du siècle où nous vivons. Puisque tant d'indignes Ecrivains ont fait tous leurs éforts, pour pallier, & pour justifier la mauvaise Cause, je dois faire de mon côté, tout ce qui dépendra de moi, pour défendre la bonne; & en cela, j'aurai d'autant moins de peine, que, pour *sa défense, il ne faut que l'exposer simplement.* Tandis que mes braves Compatriotes sont ocupés à poursuivre les Rebelles à-demi défaits, par les remords de leurs consciences, qui leur reprochent leur crime, je tâcherai de faire servir leurs victoires à l'avantage de ma Patrie. Je tâcherai de les pousser, jusques dans l'esprit de mes Lecteurs: & je n'oublierai rien, pour ramener ces Sujets révoltés à l'obeïssance de leur Roi; & pour leur inspirer les justes sentimens, qu'ils doivent avoir pour la Cause de leur Pays, & de leur Religion.

Pour cet éfet, dans le cours de ces *Essais* dont il en sera publié un, tous les *Lundis* & les *Vendredis*, je m'apliquerai à leur faire ouvrir les yeux sur leurs propres interêts: je leur exposerai les privileges d'un FREE-HOLDER *Anglois*, priviléges dont nous jouïssons tous en commun, & je leur ferai comprendre, combien l'Administration &

le Caractère personel de Sa Majesté nous en assurent la jouïssance.

La seule chose, que j'ai à demander à ceux qui liront ces DISCOURS, c'est qu'ils le fassent, sans prévention ; qu'ils les lisent avec la même candeur, qu'ils sont écrits. J'espére, que le Lecteur m'acordera cette grace d'autant plus facilement, que, s'il est naturel à tout homme de souhaiter d'être heureux, il ne l'est pas moins d'avoir quelque reconnoissance, pour ceux qui sont les instrumens de notre félicité.

II. DISCOURS.

Non de Domino, sed de Parente loquimur. Intelligamus ergo bona nostra, dignosque nos illius usu probemus; atque identidem cogitemus si majus Principibus præstemus obsequium, qui servitute civium, quam qui libertate lætantur.

PLIN. Paneg. Cap. II.

Nous parlons de lui, non pas, comme d'un Maître, mais comme d'un Père. Soions donc, atentifs à nos interêts; rendons nous dignes de sa protection; & considérons de tems en tems, s'il est plus naturel de s'attacher aux Princes, qui cherchent à rendre leurs Sujets esclaves, qu'à ceux qui les laissent jouïr de la liberté.

APrès avoir fait voir, dans mon premier DISCOURS, qu'elle est la félicité de ma cor-

condition, comme FREE-HOLDER de la *Grande Bretagne*, & la nature de cette Propriété, dont les Loix de mon Païs m'assurent la jouïssance, je dois considérer, en second lieu, quelle est la personne à qui ont été confiés le soin, & l'exécution de ces Loix. J'ai vécu sous le Règne d'un Prince, qui, au-lieu de donner de la vigueur aux Loix de ma Patrie, ou de leur laisser leur cours naturel, s'est arogé le pouvoir d'en dispenser. J'ai vécu sous un autre Souverain, qui se laissoit persuader, par un tas de Flateurs, que l'Autorité Roïale n'avoit point de bornes, & qu'elle ne devoit point être limitée. Dans l'un, & dans l'autre cas, les bonnes Loix ne peuvent être regardées, que comme une lettre morte, tout au plus, pour ne pas dire quelque chose de pire: & en faisant voir au Peuple, combien il devroit être heureux, elles ne font que le rendre plus sensible à l'opression.

Graces à Dieu, nous avons aujourd'hui sur le Trône un Roi trop bon, pour aspirer à aucun pouvoir, qui ne tende à l'avancement du bien de ses Sujets; & trop sage, pour regarder comme ses amis, ceux qui voudroient lui faire leur cour, par la profession d'une obeïssance, qu'ils n'ont jamais pratiquée, & qui a toujours été fatale aux Princes, qui en ont voulu faire l'expérience. Sa Majesté a donné des preuves de ses Vertus Roïales, avant que nous eussions l'ocasion de les admirer dans ce Roïaume. Son inclination

Caractère de Sa Majesté.

à la justice l'a porté naturellement à gouverner ses Sujets *Allemans*, de la même maniere, que notre Constitution le fait gouverner les *Anglois*. Il a regardé ce qui concerne nos Libertés Civiles, comme les Droits naturels du Genre Humain; & il en a laissé l'entiere jouïssance à un Peuple, qui ne prétend la tenir, que de sa tendresse & de sa bonté si connues. Ces rares qualités, que nous avons vu briller dans ce grand Prince, avant que nous eussions le bonheur de le posséder, doivent causer une grande satisfaction à toute personne prudente, qui considérera, combien la Souveraineté est capable de corompre le cœur de l'homme.; combien de nos Princes se sont démentis, & ont fait une mauvaise figure sur le Trône, qui, avant que d'y monter, faisoient les délices du Peuple.

Ce qui nous assure le plus de la conduite d'un Prince si estimable, c'est cette fermeté, cette constance, qui lui fait suivre avec ardeur les mesures, que sa sagesse lui fait trouver les plus équitables. Comme on ne peut lui disputer le caractère, de ne rien entreprendre, qu'avec une extrême prudence, aussi ne peut-on s'empêcher d'admirer sa constance, à exécuter ce qu'il a une fois résolu. En éfet, quand on jette les yeux sur l'Histoire de Sa Majesté, quand on considére cette suite étonante de succès, qui ont acompagné toutes les actions de sa vie; à quoi peut-on en atribuer la cause, qu'à cette égalité & à cette fermeté d'esprit, qu'il a toujours fait

voir

voir dans toutes ses démarches ? Ce sont ces rares talens, qui lui ont fait vaincre toutes les dificultés, qui sembloient devoir l'empêcher de parvenir à sa Succession : & il a tout lieu d'espérer, que dorénavant, il n'en est point qui ne tombent devant lui, & qui ne cèdent à ses desseins. La foible & inconstante Politique de nos derniers Rois a toujours été une source de dissensions & d'animosités, qui ont rendu la Nation mal-heureuse, au-lieu que, de l'humeur constante & inébranlable de Sa Majesté, nous ne pouvons naturellement atendre, que *la tranquilité de son Gouvernement*, & l'union de ses Sujets.

Tandis que je suis à considérer les Vertus, que tout le monde admire dans notre Souverain, Vertus si avantageuses pour ceux qui lui sont soumis, je ne puis m'empêcher de remarquer, que l'amour de Sa Majesté pour notre Nation, lui est, pour ainsi dire, naturelle, puisqu'Elle a été élevée sous une Princesse la *plus acomplie de son Siècle*, & qui s'est toujours distinguée par son afection particuliere pour les *Anglois*. Ceux de notre Pays lui étoient chers, avant qu'il eût aucune idée, qu'ils pussent devenir ses Sujets : & personne n'ignore, qu'il sufisoit d'être né dans la *Grande Bretagne*, pour s'atirer les caresses & les civilités de toute sa Cour.

A la réputation des Vertus Civiles de Sa Majesté, nous pouvons ajouter celle de ses Expéditions Militaires. Le Chevalier Temple remarque, que rien n'égale l'amour des

Anglois, pour un Roi en qui ils trouvent de la bravoure; & sur ce pié-là, Sa Majesté peut prétendre à toute l'estime, qu'on doit avoir pour le Prince le plus vaillant. Mais, autant il a l'ame guerriere, autant son atention pour le bien de ses Sujets lui fait éviter avec soin, l'ocasion d'augmenter sa gloire par les Armes: & il préfére le nom de Bon Pere de son Peuple, à celui de Grand Capitaine. Je suis bien-aise, que ses Sujets rébelles soient trop méprisables, pour lui faire déploïer ce courage & cette conduite, qui lui ont aquis tant de réputation en *Hongrie*, & dans la *Morée*, quand il a combatu contre les Ennemis de la Chrétienté; & en *Flandres* & en *Allemagne*, quand il a commandé contre le Grand Perturbateur de la Paix de l'*Europe*. Nous avons tant d'exemples de bravoure dans la Maison de BRONSWICK, qu'ils semblent favoriser l'opinion de ceux, qui prétendent que c'est une vertu héréditaire. Pour ne pas remonter au-delà du tems de notre Roi, entre les Maisons Souveraines de l'*Europe*, où en pourons-nous trouver une, qui nous ait fourni tant de personnes si distinguées par leur valeur? Sa Majesté a perdu trois Freres, qui sont morts glorieusement sur le champ de bataille, en combatant contre les Ennemis de leur Pays: & nous avons encore la mémoire récente de cette bravoure, qu'a fait voir le PRINCE de GALLES, quand animé de l'Esprit de son Pere, il a combatu à la Bataille d'*Audenarde*, & fait fuir devant lui les *Enfans de France*, & le *Prétendant*.

Je

Je pourois ici entrer dans un plus grand détail des vertus particulieres, qui achèvent le caractère de Sa Majesté; mais j'aime mieux n'en retracer à mes Compatriotes, que celles qui sont apuïées de faits si incontestables, qu'ils sont généralement reconnus de tout le monde.

Après avoir jusqu'ici considéré notre bonheur, dans les rares qualités qu'on admire en Sa Majesté, tant pour la Guerre, que pour la Paix, je veux avoir la satisfaction de le considérer *du côté de la Fortune, qui ne l'a jamais abandonné.* C'est ce caractère de Fortuné, que CICERON donne à POMPE'E, pour lui concilier l'estime des *Romains.* En éfet, ils en faisoient tant de cas, que plusieurs de leurs Empereurs n'ont pas fait dificulté de lui donner place parmi leurs autres titres. La Fortune est souvent la récompense de la Vertu, & elle est souvent aussi l'éfet de la Prudence; mais, soit que la Fortune vienne de l'üne, ou de l'autre; soit qu'elle *vienne de toutes les deux à la fois*, & quelle qu'en puisse être la cause, il n'en est pas moins vrai, qu'on aime naturellement à voir ses interêts entre les mains de ceux qui sont heureux. L'établissement de la Dignité Electorale, dans la Famille de Sa Majesté, étoit un ouvrage dont la fin lui étoit réservée; & c'étoit à lui qu'apartenoit l'honneur d'y mettre la derniere main. Ses Etats ont été considérablement agrandis, par la Succession qui lui est tombée, du Duché de *Zell*; elle l'a rendu un des plus puissans

Princes de toute l'*Allemagne*, & un des plus grands personnages, qui ait jamais été l'Héritier présomptif du Trône de la *Grande Bretagne*. Le Duché de *Breme*, & l'Evêché d'*Osnabruck*, ont aussi beaucoup augmenté ses Revenus, & son Crédit dans l'*Empire*; & le nouveau poids, qu'en a reçu la Cause Protestante, n'est pas de petite considération. Mais, ce qui fait voir plus manifestement la protection particulière, qu'il reçoit sans cesse de la Providence, c'est cette faveur du Ciel, qui a écarté & dissipé tout ce qui paroissoit être des obstacles insurmontables à sa Succession; c'est cette faveur du Ciel, qui a enlevé la personne, qui, dans une crise de cette nature, auroit pu être pour lui, un dangereux ennemi; c'est cette assistance particulière, qui a su confondre les complots secrets des Traîtres, & les atentats publics de ses Sujets Rebelles; & qui enfin, lui a acordé la satisfaction de pouvoir transmettre sa Puissance & son Autorité à une Lignée déja nombreuse, & qu'il a encore le plaisir de voir augmenter tous les jours.

Enfin, je ne doute aucunement, que tout ce qu'il y a d'honnêtes-gens, & de personnes sensées parmi ses Sujets, ne soient dans les dispositions de concourir avec la Providence, à l'avancement de la gloire & de la félicité de Sa Majesté; & de seconder de tout leur pouvoir un Prince, en qui se trouvent rassemblées toutes les Vertus Roïales. Ce sont ces mêmes Vertus, qui doivent naturellement nous assurer la jouïssance de ce qu'il peut y avoir de plus précieux, pour un

Peuple

Peuple, qui s'est toujours montré jaloux de ses Droits & de sa Liberté.

III. DISCOURS.

Quibus otio, vel magnificè, vel molliter vivere copia erat, incerta pro certis, bellum quam pacem malebant.

SALL. Bell. Catilin. Cap. 17.

Ils pouvoient mener une vie douce & heureuse; ils pouvoient jouir avec tranquilité, de tout ce que la magnificence a de charmant; & ils avoient le goût assez dépravé, pour préférer l'incertain au certain, & les horreurs de la Guerre à tous les avantages de la Paix.

PErsone n'ignore, que c'est la coutume des Oficiers *François*, qui savent lire & écrire, de mettre par écrit toutes les Actions de la Campagne, où ils prétendent s'être trouvés & de les donner au Public, sous le titre de MÉMOIRES, avec cette précaution néanmoins, qu'ils atendent que la plupart de leurs camarades soient morts, de peur que quelcun d'eux ne vint imprudemment s'aviser de les démentir, sur les faits qu'ils avancent. Il y a déja bien de la belle Jeunesse de tuée, avant que l'Auteur de cette Histoire secrète en ait atrapé la troisième page. Mais heureusement aussi, plusieurs autres, qui ont eu plus de soin de se conserver, ont survécu à cette fameuse Expé-

Expédition, pour remplir des Volumes entiers du récit de leurs Exploits ; & pour étoner l'Univers par des exemples de bravoure & d'intrépidité, qui, sans eux, seroient demeurés ensévelis dans un éternel oubli. Un de nos Héros de (*) *Preston*, qui, selon toutes les aparences, avoit entendu parler de cette métode, & qui l'aprouvoit fort, résolut de s'en servir, pour se faire justice, par lui-même. En éfet, il aloit faire un terrible fracas parmi la Postérité, s'il n'avoit pas eu le malheur d'être pincé au bouton. Un de mes amis, qui a eu le pillage de ses poches, m'a fait present du Mémoire suivant, afinque j'eusse part à la dépouille des Rebelles. Comme je ne suis pas Secretaire d'Etat, je laisse à part l'examen de bien des choses, qui pouroient répandre un grand jour sur toutes les circonstances de ce Mémoire ; & je me contenterai d'en raporter ce qui contient la Relation fidèle & exacte de cette surprenante Expédition, qui s'est atiré l'atention de toute l'*Europe*.

Mémoires d'un Rebelle de *Preston*.

„ Après avoir ainsi pris nos mesures, pour „ secouër le joug, nous eumes une entre„ vue génerale, où présidoit une grande jat„ te de (†) *Punch*. Il fut proposé par un des „ plus

(*) C'est une Ville de la Province de *Lancastre*, où a commencé la Rébellion de 1715. & c'en a été la Place d'Armes.

(†) Le *Punch* est une espèce de liqueur forte, composée d'eau de vie, d'eau commune, de sucre, & de jus de citron.

„ plus sages de la Compagnie, de dresser „ un *Manifeste*, pour exposer les Motifs, „ qui nous faisoient prendre les armes: car, „ comme il nous fit remarquer, avec beau- „ coup de prudence, jamais il n'y eut „ de soulèvement en *Angleterre*, que les „ Chefs ne se soient crus obligés de déclarer „ les raisons, qui pouvoient les y porter. „ Pour cet éfet, nous conféràmes ensemble, „ pour considérer les plaintes de la Nation, „ contre le Gouvernement du Roi GEORGE. „ *Après avoir passé quelques heures*, sur ce „ *sujet*, sans pouvoir découvrir rien de ce „ que nous cherchions, nous convinmes tous „ d'un commun accord, qu'il faloit com- „ mencer par prendre les armes, sauf à nous „ de chercher ensuite, des raisons pour au- „ toriser notre entreprise. Pour des plain- „ tes particulières, il ne nous en manquoit „ pas. L'un avoit mangé tout ce qu'il pos- „ sédoit au monde: l'autre étoit un cadet „ de famille: le troisième, qui auroit bien „ voulu entrer en possession des biens de son „ Pere, le regardoit comme un pesant far- „ deau. Mais, ce qui nous disposa plus „ particulierement en faveur du CHEVALIER, „ fut que nous avions été la plupart obligés „ à prêter serment d'Abjuration, contre no- „ tre volonté. Enfin, pleins de zèle & de „ *Punch*, nous résolumes de monter à che- „ val le lendemain; ce que nous fimes, „ comme il avoit été arrêté entre nous. Nous „ fumes joints par un renfort considérable „ de *Catholiques Romains*, gens sur qui

nous

„ nous pouvions d'autant plus compter, qu'ils
„ étoient connus, pour être les meilleurs
„ *Toris* d'*Angleterre*; & les ennemis jurés
„ des *Presbytériens*. Il nous vint aussi un
„ Associé d'une grande utilité; c'étoit un
„ joueur de violon, qui nous amena une re-
„ crue de jeunes *égrillards*, que par sa mé-
„ lodie, il avoit su engager à notre service.
„ Environ le troisième jour de notre mar-
„ che, je fus fait Colonel. Il est vrai, que
„ c'étoit uniquement à la vigueur de mon
„ cheval, que je devois ma Commission. Mon
„ Géneral, qui est un homme d'un grand
„ discernement, nous aïant vu franchir, tous
„ deux de compagnie, une espèce de barriè-
„ re fort haute, à la tête de la Cavalerie,
„ en conçut de si grandes espérances, qu'il
„ me donna un Régiment, qu'il acompagna
„ de cet obligeant discours: *je ne doute pas,*
„ *Monsieur, que vous n'en fassiez autant, quand*
„ *nous viendrons aux pallissades des Ennemis.*
„ Nous poursuivimes notre route, & nous
„ traversames, avec intrépidité, deux ou
„ trois Villes ouvertes, répandant par-tout,
„ dans les Marchés, une telle épouvante,
„ que plus d'une demi-douzaine de femmes
„ en avortérent. Quoique tous les Magis-
„ trats fussent contre nous, nous ne laissions
„ pas de trouver bien des amis, parmi les spec-
„ tateurs. Entr'autres, nous vimes deux ou
„ trois balcons remplis de Dames, dont la
„ parure & l'air modeste faisoient aisément
„ connoître, qu'elles étoient de celles, qui,
„ dans ce pays-là, sont honorées du nom fa-

„ meux

„ meux de *Bretenses*. Ces Dames nous firent „ tout l'acueil imaginable, & elles nous promirent de nous recommander à Dieu dans leurs „ saintes prières. Après de si heureux commencemens, dans le *Nord d'Angleterre*, notre „ Général jugea à propos de marcher vers nos „ Alliés d'*Ecosse*. Durant les premiers jours „ de notre marche, je m'amusai à considérer „ quel Poste pouroit bien me convenir, sous le „ Roi JAQUES III. quand nous l'aurions mis „ en possession du Roïaume. Comme j'ai toujours *été grand amateur des plaisirs de la* „ *Campagne, j'étois absolument résolu de n'ê*„ tre pas Ministre d'Etat; je n'étois pas non „ plus d'humeur à me payer de l'Ordre de la „ Jarretière. Enfin, en passant par devant une belle maison de Campagne, qui apartient „ à un *Whig*, je résolus de la demander; & je „ m'entretins agréablement le reste de la journée, des changemens que je croïois devoir „ y faire, car, quoique la situation en fût très„ agréable, cependant, ni la façade, ni les avenues ne m'en plaisoient pas. Nous étions „ si sûrs de la réüssite de notre entreprise, que „ je trouvai, que la plupart de mes Camarades „ avoient donné dans des idées à peu près de „ la même nature. Il pensa même y avoir un „ Duel entre deux de nos Subalternes, sur une dispute qu'ils eurent, à qui seroit Gouverneur de (*) *Portsmouth*. A peu près dans le

(*) C'est une Ville d'*Angleterre*, dans la Province de *Hantshire*, avec une Forteresse, & un bon Port, près de la Baie de *Southampton*, à 60. Milles de *Londres*, au Midi.

„ le même tems, un Prêtre *Papiste* fit une „ grande insulte à un Gentilhomme de (*) *Northumberland*; il le menaça de l'excommunier, „ s'il ne lui remettoit les Biens d'Eglise, que „ sa famille avoit usurpés, depuis la Réformation. Enfin, chacun de nous s'étoit taillé „ une Place à sa fantaisie: de sorte qu'on pouvoit bien compter, dans notre petite Armée, „ au moins, deux ou trois Grands Trésoriers, „ une demi-douzaine de Secretaires d'Etat, & „ une vingtaine de Grands Maîtres des Eaux „ & Forêts, pour chaque côté de la (†) *Trente*.

„ Nous continuames notre marche, par plusieurs Villages, dont nous laissames les Caves „ à sec, n'oubliant pas en entrant par-tout, „ de faire une Proclamation, au nom de JAQUES III. contre ceux qui seroient assez „ mal-avisés pour oser cacher la moindre „ goute de Bière, ou de Brandevin. Comme „ nous étions sur les dents, de la fatigue que „ nous avions eue pendant toute la semaine, „ nous convinmes, qu'il falloit nous reposer „ le *Dimanche*: ce que nous fimes, & fort à „ propos; car nous entendimes un excellent „ Sermon. Notre Chapelain insista principalement sur deux Chefs. Il nous prouva d'abord,

(*) C'est une Province d'*Angleterre*, Maritime & Septentrionale, dans le Diocèse de *Durham*, & qui confine à l'*Ecosse*.

(†) La *Trente* est une Riviere d'*Angleterre*, qui a sa source en *Staffordshire*, & passe par les Provinces de *Darby*, *Nottingham* & *Lincoln*, où elle se décharge dans l'*Humber*. C'est cette Riviere, qui divise l'*Angleterre* en deux parties, l'une Septentrionale, & l'autre Méridionale.

„ bord, qu'on peut en conſcience, faire brè-
„ che à un ſerment public, ſans craindre de
„ paſſer pour parjure : dans le ſecond Point,
„ il nous expoſa la nature de la *Non-Réſiſtance*,
„ ou de l'*Obeïſſance paſſive*; & il nous fit voir
„ clairement, par l'interprètation, qu'il nous
„ fit du Texte *Hébreu*, qu'elle pouvoit égale-
„ ment ſignifier *Fidelité*, ou *Rébellion*, ſuivant
„ les graces & les faveurs, qu'on a reçues du
„ Souverain. Sa peroraiſon fut une exhorta-
„ tion des plus patétiques, pour nous encou-
„ rager à mettre en uſage toute ſorte de remè-
„ des, quelque violens qu'ils puſſent être, pour
„ purger une bonne fois le Pays, & à n'é-
„ pargner, ni le feu, ni le ſang, pour la pro-
„ pagation d'une ſi ſaine Doctrine. Le jour
„ ſuivant, nous fumes joindre nos amis à
„ (*) *Kelſo*; mais ſur la route, nous penſames
„ perdre notre Géneral & pluſieurs de nos meil-
„ leurs Oficiers. Malheureuſement, un Re-
„ nard vint à traverſer le chemin; d'abord, il
„ partit après lui un gros détachement, qui,
„ avec de grandes huées, le pourſuivit à bride
„ abatue, ſi loin que nous les perdîmes de vue.
„ Preſque dans le même tems, il ſe leva de-
„ vant nous une compagnie de perdrix, qui pen-
„ ſa mettre toute notre Infanterie en déſordre.
„ Ce fut un peu après cela, que nous fumes
„ joints par nos amis de l'autre côté du *Forth* (†).
„ Après

(*) C'eſt une Ville d'*Ecoſſe*, ſur la *Twede*, dans la Province de *Tiviotdale*.

(†) C'eſt une Riviere d'*Ecoſſe*. Voïez l'Etat nouv. de la *Grande Bretagne*. pag. 635. Ed. de 1708.

„ Après la jonction des deux Armées, nos
„ espions nous vinrent donner avis, qu'on dé-
„ couvroit un gros nuage de poussière, à
„ quelque distance de là; surquoi nous envoïa-
„ mes reconnoître ce que c'étoit. Ceux qui
„ avoient été à la découverte, nous raporté-
„ rent, que c'étoit un troupeau de gros bètail.
„ Cette nouvelle nous fit bien du plaisir, car
„ l'Armée des deux Nations commençoit à
„ être extrèmement pressée de la faim. Nous
„ nous formames d'abord, & les ordres furent
„ donnés pour l'ataque, avec instruction po-
„ sitive, de ne faire aucun quartier. Les
„ choses furent exécutées, avec la dernière ex-
„ actitude, & nous en soupames fort abon-
„ damment. Trois jours après, nous eumes
„ le même succès, contre un troupeau de mou-
„ tons; mais nous n'en profitames pas, avec
„ la même tranquilité; & l'avis que nous re-
„ çumes, lors que nous étions après, de la
„ marche du Géneral CARPENTER, nous obli-
„ gea de finir notre dîner, avec bien de la pré-
„ cipitation. Sur cette alarme, nous nous a-
„ vançames en diligence, vers le Midi, dans
„ le dessein de gagner le Fort de *Preston*. Il ne
„ nous arriva rien sur notre route, qui mé-
„ rite d'être raconté, si ce n'est, que nous
„ mimes le feu à quelques maisons, & que
„ nous fimes tant de peur à une vieille fem-
„ me, qu'elle en tomba en convulsion.
„ Nous avions déja gagné plus d'un jour
„ de marche sur l'ennemi, lorsque nous trou-
„ vames un rafraîchissement considérable

(*) d'Oc-

„ (*) d'*Octobre*. A cette occasion, tous les „ Oficiers s'assemblérent. Il y avoit parmi „ nous, plusieurs Seigneurs & plusieurs Gen„ tils-hommes *Papistes*, qui burent de fréquen„ tes rasades à la prospérité de ceux de leur par„ ti, accompagnées de bien des imprécations, „ pour ceux du parti contraire, le tout assai„ soné de bien des larmes, sur le danger de la „ Sainte Mere Eglise. Nous poussames la „ séance jusques à minuit; & en nous sépa„ rant, nous résolumes de livrer bataille à l'En„ nemi: *mais le lendemain nous changeames* „ *de résolution*; & nous poursuivimes notre „ marche, avec une diligence incroïable. A „ peine fumes-nous arrivés sur les frontières „ de (†) *Cumberland*, que nous vimes un gros „ Corps de Milice rangée en bataille, & qui „ faisoit face à nous. D'abord l'ordre fut don„ né, pour faire halte: nous tinmes Con„ seil de guerre; & nous convinmes tous, a„ vec cette unanimité, qu'on a toujours ad„ mirée en nous, dans de semblables occasions, „ qu'il *étoit à propos de faire une promte re*„ *traite*. Mais, avant que de pouvoir don„ ner le mot, les Milices profitérent de notre „ embaras, & de notre retardement, pour „ prendre la fuite. Nous arrivames à *Preston*, „ sans

(*) Il y a une sorte de Bière en *Angleterre*, qu'on apèle, Bière d'*Octobre*, parce qu'elle se brasse dans ce tems-là.

(†) *Cumberland* est une Province Maritime d'*Angleterre*, du côté du Nord, dans le Diocèse de *Chester* & *Carlisle* Elle est bornée par l'*Ecosse* au Nord, & par la Mer d'*Irlande* à l'Ouest.

„ sans aucune avanture mémorable. Après „ nous être bien barricadés, & nous être mis „ en état de faire une vigoureuse résistance, à „ l'aproche des Troupes du Roi commandées „ par le Général WILLS, homme ac- „ coutumé à faire la guerre dans les Pays é- „ trangers, nous jugeames, que nous en avions „ bien assez fait; & qu'il étoit tems de mettre „ en pratique cette *Obeïssance passive*, dont ceux „ de notre Parti se glorifient si fort: & s'ils „ veulent, que je leur donne un avis salutaire, „ c'est de s'y tenir fermement atachés à l'ave- „ nir.

Telle a été la catastrophe de cette Rébellion, qui, selon toutes les aparences, ne servira pas seulement à l'afermissement de notre Constitution, mais aussi à la conservation de notre Gibier.

IV. DISCOURS.

Ne se mulier extra virtutum cogitationes, extraque bellorum casus putet, ipsis incipientis Matrimonii auspiciis admonetur, venire se laborum periculorumque sociam, idem in pace, idem in prælio passuram, ausuramque. Sic vivendum, sic pereundum.

TAC. de Mor. Germ. Cap. 18.

Qu'une femme ne se croie pas dispensée de la pratique des vertus, & à l'abri des évenemens de la guerre: les préparatifs mêmes de son mariage l'avertissent, qu'elle vient partager tous

tous les travaux, & tous les dangers de son époux, & qu'elle doit avoir le courage de tout soufrir, & tout entreprendre, dans les combats, comme au milieu de la paix. C'est ainsi qu'il faut vivre, c'est ainsi qu'il faut mourir.

CE n'est pas sans une satisfaction extrême, que je remarque, que les Femmes de notre Ile, qui font voir le plus de jugement, & le plus de vertu, sont dans les interêts du Gouvernement present. Comme le beau Sexe donne ordinairement beaucoup de poids à la Cause qu'il embrasse, il seroit très-fâcheux pour un Souverain, quand même il auroit tous les Hommes de son côté, de ne pouvoir pas se dire Roi de la plus belle moitié de ses Sujets. Les Dames sont d'une grande utilité au Parti qu'elles épousent, & elles ne manquent jamais de l'augmenter considérablement. Suivant l'estime du Chevalier PETTY, les Amans font, au moins, le tiers des *Anglois* capables de porter les armes, & l'expérience de tous les Siècles nous aprend, qu'il peut bien arriver quelquefois, qu'un Mari soit entêté, comme une Mule, mais que le Galant est toujours à la dévotion de sa Maîtresse. De sorte que, sur ce pié-là, il n'y a point de jolie Femme, qui ne puisse fournir, au moins, une demi douzaine d'Hommes des mieux bâtis, pour le service de Sa Majesté. Les Dames ne sont pas d'une nécessité moins indispensable, pour terminer les controverses, qu'il pouroit y avoir, parmi ceux de leur Parti, puis-qu'il

Raisons qui doivent engager les Dames *Angloises*, à se ranger du côté du FREE-HOLDER.

n'eſt point d'Homme, pour peu qu'il ſache vivre, qui oſât ſe mettre en devoir de les réfuter. Les Argumens qui partent d'une belle bouche, ont une force à laquelle il eſt impoſſible de réſiſter.

C'eſt une choſe digne de remarque en éfet, que cette claſſe inférieure des Femmes du commun, qui ſont le deshonneur de leur Sexe, a presque toujours montré le plus de zèle, pour ceux qui ſe ſont opoſés aux véritables interêts de la Nation; & c'eſt ce qu'on a obſervé ſur-tout, à l'égard de la plupart des nouvelles Converties du tems du Roi JAQUES. Si l'on m'en demande la raiſon, je n'en puis donner d'autre, ſi ce n'eſt que ces Avanturieres ont reconnu, que nos Loix ne ſont pas faites à leur avantage; & qu'elles n'ignorent pas, que (*) *Bridewell* fait partie de notre Conſtitution.

Pour plus d'une raiſon, les Dames doivent prendre le parti du FREE-HOLDER, & ſe déclarer ouvertement contre tous ceux, qui voudroient introduire le *Papiſme*, & le *Gouvernement arbitraire*. Comme pluſieurs d'entr'elles s'amuſent quelquefois à lire des Voïages, elles ne peuvent ignorer quelle triſte vie mènent les perſonnes de leur Sexe, dans les Pays, où l'*Obeiſſance paſſive* a cours, & où elle eſt miſe en pratique, dans toute ſon étendue. Dans ces Pays-là, les Hommes ne ſont maîtres d'autre choſe, que de leurs Femmes, qui ſont les eſclaves des eſclaves, & toute

(*) Maiſon de correction, où l'on renferme les Femmes de mauvaiſe vie.

toute Femme mariée y est sujète à un Tiran domestique, qui exige d'elle la même obeïssance & la même soumission, qu'il a lui-même, pour son Grand Seigneur. Si les Dames vouloient considérer sérieusement les fâcheuses conséquences du *Pouvoir arbitraire*, elles verroient combien il leur rend les piés difformes à la *Chine*, où la barbare politique des Hommes fait si bien rétressir la base de la figure féminine, que les Femmes n'y peuvent jouïr de la promenade du soir, & qu'elles sont encore moins capables de pouvoir danser une Contredanse. Dans les *Indes Orientales*, une Veuve, qui a quelque soin de sa réputation, se jette dans les flammes du Bucher alumé, pour brûler le corps de son Mari, afin qu'on connoisse par-là, qu'elle est fidèle à la mémoire de son défunt Seigneur En *Perse*, les Filles d'EVE (c'est le nom qu'ils donnent aux Femmes) entrent en ligne de compte, dans l'Inventaire de leurs Biens; & c'est une coutume parmi eux, que, quand un Homme vend une balle de Soie, ou un troupeau de Chameaux, il donne ordinairement une demi-douzaine de Femmes, pardessus le marché. Dans toute l'étendue des terres du *Grand Turc*, une Femme s'estime heureuse, quand elle peut posséder la douzième partie d'un Homme, & ils croient, que les femmes n'ont été créées, pour aucun autre usage, que pour entretenir un certain nombre d'Esclaves, pour le Chef des Fidèles. Il n'est pas nécessaire, que je raporte ici le traitement indigne, qu'éprouvent les jolies

Femmes, sous le Gouvernement *Despotique* de nos Voisins. Il n'y a personne, qui n'ait ouï parler de la manière, dont les *Italiens*, & les *Espagnols* renferment les leurs. Dans ces Pays-là, si le Sexe a quelque pouvoir, ce ne sont pas celles qui ont de la jeunesse & de la beauté, & qu'il semble que la Nature ait formées pour cela. Ce pouvoir n'est confié, qu'à ces Squelettes afreux, & ces Vieilles édentées, connues par le nom terrible de Gouvernantes, ou de *Duegnas*. On m'aleguera, peut-être, la liberté, dont jouïssent les Femmes en *France*; mais on doit convenir, qu'elles en sont plutôt revedables à la politesse naturelle de cette Nation, qu'à la forme du Gouvernement, puis qu'elles en sont exclues par les Loix, comme étant naturellement incapables de tenir le Sceptre de ce Roïaume.

Les Dames ne doivent pas avoir moins d'aversion pour le *Papisme*, que pour le *Pouvoir arbitraire*. Il y a des Auteurs qui ont dit assez plaisamment, qu'il étoit impossible, que la Religion *Catholique Romaine* pût jamais faire de grands progrès, dans un Pays, où les Femmes auroient assez de modestie, pour ne vouloir pas exposer leurs innocentes libertés, à la discretion d'un Confesseur. D'autres nous ont assuré, sur le même ton, que les Dames *Angloises* sont d'une complexion trop délicate, pour pouvoir faire long-tems maigre, sans s'incommoder; & qu'un Carème entier altéreroit si fort le teint de ces célèbres Beautés de notre Ile, qu'il

feroit,

feroit, après cela, fort dificile de les distinguer des Femmes de *France*. Je prierai seulement mes belles Compatriotes, de faire ici une sérieuse atention, au danger auquel la plupart d'elles auroient été exposées, de se voir forcées par leurs Parens, à l'état d'une Virginité perpétuelle, si le *Papisme* avoit été la Religion de notre Pays. Le plus apétissant tendron de cette Ile auroit peut-être été une Religieuse: & combien de Dames, qui sont aujourd'hui Meres de plusieurs beaux Enfans, auroient été condamnées à la condition d'une vie desagréable pour elles, & inutile au reste du monde! Ajoutez à cela, tant de tristes objets, qu'elles auroient eus sans cesse devant les yeux. En éfet, pouroient-elles voir sans pitié, tant de beaux Hommes, injustement sacrifiés à un inviolable Célibat? Qu'une jeune Dame s'imagine ce jeune Oficier brodé & galonné, qui lui fait la cour d'un air si engageant, qu'elle se l'imagine, dis-je, métamorfosé en Moine; ou qu'elle se figure, avec un petit bonnet de cuir noir, & une partie de la tête artificiellement chauve, ce Petit-Maître, qui aujourd'hui lui adresse ses vœux, à la faveur d'une belle perruque blonde. Je finis mes considérations, parce que les Dames, qui auront la moindre connoissance de la Doctrine du *Papisme*, en pouront faire d'autres d'elles-mêmes. Je croi cependant, que celles que je viens de faire avec elles, sont assez fortes, pour engager celles qui liront cet Ecrit, à faire éclater leur zèle, pour la Cause *Protestante*.

La Liberté & le Bonheur de nos Dames *Angloises* a quelque chose de si rare, qu'on dit en Proverbe, dans les Pays étrangers, que, *si l'on pouvoit faire un Pont, qui traversât la Mer, on verroit toutes les Femmes de l'*Europe *venir en foule aborder en* Angleterre. On a remarqué, que les Loix, qui ont quelque raport à elles, leur sont si favorables, qu'on croiroit, que ce sont elles-mêmes, qui les ont dictées. Suivant nos Coutumes, tous les honneurs, & tous les avantages de la Société leur sont dus; & par notre Constitution, elles jouïssent de tous les privilèges des Sujets nés *Anglois*, sans en avoir les charges. Il n'est pas nécessaire, que je fasse ici remarquer à mes belles FREE-HOLDERS, qu'elles ont autant de bras armés, pour la défense de leur Cause, qu'il y a dans la *Grande Bretagne* de gens, qui aient tant soit peu à cœur nos Droits Sacrés & Civils, puis-que nous partageons également les douceurs d'une Religion, qui nous est commune; & qu'à l'égard de la Propriété des Biens, la Loi ne fait point distinction de Sexe.

Nous avons donc tout lieu d'espérer, qu'elles voudront bien agir de concert avec nous, pour la Défense de nos Loix, & de notre Religion, qui ne peuvent subsister, que sous le Gouvernement de Sa Majesté; & qui indubitablement, se verroient exposées à une ruine totale, sous celui d'un Prince élevé dans les plus violentes Maximes du *Papisme* & du *Pouvoir arbitraire*. C'est ainsi que le beau Sexe peut contribuer, à rendre dura-

durable la paix de ce brave & géneteux Peuples qui, depuis plusieurs siècles, n'a pu souffrir d'autres chaines que celles, qu'il a voulu lui imposer ; & par-là, elles rendront leur nom fameux dans l'Histoire, comme ces Femmes illustres, qui, dans l'enfance de *Rome*, terminérent les diférends, qui regnoient entre les *Romains* & les *Sabins*, & réünirent ces deux Peuples, sous les loix de leur nouveau Roi.

V. DISCOURS.

Omnium societatum nulla est gravior, nulla carior, quam ea quæ cum Republicâ est unicuique nostrum. Cari sunt parentes, cari liberi, propinqui, familiares ; sed omnes omnium caritates, Patria una complexa est : pro quâ, quis dubitet mortem oppetere, si ei sit profuturus?

CIC.

De toutes les Sociétés ; il n'y en a point qui nous soit plus importante, ni que nous devions avoir plus à cœur, que celle qui nous unit tous à la République, chacun en particulier. Nos parens, à la vérité, nos enfans, nos proches, & nos amis nous sont chers ; mais l'amour de la Patrie renferme toute sorte d'atachement : & il n'est point d'honête-homme, qui hésite à sacrifier sa vie pour elle, dès qu'il verra, qu'elle en poura tirer quelque avantage.

De l'Amour que nous devons à notre Patrie.

LA marque la plus évidente de la décadence génerale de la Vertu, dans une Nation, c'est de la voir manquer de zèle, pour le bien de la Patrie. On a vu se morfondre, dans le cours des dernieres années, cette ardeur, & ces nobles sentimens, qu'on respiroit dans notre Ile; triste éfet des indignes soins d'un certain Parti de gens, qui n'ont rien oublié, pour leur donner un air de *Roman*; pour étoufer dans l'esprit du Peuple, ce sentiment de la gloire de la Nation, dont ils ont fait une vertu chimérique; & pour tourner en ridicule des Alliés anciens & naturels, qui nous sont unis par les communs interêts de la Religion & de la Politique. Ces réflexions m'engagent à recommander à ceux d'aujourd'hui, la pratique de cette vertu, qui a rendu leurs Ancêtres si fameux, & à laquelle on a donné le nom d'*Amour de la Patrie*. Cet Amour de la Patrie, comme une Vertu Morale, est une disposition d'esprit constante, qui le porte à tout ce qui peut contribuer à la sureté, au bien, & à la réputation de la Communauté, dans laquelle nous sommes nés, & de la Constitution, sous la protection de laquelle nous vivons. Pour mieux mettre dans son jour notre obligation à ce grand Devoir, faisons ici quelques considérations.

En premier lieu, nous pouvons remarquer, que ce Devoir nous est préscrit par ces mouvemens secrets & naturels, qu'on apèle Instinct; & que ces mouvemens, que nous donne la Nature, ne nous sont jamais donnés,

nés en vain. Comme l'amour propre est un instinct donné à chaque particulier, pour son bien & pour sa propre conservation; l'Amour de la Patrie est imprimé dans notre cœur, pour le bonheur, & pour la conservation de la Société. Cette impression naturelle a quelque chose de si remarquable, que nous en trouvons des exemples, dans ceux qui sont nés dans les plus tristes Climats, & sous les plus fâcheux Gouvernemens. L'Histoire nous aprend, qu'un habitant de la *Nouvelle Zemble*, après avoir passé quelque tems en *Danemark*, où il avoit été bien habillé, & traité avec la dernière douceur, profita de la première occasion, qu'il put trouver, pour aler, au risque de sa vie, essüier de nouveau dans son Pays, tout ce que la nudité, le froid, & la pauvreté ont de plus insuportable, dans ces Climats afreux. Nous avons un exemple de la même nature, parmi les *Hottentots*. Un de ces Sauvages qui avoit été amené en *Angleterre*, y avoit apris notre Langue, s'étoit défait des manières barbares de sa Nation, & s'étoit poli de sorte, qu'il n'étoit plus reconnoissable: mais, comme on le remena un jour au *Cap de Bonne Esperance*, où nos Marchands *Anglois* comptoient, qu'il leur pouroit être d'une grande utilité, il entra dans une espèce de transport, il se remit avec les gens de son Pays, dont il reprit les habits & les manières brutales; & il ne fut pas possible de l'engager, à revenir voir les amis, qu'il avoit dans les Pays étrangers. Je ne parlerai pas de l'opinion com-

mune, qu'ont les *Negres* de nos Colonies, qui est de faire consister tout le bonheur de la vie à-venir, en ce qu'ils croient, qu'après la mort, ils retourneront en leur Patrie. Les *Suisses* poussent cette passion à un point, qu'il arrive souvent chez eux, qu'elle dégénere en une sorte de maladie, qui a un nom particulier en *Allemand*, & que les *François* apèlent *la Maladie du Pays*; car il n'y a rien de plus ordinaire, que de voir leurs soldats, engagés au service de Puissances étrangeres, avoir des envies si violentes de retourner chez eux, qu'ils en deviennent malades, jusques à la mort, si on ne leur en accorde la permission, ce qu'on a coutume de faire, dans de semblables occasions. Je n'ajouterai qu'une chose à ces réflexions, c'est que, puisque l'Amour de la Patrie est si naturel à tous les Hommes en géneral, toute Nation particuliere, qui, par de fausses Politiques, cherche à le détruire, ou à en diminuer l'obligation, doit passer pour être beaucoup au-dessous des autres.

Si l'Amour de la Patrie est naturel à tous les Hommes, il n'est pas moins bien fondé sur la Raison, puis-qu'il nous porte à faire du bien à ceux qui nous sont, & qui doivent nous être les plus chers préferablement à tout autre; je veux dire, à nos Familles, à nos Femmes, à nos Amis, à nos Connoissances; en un mot, à tous ceux, dont la sûreté & le bonheur nous touchent de plus près, que les intérêts de ceux qui ne nous apartiennent en rien. C'est pour cette raison, que

l'A-

l'Amour de la *Patrie* doit être regardé, comme la plus excellente & la plus étendue de de toutes les Vertus de la Société : & l'on n'en fera aucun doute, si l'on considére, que non seulement, il influe sur la félicité de ceux qui sont nos contemporains; mais qu'il passe jusques à leurs enfans, & à leur posterité. C'est aussi ce qui fait, que tous les Casuistes déclarent d'un commun accord, que, quand le bien de la Patrie se trouve en concurrence avec la vie même de nos plus chers Parens, de nos meilleurs Amis, ou des *Personnes* à qui nous avons les plus grandes obligations, on ne doit pas hésiter à lui donner la préference, sans aucune exception.

De plus, quoique nous soïons obligés de vouloir du bien à tous les Hommes, personne ne peut révoquer en doute, que nous ne soïons particulierement obligés d'être dans ces sentimens, pour un Pere, pour une Femme, ou pour un de nos Enfans. De même, quoique notre amour doive embrasser tout le monde, cependant, il doit avoir quelque chose de plus particulier, pour la Société, dans laquelle il a plu à la Providence de nous placer. Ce doit être-là, le centre de toutes nos actions; c'est la sphere, dans laquelle doit se renfermer toute la pratique de nos Vertus Civiles, puisque c'est le seul moïen, que nous aïons de montrer les bonnes dispositions de notre cœur, & combien nous voudrions pouvoir contribuer au bonheur de tout le Genre-humain. Rien ne m'a fait plus de

plaisir à entendre, que ce qu'on raporte du dernier Ambassadeur de *Perse* en *France*. On dit, que cet Ambassadeur, tous les matins avant que de sortir, honoroit d'un religieux salut, une motte de terre, qu'il avoit aportée de son Pays, & que l'intention de cette Cérémonie particuliere, étoit de le faire souvenir de sa Patrie, & que tout ce qu'il feroit dans la journée, devoit se raporter à son avantage. Si tous les Hommes, dans les diférentes Parties du Monde, avoient autant à cœur les interêts de la Société dont ils sont membres, & qu'ils cherchassent, avec autant de soin, à en avancer la félicité, chacun selon son pouvoir, nous verrions tous les Peuples jouïr de tout le bonheur, qu'ils peuvent raisonablement atendre de cette Société. On peut dire au moins, que ce noble principe est une source si féconde en bénédictions, qu'à mesure qu'il prévaut, il rend une Nation heureuse & florissante.

On peut encore ajouter à ce que nous venons de dire, une autre considération, qui rendra cette Vertu encore plus recommanble, c'est que jamais Peuple ne s'est rendu fameux, par ses Vertus Morales, qui ne se soit en même tems distingué, par son zèle pour le bien public. C'est de la Vertu des *Spartes* & des *Romains*, qu'on voit naître à ces deux Républiques, ces illustres Défenseurs de leur Patrie, & c'est la remarque la plus ordinaire des anciens Historiens, que, dès que ces deux Etats se laissérent corrompre, par le Luxe & par l'Avarice, ils se virent en danger.

ger d'être trahis, ou d'être vendus.

Qui peut encore plus contribuer à inspirer à tout honnête-homme, l'Amour que nous devons à notre Patrie, que de voir, que les actions les plus illustres, dont nous parlent les Histoires, & celles que nous lisons, avec le plus d'admiration, ne doivent leur naissance, qu'à ce Principe. L'établissement des bonnes Loix, la découverte des Conspirations, ce zèle à étoufer les funestes éfets des révoltes & des séditions, ce courage à afronter la mort dans les batailles, ce dévonement à une mort certaine, pour le bien & pour la sureté de ses Concitoïens, sont autant d'actions glorieuses, qui échaufent le Lecteur, & le forcent d'accorder son estime, aux personnes qui ont vécu dans les siècles les plus réculés, & dans les Pays les plus éloignés de nous.

Et comme les actions les plus illustres que l'Histoire puisse transmettre à la Postérité, sont celles qui procedent de l'Amour de la Patrie, aussi remarquons-nous, que ceux qui se sont immortalisés, par la pratique des plus éminentes vertus, se sont, sur-tout, rendus recommandables par celle-ci. Les Auteurs *Grecs* & *Latins* nous fournissent tant d'exemples de cette nature, que ce seroit une chose sans fin, que de les vouloir tous raporter. Ainsi, pour me préscrire quelques bornes, dans un champ si vaste & si batu, je n'en produirai que quelques-uns, que je tirerai des Livres Sacrés, où l'on en trouve un aussi grand nombre, qu'en aucune autre

Histoire ; & par-là, j'aurai le plaisir de répondre, en même tems, à l'objection que font quelques Auteurs modernes, qui prétendent, que la Religion révelée n'a rien, qui tende à nous inspirer l'Amour de la Patrie. Avant toute chose, on doit remarquer, que, comme l'Auteur Sacré de notre Religion s'apliquoit principalement, à corriger & à instruire les *Juifs*, sur celles de leurs obligations, qu'ils remplissoient le moins bien, il lui étoit inutile d'insister beaucoup sur ce point, puis-qu'ils poussoient l'atachement à leur Pays, jusqu'à n'avoir aucune sorte d'humanité, aucun égard, pour tout ce qui n'étoit pas de leur Nation. Nous voïons, dans la conduite de ce divin Maître, cette vertu marcher toujours de compagnie avec toutes les autres vertus. Il ne voulut faire un Miracle, en faveur d'une Femme de *Phénicie*, qu'après avoir montré à ceux de sa Nation, l'amour particulier, qu'il leur portoit : & il n'en falut pas davantage, pour l'engager à guérir (*) la Fille d'un Centurion *Romain*, que la representation que lui firent les *Juifs*, que c'étoit un homme qui aimoit leur Nation, & qu'il leur avoit fair bâtir une Synagogue. Mais, pour n'aler point chercher d'autre exemple de ce que je veux prouver, y eut-il jamais rien de plus touchant, (†) que ses pleurs & ses lamentations, à l'aproche de *Jérusalem*, quoiqu'il connût, & qu'il eût même prédit le traitement injuste & cruel, qu'il

(*) Marc, VII. 29. (†) Luc, XIX. 41-44.

qu'il devoit recevoir de cette même Ville! Car il prévoïoit les malheurs, qui, dans peu d'années, devoient causer la destruction de ce peuple; destruction, à laquelle il n'y en a point eu de semblable, depuis le commencement du Monde; & à la vue de laquelle il fondit en larmes. Ses Disciples ont fait voir les mêmes sentimens d'afection, pour ceux de leur Pays; sur-tout, ce nouveau Converti, ce grand Apôtre, qui souhaitoit d'être haï, & maudit, pourvu que par-là, il pût contribuer au bonheur de sa Nation: ou, comme il s'exprime lui même (*) *de ses freres & de ses parens, qui sont les Israëlites.* Cet exemple nous porte naturellement à considérer le même héroïsme, la même grandeur d'ame, qu'on admire dans ce grand Législateur des (†) *Juifs* qui aimoit mieux se dévoüer lui-même, que de voir périr son Peuple. On auroit bien de la peine à trouver, dans les Livres Sacrés, aucun homme remarquable, par sa piété, qui ne se soit aussi distingué par cette Vertu. Je prie le Lecteur de m'excuser, si je raporte ici un trait d'histoire, qui me paroît trop beau, pour être passé sous silence, & auquel il ne manque, pour s'atirer l'éloge & l'admiration de tout le monde, que de se trouver dans quelcun de ces Ecrivains polis de *Rome* ou de la *Grèce*. Le Roi de *Syrie* étant au lit malade, envoïa HAZAËL, un de ses grands Oficiers, demander au Prophete

(*) [*S. Paul*] Rom. IX. 3. 4.
(†) [*Moyse*] Exod. XXXII. 32.

phete ELISE'E, s'il en reviendroit. Le Prophete regarda si atentivement cet Oficier, qu'il lui donna de la confusion, ou pour raporter ce fait, avec toutes les belles circonstances qui l'accompagnent, dans le langage pathétique de l'Ecriture (*) ELISE'E *atacha fixement ses regards sur lui, jusqu'à le rendre confus, & HAZAËL lui dit, pourquoi pleure mon Seigneur? Et il lui répondit, parce que je sai le mal, que tu feras aux enfans* d'Israël: *tu mettras en feu leurs forteresses; tu passeras les hommes au fil de l'epée; tu écraseras leurs enfans; tu ouvriras leurs femmes grosses. Et* HAZAËL *lui dit, mais quoi; ton serviteur est-il un chien, pour pouvoir faire une chose si extraordinaire? Et* ELISE'E *lui répondit, le Seigneur m'a fait connoître, que tu seras Roi de* Syrie.

Je pourois fortifier ce que je viens de dire, en faveur de l'Amour de la Patrie, par des considérations plus particulieres & plus interessantes pour mes Lecteurs. Comme j'écris pour des *Anglois*, je pourois leur representer qu'ils jouïssent de la Religion la plus pure, & de la forme de Gouvernement la plus excellente qui fut jamais sous le Ciel. Mais, comme je suis persuadé qu'il n'en est point qui ne doive se croire obligé à remplir un devoir, dont tant de raisons & tant d'exemples rendent la pratique indispensable, je me contenterai d'exhorter tout Lecteur honête-homme, quand il tourne ses pensées du côté du Public, de chercher plutôt les occasions de faire

(*) II. Rois, VIII. 11-12.

faire du bien à sa Patrie, que de perdre son tems à décider sur les Droits des Princes, ou en d'autres semblables spéculations, qui sont si fort au-dessus de sa portée. Abandonnons ces grands points à la sagesse de nos Loix, & laissons-en la détermination à ceux, qui sont les Juges naturels de notre Constitution, si nous ne voulons pas nous voir exposés aux justes reproches, qu'on fait à ces Chrétiens, qui passent inutilement leur vie en des disputes subtiles & épineuses sur la Religion, au lieu de s'en tenir à la pratique de ce qu'elle nous enseigne. S'il y a quelque Droit sur la Terre; si l'on peut s'en raporter au jugement de ce que nous avons de plus habiles gens pour les Loix, & de plus savans Théologiens; si la Raison humaine est capable de quelque certitude, le Roi sous qui nous vivons aujourd'hui a un titre incontestable à prétendre à notre fidelité & à notre obeïssance. Mais suposons, pour un moment, que ce Droit ne fût pas bien établi, & qu'un *Anglois* flotant dans cette incertitude se trouvât partagé dans le choix de la personne, à laquelle il doit rendre son obeïssance. Il est sans contredit, que, dans ce cas, l'Amour de la Patrie doit faire pancher la balance, & que l'*Anglois*, dont je parle, doit se déterminer en faveur de ce qui est le plus avantageux au bien de la Société. Pour apliquer cette réflexion à la conjoncture presente: il faudroit être entierement dénué de sens-commun, pour pouvoir se mettre en tête, que la Religion *Protestante* pût rien attendre de favorable, du Gouvernement d'un

Catho-

Catholique Romain bigot, ou que nos Droits Civils pussent être maintenus, par un homme instruit, dès son enfance, à la Politique du Prince le plus absolu de l'*Europe*, & qui ne pouroit donner à son Bienfaiteur, aucune marque sensible de sa reconnoissance, qui ne fût fort préjudiciable à la Nation *Angloise*. Sont-ce là des avantages assez considérables, pour engager un homme d'honneur à s'y faire un chemin, à travers les horreurs d'une guerre civile, à s'y faire un chemin, couvert du sang de plusieurs milliers de ses Compatriotes! Au contraire, les raisons qui nous engagent à nous ranger du côté du Roi GEORGE, à lui être afectionnés & fidèles, ces raisons, dis-je, sont d'une telle évidence, pour n'envisager les choses, que de ce côté-là, que, si tous les *Anglois*, au-lieu de n'avoir des yeux, chacun que pour ses interêts particuliers, avoient tant soit peu à cœur le bonheur de leur Patrie, Sa Majesté n'auroit pas un seul mécontent, dans toute l'étendue de ses Etats.

VI. DISCOURS.

Fraus enim astringit, non dissolvit Perjurium. CIC.

Car, bien loin que la Fraude excuse le Parjure, elle ne fait que le confirmer.

DAns un tems, où l'on voit tant de Sujets du Roi venir se soumettre à prêter, devant leurs Magistrats, les Sermens prescrits par la Loi, il ne sera pas hors de propos de remettre ici devant les yeux de mes Lecteurs, le véritable sens de cet engagement. Je ne saurois m'imaginer, sans peine, qu'il y ait, parmi nous, des gens d'un esprit assez épais, des gens assez grossierement trompés, pour regarder le Serment, comme un sujet de plaisanterie, & pour tourner en ridicule, un des Actes les plus solemnels de la Religion. Mais aujourd'hui, la corruption de nos mœurs est parvenue à un point, que rien n'est plus ordinaire, que d'entendre des gens sans honneur, se donner l'insolente liberté, de chercher à briller dans leurs discours, aux dépens de ces gages sacrés de leur devoir & de leur fidelité. On les voit chercher à encherir l'un sur l'autre; mais, que prétendent-ils; quel est leur but? Tous ces éforts d'esprit aboutissent enfin, à se moquer de Dieu, & des Hommes. Il ne faut que quel-

Le Crime de Parjure.

que imagination creuse de leurs foibles cerveaux, ou quelque passage de (*) HUDIBRAS, pour les faire negliger un devoir, dont dépendent leur sureté & leur bien, tant dans ce monde-ci, que dans l'autre. Qui peut entendre, sans trembler, des plaisanteries de cette nature? Comme ces misérables font parade de leur impiété, aussi n'y a-t'il point d'honête-homme, qui voulût se ranger de leur parti, puisqu'on ne peut prendre leur défense, sans abandonner son devoir, & sans renoncer au caractère d'homme d'honneur. Mais, s'il en est d'autres moins étourdis, qui viennent avec nous de propos déliberé, donner à notre Souverain, ces marques religieuses de fidelité; si, dis-je, il en est, qui aportent à cette profession publique de leur devoir, des réserves, des restrictions secrètes, je les exhorte à considérer atentivement les Maximes, dont conviennent tous les Casuistes, qui se sont aquis quelque estime, par leur savoir, par leur jugement, & par leur Morale. Ils ont tous unanimement déclaré, que le Serment doit être pris, dans le sens de l'Autorité qui l'impose, & que ceux dont le cœur n'est pas d'accord avec la bouche, dans la forme de ces protestations publiques; ou qui les font, avec des restrictions mentales; ou, qui prêtent Serment, contre leur conscience, pour quelque motif que ce puisse être; ou dans le dessein de le rompre, ou de se repentir;

(*) HUDIBRAS est un Poëte *Anglois*, qui a [redacted]cellé dans le *Burlesque*, & qui a satirisé [redacted]. Voï. le SPECTATEUR, Tom. II. p. 414.

tir; ils ont tous déclaré, dis-je, que tous ces gens-*là* sont coupables de Parjure. Ceux qui se trouvent dans quelcun des cas, que je viens de marquer, ou dans de semblables circonstances, au-lieu d'en diminuer le crime, ne font, au contraire, que le rendre plus détestable, puisqu'on ne peut regarder leur dessein, & la démarche, qu'ils font, de venir d'eux mêmes, prêter un pareil Serment, que comme une tromperie préméditée; & que c'est le trait le plus insigne de leur mauvaise foi envers les *Hommes*, & de leur irrévérence envers *Dieu*. C'est pourquoi, quelque grand que soit le crime d'un homme, qui, après avoir prêté Serment, dans l'intention de le garder, se laisse séduire, & vient ensuite à le rompre, il est, pourtant, en quelque façon, moins noir & moins horrible, que le Parjure dont j'ai parlé. Quelle plus forte preuve y a-t-il, en éfet, de la corruption de nos mœurs, que de voir, parmi nous, des gens assez peu judicieux, pour sacrifier à des vues de *Politique*, les devoirs les plus essentiels de la *Morale*! Cette triste réflexion m'engage, après avoir prouvé, dans mon dernier DISCOURS, que l'Amour de la Patrie est une vertu, à faire voir dans celui-ci, que le Parjure est un crime détestable. Mais malheureusement, nous vivons dans un siècle, où certains principes bisares & dénaturés se sont si fort emparés de plusieurs d'entre no[illegible]u'à considérer leurs Plans de Gouvernem[illegible]on diroit, que le Souverain n'est pas obl[illegible] garder le Serment qu'il fait à son

son Couronnement, ou que ses Sujets peuvent être dispensés, de celui qu'ils lui font de lui être fidèles, suivant l'humeur où se trouvent ces sages Politiques. Ou, pour les mieux representer, on peut dire, que, sous quelques Regnes, ils établissent tout ensemble, un Pouvoir, & une Obeïssance, sans limites; & sous d'autres, ils resserrent également dans les bornes les plus étroites, & l'Autorité du Prince, & l'Obeïssance ou la Fidelité des Sujets.

Le crime de Parjure est si fort hors de conteste, qu'il a toujours été mis au nombre des plus grands crimes, par tous ceux qui se sont laissés conduire aux seules lumieres de la Raison; & l'observation inviolable du Serment, aussi bien que la pratique des autres devoirs du *Christianisme*, fait partie de la Religion Naturelle. Comme la Raison est commune à tout le Genre-humain; elle fait sentir les mêmes mouvemens, & elle préscrit les mêmes loix à tous les Hommes. Et puisque notre cœur nous dit à chacun de nous en particulier, que c'est le plus grand afront, que nous puissions faire à la Divinité que nous adorons, que d'en apeler à Elle, dans l'intention de tromper, & que nous ne pouvons faire aux hommes de plus grande injustice, que de les trahir par de fausses assurances: il n'est pas étonnant que les Païens, & les Chrétiens, les Fidèles, & les Infidèles soient tous d'accord, en un point qui est d'une si grande importance, pour l'honneur de l'Etre suprême, & pour le bien de la Socié-

té.

té. C'est dans cette vue que PYTHAGORE, à son premier précepte, qui regarde l'honneur dû aux Dieux Immortels, ajoute immédiatement après, le respect religieux, qu'il faut avoir pour le Serment. Par tout ce qu'ont soufert les Païens, en une infinité d'occasions; plutôt que de rompre leurs Sermens, nous pouvons aisément juger, jusqu'à quel point ils portoient la vénération, pour ces engagemens sacrés & solemnels. Nous en avons divers exemples, dans l'Histoire de la République *Romaine*, qui, comme l'ont remarqué plusieurs illustres Ecrivains Païens, l'a toujours emporté de beaucoup, sur tous les autres Gouvernemens du *Paganisme*, pour la pratique de la Vertu. Combien ont-ils laissé loin derriere eux, à cet égard, [redacted], ces grands Corrupteurs du *Christianisme*, pour ne pas dire de la Religion naturelle! Il est aisé de le voir, par leur aversion, pour tout ce qu'ils regardoient comme frauduleux, & qui leur paroissoit renfermer quelque *restriction* mentale. Je n'en raporterai que l'exemple suivant. Plusieurs des *Romains*, qui furent faits prisoniers par ANNIBAL, furent relâchés, en s'obligeant, par Serment, de retourner à son Camp. Il y en eut un d'entre eux qui revint au Camp le même jour, sous prétexte d'avoir oublié quelque chose; espérant par-là éluder l'obligation de son Serment; mais le Sénat *Romain* fut si choqué de cette prévarication, qu'il donna des ordres, pour le faire prendre, & le faire livrer à ANNIBAL.

Rien

Rien n'eſt plus capable de nous donner une juſte idée de ce que penſoient les Païens, du crime de Parjure, que les peines, dont ils châtioient ceux qui s'en étoient rendus coupables. Le Parjure, chez les *Scythes*, étoit un crime capital; & parmi les *Egyptiens*, ce crime étoit auſſi puni de mort, au rapore de DIODORE de *Sicile*, qui remarque, que celui qui en eſt coupable commet deux crimes à la fois, en quoi conſiſte véritablement la noirceur du Parjure, puisqu'il pèche contre le reſpect dû à la Divinité, & contre la bonne-foi, que les Hommes doivent avoir, les uns envers les autres. Il eſt inutile de produire un plus grand nombre d'exemples de cette nature; & l'on en trouvera, dans presque tous les Auteurs, qui ont écrit ſur ce ſujet.

Si des Hommes, qui n'avoient que la Raiſon pour guide, avoient un reſpect ſi religieux, pour tout ce qui étoit Serment, & que ceux qui y manquoient paſſoient, parmi eux, pour coupables d'un ſi grand crime, ſans doute, que des eſprits éclairés de la REVELATION devroient en avoir une idée d'autant plus reſpectable, qu'ils ont des notions, & plus claires, & plus relevées, de la Divinité. La Divinité prétendue des Païens pouvoit être ſi bornée dans ſes atributs, ſi limitée dans ſa connoiſſance, dans ſa bonté, ou dans ſon pouvoir, qu'un Païen pouvoit ſe flater, que ſon Parjure ne viendroit point à la connoiſſance de cette Divinité; ou que, ſi elle en avoit connoiſſance, elle ne s'en

irri-

irriteroit point; ou que si elle s'en irritoit, elle ne l'en puniroit point. Ce Païen pouvoit aussi produire des exemples de Fausseté & de Parjure, dans ces Dieux mêmes, à qui il en apeloit. Mais, comme la Religion révelée nous a donné une idée plus claire de la Nature Divine, nous savons que celui à qui nous en apelons est la Vérité même, le grand Scrutateur des cœurs, qui ne laissera aucune fraude, ni aucune fausseté impunie, ou * *qui ne tient point pour innocent celui qui prend son nom en vain.* C'est pourquoi aussi, tant par raport à la Divinité, que par raport aux Hommes, la Religion du Serment oblige plus les Chrétiens, que tout le reste du Genre-humain, & cela parce que la Charité, la Vérité, la Confiance mutuelle, & tous les autres Devoirs de la Société, sont portés à un degré plus haut, & soutenus de motifs plus puissans, par les principes de notre Religion.

Le Parjure, par raport aux Sermens, qu'on exige de nous aujourd'hui, est accompagné de toutes les circonstances, qui peuvent agraver un crime. Nous prêtons ces Sermens, devant les Magistrats de la Justice publique; le Cérémonial nous fait ressouvenir, que ces Sermens sont partie de cette obéïssance que nous préscrit l'EVANGILE; nous y desavonons expressément, toute sorte de fauxfuïans, & de restrictions mentales, de quelque nature qu'elles puissent être; nous prenons le Dieu tout-puissant à temoin de la

* *Exod.* Chap. XX. v. 7.

sincérité de nos cœurs, & nous le prions de ne nous assister, qu'autant, que nous remplirons les Sermens, que nous faisons, en sa presence. Si je détaille ici ces circonstances, auxquelles on en peut ajouter plusieurs autres, c'est, parce que tous ceux qui ont écrit de la nature du Serment, nous font remarquer, que plus la formalité en est solemnelle, plus il y a de crime à le violer. Que peut donc se promettre un homme qui devient Rebelle, après avoir déclaré qu'il ne prétend à l'assistance de Dieu, qu'autant qu'il sera un bon & fidèle Sujet? Il commence, par prier le Seigneur de l'assister, comme il gardera son Serment, & il ose se flater de réüssir, dans une entreprise, qui est une infraction directe de ce même Serment, qu'il avoit promis de remplir.

Puis donc, qu'au jugement de tous les hommes du Monde, par sa nature même, & selon l'esprit du *Christianisme*, le Parjure est un crime si détestable, pouvons-nous, avec trop d'atention, travailler à écarter de nous, tout ce qui peut en avoir la moindre aparence?

Euripide nous fait voir, combien les *Athéniens* étoient délicats sur ce point, & combien ils étoient religieux observateurs du Serment. Cet illustre Poëte Tragique, quoique recommandable, par la pureté de sa Morale, avoit fait paroître sur la scène, dans l'une de ses Pièces, un personnage, qui faisoit cette réponse à un autre, qui rapeloit à sa mémoire un Serment, qu'il avoit fait, *je*

l'ai

J'ai juré de bouche, mais non pas de cœur. L'impiété de ce sentiment causa une émeute générale, parmi les auditeurs; SOCRATE, malgré l'intime amitié qu'il avoit pour l'Auteur, en conçut une telle indignation qu'il sortit d'abord. Tout le monde en fut si choqué, qu'on l'accusa publiquement & qu'on lui fit son procès, comme à un homme qui avoit suggéré le moïen d'éluder ce qu'ils regardoient comme le lien le plus sacré, & le plus inviolable de la Societé humaine. On peut juger, par cet exemple, à quel point ces vertueux Païens étoient jaloux de tout ce qui étoit Serment, & combien ils étoient scandalisés de tout ce qui leur paroissoit, en la moindre maniere du monde, pouvoir ouvrir la porte au Parjure.

Mais ici, nous devons considérer avec grand soin, que ce n'est pas seulement, par une Rébellion actuelle, que nous rompons notre Serment; il sufit, pour cela, que nous tenions une conduite, qui paroisse y tendre naturellement. Nous pouvons bien être criminels, quoique la Justice n'ait pas de prise sur nous. Ceux qui, dans leurs discours, perdent le respect qu'ils doivent à celui, à qui ils ont juré la Fidelité; qui tâchent de lui enlever le cœur de ses Sujets; qui s'éforcent de rendre son Gouvernement odieux au Peuple; ces gens-là, dis-je, ne peuvent pas passer, pour être Fidèles à leur Serment. Et pour ceux qui par des impostures concertées, par des discours envenimés, par des raports injurieux, cherchent

à flétrir son Caractère, ou à afoiblir son Autorité, tous ceux-là sont, tout à la fois, & des Parjures, & des Calomniateurs. Chez eux, du côté de la Morale, le crime est dans son entier, & il n'y manque plus, que quelques circonstances accidentelles, pour mettre la Justice en droit d'en prendre connoissance. Ce n'est pas assez, non plus, qu'un homme, qui a donné à son Prince des assurances solemnelles de fidelité, ne lui fasse aucun mal, il est, encore, dans l'obligation de lui faire tout le bien, qui est en son pouvoir, suivant son état & sa condition.

La Fidèlité est d'une nature, qui nous doit faire profiter de toutes les occasions de montrer notre atachement & notre zèle, pour notre Souverain. Si nous examinons bien, ce à quoi nous engage celle, que nous promettons à Sa Majesté, par les Sermens qu'on nous propose, nous trouverons que, non seulement, *nous renonçons à toute sorte de Fidelité, nous* [illegible] *& nous* [illegible]*bjurons toute sorte d'Obeissance* [illegible]; mais encore que, *ces Sermens nous oblig*[illegible] *à défendre le Roi* GEORGE, *de toutes nos forces, contre toutes trahisons, & tous atentats de quelque nature qu'ils puissent être, & de découvrir à Sa Majesté, tous les Complots, toutes les Conspirations, que voudroient tramer des Traitres, contre sa personne Sacrée, dès que nous en aurons la moindre connoissance.*

En un mot, de ceux qui se sont obligés, par ces sacrés engagemens, s'il y en a quel-

cun qui *soit* actuellement Traitre ou Rebelle, il est coupable de Parjure, par les Loix de la Justice, & celui qui favorise secrètement ces pratiques criminelles, n'est pas moins condamné, par le Tribunal de sa Conscience. Quoique je ne veuille pas prononcer, qu'un homme qui ne montre, que de la tièdeur, & de l'indiférence pour la Cause de son Prince, soit absolument Parjure, j'ose afirmer, qu'il est bien loin de remplir les obligations de cette Fidelité, à laquelle il s'est obligé, par Serment. Enfin nous sommes assurés, que dans une Nation, qui s'est soumise à ces engagemens sacrés & solemnels, la Fidelité des Peuples s'accordera toujours avec les devoirs de la Morale; & qu'ils seront toujours fidèles Sujets, à proportion qu'ils feront sincerement profession du CHRISTIANISME.

VII. DISCOURS.

Veritas pluribus modis infracta; primùm inscitiâ Reipublicæ, ut alienæ; mox libidine assentandi, aut rursus odio adversus dominantes. Obtrectatio & livor pronis auribus accipiuntur, quippe adulationi fædum crimen servitutis, malignitati falsa species libertatis inest.

TAC. Hist. L. I. Cap. I.

La Vérité peut être enfreinte en plusieurs manières; premierement, par l'ignorance de la Ré-

République, comme n'étant point au fait des Afaires, ensuite, par une demangeaison de donner son avis; après cela, par une haine pour ceux qui gouvernent. On prête facilement l'oreille à la médisance & à la calomnie, de sorte que le crime sordide de la servitude est ataché à la flaterie, comme une fausse aparence de liberté l'est à la malice.

Les Mensonges de Parti

LA marque la plus certaine d'une mauvaise Cause, est de voir ceux qui la défendent, obligés, pour pouvoir y réüssir, d'avoir recours aux moïens les plus lâches, aux artifices les plus criminels, tels que sont les calomnies dont se sont servis les ennemis de notre Patrie & de notre Roi. Mais sur-tout, rien ne montre plus évidemment le ridicule de cet esprit de Malice & de Calomnie, que les éforts que font ces séditieux, pour tâcher de diminuer la gloire de la Personne & de la Famille de Sa Majesté; esprit qui les aveugle à un point, qu'il ne leur permet pas de considérer, que sa Cour de *Hanover* a toujours passé pour une des Cours les plus polies de l'*Europe*, & qu'avant qu'il fût notre Roi, on le regardoit comme un des plus grands Princes de la *Chretienté*.

Mais considérons, que le plus glorieux des Prédécesseurs de Sa Majesté a éprouvé le même traitement. A l'arrivée de ce Prince, ne se trouva-t-il pas un tas de gens assez passionnés & assez fous, pour répandre sur son compte les discours les plus extravagans? Ne vit-on pas ceux de ce Parti, pour tâcher

tâcher de le rendre odieux au Peuple, faire courir le bruit, que ce Prince avoit ammené avec lui vingt mille *Laponois*, tous vêtus de peaux d'Ours, qu'ils avoient tués de leurs propres mains; & que ces Sauvages s'étoient mutinés, parce que, deux jours après leur arrivée, on ne les avoit pas regalés du divertissement de quelque sanglante bataille. A peine ce Prince fut-il sur le Trône, que ceux mêmes qui l'y avoient placé, trouvant qu'il avoit fait quelques changemens à la Cour qui n'étoient pas de leur goût, cherchérent à aliéner de lui les esprits, par le mauvais caractère, qu'ils donnoient à sa Personne & à ses Actions. Ils trouvérent, qu'il avoit le nez fait, comme celui d'OLIVIER CROMWEL; & lui firent present d'une grande paire de Moustaches, pour épouvanter le Peuple. S'il faisoit quelque grace; c'étoit la peur, qui la lui faisoit faire: sa Justice n'étoit que Cruauté: sa Modération, son Economie, sa Prudence, son Aplication aux Afaires, c'étoit tout autant de Vertus à la *Hollandoise*, & qui n'avoient jamais été mises en pratique, par aucun de nos Rois d'*Angleterre*. Il n'a jamais donné de Bataille, où les *Toris* n'aient eu la bonté de faire monter sa perte au double de ce qu'elle étoit éfectivement: s'il avoit fait lever quelque Siége, s'il avoit remporté quelque Victoire, la chose coutoit beaucoup plus qu'elle ne valoit. Enfin, il ne cherchoit, que la ruine du Roïaume; & pour y parvenir, il avoit élevé le Docteur TIL-

LOTSON à la plus haute Dignité Ecclesiastique; il avoit placé Mylord SOMMERS à la tête de la Robe; il avoit donné la Place de grand Tresorier à Mr. MOUNTAGUE; & il avoit fait grand Amiral, celui qui commandoit la Flotte à la *Hogue*. Voilà un échantillon des Calomnies du Parti de ce tems-là; & que nous voïons si fidèlement copiées, par ceux qui sont dans les mêmes principes, sous le Regne present de Sa Majesté.

Comme le Plan de ces Messieurs n'a rien, que d'absurde & de contraire au sens commun, aussi n'est-il pas suprenant de les voir emploïer, pour le faire réüssir, des moïens si sages & si prudens. Il n'y a qu'une foiblesse inconcevable, & une extrême folie, qui puisse faire épouser les interêts d'un *Prétendant Papiste* à des *Anglois* & à des *Protestans*; & il ne faut pas moins, que les mêmes dispositions d'esprit, dans ceux de leur Parti, pour les faire donner dans des Calomnies si palpables & si contradictoires. Il ne pouvoit jamais y avoir un Peuple, dont la facilité s'accordât mieux avec les prétentions secrètes de ses Conducteurs interessés; jamais ces Chefs ne pouvoient se flater de pouvoir rencontrer des gens plus maniables, ni plus propres à mettre en œuvre, & à seconder leurs desseins. Combien de tems auparavant n'avoit-on pas fait croire à une partie de cette simple & crédule espèce de gens, que les Montagnards étoient une race d'Hommes, qu'on ne pouvoit conquérir! La racaille du Parti étoit accoutumée à ne

se

se les representer, que sous des figures de *Géants* & de *Sarrazins*: & ils furent bien surpris de voir, que chacun d'eux avec son terrible sabre, n'avoit pas mis à bas, pour le moins, un Escadron des Troupes du Roi.

Outre les réjouïssances publiques, qu'il y a eu au Camp de *Perth*, il s'en est encore fait de secrètes, plus près de nous, parmi ces bien intentionés pour leur Patrie, sur les Victoires de leurs amis à *Preston*: & cela a continué, jusqu'à la fameuse & solemnelle Cavalcade, qu'ont faite ces Rebelles, pour se rendre de * *Highgate* ici. Il s'en trouva même plusieurs, dans ce Parti, dont la sagesse fut, jusqu'à leur faire conclure, que le Gouvernement avoit engagé deux ou trois cens hommes vigoureux, qui étoient faits comme des *Chasseurs au Renard*; & qui devoient être liés, garrotés, & peut-être exécutés, pour representer les prétendus Captifs. On ne sauroit nombrer leurs Victoires en *Ecosse*. Sans remonter plus loin que la semaine dernière, ils en ont remporté une mémorable. Les Montagnards, après avoir mis en pièces toutes les Troupes *Hollandoises*, se sont déguisés avec les habits des vaincus, & à la faveur de ce déguisement, ils ont surpris les Troupes du Roi, qui les prenoient pour des Amis, & ils les ont toutes passées au fil de l'épée. Cette histoire a fait grand bruit pendant un jour ou deux; & je

* C'est un Village, à 4 milles de *Londres*.

croi qu'il ne seroit pas impossible, quoique cela soit tenu fort secret, de pouvoir découvrir parmi eux, qu'on s'y dit encore à l'oreille, qu'on a des avis certains, que le Duc de Mar est actuellement en chemin, pour se rendre à *Londres*, s'il n'est pas déja à deux journées de la Ville. Je ne remarquerai point ici, combien l'avantage qu'ils ont eu, à la Bataille de *Dumblain*, a été exagéré par quelques-uns d'eux, jusqu'à aujourd'hui; quoique les *Toris* puissent bien dire, avec le Roi Pyrrhus, *si nous avions encore une Victoire comme celle-là, nous serions perdus.*

Mais on aura de la peine à croire, que la source la plus fertile de la Médisance & de la Calomnie est précisément ce qui, selon l'ordre de la Nature, auroit le moins dû donner naissance à des ruisseaux si envenimés: je veux dire, les interêts & la sureté prétendue de notre Religion. Si ces gens-là avoient autant à cœur les Doctrines, qui sont essentielles à l'Eglise d'*Angleterre*, qu'une dénomination particulière, sous laquelle ils afectent d'adhérer à ses sentimens, ils reconnoîtroient, que la sincere observation des Sermens publics, la Fidelité à leur Roi, la soumission à leurs Evêques, le zèle de [redacted], & l'horreur qu'on doit avoir pour la Rebellion, sont les points, qui font le plus bel ornement, & le caractère de la Religion *Anglicane*; & ceux dont les Auteurs de la Reformation de ce Roïaume ont toujours fait leur gloire principale. C'est avec raison, que nous reprochons aux *Jésui-*

tes,

tes, qui ont fait servir tout ce que contient le *Christianisme*, à leurs vues politiques & temporelles, de soutenir cette Opinion si contraire aux loix de la Nature, à la Moralé & à la Religion, qu'*on peut faire le mal, pour le bien, qui en peut résulter*. Mais nous ne saurions nous imaginer, qu'un Principe d'une aussi dangereuse conséquence, puisse faire impression sur ceux, qui, par tant d'impostures absurdes & monstrueuses, cherchent à surprendre le monde, sous le prétexte du danger où se trouve l'EGLISE. Si l'on peut se reposer sur les Déclarations solemnelles d'un Prince qui s'est distingué, ar son exactitude à garder sa parole, par sa onstance à exercer publiquement notre Region, & à maintenir nos Loix, nous aons toutes les assurances, que nous pouons raisonnablement souhaiter, pour la sureté : l'Eglise établie, sous son Gouvernement. uand donc, on voit un Chef de Parti ener dans de nouvelles apréhensions, pour EGLISE, on peut croire, sans craindre de tromper, ou, qu'il est en danger de perdre Poste qu'il occupe, ou qu'il désespére en pouvoir obtenir aucun. C'est quelque hose de fort plaisant, que de voir, dans ces casions, des scélerats de profession, chan-, par une pieuse métamorphose, leur en zèle & en inquiétude pour les intee la Religion. Ces vues lâches & ins ont tant de part à ces plaintes, qu'il i ceux qui ont des biens en Terres, mes compagnons FREE-HOL-

DERS, qui s'imaginent que l'Eglise est en danger, dès qu'ils voient monter les Actions de la Banque. Mais, les absurdités ordinaires, qu'il faut croire, si l'on ne veut renoncer au titre de fidèle Membre de l'*Eglise Anglicane*, sont qu'il y a une Sociéte de * gens qui se régalent sur une *tête de Veau*, pour laquelle (soit dit en passant) quelques zèlés *Toris* ont fait des Hymnes & des Prieres convenables; qu'il y a une Ligue, entre la plupart des Prèlats, pour détruire l'*Episcopat*; & que, quiconque parle contre le *Papisme*, est *Presbytérien* dans le cœur. Les Emissaires du Parti ont tant de soin de répandre ces ridicules fictions, qu'à-present, si nous ajoutons foi au bruit commun, il a quelques endroits éloignés dans ce Roïaume, où l'on croit fermement, que toutes les Eglises de *Londres* sont fermées; & que, si un Homme d'Eglise, se hazarde à se promener dans les rues avec ses habits d'Ecclesiastique, il y a dix contre un à parier qu' sera assommé, par quelque brutal de *Schismatique.*

Faisons ici quelques réflexions, & considerons, qu'il y a des Calomnies particulières atachées à certains Climats, à certaines Latitudes, où l'on les publie, à proportion que la situation du Lieu les rend moins exposées à être découvertes. Il y a bien des Fables, qui ne se...

* On accuse les *Presbytériens*, d'av... Veau à dîner, le jour de l'Anniversa... de CHARLES I.

pas reçues à cent miles de *Londres*: nous voïons même souvent un conte naître à * *Southwark*, & venir mourir le même jour, de ce côté ci de la *Tamise*: il en naît aussi quelquefois, au Quartier fidèle de † *Port-Soken*, d'une complexion si délicate, qu'on ne peut les transporter jusqu'à la Bourse Roïale. Cependant, comme les Monoies de la Calomnie ne cessent jamais de travailler, il en sort de tems en tems un grand nombre de pièces nouvelles & d'une invention curieuse, qui ont cours parmi ceux du Parti; & circulent enfin par tout le Roïaume.

Comme le but, que je me suis proposé, quand j'ai entrepris ce DISCOURS a été plutôt, de détromper mes Compatriotes, que de les aigrir; qu'il me soit permis de considérer, combien d'inconvéniens entraine après elle, la mutuelle correspondance de la Crédulité & de la Calomnie. Je ne veux, que remettre devant les yeux des Crédules, dans combien d'illusions cette foiblesse les a fait tomber, pendant le cours de leur vie. Leurs espérances n'ont été soutenues, que par une succession de mensonges, pendant l'espace de près de trente ans. Combien y en a-t-il, qui sont morts de faim, dans l'attente de ces riches emplois, que leur avoient fait espérer les auteurs de ces chimériques imaginations? Combien y en a-t-il, qui ont

* Fauxbourg de *Londres*, dont il est séparé par la *Thamise*.

† C'est un endroit fort proche de la Bourse de *Londres*.

eu le cruel chagrin de quiter le monde, & d'y laisser ces inestimables bénédictions d'un Regne *Papiste*, & *Arbitraire*, dont un Mois, tout au plus, les mettoit en possession?

Que ces réflexions fassent au moins, ouvrir les yeux à cette bande d'aveugles, & qu'elles leur aprennent à ne pas croire avec tant de facilité, des gens qui les trompent si grossierement, & dont ils ont été si souvent les dupes. Qu'ils fassent voir, que, c'est les insulter & les prendre pour des gens de bien peu d'esprit, que, de leur faire des contes, qu'on n'oseroit leur venir débiter, si l'on n'étoit bien persuadé, qu'ils ne sont que des bêtes. Ou, si leur zèle les fait ajouter foi à quelque circonstance, qui paroisse favorable à la Cause qu'ils ont embrassée, qu'ils ne se hazardent point à parier sur ces flateuses aparences; & qu'ils prennent bien garde sur-tout, de rien vendre de leurs *Actions*, quelques bonnes nouvelles qu'ils puissent recevoir, de leurs amis de *Perth*. Comme ces bisarres imaginations de Parti ne peuvent que faire rire, & que ce sont de véritables sujets de plaisanterie, on ne peut aussi regarder qu'avec pitié & avec mépris, ceux qui ont eu la stupidité de s'y laisser surprendre. Mais pour ces Incendiaires de Figure & de Distinction, qui inventent, & qui publient ces mensonges grossiers, ces atroces calomnies, on ne peut que les détester, & les regarder avec indignation: ils ne peuvent se regarder eux-mêmes qu'avec horreur, & avoir sans cesse la conscience bourrelée, quand

viennent à considérer, que, pour relever
le Cause désesperée, par leurs faux raports,
par leurs insinuations trompeuses ils ont
é, en se perdant eux-mêmes, les lâches instrumens de la destruction de plusieurs de
leurs amis.

VIII. DISCOURS.

drenit qui vestra dies muliebribus armis
verba redargueret.

VIRG. Æneid. Lib. XI. 687.

*Le jour est venu, qui vangera par les armes
une Femme tous vos vains discours.*

J'AI ouï dire que, sur la lecture de mon quatrième DISCOURS, plusieurs Femmes de distinction cherchent avec empressement, les moïens de se rendre utiles au public. L'une veut tenir Table à *Thé*, où tous les amis du Roi GEORGE seront les bien-venus: l'autre veut tenir une Assemblée de *Bassette*, où personne ne sera admis à *ponter*, qui n'ait prêté les Sermens. Une troisième va mettre au jour une nouvelle mode, par laquelle elle pretend mettre les Dames du Parti *Tory* dans le plus grand embaras. Je n'en sai pas bien toutes les particularités; mais on dit en général, qu'elle a trouvé le moïen de faire connoître ses sentimens, par la maniere de se coiffer, de sorte qu'il n'y aura, que celles qui seront bien-intentionnées pour le Gouvernement present, qui pouront être à la mode. Il y en

Projet d'une Association Feminine.

en a qui croient, qu'on poura heureusement se servir de l'Evantail, contre [redacted], en y representant sous diverses figures, la Corruption de l'Eglise *Romaine*; & que l'horreur qu'elles ont, [redacted], peut-être aussi représentée, par la façon de leurs colliers de perles. Quant à ce qui regarde cette partie de notre Constitution, qui apartient à nos Droits Civils, il a été arrêté unanimement, entre le Chefs du Sexe, qu'il n'y a point d'honneur à se faire un Esclave, à moins que ce ne soit un Homme, qui ait une passion naturelle pour la Liberté; & de condamner toute profession d'*Obéissance passive*, si ce n'est de la part d'un Amant à sa Maîtresse.

C'est un avantage considérable, pour les interêts des *Whigs*, que leurs ennemis même reconnoissent, que les plus aimables Femmes de la *Grande Bretagne* sont de leur Parti. Les *Toris* se trouvent réduits à emprunter leurs *Santés* de leurs Antagonistes, & ils ont de la peine à trouver de leur côté, assez de Beautés, pour fournir une ronde. Il peut véritablement arriver; que, parmi celles du Sexe, qui sont mal-intentionnées, on trouve quelque visage, qui semble avoir été formé pour une *Whig*: mais il arrive si souvent, qu'on y voit éclater la rage qui l'anime, & le désespoir qu'elles ont, d'avoir manqué leur coup, qu'on est étoné de voir la Nature frustrée de son intention. Si on pouvoit engager une jolie mécontente, à aime

aimer le *Roi*, & sa Patrie, cette heureuse disposition répandroit sur tous ses traits une douceur & un agrément, qui la rendroient *mille* fois plus aimable. C'est pourquoi, j'exhorte celles qui liront ce DISCOURS, si *elles* veulent conserver ce qu'elles ont d'agréable, de bien se garder de faire la moue aux Roïalistes, ou de regarder de travers le Gouvernement. Cependant, que ne pouvons-nous pas nous promettre d'une Cause soutenue de tout ce que la Vérité a de force, & *secondée des charmes de la Beauté*? Nous devons espérer, que toute jolie Femme fera ce louable usage de ses appas; & quelle pensera souvent aux obligations de ce grand Devoir. En mon particulier, je ne demande à mes belles Compatriotes d'autre grace, que celle de songer à leur Patrie, chaque fois qu'elles se regardent dans leur miroir.

Mais, comme il est impossible de donner règles, qui conviennent à toutes les Femmes, en géneral, je les considérerai sous les trois Classes de Filles, de Femmes, & de Veuves.

Pour ce qui regarde les Filles, qui n'ont pas encore apris par expérience, combien les Hommes sont trompeurs, je voudrois, qu'elles considérassent le peu de fonds qu'elles doivent faire sur la fidelité d'un Amant, qui, en moins d'un an, a rompu le Serment, qu'il avoit fait à son légitime Souverain, de lui être fidèle; & le crédit qu'on peut donner aux vœux, & aux protestations d'un

Hom-

Homme, qui apréhende si peu de se parjurer. De plus, que pouroit penser une jeune Femme, qui épouseroit un Homme sans examiner ses principes, & qui, après cela, auroit le chagrin de se trouver enceinte d'un Rebelle?

En second lieu, toute Femme doit répondre de son Mari. Si ce Mari se trouve engagé dans quelque Société séditieuse, ou s'il boit des *Santés* mystérieuses, * s'il épargne la chandelle, dans une nuit de réjouïssance, elle doit bien veiller sur sa conduite, elle doit aporter tous ses soins à le garantir du danger, si elle ne veut pas, qu'il soit dit dans le Monde, qu'elle voudroit être Veuve, avant le tems. Elle doit en pareil cas, se servir de toute l'autorité du lit; & si elle lui trouve quelque disposition à la révolte, il faut qu'elle le domte, comme on aprivoise les Oiseaux de proie, à force de lui crier, toute la nuit, dans les oreilles.

Pour les Veuves, on les doit croire Femmes de trop bon sens, pour ne pas s'oposer à toutes les pratiques, qui ont quelque aparence de tendre à la déstruction du Genre-humain. Outre cela, elles ont plus d'interêt à la Propriété, que les Filles ni les Femmes †, &

* Le soir d'un jour de réjouïssance, ceux qui sont du parti de la Cour, font illuminer leurs maisons, pour témoigner leur zèle pour le Gouvernement.

† En *Angleterre*, une Fille qui a du bien se réserve toujours, lorsqu'elle se marie, un Douaire sur un des fonds de son Mari; & ce Douaire ne peut s'aliéner, suivant les Loix du Pays.

& elles ne tiennent pas leurs Douaires à titre de faveur, comme une Dot, ou comme un argent, qu'on leur donne pour leurs menues dépenses : de sorte, qu'une Veuve, qui possède un Douaire a autant d'interêt qu'un FREE-HOLDER à défendre notre Constitution.

Comme rien n'est plus propre à instruire, que les exemples, je souhaiterois fort, que nos Pucelles *Angloises* s'atachassent à lire l'Histoire de CLELIE. C'étoit une jeune Fille de Rome, dont la conduite & le courage, au raport de tous les Historiens de ce Pays-là, fut un des principaux mobiles, qui firent abandonner aux TARQUINS, le dessein, & l'espérance de remonter sur le Trône, dont ils avoient été chassés. Je prie les Femmes de faire quelques réflexions, sur la gloire que s'aquit la Femme de CORIOLAN, qui, lorsque son Mari, après un long exil, retournoit en son Pays, dans la résolution d'y mettre tout à feu & à sang, fut le détourner d'une entreprise si cruelle, & si dénaturée. Enfin j'exhorte celles, qui ont survécu à leurs Maris, de tâcher de ressembler en tout à cette illustre Veuve BOADICEE, qui se mit à la tête de ses Troupes, pour s'oposer à l'invasion de l'Armée *Romaine*. Qu'elles n'oublient jamais ces paroles pleines de grandeur, qu'elle leur addressa, pour les encourager, *Je ne suis*, leur dit-elle, *qu'une Femme; mais je suis bien résolue de vaincre, ou de mourir : pour vous qui*

sous les trois Colomnes de Filles, de Femmes, & de Veuves.

IX. DISCOURS.

Consilia qui dant prava cautis hominibus,
Et perdunt operam, & deridentur turpiter.

PHÆDR. Lib. I. Fab. XXV. 1.

C'est perdre son tems, & se rendre ridicule, que de s'ingérer à donner de mauvais conseils à des gens trop sages, pour s'y laisser surprendre.

Réponse des FREE-HOLDERS de la *Grande Bretagne* à la Déclaration du Prétendant.

QUoique j'aie déja vu dans * le *Town-Talk*, une Lettre d'un célèbre *Anglois* au *Prétendant*, qui est une excellente Réponse à sa Déclaration, le Titre de ce DISCOURS m'engage à publier la Pièce suivante, pour en faire une considération particuliere, & pour y donner un nouveau jour.

DECLARATION *des* FREE-HOLDERS, *de la* GRANDE BRETAGNE, *en* REPONSE *à celle du* PRETENDANT.

Nous, par la grace de Dieu, FREE-HOLDERS de la *Grande Bretagne*, au PRETENDANT PAPISTE, qui se dit Roi *d'Ecosse* & d'*Angleterre* & Défenseur de notre Foi, NARGUE. Comme nous avons vu un Ecrit injurieux, que vous venez de publier, contre le Roi, & le Peuple de ces Roïaumes, sous le titre de DECLARATION, Nous avons cru,

* C'est une Gazette, qui porte ce nom. C'est-à-dire, *les Bruits de la Ville.*

ru, *pour justifier les sentimens de nos cœurs*, devoir vous faire la Réponse suivante, où nous tâcherons de déduire par ordre, les diférens moïens, dont il a plu à votre prudence de se servir, & qui ne sont pas moins propres à nous déveloper votre Malice, qu'à vous couvrir de confusion.

Nous vous croïons fort sincère, en ce qui regarde la premiere partie de votre *Déclaration*, où vous dites, que ce seroit pour vous une grande satisfaction, de vous voir, par nos éforts, placé sur le Trône. Mais qu'y a-t-il de plus capable de nous empêcher d'en faire aucun, pour cela, que de vous voir vous vanter, que *c'est un Droit, qui vous apartient, par les Loix Divines & Humaines*? Quant aux Loix Divines, nous croirions les avoir bien transgressées, si pour l'amour de vous, nous étions assez malheureux, pour nous révolter contre un Prince, qui après Dieu, est le plus puissant Défenseur de cette Religion, que nous ne doutons point qui ne soit la plus agréable aux yeux de sa Majesté Divine. Et pour ce qui est des Loix Humaines, c'est, sur ce pié-là, que nous regardons celles qui ont été faites en ce Roïaume, depuis près de trente ans, contre vous & contre toutes vos prétensions, par ceux qui étoient en droit de les faire.

Ensuite, vous vous emportez à vomir mille invectives contre la Famille Roïale; mais en vérité, ce sont des Argumens qui ne peuvent que vous faire détester, si ce n'est peut-être d'un petit nombre d'amis trop cré-

crédules & sans pouvoir, que vous avez parmi la lie du Peuple.

Vous les apelez *étrangers à notre Patrie*; mais vous ne considérez pas aparamment, que le Roi GEORGE a été en *Angleterre*, un an & davantage, plus que vous n'y avez jamais été. Vous dites, que c'est une Branche fort éloignée; mais personne n'a jamais douté que le Roi GEORGE ne fût Arriere Petit-Fils du Roi JAQUES I. au lieu qu'il n'est pas fort sûr, au sentiment de bien des gens, que vous soïez Fils du Roi JAQUES II. Outre cela, personne ne disconvient, qu'entre les Princes du Sang, dans la *Branche Protestante*, la Couronne ne lui apartienne, par l'ordre de la Succession établie dans ce même Sang, dont vous n'avez pas une seule goute dans les veines, à moins que vous ne l'aïez reçu de Parens, que vous ne voudriez peut-être pas reconnoître.

Le second Argument, dont vous vous servez contre les Princes de la Famille Roïale, est, qu'ils ne savent pas notre Langue, mais ceux, qui vous ont si mal informé, doivent avoir eux-mêmes bien peu de connoissance de notre Cour. Cependant pour le dire franchement, comme nous sommes de bonnes gens, sans façon, nous aimerons toujours mieux avoir pour Roi, un Prince qui n'entende pas notre Langue, qu'un Homme qui a des principes contraires à nos Loix & à notre Religion. Nous ne pourions jamais nous accoutumer

aux

aux maximes de la *France*; & nous regarderions toujours avec horreur, le *Pouvoir Despotique*, même dans un Prince, dont la Tirannie s'expliqueroit en *Anglois*, de la manière la plus élégante. C'est pour cela, Monsieur, que nous sommes éfrayés de la seule pensée, d'entendre parler trop intelligiblement *Anglois*, du haut du Trône de la *Grande Bretagne*, un Homme élevé sous la main, & instruit, dès son plus bas âge, à la fatale Politique de LOUIS XIV. surtout, quand nous nous figurons l'entendre prier Dieu, en Langue étrangère, malgré ses soins à nous faire connoître l'avantage qu'il a de parler *Anglois*.

Venons maintenant aux Griefs, qui selon vous, devroient nous engager à prendre les armes, contre notre Souverain. Celui sur le quel vous semblez insister le plus, & que tous ceux de votre Parti ont le plus souvent à la bouche, c'est l'Union des deux Roïaumes; Union, qui devroit indispensablement faire déposer le Roi GEORGE, puisqu'on a vu éclore ce grand Ouvrage, sous le Reigne de cette Princesse que vous apelez votre *chere Sœur de glorieuse Mémoire*. Les autres chefs que vous aleguez, contre l'administration de Sa Majesté, sont le Massacre du Roi CHARLES I. qui fut décapité, avant la naissance du Roi GEORGE; & les soufrances du Roi CHARLES II. dont Sa Majesté aura peut-être un peu plus de peine à se justi-

fier entierement, parce qu'il vint au monde, un jour avant sa *Restauration*.

Si d'un côté, on voit avec étonnement, la conduite extraordinaire, qui vous fait aller fouiller dans les choses passées, pour faire un procès à Sa Majesté; de l'autre, on n'est pas moins surpris de cette équité bisare, qui vous le fait condamner, sur ce qu'on peut apeler *esprit de seconde vue*. Vous ne vous contentez pas de charger son Regne, de ce qui s'est passé, il y a plus d'un siècle: vous allez, par un éfet particulier de vos bonnes intentions, jusqu'à prédire ce qui poura arriver dans cent ans. De sorte que, les plus perçans & les plus dangereux de vos traits, ou passent par dessus sa tête, ou n'ont pas la force de parvenir jusqu'à lui. Il est aisé de remarquer, que vous n'avez pas de Griefs presens, puis que vous êtes contraint, d'avoir recours à des malheurs, que vous voulez bien supposer devoir arriver. Mais il est bon que vous sachiez, Monsieur, qu'outre le peu de goût, que nous avons naturellement, nous autres FREE-HOLDERS, pour tout ce qui sent la corde, nos Femmes & nos Familles ne nous le pardonneroient jamais, si nous étions assez crédules, pour hazarder nos têtes, sur la foi de vos prédictions. Suivant nos courtes lumieres, pardonnez-nous, s'il vous plaît, car nous n'en savons pas davantage, nous avons accoutumé de juger de la conduite future de notre Roi, par celle que nous

lui

lui avons vu tenir par le paſſé. Vous aurez donc la bonté de nous excuſer, ſi, pour le preſent, nous ne pouvons pas donner les mains à la Rebellion, à laquelle vous nous invitez de ſi bonne grace. Quand nous aurons du Regne de notre Roi GEORGE une auſſi mauvaiſe opinion, que celle que nous devons avoir du vôtre, pour lors, vous pourez faire ſortir une autre *Déclaration* de votre Cour de *Commerci*; mais, s'il nous eſt permis de prophétiſer à notre tour, nous ne croïons pas, que ce puiſſe être guéres, avant la Cent-cinquantième année de votre Regne.

Après avoir conſidéré les Griefs paſſés & à venir, que vous étalez ſi pompeuſement, dans votre *Déclaration*, paſſons à ce qui regarde le preſent. Toutes vos raiſons ſont fondées ſur la ſupoſition que vous faites, que toutes les meſures, que prennent ſa Majeſté & ſes Miniſtres, pour vous éloigner du Trône d'*Angleterre*, ſont tout autant de Griefs. Vous pouvez, Monſieur, les regarder ſur ce pié-là; mais, pour nous, avec votre permiſſion, nous ne les regardons pas tout-à-fait de même; au contraire, nous les conſidérons, comme la marque la plus évidente des ſoins, & de la tendreſſe paternelle de Sa Majeſté, pour ſon Peuple. Examinons-les, par ordre. La premiere choſe, qui ſe preſente à nos réflexions, regarde le Miniſtere. Vous vous plaignez, avec beaucoup de raiſon, que pour faire des Miniſtres on s'eſt ataché

à choisir les plus mauvais de vos Sujets, au lieu de jetter la vue sur d'autres, qui autoient pu remplir plus dignement cette Place. Votre observation est très-juste. Mais, en conscience, Monsieur, pouvez-vous nous croire assez fous, pour nous soulever contre le Roi, par ce qu'il a emploïé ceux, qui se sont montrés les plus atachés à ses interêts, & qui ont le plus soufert, pour sa Cause, avant son avènement à la Couronne; par ce qu'il a éloigné des Emplois un Géneral, qui est actuellement en armes contre lui, & deux Sécretaires d'Etat, qui, tous les deux se sont enrôlés à votre service; ou, parce qu'il a fait choix, pour les remplacer, de gens qui, dans les plus fameuses Batailles, dans les Débats & dans les Négociations, se sont distingués, par leur zèle contre Vous?

Le second Grief, que vous exposez, est, ce qu'a soufert la gloire de la dernière Reine, qui, comme vous nous l'insinuez, vous avoit assuré la jouïssance d'un Heritage, dont vous aviez été si long-tems éloigné. C'est une raison, qui à la vérité, doit vous rendre sa mémoire bien précieuse; mais pour nous, nous vous avouöns franchement, que nous ne l'en estimerons pas beaucoup davantage, pour avoir votre aprobation. C'est pour la même raison, que nous sommes dans le dernier étonnement, d'entendre reprocher à Sa Majesté, qu'*Elle n'a aucun égard, pour les fidèles serviteurs de cette Princesse*, puis

puisque, selon vous, il est impossible, qu'ils puissent jamais être *les fidèles serviteurs du Roi* GEORGE. Et pour le dire en passant, il y a ici plusieurs de vos amis particuliers, qui souhaiteroient fort, que vous ne touchassiez point cette corde-là, & que vous eussiez un peu plus de retenue; car je veux bien encore vous aprendre un secret, que vous ne savez peut-être pas, c'est que, par un éfet de notre mauvais goût, nous avons toutes les dispositions du monde à croire, qu'un *Anglois*, qui s'est rendu digne de votre estime, ne peut être qu'un homme digne de la Potence.

Le Chef suivant de votre Accusation roule sur le Parlement de la *Grande Bretagne*, que vous témoignez avoir une forte envie de réformer; mais les plaintes que vous faites à ce sujet, n'ont rien de nouveau: il n'y a pas même, de mémoire d'homme, une Minorité, où elles n'aient été souvent rebatues, & où l'on n'ait dit sur-tout, qu'il faloit s'en prendre aux sollicitations, aux pratiques, & aux influences criminelles qui avoient produit ces funestes éfets. Nous ne pouvons véritablement vous savoir mauvais gré, de vous voir si fort en colère, contre des gens qui ont eu la hardiesse de mettre votre tête à un si haut prix; & les plaintes que vous faites contre la Chambre haute du Parlement nous font souvenir d'un Conte, dont nous avons été bercés, nous autres FREE-HOLDERS. On dit, qu'un jeune gaillard, à cervelle éventée, se voïant

poursuivi en Justice, pour deux ou trois avantures galantes, qu'il avoit eues sur le grand chemin, dit à son Juge, qui le serroit un peu de trop près, *Monsieur, l'affaire commence à devenir sérieuse, & je ne crois pas ma vie en sureté avec vous, ainsi ne trouvez pas mauvais, que je prenne mes mesures, pour vous en rendre responsable, au cas qu'il m'arrive malheur.*

Le Grief suivant a quelque chose de si extraordinaire, que nous ne saurions comprendre, comment pareille chose a pu vous venir à la tête. Voici vos propres paroles: *Tandis que les principales Puissances, qui étoient engagées dans les dernieres guerres, jouissent des avantages de la Paix, & qu'elles s'apliquent à aquiter leurs dettes, & à soulager leurs Peuples*, l'Angleterre, *au milieu de la Paix, est chargée de tout le fardeau de la Guerre; on contracte* de nouvelles dettes; *on lève, au dedans du Röiaume, de* nouvelles Armées; *on y apèle des Troupes de* Hollande. Mais, au nom de Dieu, que voulez-vous dire par-là? Parlez-vous sérieusement, ou vous moquez-vous de nous? A qui la Nation est-elle redevable de tout ce poids de la Guerre qu'elle porte? Si vous aviez été assez sage, pour dormir tranquillement à *Bar-le-duc*, nous n'aurions pas contracté de *nouvelles dettes*, nous n'aurions pas levé de *nouvelles Armées*, & nous aurions pu nous passer du secours des Hollandois, puisque toutes ces mesures ne tendoient qu'à faire un exemple de Vous.

Le dernier de vos Griefs, comme le plus plaisant, me paroît aussi le plus propre, pour finir cet Article. *Le Roi* GEORGE *a pris possession du Duché de* Breme, *& par-là, il a ouvert la porte à un Déluge d'Etrangers, qui viendront inonder la* Grande Bretagne, *& qui, au premier jour, la réduiront à l'état de* Province, *d'une des plus petites* Provinces de l'Empire. Mais, de bonne-foi, auriez-vous vous-même l'esprit assez petit, pour vous imaginer, que le Roi ait formé le dessein de faire construire un Pont de Bateaux, qui communique, depuis *Hanover*, jusqu'à **Wapping*? Laissez à la plus stupide populace ces ridicules imaginations; & sachez que, quoique nous ne manquions pas de gens qui lisent la Chronique de BAKER, nous n'y trouvons point, que jamais GUILLAUME *le Conquérant* ait pensé à faire de l'*Angleterre*, une *Province* du Duché de *Normandie*, où il étoit né, malgré les circonstances qui auroient pu favoriser un pareil dessein, puis que son Pays étoit beaucoup plus à portée de celui-ci. Nous ne voïons pas, non plus, que le Roi JAQUES I. ait jamais songé à réduire cette Nation, sur le pié d'une *Province* de son ancien Roïaume d'*Ecosse*, quoique l'un & l'autre fussent sur le même Continent. Mais, de grace, comment se peut-il faire, que l'Electorat de *Hanover* soit devenu, tout

 d'un

* C'est un endroit sur la *Tamise*, environ à 3. miles du Pont de *Londres*.

d'un coup, une des plus petites *Provinces* de l'*Empire*. C'est peut-être, par raport à la Religion, que vous le méprisez si fort; & en ce cas, vous avez très-grande raison, d'en parler, comme vous faites. Nous vous prions pourtant, de nous faire la justice de croire, que nous ne sommes pas assez novices, que nous n'avons pas assez peu de connoissance de la Carte, quoique détachés du reste du Monde, pour ignorer que, de tous les Etats *Protestans* d'*Allemagne*, hormis un seul, il est le plus puissant, & celui qui a le plus d'étendue. Vous savez, ou peut-être vous ne savez pas, c'est ce qui nous importe assez peu, que dans l'*Empire*, la Religion *Protestante* ne cède en rien au *Papisme*, si elle ne fait pancher la Balance. De plus, vous ne vous souvenez pas aparemment, ainsi trouvez bon, que nous vous en rafraichissions la mémoire, qu'à l'avènement du Roi au Trône de la *Grande Bretagne*, vous nous faisiez fort prudemment remarquer, pour nous faire peur, & pour nous empêcher de le recevoir, que c'est un Prince Etranger, puissant, & soutenu d'une nombreuse Armée, toute composée de ses Sujets. Quoiqu'il en soit, nous n'apréhendons pas plus, d'être une *Province* de *Hanover*, que les *Hanoveriens* ne craignent de devenir *Province* de *Breme*.

Voilà, ce me semble, à quoi se réduisent ces grands maux, que vous voulez écarter de la Nation, & ces Griefs, que

vous

vous voulez redresser. Mais, comme jusques à-present, nous n'en avons vu aucune aparence, nous ne pouvons que vous remercier très-humblement, de vos bonnes intentions ; & nous vous prions d'avoir dorènavant moins d'inquiétude pour nos interêts.

Après cela, vous commencez à chanter une espèce de *Te Deum*, un peu trop-tôt, par cette sentence remarquable : *Nous adorons la sagesse de la divine Providence, qui nous a ouvert un chemin à notre Rèstauration, par le succès des mesures mêmes qu'on avoit prises, pour nous empêcher d'y pouvoir jamais réüssir.* Nous n'entendons pas bien ce que vous voulez dire, par ce pieux jargon ; mais, à en juger, par ce qui précède, & par ce qui suit, il paroît que le tout revient à ceci : Que l'avènement du Roi GEORGE à la Couronne, a fait beaucoup de Mécontens, & par-là, a ouvert un chemin à votre *Restauration* : au lieu que, vous deviez considérer, que, si Sa Majesté n'avoit pas été mise en possession du Trône, ce chemin se seroit ouvert de lui-même. Dans ce beau paragraphe, vous nous conjurez instamment, *de suivre, pour votre Rètablissement, ces voies que le doigt de Dieu semble nous marquer:* Mais, les seules voies, que nous pourions prendre, pour parvenir à cette fin, sont la Guerre civile, la Rapine, le Meurtre, la Trahison & le Parjure ; voies que nous autres *Protestans* ne saurions, par un éfet de notre foiblesse,

ou de notre soumission, prendre pour de voies qui nous soient indiquées par le doig de Dieu.

Le reste de votre *Déclaration* contient le exhortations, que vous nous faites, à nou révolter, & les espérances, dont vou nous flatez, pour nous encourager à cett entreprise. En premier lieu, vous nou promettez génereusement, de partager ave nous, *toutes les peines & tous les danger* que nous pourons rencontrer, dans l'exécu tion de ce grand Dessein. Vous avez raison & par cette promesse, vous ne courez pa grand risque; vous n'avez rien à perdre, & vous espérez de gagner une Couronne mais pour nous, nous n'avons aucune nou velle aquisition à espérer; nous ne vou lons, que conserver ce que nous possèdons & c'est cette même raison, qui vous fai vouloir vous exposer aux hazards, & braver les difficultés, pour parvenir à être notre Maître, qui doit nous faire faire tous nos éforts, & nous exposer aux mêmes dangers, pour vous empêcher de le devenir.

En second lieu, vous nous promettez, de *remettre vos interêts & les nôtres, à un Parlement* Ecossois, *que vous avez résolu de convoquer incessamment.* Vous voulez dire, sans doute, pourvu que la gelée dure; mais sachez, Monsieur, que nous avons des avis certains, qu'il se tient un Parlement à *Westminster*, qui est actuellement occupé à regler les interêts des Sujets d'*Angleterre*, & de ceux d'*Ecosse*, & qu'on

y

y a déja fait, ce que vous voudriez *faire faire*, par nos Representans, dans les Montagnes.

En troisième lieu, vous nous promettez, *que si nous voulons prendre les armes, contre Sa Majesté, vous nous déchargerez de tous les crimes de* Haute Trahison; *vous nous remettrez ceux, que nous pouvons avoir commis, en ne nous y oposant pas, & tous les autres crimes & offenses, de quelque nature qu'elles puissent être, dont nous sommes coupables, envers vous, ou envers votre Pere.* Mais, en ce cas-là, voulez-vous nous répondre, que le Roi GEORGE nous pardonne? Car, sans cela, considérez, s'il vous plâit, quelle pauvre ressource ce seroit, pour un FREE-HOLDER *Anglois*, de se voir mené à travers* *Holbourn*, avec votre Grace dans sa poche. Pour ne vous rien celer, nous vous dirons encore, avec cette franchise, dont nous faisons profession, que nous avons remarqué, par les bornes étroites de votre *Amnistie* générale, combien vous êtes en garde contre ce cœur tendre que vous vous connoissez, & combien vous apréhendez de vous laisser trop emporter aux mouvemens favorables de votre bon Naturel. Vous excluez de cette grace, tous ceux, *qui depuis votre Débarquement, pour jouir du pardon, ne se seront pas jettés entre les bras de votre Misé-*

* C'est le nom de la Rue, à travers laquelle on conduit les Criminels de *Newgate* à *Tyburn* où l'on exécute ceux qui sont condamnés à être pendus.

Miséricorde, par un promt retour à leur Devoir, & à l'Obéissance. De là suit naturellement la condamnation de ceux qui, sans prendre de parti, se seront contentés d'être spectateurs de la catastrophe; & c'est ainsi que, par les équivoques étudiées, dans lesquelles est conçue cette gracieuse *Amnistie*, vous savez adroitement vous ménager les plus doux plaisirs de la Vangeance & de la Tirannie.

En un mot, nous avons si mauvaise opinion, de tout ce qui sent la Révolte, aussi-bien que des motifs dont vous vous servez, pour nous y engager, & des belles espérances dont vous flatez notre zèle, que vous pouvez être assuré, que vous ne trouverez pas beaucoup de FREE-HOLDERS de ce coté du * *Forth* qui soient d'humeur à y prêter l'oreille. Nous ne pouvons même nous empêcher de croire, tout de bon, que vous ne tarderez pas à prendre la sage Résolution, dans votre Cabinet & dans votre Conseil de *Montagnards*, de gagner au piê, avec la nouvelle Couronne, que nous aprenons qui vous à été si genereusement faite, par les Contributions des Dames de ces quartiers-là. Nous croions aussi, comme vous pouvez vous le promettre, sans aucun inconvenient, qu'il n'y a guéres d'aparence, que vous en gagniez d'autre, par cette grande Expédition; ainsi conservez-vous, pour une autre fois, & aïez soin de

voir

* C'est la plus belle & la plus grande riviere d'Ecosse.

votre santé. Nous vous la souhaitons parfaite, à Dieu.

Ce 19. Janvier *de la* 2. *année du bonheur de la Nation.*

X. DISCOURS.

Potior visa est periculosa Libertas, quieto Servitio.

SALL. Hist. Fragm. Lib. I.

On jugea, qu'il y avoit plus d'avantage, sous le Gouvernement d'une dangereuse République, que sous une Servitude tranquile.

ON peut dire à coup sûr, que tout ce qu'il y a parmi les *Anglois* de gens d'honneur, de gens desinteressés, s'ils s'entendoient les uns les autres, se trouveroient être de même opinion, sur ce qui concerne le Gouvernement, de quelque Parti qu'ils puissent être; & que parmi le gros du Peuple, à qui l'on en impose grossiérement, par des termes barbares qu'il ne comprend point, la plus grande partie est *Whig*, dans le fond du cœur. On a accoutumé ces bonnes gens à croire, que les noms d'*Obéissance passive* & de *Non-résistance*, de *Pouvoir illimité* & de *Droit inviolable*, atachent nécessairement à leur idée quelque chose de religieux & de vénerable, au lieu que, dans leur signification véritable, ils ne veulent dire autre chose, si-non que, le Roi de la

La Conduite de MULEY ISHMAEL, exemple du Pouvoir Arbitraire.

Grande-Bretagne, est en droit de tiraniser; & de traiter en esclaves ses Sujets, qui de leur côté, sont obligés, en conscience, de se soumettre à sa tiranie, & à cet état d'esclavage. Si on leur faisoit voir les choses, dans leur état naturel, ils verroient que, lors qu'ils sont profession de ces principes, ils renoncent aux Droits légitimes, qu'ils ont à la Franchise & à la Propriété; & que, sans s'en apercevoir, ils admettent ce qu'ils abhorrent véritablement.

Heureusement, nous vivons aujourd'hui, sous un Regne, où nous avons le plaisir d'entendre notre Roi, nous exhorter du haut du Trône, *à faire éclater notre zèle, pour la défense de nos Libertés & de notre Patrie*; ce qui ne laisse aucune sorte de prétentions à la *Tiranie*, ni au *Pouvoir Arbitraire*, ou *Despotique*. Ceux qui ont le malheur de vivre sous une semblable Domination, n'ont d'autre Loi, que la Volonté de leur Prince, & par conséquent, ils n'ont de privilèges, que ce qu'il veut bien leur en accorder par grace. Quoique, dans quelques Gouvernemens *Arbitraires*, il puisse y avoir un Corps de Loix observées, dans la forme ordinaire de la Justice, elles ne sont guéres capables d'assurer les Droits du Peuple, puisqu'elles ne sont pas indispensables; & que le Souverain peut les annuller, suivant son bon plaisir.

Il nous est de la dernière importance de considérer ici, que l'éfet ordinaire du *Pouvoir Arbitraire*, est de faire un mauvais Souverain,

verain, d'un homme, qui naturellement, auroit pu être un bon Prince s'il n'avoit eu qu'une Autorité limitée par les Loix. On ne doutera nullement de cette fatale influence du *Pouvoir Arbitraire*, quand on considérera, que rien n'est plus propre à inspirer à celui, qui s'en voit revêtu, un esprit de présomption, & à le remplir d'idées également grandes & déraisonnables de lui-même. Cette Autorité sans bornes ne peut que lui faire croire, qu'il est d'une espèce supérieure à celle de ses *Sujets*; elle éteint en lui *ce principe de crainte, qui est un des plus puissans motifs, qui puissent nous faire remplir tous nos devoirs*: & elle lui fait naître l'ambition de s'élever & de faire voir sa *Grandeur*, à la faveur de ce *Pouvoir*, qu'elle lui fait mettre en usage, dans toutes les occasions. Tant il est dangereux, qu'un Souverain qui peut faire ce qui lui plait, ne veuille se servir de toute l'étendue de sa Puissance.

Un des Princes les plus absolus de notre siècle a été MULEY ISHMAEL, Empereur de *Maroc*, qui, après un long regne, mourut, il y a environ un an. Ce Prince avoit beaucoup d'esprit & de jugement; il avoit beaucoup de vivacité; il étoit d'un courage intrépide, & d'une aplication infatigable. Il descendoit de MAHOMET; & il a poussé l'attachement aux Loix de son Prophète, jusqu'à n'avoir pas gouté de vin une seule fois en sa vie: il commençoit le Jeûne annuel, ou le *Carême* de RAMADAN, deux mois avant

vant ses Sujets : il étoit assidu à la prière, & pour ne pas manquer de commodité pour se mettre à genoux, il avoit fait mettre, de distance en distance, dans toutes les vastes Cours de son Palais, de grandes pierres consacrées, & tournées du côté de l'*Orient*, pour toutes les occasions, qui pouroient se presenter d'exercer sa Dévotion. Que ne pouvoit-on pas espérer d'un Prince, en qui l'on admiroit de si rares qualités, si la connoissance de ce *Pouvoir sans bornes*, dont il étoit revètu, ne les avoit pas rendus inutiles au bien de son Peuple? C'est ce qu'on reconnoîtra, si l'on veut considérer l'usage qu'il en fit, à l'égard de ses Sujets, dans ces trois grands points, qui sont les chefs du Gouvernement, je veux dire, la conservation de leur vies, la sureté de leurs fortunes, & l'administration de la Justice, dans les diférends, qui arrivent entre les hommes.

Les Envoïés des Puissances Etrangeres, qui nous ont donné la Relation de leurs Audiences, nous representent ce saint-homme, dans un jour de Cérémonie, à cheval, dans une de ses Cours publiques, avec plusieurs de ses *Alcaydes*, ou Gouverneurs de Provinces tout autour de lui; les piés nuds, tremblans, se prosternans jusqu'à terre & s'écrians, dans les transports de leurs loüanges, à chaque parole qu'il prononçoit, *Admirons la Sagesse de notre Seigneur Roi; notre Seigneur Roi parle comme un Ange descendu du Ciel*. Parmi ses Sujets, celui-là s'estimoit
heu-

heureux, que, par une faveur particulière, ce Prince envoïoit faire quelque commission, au quartier le plus éloigné de sa Capitale. On le voïoit s'aquiter, avec la plus grande ardeur, des ordres dont il étoit honoré; on le voïoit courir à travers toutes les boues, qu'il trouvoit, sur son chemin; & il avoit grand soin de revenir bien crotté & tout hors d'haleine, pour faire voir sa diligence à remplir son devoir, & qu'il n'étoit pas indigne de la préférance dont il avoit été favorisé. En même tems, *Sa Majesté*, pour montrer la grandeur de son Pouvoir, & son adresse à monter à cheval, renvoïoit souvent les Etrangers jusqu'à ce qu'il les eût régalés de la mort de deux ou trois de ses plus fidèles Sujets, qu'il perçoit de sa lance, avec une dextérité extraordinaire. St. OLON, Envoïé de *France*, nous raporte, que quand ce Prince lui donna sa dernière Audience, il le reçut, avec une robe toute tachée d'une exécution, qu'il venoit de faire, & qu'il avoit les bras, jusques aux coudes, teints du sang d'une couple de *Maures*, qu'il venoit d'égorger de ses propres mains. Suivant le calcul de cet Auteur, & de plusieurs autres, qui nous ont donné la Relation des grands exploits de cet Empereur, il a été lui-même le Boureau de plus de quarante mille de ses Sujets. Pour se rendre plus terrible, il prenoit un habit d'une couleur particulière, quand il devoit faire quelque exécution; de sorte que, quand il paroissoit habillé de jaune, les premiers de sa Cour se cachoient dans des coins, & n'osoient

foient paroître devant lui, jusqu'à ce que ce Prince alteré de fang eût raffaffié fa foif par la mort de quelques-uns de fes fidèles Sujets, ou des Oficiers de la Couronne, qui avoient le malheur de tomber fur fon chemin. A ce fujet, on nous raconte que les premieres nouvelles, qu'on fe demandoit tous les matins à *Miquenez*, c'étoit, fi l'Empereur fe levoit, & de quelle humeur il étoit ce jour-là. Comme ce Prince aimoit fort l'Architecture, & qu'il y emploïoit un grand nombre de gens, s'il trouvoit quelque chofe à redire au Plan, ou à l'exécution des Ouvrages qu'il faifoit faire, il avoit accoutumé, pour montrer la délicateffe de fon goût, de faire démolir le Bâtiment, & de faire mourir tous ceux qui y avoient mis la main. J'ai ouï raconter un cas, où il ufa de Clémence: ce fut à l'ègard du Maître d'un Vaiffeau *Anglois*. Ce Capitaine lui prefenta une hache, d'une façon extraordinaire, qu'il reçut avec beaucoup de bonté. Ce Prince lui demanda fi elle coupoit bien, & fi elle étoit d'une bonne trempe; & en même tems, il voulut l'effayer, fur celui qui la lui avoit prefentée: mais aïant fu, par un esquivement du corps, éviter le coup, il en fut quite pour l'oreille droite, qu'il lui abatit; car le vieux MULEY, par un mouvement de réflexion, confidérant, que cet homme n'étoit pas un de fes Sujets, fe retint, & ne voulut pas l'envoïer en Paradis. Tandis que je fuis fur l'article de fa tendreffe, pour la vie de fon Peuple, je rapor-

porterai ce qui arriva à une de ses Femmes qu'il aimoit passionément & à un Premier Ministre son Favori, & pour qui ce Prince avoit aussi une amitié particuliere. La premiere perdit la vie, d'un coup de pié, que lui donna son Seigneur Roi dans le tems qu'elle étoit grosse, pour avoir cueilli une fleur, un jour qu'elle se promenoit avec lui dans son Jardin de plaisir. L'autre reçut, de l'auguste main de Sa Majesté, une si abondante bastonade, qu'il en mourut. Cependant ce pieux Monarque touché, *quoiqu'un peu tard*, de cette *magnifique bastonade*, *dont il l'avoit honoré*, pour faire connoître à tout le monde, combien lui étoit chére la mémoire d'un *si digne* Ministre, fit aussi périr le Chirurgien, dont l'Art n'avoit pu lui sauver la vie.

Ce Monarque absolu n'avoit pas moins à cœur la fortune de ses Sujets, que leurs vies. Quand, parmi son Peuple, il aprenoit que quelcun s'étoit enrichi, pour le mettre hors d'état de pouvoir nuire au Roïaume par ses richesses, *il envoïoit* ordinairement saisir tous ses Efets, ses Meubles & ses Biens. Les Gouverneurs de ses Villes & de ses Provinces se conformoient à l'exemple de leur *Grand Monarque*, & comme lui, *ils* mettoient en usage la Rapine, la Violence, l'Extorsion, & tout ce qu'autorise le *Pouvoir despotique*, chacun dans son District, pour pouvoir plus facilement lui faire leurs presens toutes les années. Car le premier de ses Vice-Rois ne pouvoit se proposer qu'une subsistance médiocre du pillage de sa Province

ce & il se voïoit dans un danger évident d'être rapelé, ou même d'être pendu, s'il n'en remettoit le principal à son redoutable Souverain. Pour pouvoir faire un usage légitime de ces immenses tresors, qui lui venoient de toutes les parties de son vaste Empire, il avoit soin de les faire enterrer, par ceux de ses Esclaves, en qui il avoit le plus de confiance; & ensuite il avoit la sage précaution de leur couper la gorge, pour les empêcher de découvrir l'endroit où il les avoit cachés. Ce sont-là les moïens, dont ce Prince se servoit, pour amasser de l'argent. Par cette prudente métode, il rendoit inutiles les mauvaises intentions des factieux, & il se mettoit lui-même en état de pouvoir disposer, dans un cas de besoin, de toutes les richesses de son Empire, qu'il avoit su rassembler dans son Tresor souterrain.

Vous savez, que personne ne possède rien en propre, sous un *Gouvernement arbitraire*; mais l'histoire suivante vous fera mieux connoître, quel étoit le sentiment de MULEY ISHMAEL sur cet article. Etant un jour à la campagne, entouré de ses Gardes du corps, quelque tems avant la *Fête du Belier*, il rencontra un des ses *Alcaydes* à la tête de ses gens, qui conduisoient au Marché un gros troupeau de Moutons. L'Empereur lui demanda, *à qui sont ces Moutons?* *L'Alcayde* répondit avec une profonde soumission, ils sont à moi, O ISHMAEL *Fils* d'ELCHERIF *de la Race de* HASSAN. *A toi! fils d'un Cornard*, dit ce SERVITEUR DU SEIGNEUR, *je*

croiois

croïois qu'il n'y avoit, en ce Païs-ci, d'autre Propriétaire, que moi. En achevant ces paroles, il courut sur lui, la lance à la main; la lui passa au travers du corps; & pour célèbre pieusement la Fête, il eut la bonté de distribuer à ses Gardes, tout le troupeau de Moutons.

Il étoit extrêmement décisif dans ses Jugemens; il n'aimoit point à voir trainer les procès en longueur; & pour abreger les procédures, il les terminoit ordinairement par la ruine des deux Parties. *Les Voïageurs* nous ont conservé des échantillons de son amour, pour la Justice, qui pouront nous donner une idée exacte de la félicité de ses Sujets, sous son Gouvernement. Un d'eux nous raporte, qu'un jour un de ses *Alcaydes* se plaignoit à lui, que sa Femme, qu'il avoit reçue de la main de Sa Majesté, & dont, par cette raison, il ne pouvoit se séparer, se divertissoit quelquefois à lui tirer la barbe; & que l'Empereur, touché de ce traitement indigne ordonna, à fin que ce pauvre malheureux ne fût plus exposé à une pareille insulte, qu'on lui arrachât, sur le champ, toute la barbe, jusqu'à la racine. Un autre nous aprend, qu'un Fermier aïant accusé quelques Negres de sa Garde de lui avoir dérobé un troupeau de Bœufs, l'Empereur, pour les punir de ce crime, leur cassa la tête à coups de pistolet; mais qu'ensuite, il prétendit, que le Fermier eût à se dédommager de la perte de ces braves Sujets, & que le trouvant insolvable, il accommoda l'afaire, en se contentant

tentant de lui ôter la vie. Nous avons bon nombre d'exemples de cette nature; mais pour le present, je n'en citerai pas davantage. On peut bien dire, que la seule chose remarquable qu'il ait faite, pendant tout le tems qu'il a regné, est d'avoir purgé les grands chemins des Voleurs, dont ils étoient assez souvent infestés. Mais la maniere dont il s'y prenoit, étoit de faire une boucherie de tous ceux, qui demeuroient à une certaine distance du lieu où le vol avoit été fait, hommes, femmes, & enfans, sans distinction. Cette espèce de Justice est à la vérité assez extraordinaire, mais aussi elle ne manqua pas d'avoir son éfet, & par cette métode, il sut assurer tous les chemins de son Empire, contre les insultes des Voleurs.

Je ne dois pas oublier ici la Réponse de cet Empereur, au Chevalier CLOUDESLY SHOVEL, qui avoit pris plusieurs de ses Sujets, par voie de represailles, pour des *Anglois*, qui étoient Captifs dans ses Etats. Sur l'ofre que lui fit l'Amiral, de les échanger à des conditions très-avantageuses, ce bon Empereur lui fit dire, que ceux de ses Sujets, qu'il avoit pris, étoient de pauvres gens, qui ne méritoient pas d'être mis à rançon; qu'il pouvoit les jetter à la Mer, s'il vouloit, ou s'en défaire de la manière qu'il le jugeroit à propos.

Tel a été le Gouvernement de MULEY ISHMAEL, *le Serviteur de Dieu, l'Empereur des Fidèles, qui étoit courageux dans la voie du Seigneur, le Noble, le Bon.*

Pour

Pour mettre fin à cette Relation, que j'ai tirée des meilleurs Auteurs, je ne ferai que cette feule obſervation, Il étoit grand admirateur du dernier Roi *très-Chrêtien.* Dans une de ſes Lettres, il lui donne le titre, *d'Arbitre Souverain des actions, & des volontés de ſon Peuple*, & dans un Livre, mis au jour par un *François*, qui lui fut envoïé ſur le pié d'Ambaſſadeur, on lit ce paſſage: *Il eſt abſolu, dans ſes Etats, & il lui arrive ſouvent de ſe comparer à l'Empereur de* France, *qu'il dit être le ſeul Prince, qui ſache regner comme lui, & faire paſſer ſa Volonté en Loi.*

C'eſt à cet Empereur de *France*, à qui doit ſon éducation la perſonne, qui avoit ſi grande envie de ſe voir Roi de ces Roïaumes; c'eſt de lui, qu'il a apris l'Art de Gouverner. Qui pouroit empêcher un homme élevé dans ces maximes, de faire tous ſes éforts, pour imiter un ſi excellent modèle, dans l'uſage d'un ſemblable Pouvoir; ſur-tout, ſi l'on conſidére, que ceux du Parti qui épouſe ſes interêts ne manquent jamais de flater un Prince, qui diſtribue toutes les Places parmi eux; & de faire briller à ſes yeux la gloire d'un *Pouvoir ſans bornes* de ſa part, & de l'aſſurer d'une *Obéiſſance ſans reſerve*, de la part de ſes Sujets?

XI. DISCOURS.

Honi soit qui mal y pense.

PAr les derniers avis, que nous avons reçus, tant de la Ville, que de la Campagne, il paroît, que les Dames de la *Grande Bretagne*, qui sont capables de porter les armes, c'est-à-dire, celles qui savent sourire, ou faire à propos une mine rechignée, ont déja commencé à commettre des actes d'hostileté, contre les Hommes du Parti oposé. On nous assure, que, dans cette vue, ces Guerrieres, de part & d'autre, font l'exercice, tous les matins, devant leurs miroirs; qu'elles ont déja cassé, comme mutines, plusieurs d'entr'elles, pour s'être déclarées d'un sentiment diférent du leur, sur quelque point de Politique; que les Dames du Parti *Whig*, en particulier, ont résolu de faire au plutôt, la revue génerale de leurs Forces, à une Comédie ordonée par une de leurs Chefs. Comme les Dames de ce Parti font tous les jours le Service à la Cour, aussi sont-elles bien plus au fait de certains airs, de certaines graces, qu'on ne trouve point chez leurs Antagonistes, dont la plupart sont élevées à la Campagne: de sorte que le Corps des Roïalistes est à l'égard des Belles mécontentes, comme une Armée de Troupes régulieres, comparées à des Milices, qui n'ont encore aucune discipline. C'est

C'est au malheur de leur éducation, qu'on doit atribuer ces discours, aussi grossiers, qu'injurieux à la Famille Roïale, qu'on entend tenir à celles du beau Sexe, qui ne lui sont pas afectionnées. Une petite Campagnarde pleine de feu, qui a été élevée dans l'ignorance, & dans les préjugés, ne jazera que de Trahison, pendant toute une soirée d'hiver, & on lui entendra débiter une enfilade impertinente de raports séditieux, qui choquent également la bienséance & la vérité. Mais, ce qui est de plus ridicule, c'est d'entendre une zèlée Matrone, qui se donne pour le modèle de toute la Paroisse, vomir des invectives, qui conviennent aussi peu au caractère d'une Femme, qu'à celui d'une Sujète. Toute la réponse, que j'ai à faire à ces Boutefeux féminins, dont les mauvaises dispositions font autant de vrais Gendarmes, ce sera de leur répeter, ce que dit un jour assez brusquement, le sincere Duc de SULLY, à une assemblée de Dames *Papistes*, qui se donnoient carrière, aux dépens de HENRI IV. à son avènement à la Couronne de *France*. *Mesdames*, leur dit-il, *vous avez un bon Roi, si vous saviez connoître quand vous êtes bien: je vous conseille de vous mettre l'esprit en repos; mais il n'est pas homme à qui on fasse querelle impunément, & toutes vos criailleries ni toutes vos égratignures ne sont pas capables de le faire sortir de son Roïaume.*

Mais, comme je n'aime pas à parler du beau Sexe, si ce n'est, quand j'ai occasion d'en dire du bien, je prendrai congé de ces

Belles impolies ; & toute la grace, que j'ai à leur demander, c'est de ne se rendre pas moins aimables, que la Nature ne les avoit voulu faire ; de laisser-là l'esprit de Rebellion, & de ne plus chercher, par leurs malignes insinuations, à plonger leur Patrie dans la confusion, & dans le carnage. Pour mieux les engager à écouter un conseil si salutaire, je leur proposerai l'exemple de ces belles *Associées*, dont j'ai parlé dans mon huitième DISCOURS. Voici les nouvelles particularités, que j'en ai aprises, de la personne, chez qui j'ai établi le *Bureau* de leur ASSOCIATION.

Après avoir enfin dressé sur de beau Parchemin un ample Rôle, divisé en trois Colonnes, pour les Filles, les Femmes, & les Veuves, le Bureau fut ouvert, pour recevoir les Souscriptions, il y a environ huit jours. Jamais on ne vint plus en foule, à une *Académie de jeu*, ou à un *Opera*. Il y a peu de belles persones dans la Ville, qui ne se trouvent dans l'une des trois Listes ; de sorte qu'une persone qui ne seroit pas informée du Dessein de cette ASSOCIATION, ne pouroit s'empêcher de croire, que chacune de ces trois Colonnes est un Catalogue de Beautés. Mr. *Motteux* a ouï dire, plus d'une fois, que, s'il avoit les Portraits de toutes les *Associées*, il pouroit faire la plus belle Vente de Peintures qu'on ait jamais vue.

Il est vrai, qu'il y a eu plusieurs de ces Dames, qui ont trouvé, qu'il manquoit quelque chose à la forme de cette ASSOCIATION. L'une d'elles, après en avoir lu le Plan, d'un

bout

bout à l'autre, fut surprise, que, parmi les agrémens, qui devoient être mis en usage, pour la défense de leur Patrie, on n'eût fait aucune mention d'un *beau Ratelier*: En suite elle se mit à sourire agréablement, & elle fit voir des dents, qui, pour la blancheur & l'égalité, n'en cédoient en rien à une rangée de perles les plus brillantes, & les mieux assorties. Une autre, qui étoit une aimable Prude, grande, & bien faite, levant la tête d'un air majestueux, dit, avec une espèce de dédain: *Il me semble, qu'une belle Gorge auroit pu rendre à Sa Majesté, pour le moins, autant de service, que des minauderies & d'autres petits agrémens, dont certaines Femmes font tant les fieres.* La troisième trouva à redire à cette forme d'ASSOCIATION, parce que le mot de *Mains* y avoit été oublié, & que, selon elle, c'étoit un article, qui ne pouvoit, que faire un fort beau coup d'œil, dans ce Rendez-vous géneral des agrémens du *Sexe*. En même tems, elle prit la plume, d'une manière, qui ne laissoit pas beaucoup de peine à deviner, pourquoi elle avoit fait cette objection.

La plupart des *Associées* ont fait beaucoup plus qu'elles n'étoient obligées, par le *Plan* d'ASSOCIATION; elles ont non seulement signé leur noms, mais elles ont encore souscrit, pour plusieurs Aides, & Subsides, pour l'avancement d'une si bonne Cause. Dans la Colonne des Filles, il y en a une qui souscrit pour quinze *Amans*, tous gens sûrs & fidèles. Une autre souscrit pour cinq *Galans*, &

par dessus le marché, un beau Brun, d'une taille à bien remplir un poste de Colonel. En un mot, il n'y en a guéres dans cette Liste, qui ne s'engagent à fournir leur contingent de la plus belle jeunesse, dont la plus grande partie est déja pourvue de chapeaux & de plumets. Entr'autres il y a une jolie petite Coquette pleine d'ardeur, avec des yeux étincelans, qui a souscrit, pour deux *Carquois de flèches*.

Dans la Colonne des Femmes, la premiere qui a pris la plume, a mis son nom, & celui de son *Vassal*, voulant dire son Mari. Une autre a souscrit, pour son Mari, & trois garçons. Une autre aussi, pour son Mari, & six chevaux de Caroffe. Presque toutes celles de ce Catalogue se sont mises par couple, chacune avec son Mari, dont elles ont répondu, comme de gens d'honneur, de bons principes, & très-propres pour le service.

N. B. Il y en a eu deux, dans cette Colonne, qui portoient les Rubans de l'ASSOCIATION. La premiere a souscrit, pour son Mari, & pour un Ami de son Mari: la seconde, pour son Mari, & pour cinq Galans; mais, après une exacte information de leurs Caracteres, on a trouvé, que c'étoit des *Tories*, qui, à la faveur des fausses couleurs qu'elles arboroient, ne cherchoient à entrer dans l'ASSOCIATION, que, pour *espionner* & observer ce qui s'y passeroit; ou qui vouloient en imposer au monde, par leur souscription, comme si une Femme, qui est dans des principes

cipes *Whigs*, étoit capable d'aimer quelque autre que son Mari.

On voit, à la tête de la Colomne des Veuves, une belle Femme, qui se donne le nom de Boadicee, & qui souscrit pour six-cens *Tenans*. En éfet, on a remarqué, que la plus grande force de cette Association consiste dans cette Colonne, chaque Veuve, à proportion de son Douaire, aïant un grand nombre d'*Admirateurs*, la plupart reconnus pour gens de mérite. Ceux qui ont examiné cette Liste font état, qu'on en pourroit former trois Régimens, dans lesquels il n'y aura pas un seul homme au-dessous de six piés.

Il n'est pas juste, que je finisse cet Article, sans dire un mot du Ruban de l'Association, par lequel ces belles *Confédérées* sont convenues de se distinguer. C'est en éfet un ornement, qui a quelque chose de si joli, que je m'étonne, qu'il y ait des Femmes *Angloises* qui puissent se résoudre à s'en passer. Une Dame de l'Association, qui porte devant elle cette marque de sa fidelité, ne peut manquer de faire naître, en ceux qui la regardent, un ardent desir de se loger dans un cœur, chez qui tout, jusqu'à son étendart, montre publiquement, la gloire qu'il se fait d'être constant & fidèle. Quand nous voïons les Beautés de cette Ile prendre tant de soin de faire connoître, & le prix de leurs charmes, & la droiture de leurs principes, elles réveillent nos sentimens, par une noble émulation ; & elles nous inspirent tout ensemble, & l'amour, & la fidelité. Quelle moisson de *Pro-*

Le Ruban de l'Association.

selytes ne pouvons-nous pas nous promettre, de ces conditions, que nos aimables *Angloises* déclarent, à ceux qui en espérent quelque faveur, être les seules conditions auxquelles ils peuvent avoir, avec l'objet qu'ils aiment, aucune alliance, aucune sorte de commerce! Tout le monde sait ce qu'a couté à la Nation *Françoise* la Jarretiére d'une belle Dame, sous le Regne d'EDOUARD III. Personne n'ignore, que c'est de cette jarretiere, que la *France* a reçu le plus terrible échec, qu'elle ait jamais essuïé. C'est sous les auspices d'un RUBAN BLEU, que nous avons combatu dans les plus fameuses Batailles, où nous avons remporté la Victoire sur cette Nation. Puis donc, que nos Dames *Bretones* ont toujours les mêmes visages, & que les Hommes de la *Grande Bretagne* ont toujours aussi les mêmes cœurs, pourquoi n'atendrions-nous pas la même gloire, les mêmes exploits, de l'influence de ces NOEUDS DE RUBANS qui font un si charmant éfet, sur une belle gorge?

XII. DIS-

XII. DISCOURS.

Quapropter, de summâ salute vestrâ, P.C. de vestris conjugibus ac liberis, de aris ac focis, de fanis ac templis, de totius urbis tectis ac sedibus, de imperio, de libertate, de salute Patriæ, deque universâ Republicâ decernite diligenter, ut instituistis, ac fortiter.

CICER.

Ainsi P.C. pensez avec soin, & avec courage, comme vous avez fait jusques-ici, à votre conservation, à celle de vos femmes, de vos enfans, de vos autels, de vos foïers, de vos temples, de toute la ville, du gouvernement, de la liberté, du salut de la Patrie, en un mot, de toute la République en général.

PUisque ce jour a été marqué, par l'Autorité publique, pour exciter en nous, une juste horreur de la GRANDE REBELLION qui a plongé la Nation dans des malheurs, dont la fin détestable a été le Meurtre de son Souverain; il ne sera pas hors de propos, de faire voir l'énormité du crime de Rebellion, en général, & en particulier, de celle qui a été excitée contre Sa Majesté le Roi GEORGE. Le Crime de Rébellion, en général; & celui de la dernière en particulier.

Pour prouver, que la Rébellion en soi est un des crimes les plus énormes, dont

les hommes puissent se rendre coupables, nous allons faire les considérations suivantes. Premierement, la Rebellion détruit la fin de tout Gouvernement, & le bonheur de la Société civile. Le Gouvernement a été institué, pour maintenir la paix, la sureté, & la felicité d'un Peuple; & l'on ne peut parvenir à ce grand but, que par une conformité generale, & une constante soumission à cette forme de Loix, qui a été établie, pour la protection de l'innocent, & pour le châtiment du coupable. Comme d'un côté par ces Loix, les hommes sont assurés de la jouïssance tranquile de leurs Vies, de leurs Biens, & de tout ce qui leur apartient de droit: de même aussi, de l'autre côté, ceux qui entreprennent de troubler cette heureuse possession, sont sujets à des peines proportionnées à leurs crimes. C'est par-là, que le Gouvernement adoucit, en quelque sorte, l'inégalité du pouvoir, qui se trouve entre les particuliers, & qu'il rend la condition de l'homme innocent, quoique du plus bas étage, semblable à celle du plus puissant de ses compatriotes, puisqu'il a de son côté toute la force de la République, qui est capable de le garantir de l'insolence, ou de l'injustice de tout particulier qui voudroit l'oprimer. Mais la Rébellion rend tous ces desseins inutiles, & elle renverse toutes les vues, & tous les avantages du Gouvernement, par les éforts qu'elle fait, pour oposer une nouvelle Puissance, à l'Autorité qui a été établie dans un Pays, pour

la

la défense, & le bien commun de toute la Nation. De sorte que la Rébellion cause à la Société un aussi grand préiudice, que le Gouvernement lui procure d'avantage.

En second lieu, donner les mains à la Rébellion, c'est violer toutes les obligations indispensables, où nous sommes à l'égard du Gouvernement sous lequel nous vivons, & par conséquent, c'est le trait le plus lâche, & le plus pernicieux de Trahison & de Perfidie. Le crime de Rébellion devient plus énorme, à proportion que ces engagemens sont plus solemnels & plus obligatoires. Aussi, être Rébelle & Parjure, tout à la fois, c'est ajouter, par le dernier de ces crimes, un nouveau degré d'horreur au premier, qui étoit déja très-déteſtable, par lui-même.

Nous pouvons considérer la Rébellion, comme un crime compliqué, qui renferme en lui plus de méchanceté & de noirceur, qu'aucun autre, qu'un homme puisse commettre. C'est une alliance abominable de la Rapine, du Sacrilége, & du Meurtre. Il est terrible dans les plus doux de ses éfets; il apauvrit le Public; il ruine les familles particulieres; il engendre, & il perpétue les haines entre les compatriotes, les amis & les parens; il fait d'un Pays, un théatre de la Guerre & de la Désolation; & il l'expose à toutes les entreprises des ennemis du dehors. En un mot, comme il est impossible qu'il ait son éfet, & qu'il ne sauroit faire de progrès, s'il ne s'ouvre un chemin à

travers des flots de sang, & une suite continuelle de Violences & de Cruautés, un Voleur & un Meurtrier paroîtra toujours innocent, en comparaison d'un Rébelle.

Je n'ajouterai plus, qu'une réflexion; c'est que, comme dans la subordination d'un Gouvernement, le Roi est ofensé par les insultes & les opositions, qui sont faites à un Magistrat inférieur; de même, c'est outrager le Souverain Maître de l'Univers, que de manquer de fidelité & de soumission, pour ceux, * qu'il lui a plus d'établir sur nous, puisque la Providence a commis au suprême Magistrat de chaque Pays, le même pouvoir, pour le bien de la Société, que ce suprême Magistrat transfére à diférens Oficiers qu'il substitue, pour agir sous lui, & pour faire observer l'ordre, & la Justice.

Examinons à present, toutes les circonstances de la Rébellion, qui se trame contre sa Majesté; nous y trouverons tous les caractéres, qui peuvent naturellement accompagner le plus détestable des crimes, sans que rien soit capable d'y donner la moindre couleur. Les Soulèvemens qui arrivent, dans une Nation, qui cherche à se délivrer des opressions les plus violentes, & les plus illégitimes; qui cherche à s'afranchir de la Tiranie, qui veut ériger la Propriété en Graces; & dont le Gouvernement injuste rend la vie même insuportable: les Soulèvemens,

* Rom. Ch. XIII.

mens, dans lesquels les Peuples n'ont d'autre but, que de maintenir leurs Loix, de défendre leur Religion, & de la conserver à leur Postérité: ces sortes de Soulèvemens, dis-je, sont excusables, par la nécessité qui a porté ces Peuples à une semblable entreprise, puisqu'ils n'avoient point d'autre moïen de mettre en sureté, tout ce qui peut être cher à des Créatures raisonnables. Suivant la forme de notre Constitution, les Devoirs de Protection, & de Fidelité sont égaux de part & d'autre; ils obligent réciproquement: & comme la sureté de la République, est le but unique du Gouvernement, quand, au-lieu de la maintenir, elle est manifestement détruite, les Sociétés civiles sont excusables devant Dieu, & devant les Hommes, dans les éforts qu'elles font, pour s'afranchir d'une condition également injuste & misérable. Car, en ce cas-là, le Gouvernement, au-lieu d'être un bien, devient un mal très-grand; & il n'est en rien préférable à un état d'*Anarchie*, ou d'Indépendance mutuelle. C'est pour cela, que presque tous les Soulèvemens, dont nous avons entendu parler, jusqu'à-present, ont toujours été colorés du spécieux prétexte des Griefs les plus crians, ou apuïés de quelques Branches du Gouvernement. Mais la Rébellion d'aujourd'hui est formée contre un Roi, dont le Droit a été établi & déterminé, par plusieurs Parlemens de tous les Partis, & qui a été reconnu, par les Sermens les plus solemnels: contre un Prince, qui ne peut être

accusé d'aucun procédé illégitime ; qui agit, dans un parfait accord, avec les deux Chambres de Parlement ; dont la justice & la bonté se sont fait admirer de l'*Europe* entiere ; & enfin, c'est contre un Prince, qui a déjà avancé considérablement la gloire & les interêts de notre Patrie. C'est-là, ce qui rend ce crime absolument inexcusable ; & qui le charge au contraire, de toutes les circonstances, qui peuvent le rendre plus odieux ; & c'est ce qui paroîtra plus clairement, par la considération que nous allons faire, en premier lieu, des motifs de cette Rébellion.

La Rébellion, qui a été par elle-même une des plus détestables, & que les Historiens ont décrite, avec les plus vifs sentimens d'horreur, a été celle de CATILINA & de ses Conjurés. Les motifs qui les y avoient portés, sont amplement détaillés par les Auteurs *Romains* ; ce qu'ils ont fait, dans le dessein d'en donner aux Lecteurs, l'idée la plus afreuse. CATILINA, qui étoit le Chef de cette Rébellion, n'avoit pu réüssir à obtenir un des premiers Postes de l'Etat, qu'il sollicitoit, en concurrence avec quelques autres Citoïens, qui y prétendoient aussi ; c'étoit un homme chargé de dettes, & il étoit dans une situation si fâcheuse, que rien ne pouvoit l'en tirer, que la ruine totale d'un Gouvernement, qui ne vouloit pas lui confier les Places honorables, ni les Emplois lucratifs. Ses principaux Complices étoient gens du même caractère ; & ils étoient animés du même esprit. Ils se plaignoient, que tout le Pou-

voir

voir étoit entre les mains des plus mauvais Sujets, qui s'en servoient, pour oprimer les meilleurs Citoïens; que les Postes étoient donnés à des personnes, qui n'en étoient pas dignes, à l'exclusion d'eux & de leurs amis. Les crimes dont la plupart d'entr'eux étoient coupables, leur faisoient redouter les poursuites de la Justice. Il y en avoit même plusieurs, qui étoient actuellement condamnés, comme Traîtres à la Patrie. Il se joignit à eux, d'autres scélerats, qui se flatoient de pouvoir, dans les troubles, & dans les confusions de la *République*, raccommoder leurs fortunes désesperées; ils se voïoient aplaudis par la canaille du plus bas étage, qui d'ordinaire aime le changement; & ils étoient secrètement excités, par des personnes d'un rang considérable, qui prétendoient à des emplois & à des honneurs, dont ils voïoient leurs Rivaux revètus. Tels étoient les motifs de la Conjuration de CATILINA, à ce que nous en aprenons par l'Histoire, & SALUSTE sur tout, nous en a laissé une relation, dans laquelle il en fait un détail très exact. Je laisse à present, à un Lecteur impartial, à comparer ces motifs, avec ceux qui ont alumé la presente Rébellion, dans les Etats de Sa Majesté.

Comme cette Rébellion est des plus criminelles, par la nature de ses motifs, si nous la considerons bien, nous trouverons, qu'elle n'est pas moins horrible, par ses conséquences. Suposons, pour un moment, quoique, graces à Dieu, ce soit une suposition

de la dernière extravagance, suposons, dis-je, qu'elle pût avoir tout le succès imaginable, quel éfet peut-elle naturellement produire, par raport à la Religion? Que pourrions-nous atendre d'une Armée, munie de la bénédiction du *Pape*, commandée par un zèlé *Catholique-Romain*; animée par les Princes les plus bigots de la Communion de *Róme*, soutenue, non seulement, par les contributions de plusieurs de ces Potentats; mais encore, par celles de leurs plus riches Couvens, & conduite par des Oficiers *Irlandois*, *Papistes* & proscrits? Pouvons-nous nous imaginer, que les *Catholiques-Romains* de notre Nation voulussent s'embarquer, d'un si bon cœur, dans une entreprise, où ils hazardent visiblement, & leurs vies, & leurs fortunes; s'il n'avoient d'autre vue, que celle de jouïr paisiblement du libre exercice de leur Religion, sous les Loix qui sont aujourd'hui en vigueur? En un mot, il y a un danger si manifeste, pour la Cause *Protestante*, que ce seroit se moquer du Lecteur, que d'entreprendre de vouloir l'en convaincre, par de nouvelles preuves.

Il y a une liaison si étroite entre le *Papisme* & le *Pouvoir Arbitraire*; le secours du *Pouvoir Arbitraire* est au *Papisme*, d'une nécessité si indispensable, pour s'introduire; il a tant de raport à l'éducation du *Prétendant*, il est si fort du goût de ses Adhérens; si conforme à leurs Principes, & en même tems si naturel à l'orgueil des Conquérans, qu'il n'y a nul doute, qu'un Usurpateur, qui se

seroit

s'éroit emparé par la violence, du Souverain Pouvoir, ne voulût se le conserver, par la Tiranie. Que le Lecteur considére lui-même, le changement de la Propriété en general, l'extinction entiere des Fonds de la Nation; qu'il considére la Noblesse, sans biens; les Prelats, sans Evêchés; les Oficiers Civils & Militaires, sans Emplois: en un mot, qu'il considére, combien d'occasions de Rapine & de Vengeance seroient les suites nécessaires d'une si fatale Révolution. Mais, par la bonté de la Providence, & par la sage administration de *Sa Majesté*, ces tristes objets sont aussi éloignés de nous, que l'idée seule doit nous en paroître redoutable.

Voilà les tristes conséquences, que nous pourions infailliblement nous promettre, du succès de la Rébellion, qui vient d'éclore; mais suposons encore, que, pendant quelque tems, l'évènement en demeurât incertain. En ce cas-là, nous pourions-nous atendre à toutes les miseres, qui accompagnent ordinairement une Guerre civile; il faudroit, que l'*Angleterre* fit subsister chez elle, les Armées entieres des plus puissans Princes de l'*Europe*; & nous verrions notre Pays, devenir le Théatre de toutes les Batailles. Les Rebelles nous ont déja donné des preuves incontestables, de l'inclination qu'ils auroient, à emploïer le fer & le feu, pour l'avancement de leur Cause; & qu'ils ne laissent échaper aucune occasion favorable, de mettre en pratique toutes leurs barbaries. Si, par malheur, un déluge afreux de ces gens,

qui ne respirent, que sang & rapine, aussi bien que ces brigands, qui sont actuellement dans les Montagnes d'*Ecosse*, venoit inonder notre Patrie, ce Pays si peuplé, si bien cultivé, si beau, que leur marche y demeureroit cruellement marquée, par les traces déplorables du ravage & de la désolation! Ne pourions-nous pas emprunter ici le sublime langage de l'Ecriture, dans l'endroit, où le Prophète nous décrit la marche d'une Armée venue du *Nord*, & où il nous en dépeint si vivement les fureurs, dans ces belles paroles: *Devant eux est, comme le Jardin d'*Eden; *& derriere eux, est comme le Désert abandonné; non, rien ne leur échapera.*

Que pouvons-nous penser d'un Parti, qui cherche à plonger sa Patrie, dans cette désolation afreuse, quand le seul motif, qui pouroit donner quelque couleur à leur procédé barbare, ne roule que sur un point de Théorie, qui a été déja déterminé, par ceux qui en étoient les Juges compétens; & à la détermination desquels, nous avons aquiescé, pendant tant d'années. Si les Malheurs de la Nation en général, ne peuvent faire sur eux aucune impression, du moins, par pitié pour eux-mêmes, pour leurs amis, & pour tout ce qui leur apartient, qu'ils cessent, soit par des pratiques ouvertes, soit par des intrigues souterraines, de vouloir exciter une Rébellion, si mal fondée, & dont les éfets ne peuvent être que trop réellement funestes. Toutes les aparences de l'évènement sont contr'eux: & ils ne peuvent espérer

pérer de réüssir, que par l'interposition miraculeuse du Tout-Puissant. Mais aussi, nous osons espérer, dans une humilité véritablement Chretienne, que la Bonté de ce grand Dieu n'abandonnera pas ceux qui observent exactement les Sermens qu'ils ont faits, en sa presence: nous espérons, qu'il aura égard à notre zèle, pour la défense de la Religion, que nous croïons la plus agréable à se yeux; & aux éforts que nous faisons, pour maintenir la Constitution la plus favorable au bonheur de notre *Patrie*.

XIII. DISCOURS.

Ignavum fucos pecus a præsepibus arcent.

VIRG. Georg. L. IV. 168.

Les Abeilles chassent de leurs ruches les lâches Bourdons.

LA Division la plus commune & en éfet la plus naturelle, que l'on fait des Pechés, est celle, par laquelle, on les considére, comme Actions, ou comme Omissions. Nous pouvons faire la même diférence, de cette espèce particuliere de crimes, qui regardent le Genre humain. Le plus énorme de tous les crimes, qu'on puisse commettre contre les Hommes, est celui de la Rébellion, comme nous l'avons fait voir, dans notre dernier DISCOURS. Le plus grand crime d'Omis-

Réflexions sur le caractère de ceux qui ne font voir que de l'indiférence, dans un tems de Rébellion.

d'Omiſſion, eſt l'indiférence, dans les Membres particuliers de la Société, dans un tems où ils ſavent, que, parmi eux, il y a actuellement un commencement de Rébellion. Dans une ſemblable conjoncture, quoiqu'un Sujet puiſſe être innocent de l'ofenſe principale, qui eſt faite au Gouvernement, il ne laiſſe pas d'être toujours très-coupable, s'il ne fait pas tous ſes éforts, ſuivant ſa condition, pour faire rentrer la Communauté dans ſon premier état, & s'il ne contribue pas, de tout ſon pouvoir, à lui rendre le bon ordre, la paix, & la tranquilité.

L'obligation où nous ſommes, de ne rien negliger, dans une telle occaſion, paroît dans tout ſon jour, par la nature même du Gouvernement Civil, puisque ce Gouvernement n'eſt autre choſe, qu'une eſpèce d'Alliance, que nous contractons enſemble, pour la ſureté & la défenſe réciproque les uns des autres. Ceux qui font profeſſion de garder la neutralité, dans des tems, où il y a quelque danger, pour la République, abandonnent l'interêt commun de leurs Compatriotes; & ils font voir par-là, qu'ils veulent être indépendens, de la Conſtitution dont ils ſont Membres. La ſureté de tout le Corps demande de nous, que nous uniſſions tous nos éforts: quand il y va d'un ſi grand bien, montrer de l'indifférence, c'eſt déclarer publiquement, qu'on n'a rien de commun avec la Société: on peut comparer ceux, en qui l'on remarque cette criminelle indolence, à des membres morts, qui ne font qu'embaraſ-

ſer

ser le corps, & lui être à charge, loin de lui être d'aucune utilité. De plus, la Protection, que tous les Sujets reçoivent du Gouvernement, semble exiger de nous, que par reconnoissance, nous le secondions de toutes nos forces; & nos interêts particuliers ne nous parlent pas moins, en sa faveur.

Allons plus avant, & disons, qu'être afectionnés au Gouvernement, dans le fond du cœur, & ne pas faire les derniers éforts, pour le garantir des insultes de ses ennemis, c'est le remettre au pouvoir d'une poignée de gens furieux, qui ne manqueront pas de faire servir leur Autorité, à nuire à ceux, qui leur sont beaucoup supérieurs, en force, en nombre, & en crédit. SOLON, ce grand Législateur des *Atheniens*, avoit fait une Loi, qui mérite toute notre atention. Cette Loi portoit, que toute personne, qui, dans les émeutes Civiles, & dans les troubles de la République, demeureroit Neutre, ou Spectateur indiférent des démêlés des Partis oposés, fût punie par la confiscation de tous ses biens, & condamnée à un bannissement perpétuel, après le rétablissement de la tranquilité publique. Cette Loi mettoit tous les Citoïens dans l'obligation indispensable, de prendre son parti; parce qu'il y avoit toute aparence, que le plus grand nombre seroit assez sage, pour épouser la Cause, dont les interêts conviendroient le mieux au bonheur commun de tous les Sujets; & qu'ils se mettroient en devoir d'étoufer la sédition.

Du

Du moins, comme tout honête-homme, tout homme prudent qui, sans cette nécessité de se déclarer, auroit pu suivre le panchant de son indolence naturelle, se voïoit obligé, par cette Loi, de sortir de l'inaction, il n'hésitoit plus à se ranger du côté de ceux, qui avoient le plus à cœur le bien de la Patrie. C'est pour cette raison, que ce sage Législateur condamnoit ceux, qui demeuroient tranquiles, dans des tems de divisions si dangereuses pour le Gouvernement, comme des gens étrangers à la Communauté; & qu'il vouloit, qu'on les séparât du Corps, comme des Membres inutiles.

De plus, la nonchalance ne peut être que fort criminelle, dans des occasions, où il s'agit de choses, qui sont si éloignées d'être indiférentes par elles-mêmes, qu'elles sont au contraire de la derniere importance, tant pour nous-mêmes, que pour la Patrie. S'il nous est indiférent d'être des Sujets libres, ou des Esclaves; s'il nous est indiférent, que notre Prince soit de la Religion, que nous professons, ou d'une Religion, qui l'oblige d'exterminer la nôtre; j'avoue, que nous sommes en droit de demeurer tranquiles; & que nous pouvons nous épargner la peine de nous donner beaucoup de mouvemens, dans la conjoncture presente. C'est savoir se gouverner, suivant les regles de la Vertu, & du Bon-sens, que d'agir sans zèle, & sans passion, dans des points de peu de conséquence; mais, quand il y va des interêts de

toute

toute la Société; & que la sureté publique est dans un danger évident, montrer une indolence philosophique ou afectée, c'est faire voir un grand fonds de stupidité, ou de perfidie.

Quand les diférends des Partis parmi nous, n'avoient pour objet, que la premiere place, dans la faveur du Prince, & la préférence dans la distribution des graces; quand tous les Sujets étoient atachés à la même forme de Gouvernement, & qu'ils ne faisoient, que s'en disputer les Postes les plus considérables, un homme prudent, un homme d'honneur pouvoit regarder ces sortes de démêlés, avec indiférence, & s'embarasser fort peu, qui des deux Partis l'emporteroit: mais aujourd'hui, ce n'est plus une dispute de *Whigs* à *Toris*; les choses sont d'une toute autre nature; c'est une afaire à démêler, entre de fidèles Sujets, & des Rebelles. Notre Patrie n'est plus aujourd'hui divisée en deux Partis, qui se proposent de parvenir au même but, par des voies diférentes; mais ce sont deux Partis, dont l'un n'a en vue que sa défense, & l'autre ne cherche que sa destruction. Sous quelque dénomination que nous aïons pu nous ranger autrefois, tous ceux qui ont leur devoir à cœur, & qui ont quelque étincelle d'amour naturel pour leur Patrie, doivent unir leurs éforts, pour la défense d'une Cause commune à tous les Partis, & comme *Anglois*, & comme *Protestans*. Montrer de l'indiference, dans un cas pareil, c'est

c'est trahir lâchement ses Compatriotes; & la Fidelité, accompagnée de tièdeur, peut être aussi pernicieuse, dans ses conséquences, qu'une Trahison formelle.

Il est inutile, que je répete ici, ce que je croi avoir amplement prouvé, dans un autre Discours; je veux dire, que nous nous sommes engagés solemnellement, à une obeïssance active, par les Sermens, que nous avons faits à Sa Majesté; & que cet état de neutralité, & d'indiférence, qui fait le sujet de celui-ci, est bien éloigné de remplir les obligations religieuses, que nous nous sommes publiquement imposées. C'est ce que reconnoitra sans peine, quiconque voudra considérer avec atention, la forme de ces sacrés engagemens.

Quelle pensée peut donc avoir de lui-même, un homme qui, pour ménager ses interêts, & conserver son caractere, parmi ceux de son Parti, qui, par une pique personnelle, contre ceux qui se signalent le plus, par leur zèle pour le service de Sa Majesté, ou par quelque autre motif particulier d'amour propre, se contente d'être Spectateur tranquile des funestes éfets d'une Rébellion, qui à force ouverte ataque le Gouvernement: sur tout, quand ceux qui y sont engagés, ne peuvent se flater d'aucun succès, qu'avec l'assistance des anciens & héreditaires ennemis de la Nation *Angloise*? Qui poura se persuader, qu'un tel homme puisse jamais être satisfait de lui-même? Il est étrange, que ces tièdes amis du Gouvernement,

-ment, dont le zèle pour leur Souverain naît & meurt, avec leur crédit à la Cour, ne considérent pas, si ce n'est, peut-être, quand il n'en est plus tems, que cette même indifférence, qui favorise la Rébellion, fortifie aussi les interêts de leurs Rivaux, dans la prétention commune, qu'ont avec eux aux Postes honorables, & aux Charges de l'Etat, les Rebelles mêmes, devenus leurs Compétiteurs. Quand la Rébellion aura été éteinte, ces Messieurs n'auroient-ils pas fort bonne grace, de se vanter d'avoir eu beaucoup de part à un si glorieux travail; & se peuvent-ils mettre dans l'esprit, que la Nation puisse jamais honorer des Postes de confiance, des gens qui en sont si peu dignes? Il faudroit, pour cela, qu'ils prissent bien plaisir à s'abuser; & ils doivent être très-persuadés, que jamais le Gouvernement n'accordera aucune Charge considérable à ces lâches Sujets qui, lors qu'ils n'étoient pas en Place, n'auroient pas voulu se donner le moindre mouvement, pour la défense de l'Etat.

XIV. DISCOURS.

Periculosum est credere, & non credere:
Utriusque exemplum breviter exponam rei.
Hippolytus obiit, quia novercæ creditum est:
Cassandræ quia non creditum, ruit Ilium.
Ergo exploranda est veritas multum priùs,
Quàm stulta pravè judicet sententia.

Phædr. L. III. Fab. X. 1.

S'il est dangereux, de croire trop facilement, il ne l'est pas moins d'être trop incrédule. Voici, comme je prouve, en peu de mots, le danger de ces deux excès. Hippolyte mourut, parce-qu'on ajouta trop de foi aux raports de sa belle-mere: & Troie a été détruite, parce qu'on ne voulut pas écouter Cassandre. Profitons donc, de ces deux exemples; & qu'ils nous aprennent à examiner soigneusement la vérité d'une chose, avant que d'en porter mal à props un faux jugement.

La Foi Politique d'un Mécontent *Tory*.

APRE'S avoir consideré, dans mon septième Discours, une partie des Calomnies, qui semblent favoriser la Cause des Mécontens, je parlerai dans celui-ci, de la credulité ridicule, qui dispose les Membres particuliers de leur Parti, à les écouter. Cette étrange facilité à recevoir avec empressement, des choses si absurdes, & en même tems

tems si contradictoires, peut, à mon sens, fort bien être définie la *Foi Politique d'un Tory.*

Une personne, qui est bien partagée de cette *Foi Politique*, ne ressemble pas mal à un homme qui rève; il s'entretient, pendant tout le cours de sa vie, d'objets, qui n'ont ni réalité, ni existence. Il se repaît sans cesse de fables, il est dans une continuelle illusion; & l'on peut le comparer à ce vieux Chevalier obstiné, dont parle RABELAIS, & qui, tous les matins, avaloit une Chimère, pour son déjeuné.

L'Espérance est toujours la base de la *Foi Politique* d'un Mécontent. Ce n'est pas, parce qu'une chose est probable qu'il la croit; mais, parce qu'elle est de son goût, & qu'elle lui fait plaisir. Ses souhaits lui tiennent lieu de raisons, pour confirmer la vérité de ce qu'il entend dire. Il n'y a point de raport si éloigné de la vraisemblance, si plein de contradictions, en lui-même, qu'il ne reçoive avec joie, pour peu qu'il lui paroisse tendre à l'avancement de la Cause qu'il a embrassée. En un mot, un Mécontent orthodoxe a occasion, à tout moment, de répeter cette saillie si connue d'un ancien Pere: *Credo, quia impossibile est*; ce qui est, à peu près, aussi raisonable, que de dire, *cela doit être vrai, parce que cela ne sauroit être.*

On a fort bien remarqué, que, de tous les hommes du monde, les plus credules sont les Athées, qui croient, que l'Univers

vers est la production du hazard. De même, on peut dire, qu'un *Tory*, qui croit avec le plus de facilité ce qui est le moins probable, est le plus grand incredule, pour ce qu'il y a de plus certain. Qu'un homme afectionné au Gouvernement lui raconte une chose de fait, vous le voïez tourner la tête, pour ne l'entendre pas, & lui donner à tout moment le démenti ; par sa contenance, & par ses regards : mais, si l'on vient lui dire, que le Roi de *Suede* doit être incessamment à *Perth*, que son Armée profite de la glace, & qu'elle est actuellement en marche, pour s'y rendre, il s'aplaudit à ce récit agréable ; & il faut qu'il s'enyvre pour la bonne nouvelle, avant que de s'aller coucher. Le Caractère de cette espèce de gens me fait souvenir de certaines Villes, qu'il y a en *Europe*, qui sont inaccessibles d'un côté, tandis que de l'autre, elles sont tout ouvertes, & sans défense. Les esprits de nos Mécontens sont, en éfet, si aveuglés par les impostures qu'on leur débite sans cesse, qu'on les voit donner tête baissée dans l'erreur, & qu'ils ont tout-à-fait perdu le goût de la vérité, en matière de Politique. Cette réflexion m'engage à finir cet Article, par une parole remarquable du Roi CHARLES II. Ce Monarque étant à *Windsor*, s'amusoit ordinairement à converser avec le fameux VOSSIUS, qui étoit tout rempli d'histoires, touchant l'Ancienneté, l'Erudition, & les Mœurs des *Chinois* ; & qui étoit en même tems un

hom-

homme, qui se donnoit toute la liberté de penser, en fait de Religion. Un jour que le Roi l'entendoit répeter des choses incroïables de ces Peuples *Orientaux*, il se tourna du côté de ceux qui étoient autour de lui, & leur dit: *Ce savant Théologien est un étrange homme; il croit tout, hors la Bible.*

Après avoir examiné de tous sens, la *Foi Politique* du Parti, par raport aux matières de fait, faisons aussi quelques réflexions sur les Doctrines qu'il embrasse, & qui sont les principaux points par où il se distingue de ceux qu'il lui plaît de representer comme les ennemis de notre Constitution, dans l'Eglise & dans l'Etat. On ne peut voir sans étonnement, combien ces grands articles de la *Foi Politique* ont de liaison entr'eux, par raport à notre Gouvernement Eclesiastique & Civil; & combien ils sont conformes à la Raison & à la Vérité. On en jugera, par les Paradoxes suivans, qui sont essentiels à la *Confession de Foi* d'un *Tory*, en ce qui regarde la *Politique*. Par le nom de *Toris*, je ne prétends point parler d'un grand nombre de personnes bien intentionnées, qui s'étoient autrefois rangées du côté de ceux de cette Dénomination; & qui sont aujourd'hui dans les interêts de Sa Majesté, & du present Gouvernement. Ces personnes-là ont ouvert les yeux; & elles ont aperçu les pernicieuses conséquences des Principes, que font profession d'admettre, comme Articles de leur *Foi*, ceux du Parti oposé à celui des *Whigs*.

ARTICLE. I.

Que l'Eglise d'*Angleterre* sera toujours en danger, jusqu'à ce qu'elle ait un Roi *Papiste*, pour son Défenseur.

II.

Que, pour la fureté de l'Eglise, on ne doit tolérer aucun Sujet, qui soit d'une Religion diférente, de celle qui est établie dans le Pays; mais que le Chef de cette Eglise peut bien être de la Religion, qui lui est la plus oposée.

III.

Que les interêts de la Cause *Protestante* ne peuvent être en fureté, tant dans la Nation, que dans toute l'*Europe*, si ce n'est sous la Protection d'un Homme, qui se croit obligé, sous peine de Damnation, de mettre tout en usage, pour l'exterminer.

IV.

Que nous pouvons nous reposer sur les promesses d'un Homme dont la Religion lui permet de donner sa parole, & lui défend en même tems de la tenir.

V. Qu'un

V.

Qu'un honête homme doit avoir plus d'horreur, pour le *Presbytérianisme*, qui est pure malice, que pour le *Papisme*, qui n'est qu'Idolatrie.

VI.

Qu'un Homme, qui se flate de devenir Roi de la *Grande Bretagne*, par l'assistance des *François*, peut naturellement être ataché aux interêts du Peuple d'*Angleterre*, qui sont toujours diametralement oposés à ceux de la *France*.

VII.

Qu'on ne sauroit trouver, dans aucun autre Pays étranger, les moïens d'aprendre à gouverner la Nation *Angloise*, comme on les trouve en *France*.

VIII.

Que des millions de gens, aimeroient mieux tomber dans l'esclavage, que de ne pas reconnoître, que leur Prince a le droit héréditaire & inalienable d'oprimer son Peuple.

I X.

Que nous sommes obligés, en conscience, de nous soumettre à la Domination du Duc de *Savoie*, ou du Roi de *France*, plutôt que de recevoir, pour notre Souverain, un Prince, qui est le premier du Sang Roïal, dans la Ligne *Protestante*.

X.

Que la *Non-Résistance* est d'une obligation indispensable, pour un Chrétien, tant qu'il jouït d'un bon Emploi.

X I.

Que nous devons faire profession de l'*Obeïssance passive*, jusqu'au tems où la Nature se révolte contre nos Principes; c'est-à-dire, jusqu'au moment de la mettre en pratique.

X I I.

Que les *Papistes* ont pris les armes, pour proteger l'Eglise d'*Angleterre*; & que, pour sa défense, ils se sont exposés à un danger évident de perdre, tout ensemble, & la vie & leurs biens.

XIII. Qu'il

XIII.

Qu'il y a dans cette Ile une Faction, qui ne peut être justifiée, & qui est composée du Roi, & des Chambres du Parlement.

XIV.

Que, quand le nombre des *Whigs* l'emporte sur celui du Parti oposé, le Parlement n'a pas le droit de faire des Loix.

XV.

Qu'un Acte du Parlement, qui met le Roi en pouvoir de s'assurer des personnes suspectes, dans des tems de Rébellion, est le moïen dont on se sert, pour afermir le Souverain sur le Trône, & par conséquent, une violence qu'on fait à la Liberté des Sujets.

XV. DISCOURS.

Auxilium, Perseus, quoniam sic cogitis ipsi,
Dixit, ab Hoste petam: Vultus avertite vestros,
Si quis Amicus adest: Et Gorgonis extulit ora.

OVID. Met. L. V. 178.

Puisque vous m'y forcez, dit-il, j'apèlerai l'Ennemi à mon secours; s'il y a ici quelcun, qui soit de mon parti, qu'il détourne les yeux: & il fit paroître la tête de Méduse.

Projet des Dames *Angloises*, pour rendre l'Evantail utile à la Cause *Protestante*.

C'Est avec une joie que je ne puis exprimer, que je vois les mouvemens qu'on commence à se donner, parmi la Race feminine des Sujets de cette Ile. Déja les plus Belles de la *Grande Bretagne* cessent de borner leurs soins à une vie domestique; déja on les voit se distinguer, par leur zèle, pour le bien de leur Patrie, & à se montrer aussi habiles dans les afaires d'Etat, que bonnes Ménageres chez elles.

Nos belles *Confédérées* nous disputent aujourd'hui l'honneur d'éteindre la Rebellion, qui a commencé à gagner une partie de leur Sexe. Si ceux des Hommes, qui sont fidèles à leur Roi, & à leur Patrie, ont pris *Preston* & *Perth*, les Dames se sont aussi rendues maîtresses de l'*Opera*, & de la *Comédie*,

die, sans trouver beaucoup plus de résistance, & sans répandre beaucoup plus de sang. Les Femmes *Non-résistantes*, aussi bien que leurs Freres des Montagnes, commencent à croire, qu'il n'y a point de Place, qui puisse tenir contre une si belle Armée, & qui fait si bonne contenance: elles n'osent pas même la regarder en face, quand elle est rangée en bataille.

Pour donner quelque idée, de l'ardeur de nos belles Compatriotes, à s'oposer aux desseins du *Prétendant*, j'ai déja dit, dans quelcun de mes premiers DISCOURS, *qu'on pouvoit se servir fort utilement de l'Evantail, contre le Papisme, en y representant, sous diverses figures, la Corruption de l'Eglise Romaine*. En éfet, sur cette premiere ouverture, elles ont eu de fréquentes conférences, pour voir de quelle maniere elles s'y prendroient, *pour rendre l'Evantail d'une plus grande utilité*. Elles ont, d'un commun accord, pris les résolutions suivantes, résolutions, véritablement dignes de femmes, les plus belles, & en même tems, les plus fidèles de leur sexe, à savoir, de se cacher le visage derriere leur Evantail, quand elles remarqueront, qu'un *Tory* a les yeux sur elles; de ne jamais regarder à travers, si ce n'est pour choisir ceux, dont les principes leur paroîtront mériter leur Conquête; de ne faire de réponse aux discours passionnés des *Torys*, qu'en comptant les bâtons de leur Evantail, pendant tout le tems qu'ils feront à parler; de se donner de garde de le laisser tomber,

quand elles se trouveront auprès de quelque Mécontent, de peur qu'il ne se saisisse de l'occasion de le relever; de faire voir, par le mouvement méprisant avec lequel elles fermeront leur Evantail, le peu de foi, qu'elles ajoutent à tous les contes des *Jacobites*; de se mettre à s'évanter, dès qu'elles verront entrer un *Tory* dans leurs Assemblées, pour lui faire comprendre, que sa vue leur est desagréable.

C'est par cet usage de l'Evantail, qu'il peut être d'une grande utilité pour le public, entre les mains d'une jolie femme. Mais il y a actuellement sur le tapis, une nouvelle invention d'Evantails, d'une façon *Protestante*: les Dames en ont formé le projet, pour pouvoir, par ce moïen, répandre leurs principes, & donner à ceux qui les regardent, plus d'horreur *pour le Papisme*: car elles veulent, par les figures, & par le goût de leur Evantail, faire connoître à tout le monde, de quel parti elles sont, de la même maniere, que les *Chevaliers errans* avoient accoutumé de se distinguer, par les Devises de leurs *Ecus*.

On a déja presenté à ces belles *Confédérées* diverses ébauches de Peintures, pour avoir leur aprobation; & elles en ont choisi quelques-unes. On va voir une jolie Dame, avec un Eventail à la main, qui representera un Couvent de jeunes *Vestales*, avec des yeux noirs & vifs, qui tâchent de grimper, tout doucement, par dessus la grille. Une autre a un Evantail, monté sur de

beau

beau papier, où est representé un Groupe de gens à genoux, adorant bien dévotement un gros vieux clou. Une certaine Dame fort savante a pris pour sa Devise, le Concile de *Trente*; & une autre d'une esprit fin, & satirique, a fait peindre sur son Evantail, une grande femme habillée de pièces mal assorties, pour representer la grande Paillarde de *Babilone*; & elle a résolu de bien l'ouvrir, pour le mieux faire remarquer à toutes les belles Disputeuses, dont les argumens ne tendent qu'à soutenir le *Papisme*. On a déja monté sur plusieurs Evantails, les desseins suivans; la Cérémonie du saint Pontife, qui ouvre la bouche d'un Cardinal en plein Consistoire; un vieux Gentil-homme, avec une triple Couronne sur la tête, & gros d'un enfant; le vieux Gentil-homme ressemble si bien à la Papesse *Jeanne*, qu'on diroit, que c'est elle-même; l'Évêque BONNER, qui achète quantité de fagots & de menu bois, pour la conversion des *Hérétiques*: une Figure, qui veut prendre un sceptre d'une main, & qui tient, de l'autre, un grand Chapelet; avec la vue de * *Smithfield*, en éloignement.

Quand nos Dames montrent ainsi leur zèle, par leurs Evantails, & que toutes les fois qu'elles les ouvrent, elles déploient une Erreur de l'Eglise *Romaine*, on n'en

* Place à *Londres*, où, sous HENRI VIII. & la Reine MARIE, sa Fille, on brûloit ceux qui étoient condamnés pour Hérésie.

peut atendre qu'un bon éfet, puis qu'elle font voir aux ennemis de l'Etablissement present, la folie de ce qui fait l'objet de leurs disputes. On doit avouër du moins, que l'Evantail est une espèce d'invention beaucoup plus innocente en soi, pour la propagation de la Religion *Protestante*, que ne sont les tourmens, les roues, les gibets, & autres semblables machines galantes, dont on se sert pour l'avancement de la Religion *Catholique Romaine*. De plus, comme une Dame aura souvent occasion par-là d'étudier son Evantail, elle y aprendra à se tirer, avec honneur, des Controverses, au moins de celles qui roulent sur des points du *Papisme*: & comme la curiosité la portera naturellement à examiner d'un bout à l'autre tout Evantail à la mode, je suis persuadé, que bientôt il se trouvera peu de Femmes de qualité, qui ne soient en état de *damer le Pion* à un Prêtre *Irlandois*.

La belle partie de cette Ile, que je me glorifie de compter parmi mes candides Lecteurs, doit aussi considérer, que nos disputes presentes interessent également les droits de la Société Civile, & ceux de la Religion: c'est ce qui m'engage à leur faire envisager uniquement, comme une chose, qui mérite toute leur atention, savoir, si on ne peut pas aussi se servir avantageusement de l'Evantail, par raport à notre Constitution Politique. Comme FREE-HOLDER, je ne voudrois pas, que leurs soins, pour nous, se bor-

bornassent à nous considérer seulement comme *Protestans*; mais je souhaiterois, qu'elles envisageassent aussi notre félicité, comme *Anglois*. En ce cas-là, elles pouroient inspirer à leurs Compatriotes de tout autres sentimens, si elles vouloient representer, sur leurs Evantails, les diférens Griefs d'un Gouvernement tiranique. Pourquoi une Audience de MULEY ISHMAEL, ou un TURC laissant tomber son mouchoir dans son Serail, n'y pouroient-ils pas trouver place? Ne sont-ce pas des sujets assez propres, pour bien exprimer l'horreur, que doit naturellement avoir le beau Sexe, pour le *Pouvoir Despotique*, ou la Tirannie que les hommes exercent sur elles? Ou bien, si quelcune d'elles, qui eût du goût pour le Burlesque, vouloit y representer un Savetier *François*, coupant des souliers, pour ses Compatriotes, d'une étofe prise d'un vieux Pommier? D'un autre côté, une jolie femme, qui voudroit conserver le caractere & la dignité de son Sexe, pouroit avoir un Evantail orné d'une longue enfilade d'esclaves, trainant leurs chaines après eux d'un bout à l'autre; & en même tems, pour célebrer ses triomphes, elle pouroit ordonner, que chacun de ces esclaves, fût le portrait de quelcun de ses *Soupirans*.

Ce ne sont-là, que des idées, que je propose aux Belles, qui liront cet Ouvrage, & que je soumets à leur discretion, pour y faire les changemens qu'elles jugeront à propos. Je ne saurois finir cet Article, sans féliciter notre Patrie, sur cette favorable

disposition de la plus aimable partie de ses habitans, qui, jusques dans leur parure, consultent le bonheur public, aussi bien que leur avantage personel. C'est dans le même esprit, quoi-qu'on ne puisse pas dire, que ce fût, avec la même politesse, que les anciennes Dames *Bretones*, au raport de nos Historiens, se faisoient peindre à nud sur le corps des figures de Monstres, pour paroître d'un côté plus charmantes, aux yeux de leurs Compatriotes, & de l'autre plus redoutables à leurs ennemis. Si nos belles *Whigs* poussent ce Projet, elles pouront se vanter d'avoir sans contredit, les plus curieux Evantails, comme elles ont les plus aimables visages de toutes les femmes du monde. Au moins, nous pouvons assurer hardiment, que les figures de leurs Evantails reculeront plus les interêts du parti *Tory*, que ne seront jamais capables de les avancer celles des Almanachs d'*Oxford*.

XVI. DISCOURS.

Itaque quod plerumque in atroci negotio solet, Senatus decrevit, darent operam Consules, ne quid Respublica detrimenti caperet. Ea potestas per Senatum, more Romano, Magistratui maxuma permittitur, exercitum parare, bellum gerere, coercere omnibus modis Socios atque Cives, domi militiæque Imperium atque Judicium summum habere. Aliter, sine Populi jussu, nulli earum rerum Consuli Jus est.

SALL. Bell. Catilin. Cap. 29.

C'est pourquoi le Senat donna ordre à lors (comme il arrive ordinairement, lors qu'il s'agit d'une mauvaise afaire) que les Consuls emploiassent leurs soins, à ce que la République ne soufrît aucun dommage. Le Senat leur acordoit, en pareille ocasion, un plein pouvoir, de lever des Armées, de faire la guerre, de tenir en bride leurs Alliés & les Citoiens, par toute sorte de moïens; il leur acordoit le droit de gouverner, & de rendre la Justice, tant à la guerre, que dans la Ville: mais, en tout autre tems, les Consuls n'avoient aucun de ces droits, sans l'ordre du Peuple.

COmme le dessein, que je me propose dans ces DISCOURS, est d'engager les hom- Sur le dernier Acte du Parle-

ment, pour la suspension de celui de l'*Habeas Corpus*.

hommes à ouvrir les yeux, sur leur propre bonheur, & à se défaire de ces fausses insinuations, de ces préjugés, qui les empêchent de voir, combien le present Etablissement est avantageux, pour eux, & pour leur Postérité, je dois considérer avec atention tout ce qui est devenu sujet de plainte, graces aux soins artificieux & à la malignité de nos ennemis.

C'est sur ce pié-là, qu'est regardée la suspension de l'Acte * *Habeas Corpus*, par laquelle le Roi a été mis en pouvoir, dans ces tems de Danger, de s'assurer, & de tenir en prison, les personnes qu'on soupçonnoit de conspirer contre Sa Majesté, & contre le Gouvernement. Cette suspension pour un tems dans la conjoncture presente, est également fondée sur la raison, la prudence, & l'équité; & c'est dont sera convaincu tout homme de bon sens, qui voudra, sans partialité, y faire quelque atention.

Je me suis determiné, dans des points de cette nature, à tirer mes preuves, des premiers Principes du Gouvernement, comme de principes, qui ne sont d'aucun Parti, & qui sont géneralement aprouvés, de tout ce qu'il y a de gens raisonables, pour leur donner plus de poids, & pour mieux m'ac-

com-

* C'est un Acte, qui permet à un prisonnier, de choisir la Cour qu'il croira lui être la plus favorable, pour juger son procès: & en vertu de l'*Habeas Corpus*, si l'on n'alègue point la cause de son emprisonnement, le prisonnier doit être élargi,

commoder aux notions de tous mes Lecteurs. Pour peu qu'on ait de connoissance de la nature du Gouvernement, en géneral, on conviendra aisément, qu'il faut qu'il y ait un Pouvoir absolu, & sans bornes, dans toute forme de Gouvernement particulier; & que ce Pouvoir est entre les mains de ceux qui en font les Loix, soit que, par la Constitution de l'Etat, il soit dans un seul homme, ou dans plusieurs; soit qu'il se trouve dans un seul ordre de personnes, ou dans un Corps composé de divers rangs, & de diférens, degrés. C'est une absurdité, que de s'imaginer, que ceux, qui ont l'autorité de faire des Loix, ne puissent aussi en suspendre quelcune, quand le bien du Public le demande. Sans ce Pouvoir, tout Gouvernement seroit défectueux, & il n'auroit ni la force ni les moïens de se conserver. Comme le premier devoir de toute Société, est de se défendre, par toute sorte de voies honêtes; & comme c'est aussi le premier devoir de toute personne privée, on peut dire, avec raison, que la sureté publique, est le but géneral de toutes les Loix. Quand donc il arrive, qu'une Loi, au lieu de conduire à cette grande fin, dans des conjonctures extraordinaires, se trouve en oposition avec le bien de la Société, ceux qui en ont l'autorité, doivent la mettre à l'écart, pour quelque tems. C'est-là, la véritable intention de notre Acte *Habeas Corpus*; sur tout, la conservation des Libertés du Sujet demande, que cet Acte soit au-

aujourd'hui ſuſpendu, puiſque s'aſſûrer des perſonnes ſuſpectes, dont la conduite dangereuſe pouroit fortifier la Rébellion & alumer une guerre civile, dans toutes les parties de ce Roïaume, c'eſt travailler à la ſureté de nos Droits civils, & de tout ce qu'un Peuple libre peut avoir de plus précieux.

Il n'y a point de Gouvernement, qui, *par ſa propre nature*, ne doive être muni de cette autorité; auſſi voïons-nous, que ceux qui ſe ſont rendus les plus fameux, par leur zèle pour le bien du Public & qui ont été les plus jaloux de leur liberté, n'ont jamais manqué de s'en ſervir, dans l'occaſion. Nous en avons un exemple bien remarquable, dans l'ancienne République de *Rome*, qui ſe glorifioit d'avoir un Gouvernement compoſé, dans une juſte proportion, du Pouvoir Roïal, du Pouvoir de la Nobleſſe, & de celui du Peuple repreſentés, par les Conſuls, les Sénateurs, & les Tribuns. On ne peut diſconvenir, qu'en certains points, le Pouvoir Roïal ne fût fort défectueux, ſur-tout, en ce que les Conſuls étoient privés de la négative, lors qu'il s'agiſſoit de l'établiſſement d'une Loi; & que les deux autres Ordres l'avoient. Malgré cela, néanmoins, quand, dans ce Gouvernement, la République ſe voïoit menacée de quelque grand danger, la ſureté publique lui faiſoit créer, pour un tems, un Dictateur, qui étoit revêtu de tout le pouvoir des trois Branches enſemble; &

qui,

qui, après que le danger étoit passé, reprenoit dans la Communauté, sa place ordinaire; & remettoit le Gouvernement dans son premier état. Mais ce qui fait plus au cas present, c'est que, quoique le pouvoir des Consuls par lui-même, fût beaucoup plus borné, que n'est celui du Roi dans la *Grande Bretagne*, cependant on leur accordoit une autorité aussi étendue, que celle que le Parlement a remis entre les mains de Sa Majesté. Nous en avons un exemple digne de remarque, dans le texte de ce DISCOURS que je vai traduire, en faveur de mes Lecteurs *Anglois*; mais je dois auparavant les avertir, que le pouvoir dont il s'agit ici, n'étoit donné au Consul, que dans un tems de Conspiration. *C'est pourquoi le Senat a fait un Decret, comme c'est la coutume, dans des cas d'une si horrible nature, par lequel, les Consuls sont chargés de veiller aux interêts de la République, & d'emploïer tous leurs soins, pour en écarter tout ce qui peut lui être préjudiciable. En vertu de ce grand pouvoir, dont le Magistrat est revêtu par le Sénat, suivant l'ancienne coutume de* Rome, *il peut lever une Armée, il peut faire la guerre, se servir de toutes sortes de moïens, pour contenir dans le Devoir les Alliés & les Citoïens de la République, exercer l'Autorité suprême, tant au-dedans, qu'au-dehors, tant dans les Afaires Civiles, qu'en ce qui regarde le Militaire; au lieu que, par-tout ailleurs, le Consul n'a aucun de ces pouvoirs, sans un Commandement exprès du Peuple.*

Il

Il ne me reste plus, qu'à faire voir, que Sa Majesté est légitimement revêtue de ce Pouvoir; & que la nécessité des afaires presentes ne permettoit pas, que cela fût autrement. Ce pouvoir lui a été confié par le Parlement de la Nation; dont l'idée même emporte naturellement celle, de pouvoir changer, révoquer, suspendre les Loix établies, & qui subsistent, aussi bien que d'en pouvoir faire de nouvelles, toutes les fois que le Gouvernement le jugera à propos, pour le bien du Public. C'est une Maxime si incontestable, que je croi que jamais personne ne s'est avisé de vouloir la réfuter. Nos Législateurs ont pourtant eu assez d'égard pour leurs Compatriotes; & ils sont trop équitables, pour vouloir abroger cette Loi. Ils n'ont prétendu, que d'en interrompre l'éfet, dans un tems, où elle pouvoit devenir funeste à notre Constitution. Ce n'est, que pour quelques Mois, que le Roi a été mis en pouvoir d'agir, en vertu de cette suspension; & c'est en cela, qu'il diffère du Roi de *France*, ou de tout autre Prince tiraniquement absolu, qui, dans un tems de tranquilité & de Paix, peut, à la moindre occasion, sur le plus mince prétexte, enlever un homme à sa famille & à ses amis, & l'envoïer aux Châteaux, aux Dongeons, & aux Prisons qu'il lui plaît. Notre Parlement n'a même rien fait de nouveau, en cela; & la même chose est déja arrivée en ce Roïaume. Il y a environ trente-cinq ans, que l'Acte *Habeas*

Corpus

Corpus a été fait; & depuis ce tems-là, il a été suspendu quatre fois, avant l'avènement de Sa Majesté au Trône de la *Grande Bretagne*; deux fois, sous le Regne du Roi GUILLAUME, & de la Reine MARIE; une fois, sous le Regne du Roi GUILLAUME; & une fois, sous le Regne de la Reine ANNE.

Ce qui a rendu cette Loi indispensable, dans la conjoncture presente, c'est la juste crainte qu'on a eue, d'une invasion, qui depuis a éclaté, par une Rebellion actuelle; & les avis certains des Complots secrets, & des pratiques souterraines de personnes d'un rang considérable, qu'on n'a pu empêcher de ruiner leur Patrie, que par la suspension de cet Acte du Parlement.

Je ne saurois m'empêcher de dire ici, que, quelque bien fondée que fût cette suspension, sur la justice, & sur la nécessité, si l'orage de cette Rebellion n'avoit crevé, depuis que le Parlement a passé cet Acte, je ne sai comment, ceux qui en ont été les principaux instrumens auroient pu échaper à la haine du Peuple, que la malignité, & l'artifice de leurs ennemis n'auroit que trop réüssi à animer contr'eux, au-lieu qu'aujourd'hui, l'évènement rend tous leurs éforts inutiles. Quand il auroit été possible, que le Ministére, par sa vigilance, & par ses soins, eût empêché, jusqu'au dessein de l'invasion, cette même vigilance lui seroit devenue fatale, & il n'auroit pas manqué d'être la victime de ses

louables

louables éforts. Ces précautions qu'il a priſes, avec tant de prudence, & de fermeté, auroient tourné à ſon desavantage, ſi elles n'avoient pas été juſtifiées par l'evènement même de la Conſpiration, qu'il a travaillé avec tant d'ardeur, à étoufer. Cette réflexion me rapèle celle, que faiſoit CICERON, dans de ſemblables circonſtances, *que, parmi les diviſions de* Rome, *celui-là ſe trouvoit dans une condition bien malheureuſe, qui avoit quelque part au Gouvernement, lors même qu'il s'agiſſoit de la conſervation de la Rèpublique.* O conditionem miſeram, non modò adminiſtrandæ, verùm etiam conſervandæ Reipublicæ!

Outre cela, tout homme exemt de prévention peut conſidérer, avec quelle équité, & qu'elle retenue, il a été fait uſage de ce pouvoir. Ceux qui ont été arrêtés, ont été traités, avec toute la douceur poſſible; on ne leur a ôté, que les moïens de nuire à leur Patrie, pour ne pas dire, de ſe ruiner ſans reſſource, eux, & leurs familles. Quant au nombre de ceux à qui on a ôté cette liberté, pour un peu de tems, on doit être beaucoup moins ſurpris, de l'empriſonnement de quelques perſonnes mal-intentionnées, que de ce qu'on n'en a pas arrêté une infinité d'autres. De tout ceci, nous pouvons conclure, & c'eſt ce que tout *Anglois* doit remarquer, avec bien du plaiſir, que Sa Majeſté ne ſe gouverne, en ce grand point, par aucun motif de jalouſie particulière, ni par de ſimples ſoupçons,

mais

mais par des évidences, & par des avis certains qu'Elle a reçus.

Nous avons déja vu les suites heureuses de cette suspension, en ce qu'elle a arrêté le progrès, que sans cela, la Rebellion auroit fait indubitablement; pour ne rien dire d'une infinité de gens, que cette suspension a empêché de s'engager, dans une si détestable entreprise; sans parler de la vie qu'elle a conservée à tant de personnes, & de l'afreuse désolation, qu'elle a prévenue.

C'est pour ces raisons, & plusieurs autres, que je passe sous silence, que les Representans de la *Grande Bretagne*, dans le Parlement, n'auroient jamais pu se justifier, dans l'esprit du Peuple qu'ils representent, & à qui a été si favorable la suspension de l'Acte *Habeas Corpus*, puis qu'elle a écarté de dessus nos têtes, l'orage dont nous étions si visiblement menacés, si, dans un cas d'une si grande nécessité, ils ne s'étoient servis d'un moïen également raisonable, légitime, & ordinaire, pour conserver Sa Majesté sur le Trône, & pour garantir leur Patrie de la ruine, & de la misere toutes prêtes à l'acabler.

XVII. DISCOURS.

— Hic niger est: hunc tu, Romane, caveto.

HORAT. L. I. Sat. IV. 25.

Voilà, Romains, un très-mal-honête homme; voilà celui, dont vous devez vous défier.

Comment les Ministres d'Etat doivent prendre les reproches qu'ils savent n'avoir pas mérités.

ON dit, qu'en Turquie, quand un homme est convaincu d'être l'auteur de quelques Calomnies avérées, la coutume est, de noircir le devant de sa maison. Nous avons même oui dire, qu'on a vu un Ambassadeur, dont l'obligation est, pour en exprimer le caractère, dans les termes du Chevalier *Wotton*, de mentir, pour les interêts de son Pays; qu'on l'a vu, dis-je, quelquefois avoir cette marque honteuse, sur sa maison; lors qu'il est arrivé qu'on a découvert que, par quelque intelligence cachée, il avoit causé le moindre préjudice au Gouvernement, & séduit le Peuple. Il seroit presque à souhaiter, qu'on introduisît cette métode chez nous, pour faire mieux connoître ceux de la Nation, qui sont si criminellement ingénieux à inventer des faussetés, si nuisibles au bien public, âfin que par-là, leur malice à les répandre trouvât moins de credit, dans l'esprit de leurs Compatriotes. Si cette coutume étoit mise

en

en pratique, parmi nous, on verroit, dans cette Capitale, des Paroisses entieres en deuil, & des Rues tapissées de noir d'un bout à l'autre.

Mais comme, dans les deux précedens DISCOURS, j'ai fait connoître ce que je pense, tant de ceux qui forgent ces calomnies, que de ceux qui sont assez crédules, pour y ajouter foi, je m'atacherai à faire voir, dans celui-ci, le peu de cas qu'en font, & qu'en doivent faire les personnes qui sont dans les premiers Postes, & que ces malignes inventions ataquent injustement. En éfet, tout homme qui cherche à avancer le bonheur de sa Patrie, doit faire taire la délicatesse, qui pouroit le rendre sensible aux discours injurieux, qui se répandroient sur son compte; car, sans cet éfort sur lui-même, il arrivera souvent, que son zèle lui causera autant de peine, en son particulier, qu'il sera avantageux pour le bien public. Parmi un Peuple, qui pousse aussi loin la liberté de penser ce qu'il veut, & de dire ce qu'il pense, il faut nécessairement prendre le parti, ou de vivre inconnu, & en homme inutile à la Société, ou avoir la force de se mettre au-dessus des reproches, que la conscience nous dit, que nous ne méritons point. Un homme véritablement ataché aux interêts de sa Patrie, doit faire avec moi, les réflexions suivantes, pour résister aux ataques de la Calomnie; & je vai lui proposer des motifs, qui ne contribueront pas peu à l'en consoler.

En premier lieu, il doit confidérer, que les principaux de ses Adversaires n'agissent ordinairement, que par un esprit d'envie, & que, s'il est exposé à leurs insultes, c'est uniquement parce qu'ils ne peuvent soufrir la vue importune de son mérite Un Ministre d'Etat, en qui l'on remarque un caractère, & des qualités véritablement estimables, doit regarder ses Censeurs Politiques, de la même maniere, je veux dire, avec le même mépris, que regarde ses Critiques un bon Ecrivain. Il doit considérer, que ce sont, pour la plupart, des gens incapables de juger des beautés de l'Ouvrage, qu'ils examinent; & qui sont assez injustes, pour refuser aux autres l'aprobation qu'ils n'ont pu trouver eux-mêmes. Les véritables amateurs de leur Patrie doivent plutôt se féliciter de l'heureux succès de leurs glorieux desseins, que se faire la moindre peine, de se voir representés, sous de fausses couleurs.

Ils devroient aussi considérer, qu'outre l'envie, la vanité n'a pas peu de part à ces médisances, & qu'ainsi, tous les traits des Calomniateurs sont honneur, à celui qu'ils ataquent, dans le même tems qu'ils ne cherchent qu'à ternir sa réputation. Ils doivent considérer, que tous les éforts, que font leurs ennemis, pour exciter la Populace contr'eux, ne servent, qu'à relever leur gloire, & à les rendre plus recommandables. Ce ne doit pas être, pour eux, une petite satisfaction, que de voir, que

leur

leur mérite soit capable de faire jetter de si hauts cris, pour rien, & de causer, parmi le Peuple, une espèce de fermentation, qui s'évapore en murmures & en plaintes; que les mécontens mêmes savent dans le cœur, n'avoir aucun fondement. TACITE nous a laissé dans le premier Livre de ses *Annales*, un exemple de cette nature également plaisant, & bien circonstancié. Un jour, que la plupart des Legions *Romaines* paroissoient toutes disposées à se révolter, * un éfronté Coquin, qui n'étoit qu'un simple Soldat, monta sur les épaules de ses camarades, pour se faire mieux entendre, bien résolu d'y déploïer tous les ressorts de son éloquence. Il s'adressa à l'Armée, & contrefaisant tous les gestes d'un Orateur, il lui dit, en montrant quelques Criminels: *vous avez rendu la liberté à ces malheureux; mais, qui de vous rendra la vie à mon frere; qui de vous me rendra ce frere, que j'aimois si tendrement? Cette nuit, cette nuit même, il a été cruellement assassiné par les mains scélerates de ces barbares, que le General n'entretient, que, pour faire une boucherie des pauvres soldats. Et toi, réponds-moi*, BLÆSUS, (c'est le nom du Géneral, qui présidoit à cette afaire) *dis-moi, où as-tu mis son corps? Jamais un ennemi n'a poussé la fureur, jusqu'à refuser aux morts les Droits sacrés de la Sépulture: que j'aie au moins, la consolation de lui rendre les derniers devoirs, en baisant mille fois son corps froid; qu'il me soit permis de*

* Il s'apeloit *Vibulenus*.

de l'arroser d'un torrent de larmes : ordonne après, si tu le veux, que je sois aussi sacrifié, sur son cadavre. La seule grace, que je demande à mes camarades, par reconnoissance, pour deux victimes innocentes, qui meurent, pour leur cause, c'est, qu'ils veuillent, après ma mort, m'enterrer avec ce cher frere. Une harangue, si touchante ne manqua pas d'exciter, dans l'Armée, une émeute génerale; & ils se disposoient à faire justice à l'Orateur; mais, après s'être exactement informés du fait, ils découvrirent, que ce malheureux n'avoit jamais eu de frere, & qu'il n'avoit cherché à exciter une sédition, que pour faire admirer ses talens.

Les Ministres publics devroient aussi considérer, que les principaux auteurs des reproches, dont ils sont chargés, n'ont d'autre dessein, que de s'emparer de leurs places; qu'ils peuvent aisément se soustraire à des plaintes fondées sur de pareils motifs; & que rien ne leur est plus facile, que de les faire retomber sur leurs compétiteurs. Les Mécontens, d'un ordre inférieur, sont gouvernés par les mêmes principes; car on doit s'atendre, que, tant qu'il y aura divers degrés d'Emplois, il y aura aussi des Mécontens de tous les étages. On raporte, qu'un Gentilhomme de Campagne fit un jour, au dernier Duc de BUCKINGHAM, qui étoit en grand credit à la Cour, une longue & sérieuse representation, sur divers griefs publics. Le Duc, après l'avoir écouté, avec bien de la patience, lui dit, *Mon cher ami,*

vous

vous n'avez que trop de raison de vous plaindre; mais j'ai trouvé un expédient, pour remettre toutes choses dans l'ordre & cela, avant qu'il soit peu. Ce Gentilhomme ne manqua pas de lui demander, quel étoit ce remède, si sûr, & si promt. *Vous devez savoir*, lui dit le Duc, *qu'il y a une Place, de cinq cens Livres Sterling par an, qui est vacante depuis ce matin; j'ai dessein de vous en mettre en possession.* Notre Campagnard le remercia très-humblement; il se retira fort satisfait, & il regarda la Nation, tant que dura ce Ministere, comme le Peuple le plus heureux, qui fût sous le Ciel.

Outre cela, tout homme qui est en Place doit considérer, que, quand dans une Nation; il y a deux diférens Partis, chacun d'eux envisage aussi les choses, sous un point de vue bien diférent. C'est pourquoi, quelque avantageuse que soit une action, au bien de la Patrie, les fausses couleurs, que lui prètera l'artifice des mal-intentionnés, lui donneront toute une autre face; & elle ne paroîtra que lui être très-préjudiciable, aux yeux d'un ignorant. Puisque, suivant la liberté, que se donnent ordinairement, ceux qui mettent au jour des *Essais*, j'ai raporté divers traits d'Histoire, que j'ai ramassés, de côté & d'autre, qu'il me soit encore permis d'en apliquer ici un, que j'emprunte de celle de *Perse*. Cette Histoire nous aprend ce qui arriva à un jeune Empereur, Prince d'ailleurs fort vertueux, & qui étoit sensiblement touché de

voir ses actions noircies, par le mauvais tour, qu'avoit l'adresse d'y donner, un Parti d'entre ses Sujets, qui favorisoit les interêts d'un autre. Un jour que cet Empereur se trouvoit avec les Ministres de son *Divan*; & qu'il s'amusoit, suivant la coutume des *Orientaux*, à l'explication de divers Problêmes, & de quelques Enigmes dificiles, il leur demanda à son tour, *Quel est l'arbre, qui a trois cens soixante & cinq feuilles, noires d'un côté, & blanches de l'autre?* Le Grand Vizir répondit d'abord, que c'étoit l'Année, qui étoit composée de trois cens soixante & cinq Jours, & autant de Nuits: *Oui*, lui dit-il, *mais permettez moi aussi, de vous faire remarquer, que ces feuilles representent vos actions, qui paroissent d'une façon à vos amis, & d'une autre à ceux qui ne vous veulent pas de bien; & qu'elles seront toujours noires, pour ceux, qui ne les veulent regarder, que du mauvais côté.*

C'est aussi la raison, pour quoi un homme d'honneur, qui tâche de se rendre utile à sa Patrie, doit s'embarasser fort peu de ce qu'on peut dire de lui, satisfait du témoignage que sa conscience lui rend de son integrité. Il doit au contraire, être charmé d'entendre parler de ses actions, parce que plus elles seront examinées de près, plus elles tourneront à son avantage, & plus elles lui feront d'honneur. La plus saine partie des Hommes se rangera de son côté; & ils verront, avec plaisir, que leurs interêts communs se trouvent en si bonnes mains. L'exa-

men févere, qu'on fait du Caractère d'un grand Homme, peut être comparé à l'épreuve qui étoit en usage parmi les *Juifs*, pour s'assurer d'une Chasteté suspecte. Cette épreuve se faisoit par *les eaux de la jalousie:* MOÏSE nous assure, que celles qui étoient criminelles crevoient, dès qu'elles en buvoient; & les Rabbins nous aprennent, qu'elles ne faisoient, au contraire, que relever les charmes de celles qui étoient accusées injustement: de sorte que, par le même moïen, elles faisoient mourir les coupables, & elles donnoient à l'innocence un nouveau degré de beauté.

XVIII. DISCOURS.

——— Inopem me copia fecit.

OVID. Met. L. III. vs. 471.

Le trop de bien m'a rendu pauvre.

TOut *Anglois* sera toujours bon Sujet du Roi GEORGE, à proportion de ce qu'il sera bon *Anglois*, & qu'il sera sincerement ataché à la Constitution de sa Patrie. Pour réveiller, dans le cœur de mes Lecteurs, cet amour de notre Constitution, je veux leur faire voir, combien elle l'emporte, sur cette forme de Gouvernement, que l'ignorance, l'aveuglement & la scéleratesse de cer-

Réflexions sur un nouvel Edit du Roi de *France*, pour augmenter la valeur des *Louis d'Or*.

certaines gens ont tâché, dans ces dernieres années, d'introduire parmi nous. Pour cet éfet, il me semble, qu'il ne sera pas mal à propos de rapeler ici, de tems en tems, quelques traits du Pouvoir, qu'exercent ceux, parmi lesquels a été élevé le *Prétendant* à la Couronne de Sa Majesté: Pouvoir, qui auroit été fatal à cette Nation, si elle avoit eu le malheur de se voir conquise, & gouvernée, par un homme, *qui*, selon toutes les aparences, n'auroit pas manqué de mettre en usage cette Politique funeste, dont il a eu de si amples instructions.

Rien n'est plus remarquable, dans tout le Regne du Roi de *France* d'aujourd'hui, que les voies, dont il se sert, pour fournir ses Cofres, des sommes d'argent, dont il prétend avoir besoin. Les moïens, qu'il emploie, pour lever ces sommes, se réduisent à un Edit, ou un ordre par écrit, signé de sa propre main, pour faire monter les *Louis d'Or*, de quatorze *Francs*, à seize, en vertu d'un nouveau coin, auquel ils doivent être frapés. Comme, par-là, tout l'or du Roïaume tombe entre ses mains, le même Edit porte, qu'ils seront ensuite, rendus au Peuple, sur le pié de vingt *Francs* chacun, de sorte que, voilà tout d'un coup, quatre *Francs*, sur vingt, qui reviennent à Sa Majesté, de tout l'argent de la *France*.

Un moïen si rare de lever de l'argent, n'a rien, qui démente la forme du Gouvernement; il répond parfaitement bien au con-

traire,

traire, aux expédiens ordinaires de leur dernier *Grand Monarque*. Je ne veux pas m'arrêter, à en considérer les conséquences dangereuses, pour le Commerce de cette Nation, pour le Change, & pour son Crédit; mais je ne saurois m'empêcher de faire quelques réflexions, sur les circonstances bisarres, & sur l'inconstance de la condition de gens, qu'un Edit peut subitement enrichir, ou rendre pauvres, puisqu'il ne faut qu'allier un *Louis d'Or*, pour le réduire à la moitié de ce qu'il valoit auparavant; ou, si Sa Majesté le juge à propos, en hausser le prix, non pas, par une augmentation de Métal, mais, en le faisant paroître, sous la figure d'un nouveau coin. Par cet Edit, il y a bien des gens, en *France*, qui se trouveront beaucoup plus riches, que le jour avant qu'il fût publié; C'est un enchantement, qui fait passer des tresors dans les cofres, malgré les clefs, & les serrures; & c'est une nouvelle métode de multiplier, sans addition. Cependant la Nation *Françoise* est assez sujète à la vanité, pour s'enorgueillir de ces richesses imaginaires; & elle ne considére pas, que ses voisins sont aussi éloignés de la croire plus riche, en vertu d'un Edit, qui fait vingt de quatorze, que de la regarder, comme une Nation plus formidable, s'il y avoit un autre Edit, qui fît tous les hommes de ce Roïaume, chacun de sept piés de haut.

Le dernier Roi *très-Chrétien* avoit la prudente coutume, de rabaisser la valeur des

Louis d'or, quelques jours avant le tems, qu'il devoit recevoir les Taxes de ſon bon Peuple; & il ne manquoit pas de les faire monter, dès qu'il les voïoit heureuſement arrivés dans ſes Cofres. On ne doit nullement douter, que le Gouvernement preſent de ce Roïaume ne ſe conforme à une conduite ſi ſage, & qu'il ne réduiſe les vingt *Livres* à leur premiere valeur de quatorze, auſſitôt que tout l'argent ſera ſorti des mains de ſes Sujets. L'on doit auſſi s'atendre à voir immédiatement après, fondre cette hydropiſie venteuſe de richeſſes chimériques; & la Nation *Françoiſe* réduite à ſon état naturel de pauvreté.

On ne peut regarder, qu'avec une extrême pitié, la triſte condition d'un miſerable avare, qui eſt ſans ceſſe à compter ſes Ecus, ſans qu'il puiſſe jamais parvenir à ſavoir, de combien il eſt riche. On peut comparer la ſotte vanité d'un Peuple, capable de ſe repaître de pareilles chimères, au ridicule embaras d'un homme qui voudroit ſavoir au juſte, combien il y a de pierres, dans la Plaine de *Salisbury*. Il n'y a guéres d'aparence, qu'il en pût jamais venir à bout; il eſt à préſumer, au contraire, qu'il en trouveroit le nombre, ou plus petit, ou plus grand, chaque fois qu'il entreprendroit de vouloir les compter.

J'ai ouï dire, qu'une jeune Dame *Françoiſe* Sujète de LOUÏS XIV. & qui paſſoit pour être riche de cinq mille Livres Sterling en eſpèces, avoit reçu d'un Marquis, pro-

messe de l'épouser, sur ce pié-là; mais, que malheureusement pour la pauvre Demoiselle, au bout de huit jours, il vint à sortir un de ces Edits, avant la conclusion du Mariage, qui lui fit perdre, tout d'un coup, la cinquième partie de ce qu'elle possèdoit, & son Mari, par dessus le marché.

L'incertitude des Richesses fait souvent le sujet de la conversation, dans tous les Pays du Monde; mais il n'y a point de Nation, qui puisse en parler, plus savamment, que les *François*. Un Peuple soumis à une situation si capricieuse ne ressemble pas mal à un homme, qui a afaire à un joueur de gobelets. Il s'imagine avoir dans la main, tant de pièces d'argent; mais il a beau la tenir bien serrée, le faiseur de tours de passe-passe n'a qu'à dire deux ou trois paroles, il n'y en aura plus, que ce que le Charlatan jugera à propos d'y faire trouver.

Cette métode d'augmenter, ou de diminuer l'argent, doit paroître à ceux, qui ont le bonheur de vivre sous un autre forme de Gouvernement, une maniere bien étrange de fraper & de rogner. Elle ne laisse pas d'être un expédient, qui est souvent mis en pratique, & elle n'a rien, qui ne puisse être justifié, par la Constitution qu'a si bien étudiée le *Prétendant* à la Couronne de Sa Majesté. Je ne voi pas non plus, ce qui pouroit l'empêcher de se servir d'un expédient d'une aussi grande ressource, quand il auroit besoin d'argent, s'il avoit réüssi dans le Projet, qu'il avoit formé, de détrôner le Roi,

& de renverser notre Constitution. Je laisse à la considération du Lecteur, si, en ce cas, on n'auroit pas dû s'atendre, à voir bientôt paroître l'Edit suivant, ou quelque chose de semblable.

„ Touchés des justes plaintes de nos Su-
„ jets de ces Roïaumes, épuisés par les dé-
„ penses excessives, qu'ont entrainées les
„ Guerres, qu'a eu à soutenir ce Pays, pour
„ rétablir les Fonds de la Nation, en géne-
„ ral, & augmenter ceux de chaque parti-
„ culier, ne jugeant point les moïens en-
„ nuïeux de la Marchandise & du Com-
„ merce, un remède assez promt pour re-
„ medier à des maux si pressans; considé-
„ rans, que ces moïens tardifs ont toujours
„ été favorisés, par les plus méchans de nos
„ Sujets, & combien sagement, les plus
„ considérables d'entr'eux s'y sont oposés
„ sous le dernier Regne, nous voulons, &
„ il nous plaît, que le *Chelin* passe, en
„ *Angleterre*, dans tous les paiemens qui
„ s'y feront, pour la somme de quatorze
„ soûs, à compter du jour de la Publica-
„ tion du present Edit, jusqu'au premier de
„ *Septembre*, & que toute autre espèce d'ar-
„ gent suive la même proportion. L'avan-
„ tage qui reviendra à ces Nations, de cet-
„ te Bénéficence Roïale, se fera aisément
„ sentir à toutes les persones judicieuses,
„ qui se sont aquis une gloire si bien méri-
„ tée, par leur antipathie pour les Etran-
„ gers, & qui feroient fâchés de voir les
„ Fonds de leur Patrie afoiblis, par l'entrée
„ de

„ de l'Or & de l'Argent, qu'on pouroit y
„ aporter des autres Pays. Mais, comme,
„ à cause des dettes considérables, que nous
„ avons été obligés de contracter au-dehors
„ du Roïaume, durant les quinze années
„ de notre Regne, & par raport à nos be-
„ soins presens, il faudra remplir notre Tré-
„ sor, par les moïens les plus expéditifs,
„ que la Prudence nous puisse suggérer,
„ dans cette vue, nous ordonnons aussi,
„ que tous & chacun de nos Sujets apor-
„ tent ces pièces de quatorze soûs, & toute
„ autre espèce courante dans ce Roïaume,
„ au Maître de la Monoie, qui, après les
„ avoir refrapées, les délivrera à ceux qui
„ les lui auront remises, dans, ou après le
„ premier jour du dit Mois de *Septembre*,
„ en retenant seulement pour nous, quatre
„ soûs, pour le Coin, par chaque pièce
„ de quatorze soûs, qui, de là en avant,
„ sera reçue dans les Paiemens, sur le pié
„ de dix-huit soûs; & le reste à proportion.
„ Par ce moïen, la Nation, outre l'avan-
„ tage, d'avoir son argent plus portatif, au-
„ ra encore celui, de le voir augmenté, du
„ tiers de ce qu'il valoit auparavant; &
„ nous nous contenterons de quelque chose
„ de moins, que la cinquième partie de l'ar-
„ gent courant de nos bons Sujets, qui, à
„ peine, poura payer l'interêt des sommes,
„ que nous devons à notre cher Frere, &
„ ancien Allié. Nous profitons, avec plai-
„ sir, de cette occasion, pour donner à nos
„ Peuples, une preuve de notre tendresse

 „ pour

„ pour eux; & c'est uniquement à cette fin, „ que nous donnons ce present Edit Roïal, „ qui sera lu à haute voix, dans toutes les „ Paroisses de la *Grande Bretagne*, im-„ médiatement après la célèbration de la „ Grand' Messe, Car tel est notre „ bon plaisir.

XIX. DISCOURS.

Pulchrum est bene facere Reipublicæ; etiam bene dicere haud absurdum est.

Sall. Bell. Catil. Cap. 3.

Si c'est une chose louable, que d'avancer les interêts de la République, il n'est pas moins raisonable, d'en parler avantageusement.

De l'esprit, & des sentimens peu Chretiens des derniers Ecrits de Parti.

Il y a déja quelques années, que c'est un usage suivi, par les Ecrivains qui ont aprouvé la forme du Gouvernement, qui est sur pié, d'expliquer au Peuple la justice des Principes qui ont prévalu, & de justifier la conduite de ceux qui agissent conformément à ces Principes. C'est pourquoi, c'est un grand bonheur, pour ceux du Parti, qui a du dessous, quand un pareil dessein se trouve entre les mains de gens, qui se contentent d'ataquer les Principes, sans exposer les personnes de ceux de ce Parti; ou qui ne s'atachent particulièrement à aucune circonstance

stance ridicule, pour en faire l'objet de leurs satires. Cet honête procédé n'est pas un petit mérite, dans un Auteur, qui écrit d'ordinaire, plutôt pour s'aquérir de la réputation, que dans la vue de se rendre utile au Public; & qui, par-là, laisse échaper de belles occasions de faire briller son esprit, & de se rendre plus agréable au mauvais caractère de la plupart de ses Lecteurs.

Quand on croit un Parti engagé dans des mesures, qui tendent à la ruine de la Patrie, c'est certainement une action digne d'estime, & de louange, que de ne faire de cette maniere la guerre, qu'à tout le Corps, en géneral. Mais, comme il y a bien des Casuistes, qui sont d'opinion, que, dans une Bataille, on doit tirer sur le gros de l'Armée ennemie, sans s'atacher à aucune personne particulière; aussi, dans cette espèce de combat, je ne saurois aprouver, qu'on vise à un homme, en particulier; & qu'on fasse de son caractère, le but de ses hostilités. On voit encore aujourd'hui, dans le Château de *Milan*, un boulet de canon, sur lequel on lit ces paroles, *au Maréchal de* CREQUI, &, qui fut celui-là même, dont fut frapé ce Géneral. Un Auteur, qui lance les traits de sa satire sur un grand homme doit être regardé, de la même maniere, que l'Ingenieur, qui chercha à se rendre recommandable, par un coup si contraire à la véritable générosité.

Mais, comme l'Esprit des *Whigs*, & des *Toris* se fait connoître dans toutes les occasions,

sions; & qu'il est aisé de remarquer, combien les principes des uns sont diférens de ceux des autres, aussi l'apperçoit-on d'abord, dans tous les Ecrits de cette nature, qui ont été mis au jour par les deux Partis. Les derniers peuvent à la vérité, aléguer, pour justifier leur conduite, que n'aïant rien de bon à oposer aux raisons de leurs Antagonistes, ou, il faut qu'ils se réduisent au silence, ou il faut qu'ils ataquent leurs personnes. Comme ils ne peuvent réfuter leurs Adversaires, je ne voi pas de plus court chemin, que de les décrier, & de tâcher de rendre la personne odieuse, quand on ne peut, par aucun mauvais tour, trouver à mordre sur ses Principes.

L'EXAMINATEUR étoit un Ecrit du dernier Regne; & c'étoit l'Ouvrage favori du Parti. Il fut introduit dans le monde, par une Lettre d'un Secretaire d'Etat, qui exaltoit fort le grand genie de l'Auteur, l'utilité du dessein, & les heureuses suites, qu'on devoit s'en promettre. On dit, que cet Ecrit étoit composé, par ceux de ce Parti, qui passoient parmi eux pour les plus beaux Esprits; & pour les plus grands Politiques; & l'on avoit soin de le répandre, jusques dans les endroits les plus reculés du Roïaume, avec autant de dépense, que d'industrie. Qui ne se feroit pas atendu de voir, du moins, observées les regles de l'honêteté, & de la bienséance, dans l'exécution de ce projet? Mais, au-lieu de cela, on y voïoit, par-tout, les personnes du plus grand mérite, & qui avoient

rendu

rendu à leur Patrie, les ſervices les plus conſidérables, & de la plus fraîche date, paroître, l'un après l'autre, ſur la ſcène, pour y être déchirés tour à tour. On n'y reſpectoit, ni la ſainteté du Caractère, ni l'honneur & les priviléges dûs au Sexe, qui devroient naturellement être à couvert des traits barbares de cette pratique criminelle. Pluſieurs de nos Prélats y devenoient l'objet de la raillerie publique, & un grand nombre de Dames de la premiere qualité y ont été deshonorées, & nommées par leurs propres noms, dans des matières de fait, à quoi l'on ne faiſoit pas d'atention, parce que ces faits étoient faux, & quelles étoient innocentes, quand les faits auroient été véritables. Les morts mêmes, n'y étoient pas épargnés. Je ne ſaurois paſſer ſous ſilence une eſpèce de beaux-Eſprits, dont il ſe forma, il n'y a pas long-tems, une faction, compoſée de Rimeurs, de Faiſeurs d'Epigrammes, & d'autres Auteurs, qui s'imaginoient, que c'en étoit aſſez de ſe diſtinguer, par leur zèle, pour ce qu'il leur plaît d'apeler la *Haute Egliſe*, tandis qu'ils ſe moquent inſolemment, de tout ce que la Religion révelée a de plus reſpectable. On a vu des Epigrammes faites, ſur les Peres de notre Egliſe, où toute la penſée rouloit ſur le feu de l'Enfer. On y a vu des gens, dont le zèle pour la Patrie, devoit rendre à jamais la mémoire précieuſe à la Poſtérité, on les a vus, dis-je, introduits, comme des Orateurs, dans un état de tourmens. On ne peut, ſans horreur, parler

de

de ces exécrables Pièces d'esprit, & il n'y a point d'homme qui, croïant une autre vie, puisse les lire, sans trembler. Il est étonnant, de voir des Lecteurs, qui se disent Chrétiens, aplaudir à ces diaboliques railleries, & se rejouïr de la condamnation, qui est prononcée, contre leurs ennemis, par ces misérables Auteurs. Un bel Esprit de cette trempe peut, à juste titre, être comparé, au fou, dont il est parlé dans les *Proverbes*, *qui se divertit avec des flèches, avec des tisons de feu, avec la Mort & qui dit, ne voit-on pas que je badine?*

Il faut rendre justice, aux plus modérés de ce Parti; & il faut avouër, qu'ils ont été fort scandalisés des calomnies personnelles, & des réflexions odieuses dont, par une licence sans exemple, sont remplis ces Libelles, qui ont paru sous le dernier Regne; aussi bien que de la liberté profane, qu'on y remarque, depuis ce tems-là. Quant aux Auteurs, & aux Admirateurs de ces sortes de productions, je souhaiterois, qu'ils voulussent considérer en eux-mêmes, si le nom, & le caractère d'homme ataché aux interêts de l'Eglise, peut supléer au défaut de cette Charité, qui fait la partie essentielle du Christianisme. Je voudrois aussi, qu'ils fissent quelques réflexions, sur les dangereux éfets de ces moïens détestables, qui portent si surement le poison, dans le cœur des foibles & des ignorans, qui augmentent leur rage, contre un grand nombre de leurs Com-

patrio-

patriotes, & qui les dépouillent enfin de tout sentiment d'humanité.

J'ai declaré, au commencement de ce DISCOURS, que mon dessein n'étoit que, de réfuter les Principes de ceux, qui sont malintentionés, pour le Gouvernement present; & de combattre, en géneral, le gros du Parti, qui épouse ces Principes. Mais ces sortes d'ataques, toutes génerales qu'elles sont, ne laissent pas de demander qu'on y garde certaines mesures, qui puissent plutôt gagner, qu'irriter ceux, dont les sentimens sont diférens des nôtres. L'EXAMINATEUR poussoit la séverité, & l'injustice, jusqu'à refuser le nom de Chrétiens, & de Sujets, à tous ceux, qui n'étoient pas de son opinion. Selon lui, c'étoit tout autant de Deïstes, d'Athées, d'Apostats; c'étoit une République à part, c'étoit une Peste, qu'il falloit extirper, ou du moins, quand il ne se trouvoit pas de si mauvaise humeur, c'étoit des gens qu'il falloit bannir de leur Patrie. Quelquefois, il les representoit, comme touchans au moment de l'exécution; &, par un reste de Charité, il les avertissoit de s'y préparer, & de ne plus penser à autre chose, qu'à se mettre en état de bien mourir. En un mot, l'EXAMINATEUR ne faisoit aucune diférence, entre détruire, & conquérir.

Jusqu'à present, on s'est gouverné par diférentes vues, dans la conduite de cet Ouvrage; & l'on continuera sur le même pié, à moins que ceux du Parti, avec le quel on a afaire

afaire ne s'atirent un autre traitement. Mais je suis bien aise de les avertir, à mon tour, que, s'ils persistent, à dresser leur Bateries, contre des particuliers, il n'y a, dans le Code Militaire, aucune Loi, qui nous défende d'user de Represailles. Cependant, les choses seront menagées, avec cet esprit de génerosité, si remarquable, parmi les *Romains*, qui ne cherchoient pas à se rendre maîtres d'un Pays, pour y mettre tout à *feu* & à sang, mais dans la vue d'en incorporer les habitans à leur République, & de leur faire partager avec eux les douceurs & la félicité de leur Gouvernement.

XX. DISCOURS.

Privatus illis Census erat brevis,
Commune magnum.

HORAT. L. II. Od. XV. 13.

Le revenu des particuliers étoit fort borné; mais les fonds de l'Etat étoient immenses.

Du dernier Acte de Parlement, pour l'impôt de quatre *Chelins*, par Livre, sur les Biens-fonds.

IL est fort desolant, pour ceux, qui cherchent, avec tant d'ardeur, à exciter des troubles, parmi le Peuple, & à aliéner les esprits, du Gouvernement de Sa Majesté, de voir, que les occasions en soient si rares, pour eux, & qu'elles leur soient même si peu favorables. Pour montrer combien ils ont lieu de se plaindre, à cet égard, remar-

remarquons, que, faute d'autres matériaux, il y en a plusieurs qui sont réduits à ataquer le *Bill*, qui a été passé dans cette Séance du Parlement, pour lever une nouvelle Taxe, de deux *Chelins* par Livre, sur les Terres; & de la representer, comme un nouveau fardeau, dont on charge les Sujets. Si c'est un sujet de Plainte, ce Grief doit, selon toutes les regles de la Justice, tomber sur ceux, dont la conduite a rendu cette Imposition indispensable. Sans la Rébellion, on n'auroit point été obligé d'avoir recours à cette augmentation de Taxe; de sorte que, si l'un leur cause quelque peine, ils doivent avoir, pour l'autre, la même aversion. Mais, ce qui mérite d'être consideré avec soin, c'est que, ceux qui tâchent de persuader au Peuple, que ce fardeau lui doit être insuportable, sont ceux-là mêmes, qui, dans leurs conversations ordinaires, tâchent de diminuer l'horreur, qu'on doit avoir, pour la Rébellion, & qui font voir, pour les Rebelles, le plus tendre atachement. Ils ont une indulgence sans bornes, pour cette détestable Rébellion qui a atiré cette charge sur eux, dans le même tems qu'ils font éclater leur chagrin, à la vue des moïens, qu'il a falu mettre en usage, pour l'étoufer. Rien ne prouve plus clairement leurs intentions, & l'esprit qui les fait agir; & j'exhorte instamment tous mes Compatriotes FREE-HOLDERS, de bien examiner le caractère de ceux, qui voudroient leur persuader, que cette Imposition est une cruauté, qu'on

qu'on exerce ſur les peuples. Si c'eſt un homme, dont on connoiſſe l'afection pour le Gouvernement preſent, ils peuvent croire, que ces plaintes ne ſont pas ſans fondement; mais, ſi au contraire, ces griefs leur ſont expoſés, par une perſonne, qui ait témoigné prendre peu de part au ſuccès de la preſente Rébellion, ou qui ſoit ſoupçonnée d'y avoir eu quelque part, ces plaintes contre la Taxe des biens en terre, doivent être regardées, comme un éfet de la rage de gens, qui ont manqué leur coup, & qui tâchent, par leurs artifices, de rendre odieux le preſent Gouvernement.

Il en coutera à la Nation, ſuivant le calcul qui en a déja été fait, un million, ou aprochant, par les dépenſes, à quoi l'engage cette Rébellion. Et c'eſt une triſte conſidération, pour les FREE-HOLDERS de la *Grande Bretagne*, que la Trahiſon de leurs Compatriotes faſſe tomber ſur eux une charge, auſſi peſante, que la Guerre, qu'ils ont eu à ſoutenir contre la *France*. Mais, en même tems, tout homme raiſonable doit payer cette Taxe au moins, avec autant de plaiſir, pour étoufer une Guerre Civile, dans ſa naiſſance, que pour fournir à nos Armées, dans un Pays étranger. Si nos premiers éforts ne nous avoient mis en état de diſſiper nos Ennemis domeſtiques, & d'empêcher l'éfet de leurs projets, nous allions voir tout ce Roïaume, un Théatre afreux de déſolation, & de carnage: au lieu que, ſi nos premieres entrepriſes, ſur une Nation éloignée

loignée, ne nous avoient pas réüssi, nous aurions pu réparer les pertes d'une Campagne, par les avantages d'une autre; & après plusieurs Victoires remportées sur nous, nous aurions pu encore tenir l'Ennemi loin de nos Portes.

Comme il étoit absolument nécessaire, de trouver cette somme, pour mettre le Gouvernement en état d'arrêter au plutôt cette Rébellion, on n'a pu aussi, imaginer d'expédient plus promt ni plus convenable, pour lever cet argent, que celui de mettre une nouvelle Taxe de deux *Chelins* par Livre, sur tous les biens en fonds.

Premierement, comme on a déja eu recours à cette Taxe, on sait précisément, quel en peut être le produit, qui, dans tout autre Projet nouveau, est toujours douteux, & incertain. Par la connoissance, que nous avons, de ce que peut produire cette Taxe, nous voïons, qu'elle peut fournir aux services, pour lesquels elle est destinée; & que la Taxe qu'on y ajoute, est proportionée à la dépense extraordinaire, dont est chargé le Roïaume, cette année, par la détestable Rebellion, comme je l'ai fait voir ci-dessus.

En second lieu, on n'a pu trouver d'autre Taxe, sur laquelle on eût pu d'abord amasser une aussi grosse somme d'argent, que celle dont il étoit besoin, dans une Crise de cette nature, pour pouvoir pousser nos succès, contre les Rebelles, & prévenir en même tems, les entreprises de leurs Amis,

&

& de leurs Alliés, tant au-dedans, qu'au dehors du Roïaume. Personne ne s'embarasse d'avancer son bien, sur un projet nouveau & dont on ignore l'issue, au-lieu qu'on ne manque jamais de trouver assez de gens, qui avanceront leur argent, sans crainte, sur une pareille taxe, quand l'interêt est proportioné aux risques qu'ils courent, pour les sommes qu'ils prêtent au Gouvernement. On ne peut s'empêcher de plaindre le malheur de notre Patrie, quand on fait réflexion, que l'année derniere, la Chambre des *Communes* avoit réduit cet interêt à quatre *pour Cent*, ce qui étoit une épargne considérable, pour la Nation, & que cette année, on a été obligé de le mettre sur le *pié* de six *pour Cent*, parce qu'on connoissoit les fatales conséquences, qui en auroient résulté, si on n'avoit accordé un interêt capable d'encourager, ceux qui auroient de l'argent en Caisse, à se hazarder, dans une pareille conjoncture, à fournir les sommes indispensablement nécessaires, pour subvenir aux besoins pressans du Public.

Outre cela, c'est un moïen de trouver de l'argent, qui, avec les Taxes ordinaires, doit, selon toutes les aparences, payer toutes les dépenses de l'année: de sorte qu'il n'y aura point de dettes, qui passent à notre Postérité, qui a été assez chargée, par d'autres moïens de trouver de l'argent; ni rien dans la suite à payer de notre part: circonstances, où nous nous sommes trouvés, dans tant d'autres occasions de subsides.

A ces considérations, nous pouvons encore ajouter, que nous n'avons point d'exemple d'aucune autre Taxe, qui puisse aussi particulièrement, que celle-ci, châtier ceux qui étoient auparavant les plus mal intentionnés, pour le Gouvernement de Sa Majesté. Quantité de *Papistes*, & de *Non-jureurs* seront obligés de payer le double, à proportion de leurs Revenus, pour fournir leur part de cette dépense, & cela, avec d'autant plus de raison, que, par leurs démarches, & par leurs pratiques criminelles, ils ont été les lâches instrumens, qui ont chargé leurs Compatriotes de ce nouveau fardeau.

Je n'ai plus qu'une observation à faire, sur cet Article, c'est qu'il est à présumer, que c'est la Taxe, qui cessera la premiere, dès qu'on verra cesser l'occasion. Cette Taxe a été établie, par une Chambre des *Communes*, qui, en vertu d'un Acte du Parlement, passé il y a quelques années, doit être, pour la plupart, composée des gens les plus riches en fonds de terre: de sorte qu'une grande partie du poids tombera sur les Membres mêmes de leur Corps. Comme c'est une preuve de leur zèle, pour le bien public, nous devons être bien persuadés, qu'ils n'auroient pas eu recours à ce remède, s'ils n'y avoient été forcés, par un besoin pressant, & par une nécessité absolue. Nous ne devons pas non plus douter un instant, que, pour les mêmes raisons, dès que cette nécessité n'aura plus lieu, ils ne profitent

de la premiere occasion de se délivrer de cette charge, eux, & ceux dont ils sont les Representans. C'étoit le sentiment d'un célèbre *Anglois*, qui s'est signalé, par son atachement aux Libertés de son Pays, que jamais la Chambre des *Communes* ne devoit accorder de subsides, qui pussent se lever facilement, & qui ne fissent aucune peine au Peuple, de peur que la Nation ne s'accoutumât à porter un fardeau, qu'elle ne sentiroit pas; & qu'elle n'en souffrît la continuation, sans murmurer. On dira peut-être, que ce raisonnement a quelque chose de trop rafiné; & que c'est pousser les choses un peu loin: c'est ce que je n'entreprendrai point de déterminer ici; mais je dirai seulement, que, par les raisons que j'ai aléguées, nous devons espérer, que nous n'aurons pas à payer une autre année cette Taxe de deux *Chelins* par Livre, parce que, selon toutes les aparences, nous n'aurons plus rien à craindre de la Rébellion.

Il n'y a personne qui ne voie, que cette Rébellion n'auroit pu être éteinte si promtement, si, pour la dissiper, on n'avoit eu recours à cet expédient. Un Prince étranger tremble à la seule pensée d'entrer en guerre, avec un Ennemi, aussi puissant, que la Nation *Angloise*, quand il considére, que tous ceux qui y possèdent quelque bien, s'engagent avec plaisir, pour lui oposer leurs forces unies; & qu'ils sont toujours prêts à emploïer contre lui, une partie de leurs revenus suffisante, pour faire échoüer les entre-

treprises, qu'il voudroit faire sur leur Patrie: quand sur-tout, il n'y a personne, qui n'ait de la peine à s'imaginer, qu'on dût atendre le moindre secours de la part d'un Peuple, dont les fonds sont dans les Banques, ou dans le Commerce. Concluons par dire, que, graces à la prudence de la Chambre des *Communes*, cette Taxe a mis le Roi, non seulement en état de ranger à leur devoir, ceux de ses Sujets, qui ont pris les armes contre lui; mais aussi, de leur faire perdre toute espérance, de se voir soutenus par aucun de ses voisins.

XXI. DISCOURS.

Qualis in Eurotæ ripis, aut per juga Cynthi,
Exercet Diana choros, quam mille secutæ
Hinc atque hinc glomerantur Oreades: illa pharetram
Fert humero, gradiensque Deas supereminet omnes.

VIRG. Æn. L. I. vs. 502.

*Il semble que ce soit Diane, qui suivie de mille Oreades, qui se sont assemblées de toutes parts, pour lui faire leur Cour, préside aux danses, sur les rivages de l'*Eurote, *ou sur le mont* Cynthus; *& qui marchant, le carquois sur les épaules, s'élève de toute la tête, au dessus de ses Nimphes.*

JE ne sai comment, après avoir vu la magnificence, dont brilloit hier la Cour de Le jour de la Naissance de son

Altesse Roïale LA PRINCESSE DE GALLES, née le 2 de Mars N. S.

de la *Grande Bretagne*, on peut, de long tems, avoir des yeux, pour tout autre objet. Il est vrai que la solemnité en répondoit parfaitement bien au Jour de la Naissance d'une Princesse, qui fait les délices de toute la Nation, & la gloire de son Sexe. Nous lisons, dans HOMERE, que, quand la Fille de JUPITER se fit voir, suivie d'une foule de Déesses, elle fut aisément reconnue, à la majesté de sa taille; & qu'à *la* supériorité de ses charmes, on n'eut pas de peine à la distinguer des autres, malgré la beauté de toutes celles qui l'accompagnoient. Telle parut LA PRINCESSE DE GALLES, entourée de nos Dames *Angloises*; ou, pour me servir d'une expression plus relevée, *telle parut* LA FILLE DU ROI, *suivie de ses Dames d'honneur*. Son Altesse Roïale, au milieu de ce beau Cercle, fait naître, dans l'esprit de ceux qui la contemplent, l'idée d'un excellent tableau, où, malgré la diversité des objets charmants, qui en remplissent le cannevas, la Figure principale s'atire d'abord tous les regards, & fixe sur elle toute l'atention.

Lorsque cette grande Princesse étoit à la Cour de son Pere, la beauté de sa personne, & les rares qualités de son esprit, faisoient tant de bruit, qu'il n'y avoit point dans l'*Empire*, de Prince, qui pût aspirer à une si illustre Alliance, qui ne conçût aussi la noble ambition d'en honorer sa Maison, & de la rechercher, avec empressement, ou pour sa Femme, ou pour sa Fille. Celui qui

qui tient actuellement le premier rang, entre toutes les Têtes couronnées de l'*Europe*; & qui étoit, pour lors, Roi d'*Espagne*, & Héritier de tous les Domaines de la Maison d'AUTRICHE, la demanda en Mariage. Si son cœur avoit été capable de se rendre à l'eclat des honneurs de ce Monde, elle fut sollicitée de les accepter; mais elle eut assez de courage, pour les refuser, persuadée, qu'ils étoient incompatibles, avec ce qu'elle estime infiniment plus, que toute la gloire de cette vie: je veux dire, la jouïssance libre de sa Religion. Cependant, la Providence, qui réservoit une récompense à tant de vertus, a su, dans les voies impénétrables de sa Sagesse divine, lui ouvrir un chemin, à devenir la premiere personne de son Sexe, parmi ceux qui font profession de la même Foi, pour laquelle cette magnanime Princesse a fait voir un si constant atachement.

Il semble, qu'une conduite aussi illustre auroit paru, aux yeux du Monde, perdre quelque chose de son mérite, si un Prince, aussi accompli que son Altesse Roïale, avoit recherché cette Alliance, en concurrence avec tous les autres; & on n'auroit pas été surpris, qu'une Princesse, dont on connoissoit l'esprit, & le discernement, eût rejetté toutes les autres propositions. Mais ce ne fut, qu'au bruit de cette constance héroïque, que son Altesse Roïale se détermina à faire demander en Mariage, une Princesse, dont les charmes personels, qui faisoient au-

auparavant l'admiration de tout l'Univers, devenoient, à la vue de cette Magnanimité Chretienne, ce qu'il y avoit, chez Elle, de moins considérable. Ce ne doit pas être un petit sujet de joie, pour notre Nation, que de voir, que la proposition en ait été faite, & acceptée. Réjouïssons nous, *Bretons*, faisons éclater nos transports, & témoignons à son Altesse Roïale, notre PRINCESSE DE GALLES, combien nous sommes sensibles à la sage conduite qu'Elle a tenue, à l'égard de ces deux Traités consécutifs, dont elle a donné les mains au dernier, avec autant de prudence, qu'elle avoit courageusement rejetté l'autre, par un éfet sans exemple de la plus rare Piété.

A peine la Princesse parut-elle à *Hanover*, qu'Elle y donna un nouveau lustre à cette Cour, qui étoit déja réputée une des plus polies de l'*Europe*; & son arrivée redoubla la satisfaction d'un Peuple, qui auparavant, étoit regardé, comme le plus heureux de l'*Empire*. Elle captiva d'abord toute la tendresse de la Princesse SOPHIE, qui étoit reconnue, dans toutes les Cours de l'*Europe*, pour la Femme la plus accomplie de son siècle; & qui goûtoit un plaisir inexprimable, dans la conversation d'une personne, en qui Elle voïoit une si vive image, de ce qu'Elle avoit été dans sa jeunesse.

Je ne m'arrêterai pas davantage, à retracer la réputation que s'est acquise son ALTESSE ROÏALE, dans les Pays étrangers. Nous découvrons, de jour en jour, ces admirables

bles qualités, qui lui ont mérité cette juste réputation: nous avons le plaisir d'en être, chez nous, les témoins oculaires; & nous remarquons, avec une satisfaction sans égale, combien leur influence contribue à notre bonheur. Quelle joie peut être comparée à la nôtre, de voir le Trône de ces Roïaumes environné d'une belle & nombreuse Famille, quand nous considérons les vertus de ceux, dont elle tient le jour! Nous voïons dans la plupart de ces augustes Enfans, non seulement, les traits de ceux, à qui ils doivent la naissance, mais nous y admirons aussi le même caractère d'esprit. Cette Princesse a fait choix d'une métode certaine, pour que ces illustres rejettons de la Famille Roïale puissent en tout ressembler à leur Mere. Pour cet éfet, Elle a soin de leur inspirer de bonne heure, tous les principes de la Religion, de la Vertu, & de l'Honneur; & Elle cultive leur Jeunesse, par toutes les connoissances, que leur âge tendre leur permet de recevoir. Quelles espérances ne devons-nous pas concevoir, d'une atention si particulière, à élever les Enfans de la *Grande Bretagne*, qui, outre les soins qu'on prend pour leur Education, n'auront, pour se rendre parfaits, qu'à se conformer aux exemples, qu'ils ont sans cesse devant les yeux!

Après avoir considéré son Altesse Roïale, par raport aux Princes ses Enfans, considerons-la, comme Epouse; & nous remarquerons, qu'à cet égard, sa conduite

a quelque chose de si distingué, qu'elle mérite tous les génereux retours d'amour & de tendresse, qui atirent au Prince son Mari la juste admiration de tout l'Univers.

Mais il n'y a rien, dans toute l'étendue du caractère de son ALTESSE ROÏALE, que nous remarquions avec plus de plaisir, que ces manières engageantes, qui lui ont gagné toute l'amitié, & toute l'estime de Sa Majesté; quoiqu'en éfet, nous ne devions pas être surpris, de voir cette correspondance mutuelle, de devoir, & d'afection, quand nous considérons, qu'une Princesse, si recommandable, par sa Sagesse & par sa Vertu, trouve, en même tems, dans sa personne sacrée, & le plus tendre des Peres, & le meilleur des Rois. Nous pouvons avec raison, faire éclater notre joie, puisque, graces à la faveur divine, nous voïons notre Souverain beni d'une nombreuse Lignée, parmi laquelle, il y a des Enfans mâles de deux Branches directes; ce qui n'est arrivé sous le Regne d'aucun Roi d'*Angleterre*, depuis le tems du grand EDOUARD III. l'un des Ancêtres de Sa Majesté. Nous devons d'autant plus nous en féliciter, que c'est un bonheur, d'ont n'ont joui les Sujets d'aucun des Rois de l'*Europe* ses contemporains. Dans cet état, nous ressemblons à un homme, qui promène ses regards sur une longue étendue de Pays, jusqu'à ce que sa vue vienne à se perdre, par degrés, en une suite charmante d'agréables objets, qui

le laissent persuadé, qu'il y en a encore d'autres après eux.

Mais, si nous nous atachons à considérer, dans son ALTESSE ROÏALE, ce qui fait la gloire principale de l'Homme, & ce qui répand sur son caractère le plus grand éclat, nous trouverons, dans celui de cette grande Princesse, que les vertus du Christianisme y marchent de pair, avec les avantages du Sang. Elle est aussi recommandable, par sa piété sincère, dans la pratique de la Religion, que par son atachement inviolable à ses principes. Elle est constamment assidue aux Ofices ordinaires de notre Eglise; & par cette dévotion sans fard, qu'on admire en sa personne, dans ces occasions solemnelles, Elle donne un exemple, dont les Cours n'ont souvent que trop de besoin.

Sa Religion est également exemte de la foiblesse de la Superstition, & de l'aigreur de l'Enthousiasme. Elle n'a rien de cette humeur fâcheuse & mélancolique, qui la prive de la fin, qu'elle doit se proposer; lorsque, par un air farouche, elle éloigne d'elle, ceux qu'elle devroit mettre dans ses interêts. Sa Religion se fait connoître, par les éfets naturels du veritable Christianisme, l'Afabilité, la Compassion, la Bienveillance, l'Egalité d'esprit; en un mot, par tous les devoirs d'une Charité active, & qui se répand sur toutes les persones sans distinction.

Comme, de toutes ces vertus, il ne peut résulter, que le caractère le plus aimable, aussi le voit-on briller, dans toutes ses actions.

tions. L'afabilité de sa conversation fait dissiper la crainte, que doivent naturellement avoir ceux qui ont l'honneur d'être admis à sa presence: & l'on s'atache avec plaisir, à une personne d'un si haut rang, qui a la condescendance de se rendre agréable, par un énjoûment, sans legereté; & par un tour d'esprit, exemt de tout ce qui a la moindre aparence d'un mauvais naturel.

Son Altesse Roïale a tous les Talens, qui peuvent rendre la Conversation utile & agréable. Comme Elle a le goût exquis, pour tout ce qui regarde les beaux Arts, & qu'Elle possède plusieurs Langues modernes, son discours ne se renferme pas dans les bornes accoutumées de la Conversation: mais Elle sait, avec une grace peu commune, l'apliquer à toutes les occasions, qui se presentent; & Elle est en état d'entretenir les personnes les plus polies de diférentes Nations. Il est inutile, que je parle ici, de ce que personne n'ignore. Tout le monde sait, avec quel tour agréable, Elle propose son sentiment, sur les afaires les plus ordinaires de la vie. C'est un éfet, que doivent nécessairement produire, la délicatesse de son Sexe, la politesse de son Education, & l'éclat de sa Qualité.

Ce seroit une témérité à moi de vouloir comprendre, dans l'étendue de ce Discours, toutes les vertus éminentes, qui composent le caractère de cette grande Princesse. Mais, comme le principal but, que je m'y sais proposé, est de faire sentir à mes Compatriotes,

res, le bonheur dont ils jouïſſent, ſous le Regne de Sa Majeſté, je n'ai pu m'empêcher de profiter de l'occaſion, pour dire un mot en paſſant, d'une perſonne, qu'on peut regarder avec juſtice, comme une partie eſſentielle de ces bénédictions.

XXII. DISCOURS.

Studiis rudis, ſermone barbarus, impetu ſtrenuus, manu promptus, cogitatione celer.

VELL. PATERC.

Ignorant dans les Sciences, groſſier en paroles, brutal, toujours prêt à fraper, promt dans ſes réſolutions, étourdi dans ſes penſées.

Le Caractère, & la Converſation d'un Chaſſeur au Renard

POur l'honneur de Sa Majeſté, & pour la ſureté de ſon Gouvernement, nous devons obſerver, que ceux, qui ſe ſont montrés les plus grands ennemis, de l'un & de l'autre, ſont de cet ordre de gens, qu'on caractèriſe, par le nom de *Chaſſeurs au Renard* *. Comme la plupart d'eux n'ont eu aucune éducation, & qu'ils n'ont jamais fréquenté, ni les Villes, ni les Camps, ni les Cours, il ſeroit dificile de déterminer, s'ils ſont d'un plus grand ornement, qu'ils n'aportent d'utilité à la Nation, parmi laquelle

* Le plus grand plaiſir de certains Gentils-hommes de Campagne eſt de courre le Renard; plaiſir dont ils ne voudroient pas être privés, pour toute choſe au monde.

le ils vivent. Ce seroit un reproche éternel, qu'on auroit à faire aux Politiques, s'ils soufroient, que de semblables gens fussent capables de renverser un Etablissement, formé par les plus sages Loix, & soutenu par les meilleures Têtes du monde. Les fausses notions & les préjugés, dont sont imbûs la plupart de ces Gentils-hommes de Campagne, qui n'ont jamais eu l'occasion de s'informer mieux de la Vérité, ont quelque chose de si extraordinaire, qu'il est impossible de se l'imaginer, sans avoir conversé avec eux.

Pour donner à mes Lecteurs, quelque idée de ces Politiques Campagnards, je veux, sans autre préambule, leur faire part d'une conversation, qu'il m'est arrivé, il y a quelque tems, d'avoir avec l'un d'eux. Je voïageois, & j'allois à une des Provinces les plus éloignées d'*Angleterre*, quand, sur les trois heures après midi, j'aperçus devant moi, un Gentil-homme Campagnard sur un cheval, qui alloit le trot; & qui étoit suivi d'un épagneul: je le joignis, & en l'abordant, je le saluai. Notre conversation commença, comme c'est la coutume, par parler du beau tems, & de la pluie: en quoi nous fumes parfaitement d'acord, & nous convinmes l'un & l'autre, qu'il faisoit un tems trop sec, pour la saison de l'année où nous étions. Mon compagnon de voïage me fit observer que, depuis la Révolution, il n'y avoit pas eu de beau tems. Je ne fus pas peu surpris, d'une rémarque si extraordinaire; mais je

ne

ne voulus pas l'interrompre: il continua à me parler du beau tems qu'il avoit coutume de faire, sous le Regne du Roi CHARLES II. Je ne lui répondis autre chose, sinon, que je ne voïois pas, comment le Roi pouvoit être responsable du mauvais tems qu'il faisoit, & sans atendre sa réponse, je lui demandai à qui apartenoit une maison, que nous découvrimes, sur une petite hauteur, à quelque distance de nous. *Elle apartient*, me dit-il, *à un vieux mâtin de fanatique, qui s'apèle un tel: vous devez avoir entendu parler de lui; c'est un de ces gens du Rump* *. Je connus le caractère du Gentil-homme, à l'entendre nommer; & je lui dis, qu'autant que je pouvois m'y connoître, je le croïois un bon Membre de notre Eglise. *Ah*! me répliqua-t'il, avec une espèce de surprise, *on nous a dit, dans le Pays, que, du tems de la Reine, il avoit parlé deux fois, contre l'extinction des droits sur les Vins de France*. Ceci nous conduisit naturellement à continuer de parler des derniers Parlemens; & à cette occasion, il assura rondement, qu'il n'avoit été fait aucune bonne Loi, depuis l'avènement du Roi GUILLAUME à la Couronne, excepté l'Acte, qui avoit été passé, pour conserver le Gibier. Comme je voulois savoir ses sentimens jusqu'au bout, je ne m'embarassai pas de le contredire. *N'est il pas bien dur*, me dit-il, *que d'honêtes Gen-*

tils-

* Terme de mépris afecté au Résidu de ce malheureux Parlement, qui détrôna le Roi CHARLES I.

tils-hommes soient exposés à se voir mis sous la garde d'un Messager, pour les empêcher d'agir suivant les principes de leur conscience? Mais, ajouta t'il, *que pouvons-nous atendre d'un tas de factieux fils de Putains*..... Il commençoit à entrer dans une grande colere; mais, par hazard, il s'aperçut, qu'il n'avoit plus son chien, qui s'amusoit après un buisson, que nous avions laissé un peu derriere nous. Nous nous arrêtames un moment, pour lui donner le tems de le siffer; & en l'atendant, il me fit le Panegyrique de son épagneul, qui en éfet, paroissoit excellent dans son espèce; mais ce que je trouvai de plus remarquable, parmi les avantures de sa vie, fut qu'un jour, il pensa mettre aux abois un Ministre *Presbyterien*: il rioit de si bon coeur, en me racontant les particularités de cette histoire, qu'il en avoit de la peine à se tenir sur son cheval. Je m'aperçus bien, que cette avanture lui avoit fait prendre bien de l'amitié pour ce chien; & il m'aprit, qu'elle l'avoit placé fort avant dans les bonnes-graces de tout ce qu'il y avoit d'honêtes Gentils-hommes dans le Pays. Nous fumes interrompus dans cette agréable conversation, par le bruit d'un Postillon, qui sonnoit du cor, pour nous avertir de son arrivée. Mon compagnon, après une demi-douzaine de malédictions, lui laissa le chemin libre. *Je croi*, lui dis-je, *que ce Postillon porte des nouvelles* d'Ecosse: *j'aurai bien de l'empressement de voir la prochaine*

Ga-

Gazette. *Monsieur*, me répondit-il, *faites vous une regle generale, de ne rien croire de tout ce que disent vos Nouvelles imprimées. Nous n'y voions jamais l'état véritable des choses, si ce n'est quelquefois, dans la Lettre de* * Dier, *& je la lis plutôt, pour le stile, que pour y aprendre les nouvelles: sa plume est gaillarde, il faut l'avouër: mais, n'est-il pas étrange, que nous nous servions, pour faire la guerre à des Membres de l'Eglise Anglicane, de Troupes* Suisses *&* Hollandoises, *qui sont tous gens oposés au Gouvernement* Monarchique? *Jamais ces étrangers ne seront regardés de bon oeil, en* Angléterre; *croiez-moi, Monsieur, ils n'ont pas cette politesse, & cet esprit que nous avons.* J'avouerai ingenûment, que je ne m'attendois guéres, à voir mon nouveau Camarade se piquer de ces qualités; mais, comme je vis qu'il épargnoit si peu les Etrangers, je lui demandai, s'il avoit quelque fois voïagé. Il me répondit, qu'il ne savoit pas, à quoi cela pouvoit être bon, sinon, pour aprendre à monter à cheval, à baragoüiner *François*, & à déclamer contre l'*Obeïssance passive*: à quoi, il ajouta, qu'il n'avoit guéres vu de voïageur en sa vie, qui n'eût changé de principes & qui n'eût perdu sa Chasse. *Pour moi, & mon Pere avant moi*, dit-il, *nous avons toujours été, pour* l'Obeïssance passive, *& nous sommes bien résolus de nous oposer toujours à un Prince, qui emploiera des Ministres, qui ne seront pas dans les mêmes sentimens. Mais;*

* Fameux Nouvelliste.

à quelle Auberge allez-vous coucher? (Car nous apercevions déja la prochaine Ville) *Si nous voulez venir avec moi, je vous mènerai chez un honête homme d'Hôte. C'est un gros gaillard de bonne mine, qui ne se laisse guéres mourir de faim, comme vous vous en apercevrez d'abord à sa large bedaine, qui a au moins trois aunes de tour. Au reste, c'est l'homme le plus ataché à l'Eglise* Anglicane, *qu'il y ait sur toute la Route*. J'eus la curiosité de voir ce gros Champion de la *haute Eglise*, à quoi ne contribua pas peu, l'envie de jouïr un peu davantage de la conversation de mon Camarade de voïage; c'est ce qui fit, que je consentis, sans balancer, d'aller loger avec lui, pour cette Nuit-là. Comme nous rodames long tems par la Ville, il prenoit la peine de m'instruire des diférens caractères des principaux habitans, que nous trouvames sur notre chemin. L'un étoit un Chien; un autre étoit un Mâtin; celui-là étoit un Fils de Putain: & c'étoit par ces dénominations, qu'il caractérisoit tous ceux, qui avoient voté, en faveur des *Whigs*, à la derniere Election des Membres de la Chambre des *Communes*. Car, pour ceux de son Parti, il les distinguoit par un signe de tête; & il les apeloit pas leurs noms de Batême. A notre arrivée à l'Auberge, mon Camarade fut chercher ce joli-homme d'Hôte, qui le reconut d'abord, à son siflet. Ils se firent bien des caresses, & bien des accolades, accompagnées de bien des chuchettemens, quoi-qu'on remarquât aisément, à la contenance

nance de l'Hôte, qui se gratoit souvent la tête, que les afaires n'alloient pas, comme ils l'auroient souhaité. Ce galant-homme s'étoit fait un ventre d'une taille prodigieuse; & il s'étoit rougi la trogne, par un excès de zèle, pour la prospérité de l'Eglise, dont il faisoit des répétitions à toute les heures du jour, par de fréquentes rasades qu'il avaloit, chaque fois qu'il venoit chez lui quelcun de ses chalands. Il n'avoit pas le tems d'aller à l'Eglise, lui-même; mais, comme mon ami me le dit à l'oreille, il étoit à la tête de la Populace, dans une expédition, où l'on avoit abatu deux ou trois Eglises de *Non-conformistes.* Tandis que le souper se préparoit, il s'étendit fort, sur le bonheur de son voisinage; *car*, dit-il, *il n'y a guére de* Presbytérien *dans tout ce Comté, si ce n'est l'Evêque.* En un mot, je trouvai, que les instructions du Ministre de sa Paroisse l'avoient rendu fort habile en Politique; mais qu'il l'avoit laissé fort ignorant, en fait de Religion: en éfet, il n'en savoit guére autre chose, si non, qu'elle consistoit à détester les *Presbytériens.* Il me donna une preuve remarquable de ses sentimens, à cet égard. Il vit passer, sous la fenêtre où nous étions assis, une pauvre vieille femme toute ridée, qu'il me fit considérer atentivement; & après m'avoir apris que, dans le pays, tout le monde la regardoit comme une Sorcière, il me dit, que pour lui, il ne pouvoit s'empêcher de croire, que c'étoit une *Presbytérienne.*

A peine le fouper fut-il fur la table, qu'Il prit l'ocafion d'une épaule de mouton, qu'on nous avoit fervie, pour exalter l'abondance de l'*Angleterre*, qui, felon lui, auroit pu être le Pays du Monde le plus heureux, fi nous avions voulu vivre chez nous, fans rien emprunter des autres Nations. Là deffus, il entra dans un grand détail des inconveniens du Commerce, qui nous emportoit les Marchandifes du Pays, & par-là rendoit un bon nombre de gueux revètus, auffi riches, que les gens des plus anciennes familles d'*Angleterre*. Enfuite, il nous déclara franchement, qu'il n'avoit jamais aprouvé les Traités, & les Alliances faites avec les Nations étrangeres. *Nos murailles de bois*, dit-il, *font notre fureté*, & *nous pouvons défier tout l'Univers de nous ataquer*, *fur-tout*, *quand notre Milice eft en Campagne*. Je m'avanturai à lui répondre, que j'avois de la Flotte *Angloife*, auffi bonne opinion, que lui; mais que je ne concevois pas, comment on pouvoit fournir à une telle dépenfe, comment cette Flotte pouvoit être armée, & équipée, fans le fecours du Commerce & de la Navigation. Il me répliqua, avec emportement, qu'il vouloit s'engager à prouver, que le Commerce feroit, tôt ou tard, la ruine de la Nation *Angloife*. J'aurois fort fouhaité, qu'il fe fût mis en devoir de le faire; mais il fe contenta de le foutenir encore, avec plus de chaleur, & d'y ajouter quelques imprécations, qu'il donna aux Marchands de *Londres*, fans oublier les Direc-

recteurs de la Banque. Après souper, il me demanda, si j'aimois le *Punch*; & en même tems, il s'en fit aporter une jatte. Je pris de là, occasion de lui insinuer les avantages du Commerce; & je lui fis remarquer, que l'eau étoit la seule chose, que nous eussions en *Angleterre*, de toutes celles qui lui étoient nécessaires, dans cette occasion; mais, que l'Eau de vie, les Limons, le Sucre, & la Muscade, nous étoient aportés des Pays étrangers. Il ne laissa pas d'avoir quelque confusion, d'un argument, qui étoit sans réplique; mais l'Hôte, qui avoit entendu ce que je venois de dire, le tira d'afaire, en afirmant, que, pour l'usage ordinaire, il n'y avoit point de liqueur, comme un bon verre d'eau du Pays, pourvu qu'on eût soin d'y mettre de la Dreche sufisamment. Mon Gentil-homme se mit à rire, de tout son cœur, de cette pensée; & il fit asseoir l'Hôte avec nous. Nous poussames la séance assez tard, avec le *Punch*, & parmi de grands discours, tous plus beaux, & plus instructifs, les uns que les autres. Nous bumes à la santé de plusieurs personnes de la Province, dont je n'avois jamais ouï parler; & qu'il m'assuroit être les meilleurs Politiques de la Nation. Nous bumes aussi, à celle de quelques personnes de *Londres*, dont il élevoit l'esprit jusqu'aux nues, quoique je susse que, dans cette ville, on les tient, pour les plus stupides de tous les hommes. Comme il étoit près de Minuit, & que mon Ami vit, à son Almanach, que la Lune étoit levée,

levée, il fit préparer ses chevaux; & il prit tout d'un coup, la résolution de s'en retourner à sa maison, qui n'étoit qu'à une lieue de là, après avoir fait réflexion, qu'il n'avoit jamais bien dormi, que chez lui. Il me serra la main d'un grand courage, en me disant, à Dieu; & l'on voïoit à ses yeux, qu'il s'en alloit bien content, d'avoir trouvé une occasion de faire briller son esprit, & de ce qu'il me laissoit beaucoup mieux instruit qu'il ne m'avoit trouvé.

XXIII. DISCOURS.

Illis ira modum supra est, læsæque venenum
Morsibus inspirant.

Virg Georg. L. IV. vs. 236.

Elles sont très-colères; &, quand on les irrite, leur morsure est venimeuse.

Dans les guerres, que nos Ancêtres ont eu à soutenir, en *Europe*, ç'a toujours été la coutume, de part & d'autre, quand il y avoit un Roi en Campagne, d'envoïer demander, par un Trompette, où étoit son Quartier, pour empêcher de tirer sur le Pavillon Roïal. Jusqu'à present, en *Angleterre*, les Partis oposés ont suivi cette règle de bienséance, & de civilité. La personne du Prince a toujours été regardée, com-

me quelque chose de sacré; & quelque mauvais traitement, qu'aient reçu ses Amis, ou ses Ministres, jamais personne n'avoit osé s'ataquer directement à son Souverain. Mais aujourd'hui, les Actes d'hostilité n'épargnent personne: les ennemis du Gouvernement present, sont gens d'une espèce si brutale, & si sauvage; ils sont si éloignés de toute sorte de fidélité & de politesse, qu'on leur voit porter chaque jour, avec plus d'insolence, leurs grossières railleries, jusqu'à la Famille Roïale; & qu'ils ont l'audace, de traiter de la manière la plus indigne, dans leurs discours, les personnes du caractère le plus respectable.

Mais, ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que cet emportement, dans la conversation, se fait remarquer sur-tout, parmi quelques personnes d'un Sexe, en qui il a la plus mauvaise grace; & de la part duquel, nous devions moins atendre rien de pareil. Plusieurs d'entr'elles agissent, avec d'autant plus d'insolence, qu'elles connoissent qu'elles le peuvent faire, avec plus d'impunité. Cette considération, au contraire, devroit engager les Mécontentes, à ne pas abuser de l'indulgence de nos Législateurs, & à faire voir au moins, dans leurs disputes, cette délicatesse & cette modestie qui convient à une Femme, si le devoir de Sujète n'est pas capable de les retenir. Mais on a observé géneralement, que toutes celles qui, dans leur domestique, sont d'une humeur impratiquable, sont autant de Diablesses

en Politique. Ce doit être une triste réflexion, pour celles de ce Parti, qui sont d'un rang plus relevé; & dont l'honneur n'a reçu aucune ateinte, que de voir de leur côté, toutes les Femmes du plus bas étage; & c'est, pour cette raison, qu'elles doivent être extrêmement atentives à garder le *Decorum*, dans leurs aplications satiriques, pour s'éviter la mortification de voir soupçonner leur caractère, & leur vertu.

Puisqu'on n'a pu jusqu'ici trouver le moïen de faire cesser la haine & les animosités, parmi le beau Sexe, qui peut répondre des suites de leur fureur? Je me souviens d'un illustre personage, dont parle SCARON, & qui, se voïant exposé aux injures les plus grossières d'une Multitude, composée des deux Sexes, ordonna, après les avoir mis à la raison, de peur qu'il ne leur arrivât une autre fois de pousser les choses plus loin, qu'on desarmât les Hommes de leurs tricots, & qu'on rognât les ongles aux Femmes. Nous ne sommes pas encore réduits à la nécessité, d'avoir recours à des rèmedes si violens: mais, comme nous recevons tous les jours des avis de nouvelles hostilités, commises par les Dames, de l'un & de l'autre Parti; & que celles qui se sont déclarées contre la Constitution du Roïaume, font la guerre à leurs Antagonistes, d'une manière lâche, & indigne de toute Femme d'honneur, il me semble, qu'il feroit ort à propos qu'il y eût entr'elles, quelque Reglement, qui en déterminât l'étendue &

la qualité. Si elles n'ont encore rien arrêté, sur cet Article, je voudrois leur proposer le Plan suivant, que j'ai formé sur les regles, qui m'ont paru convenir le mieux, au sexe le plus poli d'une des plus civilisées de toutes les Nations.

Que, dans toute Afaire de Politique, entre Femmes, il ne sera fait usage d'aucune autre arme, que de la langue. Que, si dans la suite d'une Action particuliere, l'une des deux Combattantes, se trouvant trop pressée par son Adversaire, en vient à des réflexions personnelles, ou à découvrir quelque secret, elles devront être séparées, par le reste de la Compagnie, qui mettra le *hola*.

Reglement pour les Dames *Angloises*, durant l'état present de leur Guerre.

Que, quand, dans une nombreuse assemblée, celles des deux Partis se trouveront rangées en bataille, en presence les unes des autres, il ne leur sera pas permis de parler, plus de cinq, à la fois.

Que, si quelcune d'elles est assez mal-avisée, pour ataquer la réputation d'une Femme d'honneur, si ce n'est en son absence, la-dite médisante sera condamnée à prendre, sur le champ, la derniere place de la salle, en punition de sa témerité.

Que personne n'ait l'audace de parler peu respectueusement de Sa Majesté, ou de quelcun de la Famille Roïale, sous peine de trois heures de silence.

Qu'il ne sera permis à aucune d'elles de tenir, par dépit, des discours injurieux à la Cour, à moins qu'elles ne se sentent en

état de produire des témoins, qu'elles y ont été.

Que l'usage des nouvelles, qui ne se communiquent qu'à l'oreille, si l'on n'en produit l'Auteur, ou que le fait ne soit bien atesté, sera réputé combatre avec de la poudre blanche, contre les Loix de la Guerre.

Que toute personne, qui produira quelque Libelle diffamatoire, ou quelque Vaudeville, sera regardée, sur le même *pié*, qu'un ennemi, qui se sert de balles envenimées.

Que, quand une Dame sera convaincue de fausseté manifeste, dans quelque raport qu'elle aura debité, elle sera obligée de ne le pas donner, pour une verité certaine, de tout l'hiver.

Que, s'il se presente quelque dificulté, qui ne puisse être décidée autrement, on devra en apeler au jugement de la plus belle de l'assemblée, s'il s'y en trouve quelqu'une.

Qu'il ne sera permis à aucune Coquète, de soupirer, sur le danger de l'Eglise, ni de trembler, de peur du Fanatisme, malgré le grand air, dont son talent sauroit accompagner ses apréhensions.

Que, quand une Femme aura parlé une heure & demie, il sera permis, de l'obliger de ceder le tapis à une autre.

Comme les divisions Civiles, qui règnent, parmi le beau Sexe de la *Grande Bretagne*, ont toute l'aparence de les engager, dans une longue guerre, où il y aura plus d'une

d'une occasion de Batailles rangées, il est de la derniere conséquence, qu'elles conviennent entr'elles, de l'établissement d'un Tarif, pour regler les hostilités permises, & pour décrier celles qui ne seront pas de bon alloi. Outre cela, comme nos Dames *Angloises* sont aujourd'hui les plus grandes Politiques de l'*Europe*, il seroit à aprêhender, qu'elles ne s'exposassent à se rendre la partie la moins aimable de leur Sexe, si elles continuoient à tenir des discours indignes de leur caractère; & qu'on les vît donner dans des débordemens honteux, qui ne conviennent qu'à des personnes de la derniere débauche; & qui sont en horreur à tout ce qu'il y a de Femmes de mise dans les autres Pays.

La Discretion, & la Douceur ont toujours été regardées, comme les principaux ornemens de la Conversation des Dames. Une Femme est un Joïau, *dont le prix est au dessus de celui des Rubis*; & dans tout le caractère, qu'en donne le SAGE, il n'y a rien, qui soit plus honorable au beau Sexe, que ces paroles, * *elle ouvre la bouche, avec sagesse, & sur sa langue, est la Loi de la bonté & de la douceur.* Il y a plus, les Dames devroient considérer, que, malgré les aplaudissemens, que donnent à leur zèle farouche, quelques personnes de l'autre Sexe, il n'y a pas un homme, qui osât entrer avec elles, dans un engagement plus particulier.

Tout ce que j'ai à ajouter à cela, c'est,

* Prov. XXXI. 26.

qu'il n'y a point de Talent plus pernicieux, que l'Eloquence, à ceux qui ne ſavent pas s'en ſervir à propos. C'eſt auſſi, pour cette raiſon, que les Dames, que la Nature a partagées ſi liberalement de ce côté-là, doivent ſe faire une étude particuliere des regles, qui, dans une Femme, doivent gouverner ce Talent. Elles trouveront ces regles, dans un excellent Traité, qui a pour titre,* *La Maniere de ſavoir gouverner ſa Langue*; mais, comme l'Auteur étoit fort éloigné de s'imaginer, ce que nous voïons arriver aujourd'hui, il a paſſé ſous ſilence, bien des choſes, qui lui auroient fourni matiere à augmenter ſon Livre de pluſieurs Chapitres; & il l'auroit fait ſans doute, s'il avoit pu prévoir la fermentation, qui agite le beau Sexe. C'eſt pour ſupléer en quelque maniere au défaut de cet Ouvrage, que j'ofre aux Dames le Reglement que j'ai propoſé dans ce DISCOURS, & je ſouhaite de tout mon cœur, qu'elles en faſſent leur profit.

* En Anglois, *The Government of the Tongue*: On ne croit pas que cet Ouvrage, qu'on attribue à l'Auteur du *Whole Duty of Man*, ou *la Pratique des Vertus Chrétiennes*, ait jamais paru en François.

XXIV. DIS-

XXIV. DISCOURS.

Bellum importunum, cives, cum gente Deorum,
Invictisque viris geritis.

VIRG. Æn. L. XI. vs. 305

O Citoïens, vous avez une guerre dificile à soutenir, contre la race des Dieux, & contre des gens, qui n'ont jamais été vaincus.

Raisons qui prouvent, que les Ennemis de Sa Majesté ne doivent pas se flater de voir réüssir leurs desseins.

UN Medecin se sert de diférens remèdes, pour la guérison de ses malades, & quoiqu'il y en ait de dificiles à prendre, & que, géneralement, il n'y en ait aucun d'agréable, ceux qui sont entre ses mains ne sont jamais assez déraisonnables, pour lui en vouloir du mal, parce qu'ils connoissent, qu'il ne cherche, que le rétablissement de leur santé. C'est ainsi, que j'en use avec des Sujets mal-intentionnés, pour Sa Majesté: c'est aussi, ce qui fait, que j'ose atendre d'eux qu'ils seront assez équitables, pour me tenir compte de ma bonne volonté. Je ne me propose, que leur bonheur, pour tout but de mes éforts; & je suis obligé d'avoir recours à diverses sortes de remèdes, pour m'accommoder aux diférentes complexions, qui pouront se rencontrer, dans une multitude de tempéramens détraqués

qués. Il y en a qui peuvent voir le côté déraisonable de leurs faux principes, d'autres le côté ridicule; & selon la diférente disposition de leurs esprits, ils rejettent une Opinion, suivant qu'elle leur paroît renfermer de la malice, du danger, ou de l'extravagance.

J'ai tâché d'exposer, sous ces diférens points de vue, les sentimens, & les pratiques des ennemis du Gouvernement present; mais il y a une espèce d'Argumens, dont je ne me suis pas servi jusques à present, & qui réüssissent souvent, quand tous les autres ne portent pas coup. Il y a des gens, qui ne veulent jamais abandonner un projet, quelque pernicieux, & quelque absurde qu'il puisse être; mais il ne tardent guére à s'en désister, dès qu'ils sont convaincus, qu'il est absolument impossible de le mettre en exécution. Graces à Dieu, c'est de cette nature, qu'étoit le dessein de renverser le present Gouvernement. C'est pourquoi, j'aime mieux adresser les considérations de ce Discours, à la discretion, qu'à la vertu des Mécontens; & je leur conseillerois de faire, dans la conjoncture presente des Afaires, ce que font les joueurs de profession, que l'expérience a rendus *habiles*; ils jettent-là les cartes, quand ils voient, que le jeu est dans les mains de leurs adversaires, pour s'épargner la peine de continuer inutilement la partie.

Sous le Regne de nos deux derniers Rois, ceux qui ne leur étoient pas afectionnés, pou-

pouvoient, avec quelque espèce de fondement, montrer assez de bassesse, pour agir dans l'espérance d'un changement prochain, dont les flatoit leur santé chancellante, & la considération de les voir sans Enfans. Mais aujourd'hui, nous avons un Roi, dont la Famille n'est pas prête à s'éteindre; c'est un Prince dans la vigueur de son âge; & le Ciel l'a beni d'une nombreuse Postérité. Ajoutons à cela, sa fermeté à soutenir ce qu'il a une fois résolu, après une mûre délibération; & la soumission de son Altesse Roïale qui, autant par devoir, que par inclination, fait voir la déférence la plus respectueuse, pour toutes les mesures, qu'a prises le Roi son Pere. Nous ne devons pas non plus oublier, cette valeur personelle, si particuliere à Sa Majesté, & à toute son illustre Maison, valeur, qui seule est capable de soumettre à ses loix ses ennemis, tant domestiques, qu'étrangers; comme nous en avons actuellement devant les yeux un exemple incontestable.

Ce grand Prince est soutenu de tout le Corps des Protestans de l'*Europe*; & ses interêts se trouvent fortifiés, par une longue suite d'Alliances, qui embrassent toute l'étendue du Continent d'un bout à l'autre. Il a pour Gendre un grand & Puissant Roi; & il peut, par lui-même, dès qu'il le voudra, faire marcher à ses ordres toutes les Forces d'un Electorat. Cette illustre suite de Souverains Alliés me rapèle l'aparition des Dieux, qui fit perdre à ENEE, le témeraire

dessein de s'oposer à la volonté du Ciel. Dès qu'il put faire un libre usage de ses yeux; & que les nuages épais de cette vie mortelle, qui les couvroient auparavant, furent dissipés, il vit les Divinités Celestes, qui agissoient de concert, contre lui, & il renonça d'abord à un projet ridicule, qu'il reconnut ne pouvoir jamais lui réüssir.

Mais, ce qui fait le plus grand *bonheur*, & en même tems la plus grande satisfaction de notre Souverain, c'est que sa principale force se trouve dans ses propres Roïaumes. Les deux Branches de l'Etat épousent sa Cause & ses interêts, avec tout le zèle, que peut inspirer l'atachement le plus inviolable à son devoir. Les plus considérables, & les plus puissans de ses Sujets, regardent, comme inséparables, la prosperité de notre Souverain, & celle de son Peuple: & si la nécessité des afaires le demandoit, il ne lui seroit pas fort dificile de trouver, parmi les plus soumis de ceux qui sont sous ses Loix, des gens géneralement reconnus, pour les plus grands Capitaines, & les plus vaillans Guerriers, qui aient paru dans le siècle où nous vivons. Nous ne devons pas douter, que Sa Majesté ne soit aussi universellement estimée & chérie, dans son Roïaume de la *Grande Bretagne*, qu'Elle l'est dans ses Etats d'*Allemagne*, quand Elle aura eu les mêmes occasions de faire admirer ses Vertus Roïales, parmi nous. En atendant, nous avons la satisfaction de remarquer, que tout ce qu'ont pu faire ses ennemis, ç'a été de donner

donner quelques mauvaises impressions à une vile & ignorante Populace, & exciter quelque fermentation dans la Lie de la Nation.

Nous avons déja eu occasion de remarquer, combien étoient dignes de pitié & de mépris, les forces, qu'ont mises sur pié, ceux qui ont eu l'audace de se soulever ouvertement contre Sa Majesté; & comment ils étoient commandés & soutenus, par des gens, que la connoissance de leurs crimes, les reproches de leur conscience, & le désespoir avoient engagés dans une entreprise si témeraire; & à qui le courage manqua, dès qu'ils l'ont voulu mettre en exécution. Mais nous n'avons pas encore eu l'occasion de voir les forces éfectives, sur lesquelles on pouroit compter, pour la défense de Sa Majesté, pour la conservation de la Religion Protestante, & de nos Libertés, s'il arrivoit qu'on en eût besoin. Si le danger étoit assez grand, pour obliger le Roi à arborer l'Etandart Roïal, combien de milliers de gens verroit-on se venir ranger sous ses Drapeaux; quel concours de Noblesse, & de zèlés Défenseurs de la Patrie! Nous verrions des gens, d'un courage bien diférent, de celui qu'on a remarqué, parmi les Ennemis de notre Patrie; & il y auroit aussi peu de comparaison à faire, de l'air fier & assuré de ces fidèles Sujets, à la pauvre contenance des autres, qu'il y en a, pour la bonté de la Cause, entre celle de ces dignes *Anglois*, & celle de leurs Compatriotes Rebelles.

Je suis fort éloigné de soupçonner nos Adversaires, d'avoir assez peu d'esprit, & de bon sens, pour me croire obligé de fortifier, par de nouvelles réflexions, ce que je viens d'avancer. Je me dispenserai donc de leur faire envisager, que cette fidélité, & cette obéissance, qu'on admire dans la Flotte, & dans l'Armée de Sa Majesté, jointes à plusieurs autres circonstances, doivent naturellement nous faire espérer, qu'elles rendront inébranlable, la forme du Gouvernement present; & j'ai encore assez bonne opinion d'eux, pour laisser toutes ces particularités à leur propre considération.

Il faut en éfet, que les Ennemis de notre Etablissement present, se trouvent bien destitués de toute sorte d'espérance, de pouvoir soutenir leur Cause, par aucune voie humaine & naturelle, puisqu'on les voit réduits à la pitoïable consolation de recourir, pour en venir à bout, à des prodiges chimériques, & à des fables de vieilles Femmes. Ils commencent à voir en l'Air, des Armées, qui viennent à leur secours, quand tout le monde les abandonne sur la Terre. On me fit voir dernièrement une Prophécie, qui se donne de la main à la main, avec beaucoup de secret, & par laquelle il paroît, qu'aujourd'hui leur principale ressource est fondée, sur un Meunier de la Province de *Cheshire*, qui est né avec deux pouces à une main.

Quand j'ai formé la résolution de destiner entierement ce Discours au Désespoir de

nos Mécontens, je les prie de croire, que je n'ai aucun dessein d'augmenter leurs peines. Le but unique, que je me suis proposé, a été, de leur presenter les moïens de se rendre heureux. Qu'ils fassent une sérieuse atention aux chagrins, & aux inquiétudes, qu'ils se préparent, quand ils veulent tenir tête à une Puissance, qui ne peut que les écraser ; & quand ils s'éforcent de faire tourner à leur propre malheur, le Regne de Sa Majesté, que toute personne équitable regardera toujours, avec raison comme une des plus précieuses bénédictions, dont le Ciel ait jamais favorisé notre Patrie. Qu'ils se défassent de ces passions, qui ne peuvent qu'empoisonner le cours de leur vie, & leur faire perdre la part, qu'ils pouroient avoir au bonheur commun de la Société. Ils peuvent s'assurer, qu'en dépit de tous ceux, qui voudroient y former quelque empêchement, Sa Majesté saura toujours maintenir sa juste Autorité, sur eux. Ils ont beau se donner de la peine & de l'inquiétude, ils ne lui en causeront jamais d'autre, que celle de ne pouvoir pas répandre également, sur tous ses Sujets, les éfets naturels de sa tendresse & de sa bonté.

XXV. DISCOURS.

Quid est Sapientia? semper idem velle, atque idem nolle.

Senec.

Qu'est-ce que la Sagesse? C'est de vouloir & de ne vouloir pas constamment la même chose.

L'inconstance des Politiques *Anglois*.

SI nous en devons croire ce qu'on dit communément de nous, dans les Pays étrangers, il n'y a point en *Europe* de Nation si changeante que la nôtre. Il y en a, qui attribuent cette disposition à l'inconstance du Climat; & d'autres, qui veulent, qu'il faille en chercher la cause, dans la trop grande liberté de notre Gouvernement. C'est, de l'une, ou de l'autre de ces deux choses, ou de toutes les deux à la fois, que les Ecrivains des autres Pays font dépendre cette variété d'humeurs, qu'on remarque dans le Peuple, en géneral, & cette légereté de caractère, qu'on découvre presque dans chaque personne, en particulier. Mais comme tout homme doit être plus en garde, contre les vices, auxquels il est le plus sujet, aussi devons-nous aporter un soin tout particulier, à ne nous pas laisser gouverner, à la merci & à la discretion du tems, en

ce

ce qui regarde la conduite de la vie morale; & à ne pas faire un usage capricieux de la liberté civile, dont nous jouïssons, en vertu de notre heureuse Constitution.

Il faut aporter sur-tout, une atention extraordinaire, à arrêter cette instabilité d'humeur, quand elle se fait voir, dans les Afaires Politiques; & quand elle nous engage à courir, d'un Plan de Gouvernement à un autre; puisque cette inconstance, dans les déliberations publiques, ne peut produire que des éfets très-pernicieux à l'Etat.

En premier lieu, cette inconstance empêche de pousser à sa derniere perfection, une entreprise, dont l'exécution demande quelque tems. Il n'y a point d'exemple, dans toute l'Histoire, qui puisse mieux confirmer cette verité, que ce qui vient de nous arriver, & dont nous avons encore la mémoire toute récente. Nous nous sommes engagés dans la derniere Guerre, dans la vue d'empêcher le plus dangereux ennemi de la *Grande Bretagne*, de pousser plus loin son Pouvoir exorbitant. Nous avions remporté sur lui, une longue, & étonnante suite de Victoires; & nous étions prêts à en recueillir les fruits, quand tout-à-coup, la patience nous abandonna, & qu'ennuïés de notre entreprise, nous nous résolumes de recevoir les conditions de la Paix, de gens, qui étoient sur le point de se voir réduits, à n'oser nous refuser rien, de ce que nous aurions voulu leur demander.

Cet esprit changeant, qu'on remarque

chez nous, fait, que les anciens Amis de nôtre Nation hésitent, quand il s'agit de contracter avec nous des Alliances, qui sont de la dernière nécessité, pour notre défence, & pour notre sureté réciproques. On dit ordinairement, dans les Pays étrangers, qu'il n'y a pas de meilleurs Alliés, que les *Anglois*, pour une entreprise, dont l'exécution ne demande pas un long tems; mais, qu'il ne faut pas compter sur eux, dans une afaire, dont on ne peut venir à bout, que, par la persévérance. Les dernieres mesures, que nous avons prises, ont si fort terni la gloire de la Nation, à cet égard, que les Puissances, qui sont entrées en Traité, avec Sa Majesté, ne l'ont fait uniquement, que, par un éfet particulier de la confiance, qu'elles ont en son integrité, & sa fermeté personelle.

Après ce que je viens de dire, il n'est pas besoin, que je fasse envisager à mes Lecteurs l'ignominie & les reproches, qui tombent sur une Nation, qui se distingue si honteusement de ses voisins, par les mauvais endroits de sa conduite irrésolue & chancelante. Mais je ne puis m'empêcher de remarquer, que ce manque de constance, à suivre les mesures prudemment digérées, a répandu ses fatales influences sur nos afaires domestiques, & sur celles du dehors. On dit que le fameux Prince de CONDE' avoit accoutumé de demander à l'Ambassadeur d'*Angleterre*, chaque fois que la Poste arrivoit, *qui étoit Secretaire d'Etat à Londres*,

dres, quand le Courier en étoit parti, pour le railler de l'humeur changeante des Politiques de notre Nation. Mais nous devons aussi observer, que, ce qui a attiré ce malheur sur notre Patrie, c'est qu'à peine, les Ministres publics se sont mis au fait des Affaires, & rendus capables d'exercer dignement leurs Charges, qu'ils ont été démis de leurs Emplois; & que cette disgrace est arrivée à plusieurs d'entr'eux, moins pour l'avoir méritée, que, parce que le Peuple aime à voir souvent de nouveaux visages, dans les principaux Postes d'honneur.

C'est un double malheur, pour une Nation, qui est si sujète à changer, quand le Souverain se trouve avoir du panchant à se laisser entraîner aux caprices de ses Sujets. SALLUSTE, le plus grave des Historiens *Romains*, qui s'étoit formé les idées, qu'il avoit de l'Autorité Roïale, sur la maniere dont il l'avoit vue exercée, parmi des Peuples Barbares, fait cette Remarque; * *Plerumque Regiæ Voluntates, uti vehementes, sic mobiles, sæpe ipsæ sibi adversæ*. Plus les volontés des Rois marquent de violence, moins elles durent d'ordinaire, & selon les diférentes occasions, elles se trouvent souvent en oposition avec elles-mêmes. S'il y a quelque chose, qui puisse justifier le défaut, que cet Auteur reproche aux Princes, par cette observation génerale, quel honneur n'est-ce point, en même tems, pour ceux, à qui on ne peut le reprocher!

* *Bellum Jugurthin.* Cap. 113.

Ce qu'on doit naturellement atendre d'un Gouvernement, si peu stable, c'est d'y voir regner des disputes & des factions éternelles, parmi un Peuple divisé. Au-lieu, qu'un Roi, qui persiste dans les résolutions qu'il a formées, & qui ne se propose d'autre but, que le bien de ses Sujets, fait avorter les espérances de ceux, qui prétendoient s'agrandir, par leur oposition à ses desseins; & il réünit insensiblement les diférens Partis, qui rassemblent leurs forces, pour soutenir leurs interêts communs.

La Reine ELIZABETH, qui fait une si belle figure, parmi nos Souverains *Anglois*, s'est faite admirer sur-tout, par la constance inébranlable, & par l'égalité d'humeur, qu'on a remarquée en elle, dans toutes les actions de son long & glorieux Regne. Elle a soutenu, dans toutes les occasions de sa vie, * la devise, dont elle avoit fait choix & elle n'a jamais perdu de vue les grandes fins qu'elle s'étoit proposées, à son avènement à la Couronne, je veux dire, la félicité de ses Sujets, & l'afermissement de la Cause Protestante. On l'a vue souvent interposer son Autorité Roïale, pour dissiper les Cabales, qui se formoient contre ses premiers Ministres, qu'on voïoit aussi vieillir, & finir leurs jours, dans les Postes, qu'ils avoient remplis, avec tant de droiture, & de capacité. C'est par ce moïen, qu'elle a su faire échouër les projets de ses ennemis, tant étrangers, que domestiques; & qu'elle a entierement dissipé parmi ses Sujets

* SEMPER EADEM, toujours la même.

jets & la force & l'esprit d'un Parti, tout dévoué au *Papisme*, & dont les progrès n'étoient pas peu à redouter, au commencement de son Regne.

Les fréquens changemens & les altérations continuelles, dans les Afaires publiques; la multiplicité des Plans qu'on proposa l'un après l'autre, avec le grand nombre des Favoris, dont le regne ne fut pas long, & qui, tour à tour, firent valoir leur crédit, sous le Gouvernement des Princes, qui succedérent à cette grande Reine, tout cela, nous a jetté dans ces malheureuses divisions, & a fait naître, par degrés, ces funestes Partis, qui ont donné tant de peines à nos Rois, & qui ont souvent mis en danger la sureté de leur Peuple.

Je ne doute nullement, que tout homme capable de juger des choses, avec impartialité, ne m'ait prévenu, & n'ait considéré, comme moi, à cette occasion, le bonheur de notre Patrie, sous le Gouvernement du sage Monarque, qui est aujourd'hui assis sur le Trône de ces Roïaumes: sous le Regne d'un Prince, qui s'est rendu si recommandable, par son inflexible atachement aux projets, qui lui paroissent manifestement tendre au bien public; & par la faveur constante, dont il honore, ceux qu'il voit concourir sincerement avec lui, à l'avancement de ses glorieux desseins.

Un Prince de ce caractère sera toujours formidable à ses ennemis; & il mérite d'être servi, avec zèle, & avec courage, par

ceux,

ceux, qui lui sont afectionnés. Son exemple est une sage leçon, qui doit nous aprendre à fixer l'inconstance de notre Politique; & sa conduite à regler la nôtre, de maniere, qu'elle ne nous cause aucun préjudice. Sur-tout, comme il n'y a point de caractère d'esprit, qui marque tant de foiblesse, dans une personne privée, ni en même tems, qui soit plus pernicieux au Public, dans un Membre de la Société, que cette inclination au changement, dont nous ne sommes que trop justement accusés, par nos Voisins, il faut espérer, que la plus saine partie de la Nation, ne donnera plus lieu à ce honteux reproche; mais au contraire, il est à présumer, que tous les bons *Anglois* demeureront constamment atachés à l'heureux Etablissement, qui a pris place parmi nous. Mais comme notre persévérance, & notre obstination dans des Préjugés ne peut qu'être fatale à notre Patrie, on doit bien se donner de garde, de la confondre faussement, avec cette résolution louable & cette noble fermeté, qui est si nécessaire, pour notre conservation. Il est à souhaiter, que les Ennemis de notre Constitution se laissent si bien aller à la pente naturelle de l'humeur du Pays, qu'ils viennent à changer encore une fois, & que, le changement les conduise à embrasser cette forme de Gouvernement, à laquelle ils croient aujourd'hui devoir faire la guerre. Pour finir, en deux mots, nous pouvons espérer, que ceux, qui font profession de rendre, au plus mechant

des.

des Rois, le devoir d'une obéïssance passive, deviendront assez sages, pour ne pas refuser une soumission légitime, au meilleur des Souverains.

XXVI. DISCOURS.

Bella viri pacemque gerant, queis bella gerenda.

VIRG. Æn. L. VII. vs. 444.

Qu'on laisse le soin de la guerre, & de la paix à ceux, à qui on en a confié l'administration.

QUand les *Atheniens* se furent long tems oposés à la Puissance de PHILIPPE, il leur proposa de lui livrer leurs Orateurs, bien persuadé, que leur résistance cesseroit bientôt, dès qu'ils ne seroient plus irrités, par ces Guerriers redoutables, qui n'ont que la langue pour épée. C'est pour la même raison, que j'ai tâché de mettre dans nos interêts, nos Adversaires femelles, ne doutant point, que, si j'en pouvois venir à bout, je n'enlevasse en même tems, ce qui fait la force principale de ce Parti. Trouvons seulement, le moïen de séparer les hommes de leurs femmes; & l'expérience nous fera voir, combien peu ils tiendront, sans elles.

Ce n'est, que depuis peu, que cette humeur, en fait de Politique, est parvenuë au point d'aigreur, où nous la voïons aujourd'-

jourd'hui, parmi la belle partie de notre espèce. Les Femmes avoient accoutumé de s'occuper uniquement des ſoins de leur Domeſtique; pourvu qu'elles ſuſſent tenir la Maiſon en ordre, c'étoit à quoi elles bornoient toute leur étude; & elles ne ſe mêloient point de vouloir gouverner l'Etat. Chacune d'elles n'avoit des yeux, que pour voir, ſi ſa vaiſſelle étoit bien écurée, & pour examiner toutes les pièces de ſon Ménage, autant que ſon Miroir. Mais, aujourd'hui, nos Dames mécontentes ſont ſi habiles, ſi éloquentes, en Matières d'Etat; & elles ont tant de plaiſir à s'en entretenir, qu'elles en negligent entierement leurs afaires particulieres; auſſi remarquons-nous, qu'une Commere en Politique, eſt ordinairement une Salope dans ſa Famille.

Il eſt bien dificile en éfet, de conſidérer, ſans peine, le déſordre qui regne dans tout le Ménage d'une Politique de mauvaiſe humeur, qui ne penſe qu'à ce qui regarde le Public, & qui n'eſt atentive, qu'à découvrir les mal-verſations du Miniſtere. Il y a des Femmes de cette trempe, qui ſont ſi atachées à diſputer, pour le Droit héréditaire, qu'elles abandonnent abſolument l'éducation de leur Famille; & qui ſe laiſſent ſi fort emporter à leur zèle, pour l'Egliſe, qu'elles ne peuvent trouver un moment, pour enſeigner le Catéchisme à leurs Enfans. Une Femme qui ſe mêle d'afaires, qui ne conviennent qu'aux Hommes, étoit un caractère ſi rare & ſi ſurprenant, parmi les Anciens *Romains*,

que,

que, l'ors qu'AMASIE se presenta, pour párler devant le Senat, ils envoïerent consulter l'Oracle, pour savoir, ce que pouvoit présager à la Republique, une chose si extraordinaire.

Ce seroit un desavantage évident, pour la Cause de la Patrie, si nos aimables Roïalistes se retranchoient sur l'indiférence pour les Afaires d'Etat, quand leurs Sœurs les Mécontentes sont si industrieuses, au préjudice de cette Mere commune; & c'est aussi, ce qui nous rend *si sensibles*, au plaisir de voir, que nos belles Alliées ne s'endorment pas, dans cette occasion. C'est aux bons principes de ces belles & fidèles Sujètes de Sa Majesté, que nos Compatriotes femelles sont redevables à leur tour, de la satisfaction, de ne paroître pas moins charmantes aux yeux des Hommes, & de n'en être pas aimées moins tendrement, qu'elles ne l'ont été, dans les siècles passés. Quand nous voïons la Terre émaillée, en quelque endroit, d'un grand nombre de Fleurs, & que nous sommes encore éloignés de ce riant Parterre, tout le champ nous en paroît entierement couvert; & il faut en être tout près, pour pouvoir distinguer les herbes sauvages, qui se mêlent insolemment dans cette belle Masse des plus aimables couleurs. Il est bien chagrinant de voir, que la difformité puisse naître, parmi tant de charmes; & que ce qu'a formé de plus parfait la main du Créateur, puisse aussi devenir ce qu'il y a de plus afreux & de plus insuportable. Mais c'est

c'est une observation, qu'ont faite plusieurs Philosophes, avant nous, que les choses les plus excellentes, peuvent, en se corrompant, devenir les plus mauvaises; & les Anciens n'ont pas fait scrupule d'assurer, que les Furies & les Graces étoient du même sexe.

Comme je considére, que ce seroit rendre un grand service à la Nation, en géneral, & en particulier, aux Dames, qui sont encore mal-intentionnées, pour Sa Majesté, si je pouvois les engager à épouser les interêts de notre Etablissement present, je veux leur faire envisager les inconveniens sans nombre, à quoi sont exposées celles d'entr'elles, qui n'ont pas encore embrassé le Parti du Gouvernement.

Representations à la partie mal-intentionnée du Beau Sexe.

Je les prie de considérer, en premier lieu, combien de peines & de soufrances elles doivent se promettre, de l'opiniâtreté de leur conduite. Elles perdent leurs elections, dans toutes les Assemblées, où elles sont erigées en Belles. Elles sont obligées, par leurs principes, de se mettre une mouche, du côté du front le plus mal-séant. Elles abandonnent l'avantage de paroître en habit neuf, un Jour de Naissance. Elles sont insultées par ceux du bon Parti, qui les mettent *hors* de contenance, par leurs siflemens, & par leurs batemens de mains, toutes les fois qu'elles se presentent à la Comédie. Elles n'ont aucun bien à espérer de l'Armée: il y a beau avoir abondance de jeunes Guerriers, le plumet sur l'oreille, elles n'en tâteront,

teront, que d'une dent. Elles se trouvent réduites à passer leur vie, à la Campagne, parmi leurs Poulets d'Inde, dans le tems qu'elles auroient pu se montrer à la Cour, parées des plus riches brocards, si leur conduite avoit été telle qu'elle devoit être. Enfin, ce qui doit le plus tenir au cœur d'une jolie Femme, elles ne sont plus de mise en aucune façon.

Voilà, à peu près, les motifs, qui devroient faire impression sur celles du Sexe, qui ont l'humeur la plus enjouée; car, pour celles, qui agissent, par des principes plus sérieux & plus relevés, elles doivent considérer, qu'elles ne peuvent signaler leur mécontentement, & leur aigreur, qu'en faisant violence à cette affabilité, à cette douceur, à cette politesse, & aux dépens de toutes les autres vertus, qui font les plus beaux ornemens des Dames. Il faut, qu'elles sacrifient, à un zèle furieux, & aveugle, la modestie, la civilité, la modération, & tant d'autres aimables dispositions d'esprit, sans pouvoir dire précisément, quel en est l'objet. On ne peut voir, qu'avec la dernière surprise, soulever une belle gorge, par un mouvement de rage de Parti, qui seroit même insuportable, dans un sexe, dont on ne doit pas naturellement atendre tant de politesse, ni tant de douceur. Cependant nous avons souvent le déplaisir de voir un corps de jupe prêt à crever de sédition, & d'entendre les passions les plus mâles, exprimées par les voix les plus délicates. J'ai oui dire, il n'y a pas long tems, qu'une Dame

de

de Campagne, qui s'étoit rendue fameuse, par sa bravoure, dans les disputes de Parti, où elle s'escrimoit en vrai Gendarme, fut conduite chez un Commissaire, pour avoir mal choisi son champ de bataille, & y avoir dit ses sentimens, avec un peu trop de sincérité. Ce prudent Magistrat, après l'avoir observée, trouva qu'elle avoit le teint bien basané, & l'air bien hommasse, de sorte que, quand il l'eut entendue parler, il crut, que ce pouvoit bien être quelque Rebelle, sous l'équipage d'une Femme. Il commençoit à soupçonner, que c'étoit Mylord *Nitbisdale*, lors qu'il vit venir une autre personne, pour tâcher de la faire mettre en liberté; & qui assura, les larmes aux yeux, que c'étoit son Mari.

En second lieu, nos Dames *Bretones* doivent considérer sérieusement, que, lors qu'elles s'intéressent, avec tant de chaleur, aux Afaires publiques, elles se rendent sans nécessité, complices des crimes, que commettent souvent les meilleurs des Partis; & dont elles sont naturellement dispensées, par les priviléges atachés à leur sexe. Le plus mauvais Caractère, que pût autrefois se donner un Membre du Corps feminin, c'étoit d'être une méchante Femme; mais, aujourd'hui combien en voïons-nous, qui, loin d'être sensibles à cette injure, afectent publiquement de mériter encore le nom odieux de méchantes Sujètes? Elles veulent partager les crimes d'Etat; & elles ont trouvé le véritable chemin de se rendre beaucoup

coup plus coupables, que n'ont été leurs Meres, avant elles.

Je ne puis m'empêcher de me flater, que ces motifs, secondés de quelques réflexions, que nos Dames pouront faire, d'elles mêmes, n'engagent nos belles Ennemies, à se réconcilier avec les interêts de la Nation, qui ont, avec les leurs propres, une liaison si étroite; sur-tout, si elles veulent considérer, avec une sérieuse atention, que, par les soins superflus, qu'elles prennent pour leur Parti, non seulement, elles se chargent d'un crime, sans aucune nécessité, mais encore, qu'elles se préparent des peines, & des inquiétudes, qu'elles auroient bien pu s'épargner; & qui sembloient n'être pas destinées pour elles. Le dernier avis, que j'ai à donner aux Dames mécontentes, qui ne font pas scrupule d'user de cette Eloquence des Hales, qui est si fort à la mode, c'est de se rapeler, de tems en tems, le petit conte, que fait ESOPE, à l'occasion de la Vipère. *Ce petit Animal*, dit cet excellent Moraliste, *trouva par hazard une lime, qu'elle commença à lècher, jusqu'à ce que le sang lui en vint à la langue; ce qui donna à cette stupide bête, une grande satisfaction, en ce qu'elle s'imaginoit que le sang venoit de la lime, quoique sa langue en sentît seule toute la douleur.*

XXVII. DISCOURS.

——— Dii visa secundant.

Luc.

Les Dieux secondent vos Visions.

IL y a long tems qu'on a observé, qu'un tems de Paix, est toujours un tems de Prodiges; par la raison, que, dans un grand calme d'Afaires, nos Auteurs Nouvellistes, qui doivent assaisonner leurs Gazettes, de ce que, les Critiques apèlent *le Merveilleux*, sont obligés d'emprunter le secours de tous les Elemens, l'un après l'autre, pour pouvoir entretenir agréablement leurs Lecteurs; & réveiller leur atention, par le spectacle étonnant de quelque nouveauté extraordinaire: ou ils doivent s'atendre d'avance, à voir déserter tous leurs Chalands. Quand il n'y a plus de Flotte en Mer, elle est ordinairement remplie de Monstres. Le Mont *Etna* a commencé à faire rage, d'abord après l'extinction de la Rébellion: & malheur à ceux de *Catanée*, si la Paix continue, car ces pauvres gens peuvent s'assurer, qu'il ne se passera point de semaine, qu'ils n'éprouvent les plus terribles tremblemens de Terre, jusqu'à ce que, par le siége de quelque Ville importante d'*Europe*, ils aient détourné de dessus eux, le malheur dont ils sont

sont menacés. L'Air n'a pas manqué de fournir aussi son contingent de Prodiges. Nous avons eu une Comète, par la derniere malle de *Genes*; &, dans la disette de Batailles, où nous nous trouvons, il nous est venu fort à propos, de la part de gens d'une autorité incontestable, le récit d'une Guerre civile, dans les Nues, où la vue perçante de nos Mécontens a découvert bien des objets invisibles, à des yeux ofusqués par les Principes *Whigs*.

Je ne fais aucun doute, que ce DISCOURS ne soit du goût d'aujourd'hui, & qu'il ne soit favorablement reçu, puisqu'il contient une Vision remarquable d'un de ces Clairvoïans, fameux parmi les Montagnards, & connu sous le nom de * SAWNEY *doué de la seconde vue*. Il y a long tems, selon toutes les aparences, que nous aurions la relation de cette Vision, s'il avoit été capable de la coucher par écrit; car elle lui est arrivée, dès le commencement du dernier grand Hiver: & elle m'a *été* communiquée, par un Etudiant de † *Glaskow*, qui l'a aprise, de la bouche même de celui à qui la chose est arrivée; & qui m'a assuré, qu'il n'y avoit absolument mis rien du sien, que le stile, mais que,

* C'est-à-dire un *Ecossois*, qui a le don de la seconde vue, ou qui prévoit l'avenir, par des Images qui se présentent à ses yeux. SAWNEY est l'abbréviation, ou le diminutif du nom *Alexandre*, que portoit autrefois un fameux Devin *Ecossois*, & qu'on a donné depuis à tous ceux qui sont venus après lui.

† Université, en *Ecosse*.

que, pour les faits, il s'étoit scrupuleusement ataché à les raporter fidèlement.

Sawney est descendu d'une ancienne famille, qui s'est rendue recommandable, par les savans personnages, qu'elle a donnés, dans l'Art des Pronostics. Plusieurs de ses Ancêtres étoient gens à *seconde vue*; & il s'en est fallu bien peu, que Madame sa Mere n'ait été brûlée, comme Sorcière. Un jour qu'il sortoit de grand *matin*, pour aller voler un Mouton, il se sentit, tout d'un coup, saisi d'un anthousiasme de *seconde vue*. Toute la face du Pays lui parut changée, en un clin d'œil, tout autour de lui; & dans ce changement, il vit un ample théatre de scènes, & d'objets qui jusqu'à lors ne s'étoient jamais presentés à ses yeux.

Il aperçut bien loin de lui, un vaste Edifice, qui répandoit aux environs, un si grand éclat, qu'il sembloit, que ce fût un gros Rocher de Diamant. Sur le sommet, étoit planté un Etandart, richement mêlangé d'une magnifique broderie de Chardons, & de Fleurs de Lis, & qui voltigeoit au gré d'un vent de Nord *fort violent*. Comme il s'amusoit à considérer cet étrange spectacle, il entendit à quelque distance, derrière lui, une Musette; & en se retournant, il vit un Général, qui lui parut fort animé du son belliqueux de cet agréable instrument; & qui venoit de son côté, à la tête d'une nombreuse Armée. Il s'informa de ce que ce pouvoit être; il aprit que c'étoit des gens, qui alloient

en

en Procession à ce superbe Bâtiment, qui étoit devant lui; & qu'on lui dit être le *Temple de la* REBELLION. A cette agréable nouvelle, il se mit d'abord de la partie; & il m'a raconté les circonstances de cette Marche au Temple, avec tant d'horreur, que, pendant tout le tems que dura ce recit, je fus dans une apréhension continuelle, que les convulsions terribles, dont il étoit agité, ne lui laissassent pas un os en place. Ils furent obligés de grimper, avec un travail excessif, sur tant de Roches, & de passer sur le bord de tant de Précipices, qu'ils se virent souvent à deux doigts de perdre la vie. SAWNEY m'a declaré, que, durant la Marche, il ne cessa de trembler, de peur pour sa peau. En arrivant à quelque distance du Temple, ils traversérent un Bois fort épais, & consacré à une Divinité, connue sous le nom de TRAHISON. Là, ils se dispersérent en une infinité de labyrinthes, & d'allées couvertes, qui conduisoient au Temple. Le sentier étoit si glissant, l'obscurité étoit si épaisse, & tout le Bois étoit si rempli d'Echos, qu'ils étoient obligés de marcher avec bien de la circonspection, & dans un profond silence. Enfin, ils arrivérent à une grande Porte, qui faisoit l'entrée de la principale avenue de ce superbe Edifice. SAWNEY s'y arrêta quelque tems, à considérer la richesse de l'Architecture; & il prit un plaisir singulier à examiner un grand nombre de Statues qui, sous diférentes attitudes, les unes couchées, les autres debout,

donnoient au Parvis un grand air de majesté; mais, quand il eut examiné les choses de plus près, il trouva, que toute la Fabrique, qui avoit un si brillant éclat, & qui paroissoit imprenable, n'étoit que de Glace; & que toutes les Statues, qui, à les regarder de loin, sembloient être faites du marbre le plus blanc, n'étoient autre chose, que des figures de Neige. La façade du Temple étoit curieusement ornée, d'*Etoiles*, de Jarretières, de Couronnes Ducales, de Bâtons de Géneraux d'Armée, & de plusieurs autres Emblêmes d'Honneur, tous burinés sur la glace, avec la derniere délicatesse. Après avoir demeuré quelque tems devant le Portail, à observer toute la beauté de ces rares objets, il aperçut une Inscription, dont les paroles étoient, *Porte du* PARJURE. Tout proche de là, étoit planté un grand Colosse de neige: cette Figure avoit deux faces, & elle étoit habillée en JE'SUITE: elle avoit une de ses mains sur un Livre; & de l'autre elle tenoit un Poignard. En entrant dans le Parvis, il jetta ses regards de tous côtés; & il y admira plusieurs autres Statues, d'un goût tout particulier. On y voïoit la SE'DITION, avec une trompette à la main; & la RAPINE, sous l'équipage d'un Montagnard: l'AMBITION, l'ENVIE, la DISGRACE, la PAUVRETE', & le CONTRETEMS y étoient representés, chacun sous son Emblême naturel. Parmi les autres Figures, il observa celle de la RUMEUR, qui parloit à l'oreille d'un Benêt, qui represen-
toit

toit la CRE'DULITE'; la Statue de la FACTION, qui embrassoit, avec ses cent bras, une Figure antique, qui avoit sur la tête, une couronne en forme de Clocher, & qui avoit été faite, pour exprimer une ancienne, & fine matoise nommée l'OBEÏSSANCE PASSIVE. Le ZE'LE avoit aussi là sa place, parmi les autres; on le voïoit, avec un bandeau sur les yeux, quoiqu'on n'eût pas dû s'atendre naturellement à le voir paroître, sous une figure de Neige. Mais l'objet le plus remarquable de tous ceux qu'on voïoit, dans ce Parvis, c'étoit un grand Arbre planté, devant le Porche du Temple, tout semblable à celui, qu'on voïoit, si nous en croïons VIRGILE, à l'entrée des Regions Infernales; car il ne portoit que des Songes, qui pendoient par pelotons, & par grapes, de dessous chacune de ses feuilles. Les Voïageurs prenoient le frais à l'ombre de cet Arbre, avant que d'entrer dans le Temple de la REBELLION; & après toutes leurs peines, & toutes leurs frayeurs, ils étoient merveilleusement consolés, par la douceur des fruits, qui en tomboient. Enfin les Portes du Temple s'ouvrirent; & ils entrérent en foule, pour y aller adorer une Idole, d'une mine rechignée, placée dans le centre, & qui tenoit une épée de la main droite, & de la main gauche un tison ardent. Sur le devant du Piédestal, on voïoit un Triomphe en relief, d'un ouvrage exquis, & sur le derrière étoient representés quantité de Haches, & de Gibets; mais qui

 n'étoient

n'étoient pas si bien dans leur jour, & qu'on ne distinguoit pas si exactement. On honoroit cette Idole du même Culte, qu'on rendoit à quelques unes des anciennes. Comme elles, celle-ci recevoit des sacrifices des Hommes; ses Dévots prenoient entr'eux des mesures, pour se la rendre propice, par des * Hecatombes, quand tout-à-coup ils eurent une Alarme épouvantable. *Ils virent paroître au Ciel, du côté du Sud, une grande lueur, qui s'avançoit directement vers eux. Cette lumière paroissoit comme une grosse masse de flamme, ou plutôt, comme un grand corps de Gloire, semblable à celui du Soleil, dans toute sa force. On voïoit au milieu, trois Figures, que leurs Hiéroglyphes faisoient aisément reconnoître, pour la RELIGION, la FIDELITE', & la VALEUR. Cette derniere avoit un air gracieux, une contenance assurée, & elle portoit sur la poitrine une Etoile, qui jettoit de tous côtés des traits de feu qu'on ne pouvoit soutenir. La Gloire qui les environnoit, & qui couvroit tout ce Quartier-là, dardoit ses rayons, avec tant de force, qu'ils firent fondre l'Edifice entier, avec tous ses ornemens. Tous les emblémes d'Honneur, qu'on avoit vus travaillés, si délicatement, sur la Façade, qui étoit elle-même, d'une matière si peu solide, cedérent bientôt aux premieres

* C'étoit, parmi les Païens, des sacrifices de cent Boeufs, qu'ils ofroient à leurs Idoles.

mieres impressions de la chaleur ; & on les vit couler en un moment. En un mot, le dégel fut si grand, & le débordement si furieux, qu'il emporta, tout d'un coup, le Temple avec toutes les Statues ; & qu'on vit, en moins de rien, disparoître toute cette Production de l'Hiver. Les Allées couvertes furent éclaircies, par la Lumiere, qui les penetra de toutes parts ; l'Arbre des Songes se secha, comme la fameuse Citrouille de Jonas, qui fut frapée de l'ardeur du Soleil en plein Midi. Pour ce qui est des Adorateurs de l'Idole, ils se dispersérent, avec une précipitation incroïable ; & ils gagnérent tous les Montagnes, par mille sentiers diférens.

XXVIII. DISCOURS.

—————— Incendia lumen
Præbebant ; aliquisque malo fuit usus in illo.

Ovid. Met. L. II. vs. 331.

L'embrasement donnoit de la lumiere, & cela fut de quelque utilité, dans ce malheur.

Le Chevalier Bacon, dans l'Epitre dédicatoire, qu'il a mise à la tête de son Histoire de Henri VII. observe que, les tems de tranquilité sont les plus à souhaiter, pour la vie, quoiqu'ils soient les moins propres, pour fournir de matériaux, à un Ecrivain, de la même maniere, que les Pays montagneux

Instructions qu'on doit tirer de la Rebellion presente.

gneux ofrent à la vue les plus agréables aspects, quoiqu'un Pays plat & uni leur soit beaucoup préférable, quand on a à voïager. Nous pouvons ajouter à cette observation, que les tems de Troubles & de Tumultes sont aussi les plus instructifs. En éfet, nous trouvons, dans l'Histoire, des relations très-détaillées, de Complots, de Conspirations, de Soulèvemens, de Guerres civiles & de leurs suites funestes: mais elles ne font pas sur nous des impressions si profondes, que les Evènemens de la même nature, dont nous avons été les témoins oculaires; & dont les influences fatales sont tombées sur nous, sur nos parens, & sur nos amis. Comme l'Adversité rend un homme sage, dans ses afaires privées, les calamités civiles lui inspirent de la prudence, & lui aprennent à se conduire en public, avec toute la circonspection dont il est capable. . . . . .

Les misères afreuses des Guerres civiles, qui ont déchiré le Roïaume, sous le Regne du Roi CHARLES I. & les éfets déplorables, qui en ont été les tristes conséquences, ont empêché, pendant plusieurs années, les habitans de cette Ile, de s'engager de nouveau, dans ces entreprises criminelles. Elles les avoient convaincus, par une malheureuse expérience, que rien n'étoit, en même tems, & plus pernicieux aux *Anglois*, & plus oposé au génie du Peuple, que le renversement de la Monarchie. Nous pouvons aussi, nous prometttre, que les dépenses excessives, que nous a attirées la Rébellion,

pre-

presente; les soufrances d'un Peuple innocent, qui s'est trouvé dans l'endroit, où s'est passée cette scène détestable; jointes à l'idée afreuse de la ruine, & de la confusion qu'elle auroit entrainées après elle, si elle avoit réüssi; tout cela, dis-je, doit nous assurer, pour l'avenir, contre un semblable atentat, & afermir la Courone de Sa Majesté. Sur-tout, si ceux qui se sont laissé aller à ces pratiques odieuses, considérent les châtimens auxquels se sont exposés, ceux qui s'en sont rendus coupables, & les malheurs dans lesquels ils ont envelopé leur parens, leurs amis, & leurs familles.

Ils doivent aussi considérer combien ces Tumultes & ces Troubles, excités par des personnes, dont la plupart ne s'en proposoient pas de si fatales suites, conduisent naturellement à une Guerre Civile; & combien il est à apréhender, que ces discours séditieux, que quelques-uns croient bien conformes aux principes de leur Religion, & aux devoirs de la Morale, n'ouvrent enfin la porte à une Rébellion déclarée. Je ne fais aucun doute, que ceux des Mécontens, qui ont le plus de bon-sens & de probité, n'éprouvent dans leur conscience les trop justes remords d'un procedé, qui tendoit si visiblement à la destruction de leurs amis, & à la désolation génerale de leur Patrie. Ce doit être, en même tems, une leçon bien instructive, pour les plus braves des mal-intentionnés, de ne plus fonder leurs espérances sur le secours & sur la fermeté d'un Parti,

 dont

dont le plus grand nombre n'a qu'un zèle qui s'évapore en paroles; & dont la conduite peu soutenue a fait voir manifestement, qu'il n'y avoit dans leurs cœurs guére moins de lâcheté, que de trahison. Une Armée qui ne seroit composée que de Trompettes, séroit aussi propre à défendre une Cause, que ces vaillans Guerriers de la langue, qui, aussi bien que ces Musiciens Militaires, se contentent d'animer leurs amis au Combat, qui dès le premier choc, gagnent au pié, & abandonnent le champ de Bataille.

Mais l'instruction la plus utile, que nous puissions tirer de la Rébellion presente, c'est que rien n'est plus méprisable, & d'une moindre ressource, que la lie d'un Peuple qui ose se révolter contre un Roi, soutenu par les deux Branches du Gouvernement. La Populace peut bien abatre une Eglise de *Non-Conformistes*; mais, elle ne sera jamais capable de renverser un Etat, qui a à sa tête un Prince sage & vaillant, assisté avec tant de zèle, du Grand Conseil de la Nation, qui en connoit le mieux toute la valeur & les grandes qualités. L'Autorité des *Pairs*, & des *Communes* de la *Grande Bretagne*, unie à celle de leur Souverain, est au dessus de toutes les ateintes d'une canaille séditieuse: elle tient dans sa main les Flottes & les Armées: elle peut, toutes les fois qu'elle le jugera à propos pour sa defense, mettre au jour de nouvelles Loix: elle peut disposer de toutes les richesses du Roiaume, pour la sureté du Peuple; & engager

gager dans une Cause si bonne & si juste, toutes les Forces *Protestantes* de l'*Europe*. La Populace aux prises avec le Corps du Gouvernement ressemble à un homme malade d'un violent transport au cerveau, & qui est entre les mains d'un autre, qui jouït d'une santé entiere & vigoureuse : il a beau faire pleuvoir les coups, il a beau s'agiter dans les plus furieuses convulsions de son accès, il faut bientôt qu'il cède, & celui à qui on en a remis la conduite, ne tardera pas à s'en rendre le maître, malgré tous ses éforts.

Nous avons encore une autre obligation signalée à la Rébellion presente, c'est de nous avoir apris, qui sont celles d'entre les Puissances voisines, sur l'amitié desquelles la *Grande Bretagne* peut essentiellement compter, si nous observons, qui sont celles, qui nous ont prêté leur assistance, pour rétablir dans notre Patrie la paix & la tranquilité ; & qui sont au contraire, celles qui ont tâché d'augmenter nos troubles, & de nous plonger dans tous les malheurs, qu'entraine nécessairement une Guerre Civile. Je ne ferai plus qu'une observation à ce sujet, qui est, qu'autrefois c'étoit la Politique constante de la *France*, d'exciter, dans l'Ile de la *Grande Bretagne*, des haines & des divisions, à fin d'en faire sa proie, & qu'elle tombât entre ses mains ; ou dans le dessein de pouvoir, avec moins d'oposition, avancer ses prétentions injustes, sur tout le Continent. Nous trouvons dans l'Histoire,

une infinité d'exemples de cette verité; mais une des preuves les plus remarquables de ce que j'avance, est ce qu'on a vu arriver, sous le Regne du Roi CHARLES I. Quoique ce Prince eût épousé une Fille du Roi de *France*, & qu'il fût generalement aimé & estimé de tous ceux, qui fréquentoient la Cour de ce dernier, c'est une chose de notoriété publique, qu'on y fit jouër tous les ressors imaginables, pour engager les deux Partis dans une Guerre Civile, & qu'on ne manqua jamais d'envoïer du secours au plus foible, de peur de voir finir ces fatales divisions.

Nous pouvons encore observer, que cette Rébellion a fourni à Sa Majesté le moïen de connoître, à quoi elle doit s'en tenir, sur les assurances, & sur les principes des diférens Partis, qui regnent entre ses Sujets. Elle lui a fait clairement discerner ceux qui sont de bonne foi atachés à son service, d'avec ceux, qui n'ont que de l'indiférence pour ce qui regarde ses interêts. Enfin ç'a été la Pierre de touche, qui lui a marqué les diférens titres de ceux qui sont retenus dans l'obéïssance, par les Emplois, par le Devoir, ou par l'Affection. Mais comme il n'y a point de Lecteur, à qui ces considérations & plusieurs autres de la même nature, ne se presentent d'abord, je finirai par remarquer, avec quelle facilité s'unissent à la Cause du *Papisme* ceux, qui afectent de se distinguer par le nom de la *Haute Eglise*, puisqu'il est certain, que tous les *Protestans*, qui ont trempé dans la Rébellion, étoient

de

de ceux qui se glorifioient de cette Distinction afectée.

Il seroit fort injuste de charger tous ceux qui se sont rangés sous la dénomination de la *Haute Eglise*, de l'intention criminelle de favoriser les interêts du *Papisme*. Mais c'est un fait incontestable, que plusieurs d'entr'eux, qui, au commencement de leur séparation, marquoient la plus grande aversion, pour la Doctrine de *Rome*, ont été séduits par les artifices de nos ennemis, qui ont su leur inspirer une haine si déraisonnable, pour leurs Freres les *Protestans*, & qui, pour ne rien dire des éforts qu'ils ont faits, pour réconcilier la Doctrine des deux Eglises, quoiqu'elles soient en elles-mêmes plus oposées, que ne le sont la Lumiere & les Ténèbres, ont eu l'adresse de les faire entrer dans des sentimens, si favorables aux principes *Catholiques*, qu'ils les ont insensiblement atirés à ses interêts. C'est ce qui fait qu'on ne doit pas être surpris, de voir, qu'un si grand nombre de ces zélateurs abusés se soient engagés dans une Cause, pour laquelle ils ont temoigné d'abord tant d'horreur; & qu'ils aient agi, ou fait des vœux, pour la réüssite d'une entreprise, dont la fin auroit peut-être été l'extirpation entière de la Religion *Protestante*, dans ce Roïaume, & dans toute l'*Europe*. En un mot, ils sont semblables aux *Syriens*, qui, après avoir été frapés d'aveuglement, quitérent leur chemin, & furent, sans s'en apercevoir, jusqu'à la Capitale du Pays de leurs

Ennemis; de sorte que le Texte nous dit de ce Peuple, *quand ils ouvrirent les yeux, ils se trouvérent au milieu de* Samarie *.

XXIX. DISCOURS.

Dîs te minorem quod geris, imperas:
Hinc omne principium, huc refer exitum;
Dii multa neglecti dederunt
Hesperiæ mala luctuosæ.

HOR. L. III. Od. VI. vs. 5.

Si vous êtes les maîtres du Monde, c'est parce que vous vous tenez au-dessous des Dieux. Cette soumission a été le principe de tout ce que vous avez entrepris de grand; & c'est à elle que vous en devez atribuer le succès. Depuis que les Dieux se sont vûs negligés, ils ont afligé l'Italie de bien des maux.

Necessité de la pratique des Vertus Morales, pour rendre un Parti florissant.

COmme ce jour-ci est un jour, que tous nos Compatriotes sont, ou doivent être ocupés de sujets sérieux, je profiterai de cette heureuse disposition d'esprit, pour leur recommander la pratique de tous les devoirs de la Religion & des Vertus Morales; sans quoi toute Politique est infructueuse, & la meilleure Cause privée de son principal apui, & du plus précieux de tous ses ornemens.

Le sens commun, aussi bien que l'expérience de tous les siècles, nous aprend que

* II. Rois, Chap. VI. 20.

que, jamais on n'a vu prospérer un Gouvernement, qui ne se soit fait une étude particulière des moïens éficaces de soutenir, & d'avancer la Religion, & les bonnes Mœurs, parmi tous ceux qui en sont les Membres particuliers. Les anciens *Romains* ont remarqué, que leur Empire devoit moins son agrandissement à la force de leurs armes, qu'à l'integrité de leurs Coutumes: & Ciceron, qui étoit plus versé qu'aucun d'eux, tant dans la Théorie, que dans la Pratique de l'Art de Gouverner, doute, qu'il y ait jamais eu aucune Communauté qui ait pu se maintenir, sans une Constitution, fondée sur la Piété, la Justice, la Tempérance, l'Humilité, & presque sur toutes les autres Vertus Morales, qui non seulement atirent sur ceux, qui s'aquitent de ces devoirs, les bénédictions de la Providence, mais encore, qui ouvrent un chemin sûr, pour parvenir à la Félicité publique. De plus, ces motifs religieux, & ces inclinations naturelles sont si profondément imprimés dans le cœur de toute Créature raisonnable, qu'un homme, qui prétendroit gouverner une Société, sans aucun égard à ces principes, mériteroit autant d'être méprisé, pour son extravagance, qu'il se rendroit détestable, par son impiété.

Ajoutons à cela, que, quelque corrompu que soit le monde aujourd'hui, il n'a pas encore assez dégéneré de son premier état d'Innocence, pour pouvoir s'empêcher d'honorer la Vertu. Il est impossible, que les Hom-

Hommes ne soient sensibles au bonheur de se voir conduits par des personnes, qui agissent dans la crainte de l'Etre suprême, & qui savent, qu'elles doivent rendre compte de toutes leurs démarches à ce grand Juge, & à ce Surintendant géneral des Afaires du Genre-Humain.

Ceux de nos Compatriotes, qui connoissent combien il leur est avantageux, que Sa Majesté soit parvenue à la Couronne, sont obligés, par tous les devoirs de la Reconnoissance, d'adorer la Providence Divine, qui s'est si visiblement déclarée en notre faveur, lorsqu'elle a ouvert un chemin à la *Succession Protestante*, à travers des Dificultés, qui paroissoient insurmontables; lorsqu'elle a découvert les Conspirations formées, pour s'oposer à ce Dessein; & par tant d'autres évènemens mémorables, qui ont rendu inutiles tous les éforts, & fait échoüer tous les Complots, que tramoient, tant au dedans, qu'au dehors du Roïaume, les ennemis de Sa Majesté.

Ceux, qui font éclater leur zèle, pour le Gouvernement present doivent être extrèmement soigneux de témoigner, dans toute leur conduite, un respect pour la Religion, qui fasse voir le peu de fondement du reproche que leur font leurs ennemis, d'avoir de l'aversion pour le Culte National. Tandisque d'autres font parade du nom de l'*Eglise*, & qu'ils excluent, pour ainsi dire, de sa Communion la meilleure partie de leurs Compatriotes, montrons, par une exacte

pra-

pratique de ce qu'elle nous enſeigne, que nous en ſommes les enfans légitimes. L'avantage ſera viſiblement de notre côté, ſi nous nous atachons à l'eſſentiel de ſa Doctrine, dans le têms qu'ils triomphent d'une dénomination vuide, dont ils veulent ſeuls demeurer en poſſeſſion. Il n'y en a que trop, parmi eux, qui ſe ſont déja rendus coupables des crimes de Parjure & de Sédition; & comme à ces égards, notre réputation n'a ſoufert aucune ateinte, éforçons-nous auſſi, de les ſurpaſſer, dans la pratique des autres Devoirs de la Religion; & nous verrons bientôt, que la régularité des mœurs eſt d'une nature plus afable, & qu'elle a plus de mérite, qu'un zèle immodéré.

Nous avons auſſi, dans ce tems de confuſion & de deſordres, une occaſion toute propre, pour faire voir, combien nous avons en horreur les diférens principes, dont nous acuſe la malice de nos ennemis. Le peu d'afection, pour les Rois, & pour le Gouvernement Roïal, & le panchant à la Rébellion ſont des crimes dont on a ſouvent, quoique ſans raiſon, chargé ceux, qu'on comprend ſous le nom de *Whigs*. Notre atachement inébranlable aux interêts de Sa Majeſté, & la conſtance de notre zèle pour l'heureux Etabliſſement preſent, ſont les armes les plus éfectives dont nous puiſſions nous ſervir, pour repouſſer ces calomnies. Quoique nos Adverſaires n'ignorent pas, combien ſont odieux à un *Anglois* les principes *Républicains*, ils n'ont pas

laiſſé de faire tous leurs éforts, pour renverſer le ſens naturel des mots & des choſes, pour ſe conſerver les moïens de pouvoir nous couvrir d'un crime imaginaire: car, aujourd'hui, il plaît à ces Meſſieurs, d'honorer du nom de Sentimens *Républicains*, la Fidelité à notre Roi; & la Rébellion, du beau titre d'*Obéiſſance paſſive.*

C'eſt un reproche, qu'on fait il y a long tems, aux principes des *Whigs*, que pluſieurs de leurs Chefs, qui ont fait voir tant d'ardeur, pour redreſſer les Griefs du Gouvernement, n'ont pas eu une conduite plus réguliere que les *Toris*, dans les ſcènes domeſtiques de la vie, & que, dans le même tems qu'ils ont été des Défenſeurs publics de la Patrie, ils ont été autant de Tirans privés. Quand cette objection feroit véritable, elle n'eſt abſolument d'aucun poids, puiſque le mauvais procédé des perſonnes particulieres ne fait rien contre leur Cauſe; & que tel peut, dans de certaines choſes, ſe comporter d'une maniere louable, qui ne le fera point à d'autres égards. J'avoue, qu'il feroit fort à ſouhaiter, qu'on ne donnât pas même occaſion à ces invectives; & que ceux qui s'intereſſent à la félicité publique, cherchaſſent encore avec plus de ſoin à rendre heureuſes les perſonnes, ſur qui leur conduite particuliere influe plus immédiatement. En atendant, je me dédommagerai, en obſervant ici, que ce reproche ſi ſouvent rebatu, dans les Livres & dans la Converſation, ne peuvent en éfet, que faire honneur aux *Whigs*, puiſqu'il

qu'il supose, qu'on doit naturellement atendre d'eux, plus d'humanité & plus de justice, que de ceux du Parti oposé. Il est certain, qu'on ne peut plus avantageusement relever nos Principes, qu'en exposant les actions, qui en sont les suites nécessaires, & les fruits légitimes.

Si nous aportions plus d'atention à ne donner aucune prise à ces imputations mal fondées de nos ennemis; & que nous pussions nous mettre autant au-dessus d'eux, par notre exactitude à remplir les devoirs de la vie Morale, qu'ils sont au-dessous de nous, en ce qui regarde les sentimens de Politique, notre Cause seroit toujours aussi florissante, qu'elle est juste. Il est certain, que nos Principes sont beaucoup plus susceptibles de cette régularité, puisque nous faisons profession d'épouser les Interêts *Protestans*, contre ceux du *Papisme*, qui, bien loin d'avancer, & de soutenir ces devoirs de Morale, par ses Maximes, a afoibli, pour ne pas dire entièrement renversé, plusieurs de ceux mêmes, que nous preserit la Religion Naturelle.

Je finirai par exhorter les Amis du Gouvernement present, d'observer avec moi, que la conduite des *Whigs* est encore extrèmement défectueuse, dans une chose essentielle, je veux parler de cette conformité de sentimens, de cet accord à prendre & à poursuivre les mesures nécessaires, pour le bien de leur Patrie. Comme c'est par une louable liberté de penser, qu'ils se sont défaits des préjugés de

leur

leur Education, & que leurs yeux, débaraſſés de ces pitoïables préventions de l'Enfance, commencent à porter plus loin leurs regards, pour découvrir ce qui peut contribuer à la felicité publique, cette même liberté diſpoſe pluſieurs d'entr'eux à embraſſer divers plans, à ſuivre des maximes diférentes, & à s'atacher à des opinions particulières, qui deviennent extrèmement préjudiciables à leur Cauſe; ſur-tout, quand elles ſont entretenues chez eux, par une ſotte vanité de ſe rendre agréables à la Populace, ou par les louanges artificieuſes, que leur donnent ceux du Parti opoſé. Cette diſpoſition d'eſprit, quoiqu'elle ſoit l'éfet d'un noble principe, ne laiſſe pas ſouvent d'être fatale à nos amis; & il eſt fort à apréhender, qu'elle n'introduiſe le plus pernicieux & le plus implacable de nos ennemis. Dans des cas de cette nature, il eſt du devoir d'un honête homme, qui veut ſe laiſſer gouverner aux règles de la prudence, de ſacrifier une opinion douteuſe, au jugement unanime de ceux, qu'il croit être bien-intentionnés pour leur Patrie, & qui ſont plus à portée de bien diſcerner ſes diférens interêts. Un Parti de gens d'honneur, qui agiſſent de concert, peut rendre des ſervices à l'Etat, d'une conſéquence infiniment plus grande, que le même Parti, quand il ſe propoſera de parvenir au même but, par des vues diférentes: de même qu'un gros Diamant vaut mille fois davantage, tant qu'il demeure entier, que, quand il eſt partagé

en

en une infinité de petites pierres, quoique chacune d'elles, en son particulier, soit parfaitement bien montée, & qu'elles aient toutes la même eau.

XXX. DISCOURS.

—— I, verbis virtutem illude superbis.

VIRG. Æn. L. IX. vs. 634.

Va insulter à la Vertu, par tes discours pleins d'orgueil.

J'Etois, il y a quelques années, engagé dans une conversation, avec un Abbé *François*, des plus à la mode, sur un sujet, où les gens de ce Pays-là aiment à faire venir le discours; nous nous entretenions de la grandeur des deux Nations, l'une par raport à l'autre; il me demanda, *combien d'ames il pouvoit y avoir à* Londres? Comme je voulois faire honneur à ma Patrie, je lui répondis, qu'on en faisoit monter le nombre à près d'un million: mais, comme je ne vis point, dans sa contenance, la surprise que j'en atendois, je lui demandai, à mon tour, combien il croïoit, qu'il y en pût avoir dans *Paris*, à quoi il me répondit, d'un grand sérieux, & avec un air d'indiférence, qu'il y en pouvoit bien avoir *dix ou douze millions*. *La Vanité de la Nation Françoise.*

Il est impossible, qu'une personne qui n'a pas

pas été en *France*, puisse jamais s'imaginer les opinions extravagantes qu'ont d'eux-mêmes les habitans de ce Roïaume, & le peu de cas, qu'ils font generalement de tous leurs voisins. On ne peut disconvenir, malgré la décadence visible, qu'on a remarquée, depuis quelques tems, dans ce Pays-là, en ce qui regarde le savoir, & le bon goût, qu'il n'y ait encore parmi eux, des personnes particulières d'un jugement exquis, & chez qui l'on admire avec justice, les lumières les plus étendues, dans les Arts & dans les Siences. Mais, je croi aussi, que, quiconque connoîtra bien cette Nation, conviendra aisément qu'en general elle est fort éloignée d'avoir cette force & cette solidité d'esprit, qu'on trouve chez les Peuples de son voisinage. On ne sera donc pas plus surpris, de voir, que la Nation de l'*Europe* la plus vuide de mérite, est la plus bouffie de vanité, que de voir, dans chaque Pays particulier, que les plus minces Sujets, y sont les plus infatués d'un mérite imaginaire, & les plus séveres censeurs du reste de leurs Compatriotes. La prévention, & la suffisance procèdent ordinairement du peu d'expérience des choses du monde, & du peu de connoissance qu'on a du Genre-Humain. Comme il n'est pas nécessaire d'être fort habile, pour découvrir les imperfections d'un autre, aussi voïons-nous que, personne n'a plus de panchant à tourner ses voisins en ridicule, que ceux-là mêmes, dont la conduite particulière est la plus méprisable.

Ceux

Ceux d'entre les *François* qui ne ſont jamais ſortis de chez eux, auront bien de la peine à ſe mettre dans la tête, qu'un Pays, pour peu qu'il ſoit un peu plus au *Nord* que le leur, puiſſe être habité par d'autres, que par des *Goths* & des *Vandales*. Parmi ceux mêmes, qui voïagent dans les Pays étrangers, on en voit qui ſont ſi prévenus, en faveur de leur Politeſſe chimérique, qu'ils ne peuvent s'empêcher d'en regarder les Peuples, comme des barbares, à proportion de ce qu'ils les trouvent plus ou moins éloignés des manieres de la *France*. J'en trouve une preuve convaincante, dans un de leurs Ambaſſadeurs, qui étant un jour en converſation avec notre Roi de glorieuſe Mémoire, & qui croïant faire un grand honneur à Sa Majeſté, lui dit, qu'à l'entendre parler, on le prendroit pour un *François*. Le Roi ſe mit à ſourire, à un compliment ſi peu atendu, & il lui répondit, *c'eſt de vous, qu'on pouroit dire cela, Monſieur l'Ambaſſadeur, c'eſt de vous-même, j'en ſuis très-perſuadé.* Un illuſtre Ecrivain du dernier ſiècle fut ſi choqué de cette eſpèce d'inſolence, qui regnoit d'un bout à l'autre dans une Relation, que donna de l'*Angleterre*, un de leurs Voïageurs, qu'il entreprit de vanger l'honneur de ſa Patrie, par un Livre, où brilloit par-tout une ſatire fine & pleine d'eſprit. Il n'eſt pas néceſſaire, que j'aprenne à mes Lecteurs, que je veux parler de Sorbiere, & de la Réponſe que lui fit l'Evêque Sprat.

Tandis que je ſuis ſur ce chapitre, il faut

que je dise un mot des remarques profondes, qu'on me fit voir dernierement, dans un Livre *François*, dont il paroît que l'Auteur a demeuré quelque tems en *Angleterre*. *L'Anglois*, dit ce curieux Voïageur, *aime fort le* Pudding *. *C'est le mets favori, non seulement du Clergé, mais encore de la Nation en général: pourvu qu'il y ait un* Pudding *sur la table, on s'embarasse fort peu des autres Plats; quels qu'ils puissent être, ils ne peuvent que faire un repas magnifique. Ils s'estiment si heureux, quand ils ont devant eux un* Pudding, *que, pour féliciter un ami, qui arrive à propos, leur compliment ordinaire est de lui dire, Monsieur, je suis bien aise de vous voir; vous êtes venu à l'heure du* Pudding.

On n'a pas le courage de se fâcher, contre un homme, qui fait de si judicieuses observations, quoiqu'il nous ait traité, comme une Race d'*Hottentots*, parce qu'il ne nous accuse d'autre chose, que d'avoir une passion extraordinaire pour le *Pudding*, qui en éfet n'est pas un mèts si délicat, qu'un Plat de grenouilles, ni une salade. Tout le monde sait, qu'il n'y a rien de plus ordinaire à la Comédie *Françoise*, que d'y entendre apeler, par dérision, *un gros Mylord Anglois*, une personne, qui a un peu trop d'embonpoint; comme si la taille plus ou moins grosse d'un homme, pouvoit être un sujet légitime de satire; comme si un homme d'honneur, qui se nourrit suivant sa qualité, étoit

* En *Anglèterre*, on apèle *Pudding* certaines Farces, qui nous sont inconnues en *France*.

étoit le maître de s'empêcher de devenir gras.

On ne finiroit jamais, si l'on vouloit raporter toutes les invectives, qu'on trouve dans les Historiens *François*, & dans MEZERAI même, contre les manieres de notre Nation. Ceux d'entr'eux, qui ont écrit dans un autre genre, ne sont pas non plus fort avares de Caractères de la même nature. Mais je ne puis m'empêcher de dire un mot en particulier, du savant Monsieur PATIN, qui nous dit, en tout autant de mots, que les *Anglois* sont un Peuple, pour lequel il a une aversion naturelle; & dans un autre endroit, qu'il regarde les *Anglois*, parmi les diférentes Nations du Monde, comme les Loups, parmi les diférentes espèces d'Animaux. Ce seroit avec beaucoup de raison, que l'on taxeroit de manque de politesse, un Auteur de notre Pays, qui, pour répondre à cette civilité, diroit, qu'il regarde les *François*, comme la partie du Genre-Humain, qui a le plus de raport à l'espèce des Bêtes de la Création, que nous apelons Singes.

Si les *François* nous traitent si indignement, nous devons observer, pour notre consolation, qu'ils ne font guéres plus de quartier, à tout le reste de leur voisinage. Si nous sommes des gens pesans, flegmatiques, il paroit, que nos voisins ne valent pas beaucoup mieux, que nous. Pour prouver ce que j'avance, je ne veux que raporter un passage remarquable d'un fameux Livre, qui porte pour titre CHEVRÆANA, & composé,

L il

il y a plusieurs années, par le célèbre Monsieur CHEVREAU; après avoir averti le Lecteur que la Duchesse de HANOVRE, & la Princesse ELIZABETH de BOHEME, dont il y fait mension, sont l'illustre Princesse SOPHIE, & sa Sœur;

TILENUS, continue-t-il, *pour un* Allemand, *parle & écrit bien* François, *dit* SCALIGER: GRETZER *a bien de l'esprit pour un* Allemand, *dit le Cardinal du* PERRON: *Et le* P. BOUHOURS met en question, si un *Allemand* peut être bel Esprit? *On ne doit juger ni bien ni mal d'une Nation, par un Particulier, ni d'un Particulier, par sa Nation. Il y a des* Allemands, *comme des* François, *qui n'ont point d'esprit; des* Allemands *qui ont su plus d'Hebreu, plus de Grec, que* SCALIGER, *& le Cardinal du* PERRON: *J'honore fort le* P. BOUHOURS, *qui a du mérite; mais j'ose dire, que la* France *n'a pas de plus Bel Esprit, que Madame la Duchesse de* HANOVRE *d'aujourd'hui, ni de personne plus solidement savante en Philosophie, que l'étoit Madame la Princesse* ELIZABETH *de* BOHEME, *sa Sœur: & je ne crois pas, qu'on refuse le même titre à beaucoup d'Academiciens d'*Allemagne, *dont les Ouvrages mériteroient bien d'être traduits. Il y a d'autres Princesses, en* Allemagne, *qui ont infiniment de l'esprit. Les* François *disent*, c'est un Allemand, *pour exprimer un homme pesant, brutal: & les* Allemands, *comme les* Italiens, *c'est un* François, *pour dire un fou, & un étourdi. C'est aller trop loin: comme le Prince de* SALE' *dit, de* RUYTER,

il

il est honnête homme, c'est bien dommage qu'il soit Chrêtien. CHEVRÆANA, TOM. I.

Comme ce DISCOURS à déja l'étendue que j'ai accoutumé de donner aux autres, il ne me reste plus de place, pour plusieurs réflexions, que j'aurois à faire, sur ce qui en fait le sujet; elles sont même si naturelles, qu'elles ont été faites, avant moi, par l'Auteur que je viens de citer. Tout ce que j'y ajouterai, c'est qu'on ne sauroit pardonner à nos *Anglois*, cette disposition qu'on leur remarque, depuis quelques années, à copier la Nation *Françoise*, non seulement dans leurs Modes & dans leur conduite, mais même, dans l'opinion qu'ils ont, & dans les jugemens qu'ils portent de tout le Genre-Humain. Cependant, si par notre conduite, nous paroissons d'accord avec eux, sur le mépris, qu'ils font voir pour d'autres Nations voisines, la Raison veut, que nous nous regardions nous-mêmes sur le pié qu'ils ont accoutumé de nous considérer. Comme nous sommes celle de toutes les Nations qu'ils aiment le moins, & qu'ils nous representent d'une manière conforme à leur aversion naturelle pour nous, aussi nous peignent-ils de couleurs moins favorables, qu'aucun autre Peuple de l'*Europe*.

XXXI. DISCOURS.

Omnes homines, P.C. qui de rebus dubiis consultant, ab odio, amicitia, ira, atque misericordia, vacuos esse decet.

CÆSAR apud SALLUST. Bell. Catilin. c. 51.

Lorsqu'il s'agit, Peres Conscripts, de déliberer sur des choses douteuses, il faut se dépouiller de tout sentiment de haine, d'amitié, de colere & de pitié.

J'Ai évité à dessein, dans tout ce DISCOURS, de rien dire touchant le traitement, que méritent ceux, qui ont trempé dans la derniere Rebellion, parce que je serois fâché, qu'on crût, que je cherche à irriter la Justice, contre des gens, qui sont poursuivis par les Loix, & à animer mes Lecteurs, contre ceux, de qui, malgré le crime dont ils sont coupables, je ne laisse pas de plaindre le malheur. Mais, quand je considére la conduite de notre Gouvernement, à cet égard, peinte avec les couleurs les plus noires, & chargée de calomnies, je crois tout bon Sujet, dans l'obligation, de tâcher de la faire paroître dans son véritable jour.

Réponse à une fameuse Brochure.

Ce qui a le plus contribué à m'en inspirer la résolution, c'est une Brochure intitulée, *Raisons, qui prouvent, que l'Affection de*

la

la Nation Angloise, *est la plus grande sureté du Gouvernement, très-humblement representées aux Défenseurs de la Séverité, & apliquées à la conjoncture presente des Afaires.* Si le but de l'Auteur avoit répondu au titre de cette Pièce, il n'auroit fait qu'entreprendre, de démontrer ce dont tout homme de bon sens est déja convaincu. Mais, le dessein de cet Ouvrage ne tend qu'à exciter notre compassion, en faveur des Rebelles, & notre indignation, contre le Gouvernement. Comme l'Auteur a compris, qu'il lui étoit impossible d'y parvenir, qu'à force de sophismes & d'artifice, il a afecté d'embrouiller sa Cause, par la confusion étudiée, sous laquelle il envelope ses sentimens; & par cette raison-là sur tout, de la manière que ceux du Parti l'ont representée, il est fort dificile de répondre à cet Ecrit.

Le fameux Monsieur BAYLE compare la réponse, qu'on entreprend de faire à un Auteur, qui n'observe aucune métode, à la Chasse aux Canards: vous les voïez, & vous croïez les tenir; point du tout, ils font le plongeon, & vous les perdez de vue. Sa thèse est embarassée dans une si grande variété de choses diférentes, que c'est à vous à l'atraper, où vous pourez; tantôt il revient sur l'eau; tantôt on ne sait ce qu'il est devenu; il se montre un moment; & puis tout d'un coup, on ne le voit plus; & c'est un jeu qui regne dans toute la Pièce, depuis le commencement jusqu'à la fin.

L'Auteur de cet Ouvrage auroit pu ranger

ger ses pensées dans un meilleur ordre, s'il l'avoit jugé à propos; mais, il savoit bien que la clarté & le grand jour n'étoient pas favorables à l'Erreur. Il faut donc, pour pouvoir lui faire quelque réponse, que j'en réduise toute la substance, sous les chefs, qui paroissent les plus naturels; & que je tâche de débrouiller les sentimens de cet Ecrivain, puisqu'il n'a pas voulu le faire lui-même.

Il faut observer, en premier lieu, que les termes qu'emploie cet Auteur, sont tous termes géneraux, indéfinis, mal-liés, comme on le fera voir, dans la suite de ce DISCOURS; & ce qui choque le plus, dans un homme qui veut faire le *beau-diseur*, il donne à tout des noms odieux & impropres, pour mieux colorer & dérober à la connoissance des Lecteurs sa fausse maniere de raisonner. Il avoue, *qu'il est incontestable, que les Rebelles méritent d'être séverement punis, qu'ils le méritent suivant les Loix, & que, s'ils sont châtiés, ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes.* (pag. 7.) Comment peut un homme, après un tel aveu, justifier les motifs, qui le font se servir quelquefois du mot de *Cruauté*, & presque par-tout, de celui de *Vengeance*, quand il plaide contre la pratique de ce qui, selon son propre sentiment, ne peut être, tout au plus, qu'une Justice exacte. Ou pourquoi ces Exécutions, qui, selon sa propre opinion, n'ont rien que de légitime, sont-elles si souvent apelées *Violences*, & *Carnage*? Pour ne rien dire

dire des noms, qu'il donne à ceux, qui ne conviennent pas avec lui, sur ses idées de Clémence, comme sont les noms de gens *alterés de sang humain*, de *Bouchers Politiques*, de *Chirurgiens d'Etat*, & plusieurs autres de la même nature.

Mais, parlons à present, du point qui est la plus insigne supercherie de tout cet Ouvrage, & qui règne, plus ou moins, dans tous les Paragraphes. Tout l'Argument roule sur cette seule considération, savoir, si le Roi devroit user de Justice, ou de Clémence, envers ceux, qui sont manifestement convaincus d'avoir eu part à la Rebellion presente. Par la Clémence, il entend un Pardon géneral, & par la Justice, une Punition génerale: de sorte qu'il supose, qu'il n'y a point d'autre moïen plus propre à mettre en pratique, dans la conjoncture presente, que de faire grace à tous les Rebelles, ou de les punir tous, sans aucune exception. Fondé sur ce principe, il pose en question, *s'il est plus convenable aux interêts du Prince, d'emploier, pour leur destruction génerale le feu, le fer, ou le gibet?* (pag. 4.) Et en parlant de ceux, qui sont afectionnés au Gouvernement, *ils s'imaginent*, dit-il, *que le meilleur remède, est de ne pas faire les choses à-demi, & ils se déclarent pour l'entiere extirpation de tous ceux, qui lui sont oposés, dans la moindre circonstance, comme si l'Amputation étoit le seul remède, que pussent trouver ces Bouchers Politiques, pour les indispositions de l'Etat, ou comme s'ils*

 croïoient

croïoient, que le seul moïen de faire fleurir la cime de l'Arbre, est d'en couper les branches de dessous (pag. 5.) Ensuite, il vient à parler des Politiques, qui tiennent leurs Bureaux dans les *Caffés, & des Casuistes en habits rouges, qui,* poursuit-il, *poussent les choses, aux derniers excès de rigueur, que peuvent leur inspirer les Loix de la Guerre, ou celles de l'Interêt.* (pag. 5.) Et un peu après, *on represente, que les Rebelles méritent le châtiment le plus sévere, que les Loix puissent leur infliger* (pag. 7.) *La question,* dit-il plus bas, *est de savoir, si le Gouvernement doit montrer de la Clémence, ou prendre l'avis d'un vénérable Théologien; pour faire massacrer Hommes, Femmes, Nourrices, Enfans à la mammelle* (pag. 8.) & dans la page suivante, il recommence à dire, *ceux, qui aprouvent les conseils séveres, alèguent pour raison, que le Gouvernement ne doit point se laisser toucher de compassion, & qu'il faut, que la Loi ait son cours.* (pag. 9.) Et dans un autre endroit, il les fait parler, en ces termes, *Il peut se conserver l'affection de ses Sujets, sans empêcher, que les Loix n'aient leurs cours, & qu'elles n'infligent aux coupables, le châtiment, qu'ils ont mérité* (pag. 18) De cette supôsition, il passe aux réflexions suivantes; *Il est absolument impossible, dans une Corruption si générale, de faire périr* tous *ceux qui sont infectés; & ne détruire pas* tout, *c'est ne rien faire* (pag. 10.) *Notre légitime Roi se montrera-t-il moins le véritable Pere de son Peuple; n'imitera-t-il point la conduite que tint le*

Roi * LEAR *à l'égard de ses Filles; ne fera-t-il grace à aucun de ceux, qui ont eu assez de confiance en sa Vertu, pour lui ceder tout?* (pag. 25.) Tout ce que j'ajouterai, aux échantillons, que je viens de citer, c'est que le Paragraphe, par où il conclut, est celui qui est le plus artificieusement travaillé, & celui aussi, qui renferme la plus détestable malice. Il roule sur une suposition, qui répond admirablement bien à toute la teneur de l'Ouvrage; & son but, est d'insinuer, qu'on doit, sans exception, faire mourir tous les Seigneurs, qui sont accusés, & qu'on ne doit faire entr'eux aucune diférence.

Il est aisé de voir, quelle idée a notre Auteur, de cette Justice, qu'ataquent ses Argumens. En second lieu, si nous considérons la nature de la Clémence, qu'il recommande si fort, il paroît, qu'elle n'a pas moins d'étendue; puisque, ni l'une, ni l'autre, selon lui, ne doit avoir aucunes bornes.

Il se déclare pour un Acte d'Amnistie génerale (pag. 20.) & voici, comme il s'en explique: *C'est l'avis de toutes les personnes du Roiaume, qui sont capables de juger des choses, sans partialité, qu'on peut & qu'on doit pardonner aux Rebelles* (pag. 19.) *Un Acte populaire, un Acte de bonté seroit même capable de les faire tous revenir à leur devoir* (pag. 21.) Il avoue ensuite, *qu'il n'aime pas fort la Maxime, de faire des exemples des Traitres*, (Ibid.) *Et que, l'expédient le plus propre, pour empêcher, que les choses ne soient*

* C'est le titre d'une excellente Tragédie de SHAKESPEARE.

portées à une extrèmité fâcheuse, est d'en user doucement, avec ces infortunés Gentils-hommes, qui se trouvent engagés dans la Rebellion.

Le Lecteur peut aisément voir à present, avec combien d'artifice, ce charitable Ecrivain a établi la Question. Il supose, qu'il n'y peut avoir, que deux manières, de traiter les Rebelles; l'une qui est, de les faire tous périr, sans en excepter un seul; & l'autre, de leur pardonner à tous, sans aucune distinction. Mais, s'il y a un troisième chemin à tenir, entre ces deux extrêmes, qui, de quelque côté qu'on l'envisage, est préférable aux deux premiers, il est certain, que tout ce grand Raisonnement se réduit à rien. Tout homme un peu judicieux conclura, sans hésiter, que, dans le cas, dont il s'agit, comme dans la plupart de ceux, qui arrivent dans le cours de la vie, il faut, autant que cela est pratiquable, éviter les deux extrèmités contraires; que, de condamner à la mort tous les Rebelles, sans exception, ce seroit pousser trop loin la séverité; & que, de leur pardonner à tous, sans aucune différence, ce seroit une foiblesse tout-à-fait déraisonnable. Le véritable parti à prendre, dans une semblable occasion, est celui justement, qu'a oublié l'Auteur, que nous examinons; & nous devons lui faire la justice de croire, qu'il a eu de bonnes raisons, pour n'en point parler. Ce milieu consiste, à savoir accommoder la Justice, avec la Misericorde; & à savoir modérer l'une par l'autre: c'est de savoir, suivant les différentes

cir-

circonstances, qui agravent ou diminuent le crime, restraindre la force de la Loi, en faveur des coupables, ou de lui laisser suivre son cours naturel, & les abandonner à toute sa rigueur. Il faut, qu'il y ait des Punitions, pour faire voir, qu'il y a de la Justice, dans un Gouvernement; le Pardon est aussi quelquefois nécessaire, pour montrer, qu'il y a de la Clémence: & l'un, & l'autre ensemble, font connoître au Peuple, que notre Constitution, sous une Administration légitime, fait non seulement discerner l'innocent du coupable, mais qu'elle fait même, parmi les coupables, faire de la diférence, de ceux qui sont plus criminels, à ceux qui le sont moins.

Ce juste milieu qui a toujours été mis en pratique, par les personnes prudentes, & moderées, qui ont été à la tête des diférens Gouvernemens, a été aussi celui, que notre Souverain a mis en usage, jusques à present. Il est vrai, qu'un Etranger, qui ignoreroit la conduite qu'a tenue Sa Majesté, dans cette occasion, & qui viendroit à lire cette judicieuse Pièce, ne pouroit s'empêcher de croire, que tous ceux, qui ont été engagés dans cette Rebellion devoient tous périr, par la main infame d'un Boureau; qu'ils devoient tous être *decapités* ou *pendus*; & que leurs amis mêmes, & leurs fauteurs devoient avoir tous un pareil sort. Comment pouroit-il s'imaginer, que, de plusieurs milliers de Sujets Rebelles, qui ont été pris, les armes à la main, & que les Loix de leur Pa-

tie condamnent à la mort, à peine y en a-t-il eu encore quarante, qui aient subi cette juste punition de leur crime? Quelle surprise seroit la sienne, si on lui disoit, que, malgré l'avantage des Troupes de Sa Majesté, qui ont été victorieuses, dans toutes les rencontres, il y a eu beaucoup plus de ses Amis, qui ont perdu la vie, dans cette Rebellion, que de ses Sujets Traitres, quand nous ajouterions, à ceux qui ont péri, *par* la main de la Justice, leurs camarades, qui ont resté sur le champ de Bataille? Et cependant, nous avons la mortification de voir, qu'on s'éforce à exciter dans l'esprit du peuple, plus de compassion, pour ces Criminels morts, qui ont atiré de si grands malheurs sur leur Patrie, que, pour les Innocens, qui ont perdu la vie, pour sa défense, & pour sa liberté.

Cette voie composée de Justice & de Douceur, est celle qu'a toujours suivie Sa Majesté; mais, c'est de quoi notre Auteur n'a eu garde de s'apercevoir. C'est aussi, celle qui convient le mieux aux fins d'un Gouvernement, qui doivent uniquement tendre à maintenir la sureté du Public, par les récompenses, & par les châtimens: mais, elle ne convient pas moins, à celui qui gouverne. C'est même, une obligation particulière, que lui imposent les préceptes de la Religion, qui nous aprend, *qu'il ne porte pas l'Epée, en vain; mais, qu'il doit être la Terreur des méchans; & le Protecteur de la Vertu* *.

C'est

* Rom. XIII. 4.

C'est aussi, d'une maniere toute particulière, le devoir d'un Roi de la *Grande Bretagne*, qui s'engage par le serment qu'il fait à son Couronnement, d'exécuter la *Justice* avec Clemence, c'est à-dire, d'en faire un judicieux mélange, dans son administration; & de ne pas s'atacher entièrement à l'une, à l'exclusion de l'autre.

Mais, si nous examinons les raisons, dont se sert notre Auteur, pour apuïer son panchant à la Clémence, & que nous les confrontions avec les bons éfets, qu'elle produiroit, selon lui, nous verrons, qu'elles ne sont justes, qu'en les apliquant à cette espèce de Clémence, dont l'usage est plutôt de modérer, que d'exclure la Justice. L'excellence de cette Miséricorde illimitée, pour laquelle plaide notre Auteur, avec tant de zèle, est fondée sur les réflexions suivantes.

Premièrement, elle concilie au Prince l'affection de ses Sujets: aussi, cet argument est-il souvent rebatu, dans tout le corps de ce pieux Ouvrage. *La Clémence rendra sa personne chere à la Nation; & , par cette seule vertu, il leur ôtera tout à la fois, & le pouvoir, & l'intention de l'inquiéter.* (pag. 8.). *Y eut-il jamais un Prince cruel, qui ne fût souverainement haï de tous ses Sujets?* (pag. 24.) *Cette douceur, cette disposition à pardonner est, de toutes les bonnes qualités, la plus aimable, & elle n'a jamais manqué de gagner aux Princes, le cœur de leurs Peuples.* (pag. 18.).

Il est certain, que les Peuples aimeront toujours un bon Prince, qui aura en recom-

mandation la Clémence, têlle que je l'ai representée, je veux dire, cette bonté & cette douceur, qui s'accordent avec la sureté de la Constitution, & le bien du Roïaume : mais, si cette Clémence se répand, sans choix & sans discretion, elle perd toute sa vertu, elle diminue l'autorité d'un Prince, & l'estime qu'on auroit eue pour lui ; & ce reste d'estime s'éteindra bientôt, dans l'esprit même des plus foibles de ses Sujets, qui trouveront tous les éfets de la Cruauté, dans une Compassion si mal entendue. Les Historiens nous raportent, avec éloge, cette célèbre sentence de GUILLAUME *le Roux* :* „ Quiconque fait grace aux Parjures, aux „ Voleurs, aux Traitres, fait perdre aux „ honnêtes-gens les avantages de la Paix & „ de la Tranquilité, il pose les fondemens „ d'une infinité de crimes; & il prépare mil„ le maux à l'Innocence & à la Vertu.

Un autre Argument, pour autoriser la Clémence illimitée, c'est qu'elle est une marque évidente de grandeur d'ame & de Courage : *La Clémence est aussi, une preuve d'intrépidité, au lieu que la Cruauté marque, non seulement un esprit bas, foible, corrompu, mais encore, la plupart du tems, c'est un signe certain de lâcheté & de poltronerie* (pag. 19.) *Il avoit véritablement l'ame grande, & un homme de ce caractère n'aura jamais qu'un souverain mépris, pour la Vertu des Poltrons, je veux dire, la peur, & pour la vengeance,* qui

* Second Fils de GUILLAUME *le Conquérant*, & qui lui succeda à la Couronne d'*Angleterre*.

qui en est la suite naturelle (pag. 27.) Cet éloge de la Clemence est aussi fort juste, pourvu qu'elle soit conduite par la Raison; mais il peut arriver, qu'on mette les Loix en exécution, contre les Traitres à leur Patrie, d'une maniere à persuader, qu'on est véritablement intrépide, sur-tout, quand ceux entre les mains desquels est le Gouvernement, entendent dire, qu'ils n'osent le faire; & il arrive aussi quelquefois, qu'on emploie des moïens si insolens, pour arracher le pardon d'un crime, que ce seroit faire voir la derniere lâcheté, & la plus honteuse foiblesse, que de se résoudre à l'accorder. Dans le dernier de ces cas, notre Auteur auroit dû se souvenir, de ce qu'il avoit dit lui-même, en ces termes, *que la Clémence n'a de mérite, qu'autant qu'elle est volontaire; & que nous n'y sommes pas forcés, par la nécessité des Afaires* (pag. 13.) Outre que cet Auteur auroit dû considérer, qu'un autre argument, dont il se sert, pour persuader la Clémence, dont il se montre partisan si zèlé, est le ressentiment, que peut faire naître l'exécution d'un Rebelle; argument beaucoup plus propre à établir la poltronerie, que l'intrépidité. C'est une conséquence, qu'il tire de la disposition *des amis, des fauteurs, & des complices de ceux, à qui on voudroit faire subir les peines portées par les Loix.* (pag. 4.) *Les uns en auront le plus vif ressentiment; chez d'autres, la compassion augmentant, par degrés, leur fera naître la même aigreur d'esprit, qui ne peut naturellement, que*

produire

produire chez eux une disposition à renverser, tout ce qu'ils n'aprouvent pas, & à la quelle il ne manquera que l'occasion favorable, pour l'entreprendre (pag. 12.) Cet argument plaide également, pour tous les Malfaiteurs, de quelque espèce qu'ils puissent être; puisqu'il tend à faire voir, que le Gouvernement ne peut jamais livrer les Criminels à la Justice, sans desobliger leurs amis, leurs fauteurs & leurs associés. Mais, je suis persuadé, au contraire, que, si l'Auteur avoit quelque conversation avec l'un des associés, amis, ou fauteurs de ceux, à qui l'on fait subir les peines dues à leur crime, il connoîtroit par ses discours, que ces suplices sont plus capables de les détourner de leurs abominables pratiques, que de leur faire naître l'envie d'exciter une nouvelle Rebellion, dans le dessein de les vanger. Il faudroit en éfet, qu'un Gouvernement fût bien foible, & sa condition seroit bien digne de pitié, s'il n'étoit pas armé d'un pouvoir suffisant pour se défendre contre le ressentiment de ses ennemis, & s'il se laissoit épouvanter, par les menaces, de se voir renversé, dès qu'il voudroit faire justice, de ceux qui osent en former le projet. Mais je crains, que la principale raison, dont se servent, ces fauteurs, ces amis, & ces associés des Rebelles, pour persuader, qu'ils ne doivent pas être livrés aux suplices ne soit l'argument le plus fort, qui puisse engager un sage Gouvernement, à en punir une partie; puisque c'est un des moïens les plus propres, pour

pour pénétrer jusqu'à la source de la Conspiration, & découvrir les partisans secrets, qui sont encore actuellement occupés à en ménager l'exécution. C'est du moins, ce qu'on peut conclure, de ce que débitent nos Mécontens, qui veulent nous faire croire, que c'est un feu caché sous la cendre ; & que ce détestable projet n'est pas encore entierement éteint.

Je suis sur-tout, extrèmement étonné, de voir, qu'on se serve, en faveur d'un Pardon géneral, pour tous les Rebelles, d'un Argument, beaucoup plus capable de prouver, qu'on ne devroit faire grace à aucun d'eux. Voici les propres termes de notre miséricordieux Auteur: *Jamais la plus grande partie du Peuple ne poura s'empêcher de croire, qu'on ne traite, avec la derniere injustice, ceux qui soufrent uniquement, pour cause de Trahison; & on aura beau faire, jamais, avec toute la séverité, on ne poura venir à bout de les tirer de leur erreur.* Si la plupart des *Anglois* sont si favorablement prévenus, pour la Trahison, rien n'est capable de les guérir d'un préjugé, si fatal à leur Patrie, que la punition génerale de ceux qui se sont rendus coupables de ce crime odieux. Il est évident, que de leur pardonner, à tous, ce seroit les confirmer dans leur opinion; car jamais on ne poura persuader au Peuple, qu'il y ait du crime, où il n'y a point de châtiment. Comme il est certain, qu'il n'y a point d'erreur, qui puisse contribuer davantage à la destruction du Gouvernement, qu'une

qu'une pareille prévention, il est à propos d'avoir recours à un remède, qui soit capable de déraciner un mal aussi dangereux: & je voudrois demander à cet Auteur, si, dans cette occasion, *la Maxime, de faire des exemples des Traitres*, n'est pas toute propre à cet éfet, malgré la déclaration ingenue, qu'il nous fait, du *peu de goût, qu'il a, pour ce sentiment*? Le moïen de réveiller les esprits, & de faire comprendre au Peuple, l'énormité de ce crime, c'est de lui faire voir, par le suplice de ceux qui s'en sont rendus coupables, combien la Loi le regarde avec horreur.

La réponse précedente peut être aussi apliquée à un autre Argument du même calibre. *Si la Faction est aussi nombreuse, qu'on le prétend; si l'esprit s'en est répandu, dans tout le Roiaume; s'il a gagné la Masse du Peuple; on ne peut douter, que toutes les mesures, qui sentiront la cruauté, ne soient, pour les factieux autant de motifs pressans, qui ne les feront respirer que la vangeance.* Si les peines infligées à un petit nombre des plus criminels, comparées avec la grace accordée à tant d'autres, peuvent être apelées des mesures cruelles, elles sont, sans doute, d'une nécessité indispensable, au cas que l'esprit de Faction se trouve avoir si fort gagné la Masse du Peuple; puisque, si une Rebellion ouverte demeure impunie, on ne manquera pas d'en conclure d'abord, que tous les degrés de la faction, qui y conduisent, doivent aussi passer pour innocens.

Me voici enfin, venu à un autre Argument, pour le pardon des Rebelles, qui est, que la grace qu'on leur accorderoit, ne manqueroit pas de leur inspirer des sentimens de reconnoissance, & de les faire rentrer dans le devoir. *C'est une action véritablement héroïque, que de se rendre maître du cœur de ses ennemis : c'est une entreprise véritablement Politique & ce n'est pas un petit bonheur, que d'en pouvoir venir à bout* (pag. 8.) *Il a aujourd'hui une belle occasion de desarmer un plus grand nombre de ses ennemis, par un seul Acte de Clémence que n'en a pu défaire le Géneral le plus fortuné, dans une longue suite de Campagnes* (pag. 9.) *N'y en a-t'il pas une infinité, qu'une invitation généreuse rendroit les Sujets les plus soumis, à la moindre aparence de Grace?* (pag. 13.) *Y en a-t-il quelcun, parmi les Rebelles, qui pût être assez ingrat, pour vouloir résister à un Prince, dont la conduite justifieroit, par des preuves si sensibles, tout ce qu'on publie de sa bonté?* (pag. 20.) Peut-on dire, que le Roi n'ait fait voir aucune aparence de Grace? Qu'est-ce donc, que ce pardon, qu'il a été assez généreux d'accorder à un si grand nombre de ses Sujets Rebelles, qui ne devoient atendre qu'une mort certaine, suivant les Loix de leur Patrie, si sa Miséricorde n'étoit intervenue en leur faveur? Mais si, par ces expressions, l'Auteur veut parler d'une Amnistie génerale, comme il semble que ce soit-là sa pensée, à en juger par celles de la même sorte, qui règnent dans tout son Ouvrage, je doute

te fort, qu'il se trouve aucune personne équitable, qui puisse croire, avec lui, que ce Pardon général eût produit tous les bons éfets dont il se flate. On peut aisément reconnoître le peu de fonds, qu'il y a à faire sur le changement des Rebelles, quand on considére, que la plupart des Chefs de cette Rébellion sont des gens, à qui l'on a déja pardonné, pour des pratiques de la même nature, & que la plupart de ceux qui ont été exécutés, ont montré leur persévérance dans leurs principes criminels, par la déclaration publique qu'ils ont faite de leurs sentimens, sur le lieu du suplice, malgré toutes les protestations qu'ils faisoient du contraire, tandis qu'ils sollicitoient leur pardon. Ajoutons à ces considérations, que, si la grace avoit été génerale, pour *tous* les Rebelles indiféremment, aucun d'eux ne se seroit cru obligé d'en avoir une obligation particulière; au-lieu que, c'est un devoir indispensable, pour ceux, que Sa Majesté, par un éfet de sa prudence & de son discernement, a su choisir, d'entre les coupables, de diférens degrés, pour en faire les objets de sa Clémence, & pour leur donner une marque si éclatante de sa tendresse, pour ses Sujets. Enfin, ceux qui ont été assez heureux, pour obtenir leur grace, n'en auroient pas bien connu tout le prix, si aucun des Rebelles n'avoit éprouvé les éfets de la Justice.

Je ne dois pas oublier une autre raison, qu'emploie cet Auteur, contre les châtimens; *ce sont ces moiens-là mêmes*, dit-il, *ou*

l'apré-

l'aprébension des châtimens, qui ont mis les choses dans la situation où nous les voions, & que, par conséquent, nous devons compter de voir empirer tous les jours, par une suite naturelle de cette même aprébension (pag. 10.). Et il ajoute, *Cette augmentation de mécontentement, ces redoublemens de plaintes sont, pour la plus grande partie, les tristes éfets des jalousies mal-fondées, que des Sujets conçoivent du Gouvernement present, comme s'ils ne pouvoient atendre, que barbaries & cruautés, de son administration.* Si l'Auteur avoit voulu parler juste, & atribuer ces déplorables éfets à ce qui en est la cause véritable, il auroit dû raporter celchangement d'afection, qu'on remarque dans le Peuple, au changement de Ministère; & nous ne pouvons douter, que ce ne soit-là éfectivement d'où vient le mal, puisque nous avons vu quantité de gens perdre la fidelité, avec leurs Emplois; & que depuis le moment de leur disgrace, leurs amis n'ont cessé de mettre en usage les pratiques les plus lâches, pour répandre dans l'esprit du commun peuple leurs mécontemens chimériques, qui n'en ont que trop réellement conduit un grand nombre à deux doigts de leur perte, & qui sont devenus si funestes à leurs Compatriotes. Quoiqu'il en soit, ce procédé a fait voir, de quel danger Sa Majesté étoit menacée, si Elle avoit laissé plus long tems dans les Places de confiance, des gens, dont quelques-uns sont actuellement avec le *Prétendant* à sa Couronne; tandis qu'on a tout sujet de soupçonner les autres,

autres, de ne lui avoir jamais été fidèles dans le cœur, ou du moins, de n'avoir jamais agi, que par des principes empruntés, & de n'avoir eu en vue, que leurs interêts particuliers. En un mot, si pour avoir ôté les Emplois à de pareilles gens, il y a eu une telle émeute parmi le peuple; d'un autre côté, s'ils y avoient demeuré davantage, nous aurions vu encore arriver quelque chose de bien plus fatal à leur Roi & à leur Patrie; & ils n'auroient pas manqué de faire réüssir la Rébellion, dont l'entreprise vient d'échouër. Quelle seroit en éfet, la condition d'un Roi de la *Grande Bretagne*, s'il étoit menacé d'une Rébellion, par un Parti de ses Sujets, dès qu'il voudroit livrer les Malfaiteurs à la Justice, ou au premier refus qu'il feroit, d'accorder les Emplois à des gens, en qui il ne croit pas devoir se confier?

Je ne parlerai plus, que d'un autre Argument, qu'èmploie notre Auteur, pour prouver, qu'on ne doit punir aucun des Rebelles, dont il represente l'exécution, comme un spectacle afreux aux yeux du Peuple, qui ne peut s'empêcher de considérer, que ces malheureuses victimes sont ses *Compatriotes*. (pag. 12.) C'est ce qu'il répete dans la même page, en ces termes: *La qualité de ceux, qui sont livrés aux suplices, celle de leurs alliances & de leurs caractères, jointes à ce qu'ils sont* Anglois; *tout cela, avec mille autres circonstances, doit faire faire infiniment plus de mauvais sang, que tous les Chirurgiens*

rurgiens d'Etat ne sont capables d'en tirer. (pag. 12.) C'est sur le même ton, que cet Avocat charitable plaide, en faveur des Lords accusés; il n'oublie rien, dans le dernier Paragraphe de cet Ouvrage, pour les recommander à notre pitié, en considération de ce qu'ils sont nos *Compatriotes*. Suivant ce beau Raisonnement, quiconque est Gentil-homme, quiconque est né dans l'enceinte du Pays baigné des trois Mers, doit être à l'abri de toute peine de mort; mais je voudrois bien, qu'il me dît, si l'on peut être Rebelle, sans être de la Nation? Pour donner plus de relief au nom d'*Anglois*, qu'il donne à chacun des Criminels, il auroit dû, ce me semble, observer, que tout homme se prive & qu'il mérite en éfet d'être privé de l'afection & des priviléges de la Société, qu'il travaille à renverser.

Voilà un échantillon des Argumens répandus dans cette *Brochure*, sous diverses formes, & revètus de diférentes expressions, & c'est à quoi l'on peut réduire ceux, sur lesquels on insiste le plus; mais il y en a une autre batterie, tirée des magazins de l'exemple & de l'autorité des grands personnages, que l'Auteur produit, pour apuïer son sistême. Ces grands personnages, qu'il fait paroitre sur la scène, sont GUILLAUME *le Conquérant*, HENRI IV. Roi de *France*, notre dernier Monarque GUILLAUME, le Roi SALOMON, & le PRETENDANT. Si l'on vouloit se donner la peine de chercher dans l'Histoire, des Argumens en faveur de la séverité, combien n'en trouveroit-on pas d'ex-

d'exemples, dans la Vie des plus grands Princes de toutes les Nations? Mais, comme diférens Princes peuvent agir de la maniere la plus louable, quoique toute oposée, selon les diférentes conjonctures, je ne puis m'empêcher de croire, que cette nouvelle espèce de Raisonnemens ne conclut pas grand'chose Quoiqu'il en soit, nous allons les passer en revue; & nous trouverons au bout du compte, que ces Argumens ne sont guères moins défectueux, que ceux que nous venons d'examiner.

Un de nos plus grands Monarques Anglois, dit notre Auteur, *ç'a été, sans contredit*, GUILLAUME le Conquérant; *& il a été d'autant plus grand, que nous ne voïons point, qu'il ait fait mourir, qu'une seule personne de qualité; & cela encore, après plusieurs récidives de Trahison: Cependant, il étoit étranger, il n'a manqué, ni de pouvoir, ni d'occasions de faire voir plus de sévérité.* (pag. 27.) Cette personne de qualité étoit le Comte de WALTHEOF, qui, après avoir un peu trop bu, s'engagea dans une Conspiration, contre ce Monarque. Le lendemain au matin, il fut au desespoir, de ce que le vin lui avoit fait faire; & sur le champ, il se mit en chemin, pour s'aller jetter aux piés du Roi, qui pour lors, étoit en *Normandie*. Il eut beau lui déclarer le véritable état du Complot, & la part qu'il y avoit; dès qu'on eut donné les ordres nécessaires, pour éteindre la conspiration, il fut décapité, quoiqu'il n'y eût trempé, que de la maniere,

re, que je viens de le dire. Pour ce qui est du reste des Conjurés, qui prirent éféctivement les armes, contre leur Roi, ce Prince les traita avec la derniere rigueur : il fit couper les mains aux uns, il fit crever les yeux à d'autres, il en fit pendre plusieurs ; & ceux qu'il envoïa en exil furent ceux des Rebelles, qui en furent quites à meilleur marché. Je ne sai comment l'on peut ne reconnoître pas, qu'il y ait eu sous ce regne les exemples les plus terribles de séverité ; quoiqu'il soit vrai aussi, qu'ordinairement, suivant l'usage de ce tems là, ce Monarque faisoit grace de la vie à la Noblesse, dont les uns étoient bannis, les autres condamnés à des prisons perpétuelles, les autres enfin châtiés, par des confiscations, ou par d'autres peines plus considérables ; tandis qu'on voïoit exécuter de la maniere la plus impitoïable le pauvre Peuple, qui avoit été séduit, par les artifices des Chefs de la Faction. Je doute fort, qu'aucun des Sujets de la *Grande Bretagne*, qui sont au dessous des Pairs du Roïaume, puissent jamais aprouver une semblable partialité.

Le second exemple, est celui de Henri IV. Roi de *France* qui, à ce que dit notre Auteur, *a bien fait voir sa tendresse, pour son Peuple, quand, en signant le Traité de* Vervins, il dit, *que d'un coup de plume, il avoit plus défait d'ennemis, qu'il n'en pouvoit jamais vaincre par l'épée.* Un homme peu versé dans l'Histoire, ne pouroit s'empêcher de croire, sur la foi d'une citation si magnifique,

que, que le Traité de *Vervins* ne fut autre chose, qu'un Traité entre HENRI IV. & une partie de ses Sujets. Car sans cela, il faut avouër, qu'il est ici tout à-fait hors d'œuvre. Cependant, c'étoit un Traité, entre la *France* & l'*Espagne*; & l'expression de ce Prince marquoit une tendresse égale, pour les *Espagnols*, & pour les *François*: sa pensée étoit, qu'il vouloit épargner à l'une & à l'autre de ces deux Nations, plusieurs milliers de combatans, qui auroient perdu la vie, si la guerre avoit continué.

Pour ce qui est du traitement, que faisoit ce Roi à ceux, qui tramoient quelque Conspiration, quoiqu'il soit cité, par trois fois, dans cette Pièce, comme un exemple de Clémence, nous en avons une preuve incontestable, dans celui, qu'il fit au Marèchal de BIRON, qui étoit un de ses anciens serviteurs, qui lui avoit donné, en plusieurs occasions, les marques les plus sensibles de sa fidelité, & de son atachement à ses intérêts; & qui avoit contribué, plus que personne, à le placer sur le Trône. Ce Marèchal, poussé par quelque mécontentement, entra dans une conspiration, contre son Maître; & sur le refus qu'il fit au Roi, de lui en réveler tout le secret, il fut envoïé à la Bastille, & il y eut la tête tranchée, quelque chose qu'il pût faire pour obtenir sa grace. Ce Prince fut inexorable aux instances redoublées de ce malheureux Seigneur, qui imploroit sa miséricorde, de la maniere la plus touchante. Malgré la Clémence, dont on

on fait honneur à ce Monarque, nous voïons, sous son Regne, plus d'un exemple, de gens pendus, décapités, ou rompus vifs, pour crime de Conspiration.

Le Regne du dernier Roi GUILLAUME n'a été troublé d'aucune Rebellion, de la part de ceux, qui s'étoient soumis à lui; mais nous savons, qu'il traita, ceux qui avoient part au Complot, qui fut fait pour l'assassiner, comme le méritoit une si horrible Conspiration. Comme ce que notre Auteur fait dire à ce Monarque, est une Anecdote particulière de quelque Histoire secrète, il est dificile de savoir, quand il l'a dit, ni à propos de quoi, à moins qu'il n'ait la bonté de nous en informer.

De cette Autorité, ce tendre Ecrivain passe à une autre, qui ne peut être reçue, qu'avec beaucoup de respect, puisque c'est celle de SALOMON même; *Entre toutes les observations de celui, qui a été le plus sage des Princes, je croi qu'il n'en est point, qui lui soit plus ordinaire, & sur laquelle il insiste plus, que celle-ci: la Clémence, & la Vérité sont les plus fermes apuis d'un Roi, & son Trône est établi, sur la Compassion & sur la Douceur.* (pag. 18.) Si nous comparons ensemble, ce que dit en diférens endroits ce Roi si sage, touchant la conduite des Princes, nous ne pouvons douter, que, par cette Clémence, il n'entende celle, dont la nature convient à la Raison, & au Gouvernement; & par laquelle nous espérons de voir établi le Trône de Sa Majesté. Mais

 notre

notre Auteur auroit dû considérer, que le sage Roi, qu'il cite, a dit dans un autre endroit, qu'*un méchant homme ne respire, que Rebellion*, & que, pour cela, on enverra contre *lui un cruel Messager*; il auroit pu aussi remarquer, que personne n'a mis, mieux que lui, ses préceptes en pratique; & que jamais Prince n'a témoigné plus d'horreur, pour tout ce qui sentoit la Trahison. En éfet, il envoïa un de ces Messagers, à des gens, qui avoient été engagés dans une Rébellion plusieurs années, avant qu'il fût sur le Trône; & il n'épargna pas son Frere aîné, sur le simple soupçon, qu'il eût formé le projet d'une entreprise si criminelle.

Je ne sai, si l'exemple du Pretendant vient ici fort à propos; mais je sai bien que, quelques éforts que j'aie faits, je n'ai pu jusques à-present en découvrir la justesse. Le Pretendant *a accordé une Amnistie génerale, sans aucune distinction: notre Roi légitime se voudra-t-il moins montrer le véritable Pere de ses Sujets; & ne fera-t'il grace à personne?* &c. (pag. 25.) Le Pardon géneral du Pretendant s'adresse à un Peuple, sur lequel il n'avoit aucune Autorité, ni aucun pouvoir; mais s'il avoit pu s'en rendre maître, & le ranger sous ses loix, cette faveur n'étoit promise, qu'à ceux, qui se joindroient à lui, pour lui aider à recouvrer ce qu'il supose lui apartenir de Droit. C'étoit une Amnistie, qui étoit fort susceptible d'une exécution, à laquelle auroit, tout au plus, échapé la dixième partie du

Roïaume, tant les termes en étoient prudemment conçus.

Il ne nous reste plus, qu'un Argument à examiner: il est tiré de l'Histoire du traitement, qui a été fait aux *Catalans*, par le Roi Philippe. *Je croi qu'il ne sera pas hors de saison de rapeler à certaines gens, ce qu'ils savent, de la maniere dont les* Catalans *ont été traités: combien n'a-t-on pas déclamé, contre la Barbarie, que le Roi* Philippe *a exercée* sur eux, *&c?* (pag. 29.) Si notre Auteur se souvient de ces déclamations, pour parler son langage, le sujet n'en étoit pas tant la cruauté & la barbarie, avec laquelle ils étoient traités, par le Roi Philippe, que celle qu'ils éprouvoient de la part du Gouvernement d'*Angleterre*. Le Roi Philippe pouvoit, avec quelque espèce de raison, les traiter comme des Rebelles; mais pour nous, nous aurions dû les regarder, comme nos Alliés; & nous étions obligés, par tous les devoirs de l'Honneur, de la Conscience, & de la Foi publique, de les mettre à couvert de ces soufrances, auxquelles ils ne se voïoient exposés, que, pour avoir montré trop de fermeté, & un trop fidèle atachement à nos intérêts. Quoiqu'il en soit, quelle comparaison y a-t'il, entre les cruautés, qu'on a mises en pratique, contre ce Peuple malheureux, & le petit nombre d'exemples de la sévérité, dont le Parlement de la *Grande Bretagne* a été obligé d'user, envers ses Sujets Rebelles. Je dis, que, c'est un Parallele, que jamais person-

ne ne voudra faire, à moins qu'il ne soit assez aveuglé, par les préjugés & par la passion, pour afirmer, dans les termes de la Brochure que nous examinons, *qu'on ne peut produire aucun exemple de douceur & de modération, depuis le premier moment, qu'a commencé l'Administration présente, jusqu'à aujourd'hui*; (pag. 20.) & pour accompagner une proposition si étrange, d'autres réflexions de la même nature, qui sont si manifestement détruites, par un nombre infini de Faits, que ce seroit se moquer du Lecteur, que de vouloir entreprendre de les réfuter. Mais, pour revenir aux *Catalans*; *pendant tout le cours de la Guerre*, dit notre Auteur, *y en a-t'il quelcun d'eux, qui se soit rendu à discretion, sans avoir obtenu Miséricorde*? (pag. 22.) Cela est si éloigné d'être vrai, qu'au commencement de la guerre, on ne leur faisoit aucun quartier, ni aucune grace; mais quand, après avoir été joints par leurs Alliés, ils devinrent supérieurs en force au Parti du Roi PHILIPPE, & qu'on les vit pousser leurs conquêtes, jusqu'aux portes de *Madrid*, on ne peut pas s'imaginer que la Cour d'*Espagne* fût assez sottement obstinée, pour vouloir continuer à exercer ses premieres cruautés, contre un Ennemi, qui étoit en état de l'en faire bientôt repentir, par de terribles represailles. Malgré tout cela, quand ces raisons d'Etat cessérent, quel horrible carnage ne fit-on pas de ce brave & malheureux Peuple! Tout le Roïaume, sans aucun égard, pour des milliers de gens innocens,

cens, fut dépouillé de ses priviléges; & on les vit réduits au triste état du plus dur Esclavage. On ne vit plus, que cruelles exécutions à *Barcelone*; & ces génereux défenseurs de leurs anciennes Libertés furent, ou décapités, ou emprisonnés dans des Donjons, ou condamnés à aller travailler aux Mines de l'*Amérique*.

Dieu soit loué, nous avons un Roi, qui ne punit, qu'à regret; & qui a également en horreur les barbaries, qui ont été exercées sur les *Catalans*, & celles qu'on a mises en pratique, contre ceux, qui avoient trempé dans la Rébellion de MONMOUTH. Il est vrai, que notre Auteur condamne les Tribunaux qui furent établis dans l'*Ouest* d'*Angleterre*, sous le Regne du Roi JAQUES: (pag. 26.) & il seroit à souhaiter, que tous ceux, qui adhérent encore à la Cause de ce Roi infortuné, & qui déclament si fort contre le procedé de Sa Majesté à present regnante, voulussent se souvenir, que, quoiqu'il s'en fallût beaucoup, que cette Rébellion ne fût aussi dangereuse, que celle qui vient d'éclater, tant par le nombre, que par la force des Rebelles; & que le dessein n'en fût, ni de renverser la Religion, ni d'introduire un Gouvernement *Arbitraire*, ni de nous soumettre à une Puissance étrangere, non seulement, le Chef de ces Rebelles eut la tête tranchée; mais encore, qu'on fit soufrir le même genre de mort à une Dame d'un âge fort avancé, pour avoir retiré chez elle un des coupables: qu'-

il y en eut environ deux cens trente de pendus, ou écartelés, & dont les membres furent dispersés en diférens endroits de la Province, pour en faire un horrible spectacle, & imprimer la terreur au reste de leurs Compatriotes. On n'auroit jamais fini, si l'on vouloit parler de tous ceux qu'on envoïa aux Iles,& parcourir toutes les Amendes, tous les Emprisonnemens & toutes les punitions corporelles, qu'on mit alors en pratique, comme des séverités salutaires.

Nous venons de voir, avec quel artifice, & avec quelle supercherie ce prudent Auteur établit la Cause, dont il entreprend la défense, en suposant, qu'un Pardon universel, ou une Punition génerale sont le seul traitement, qu'on puisse faire aux Rebelles d'aujourd'hui; nous avons vu que, par une omission, dont les raisons peuvent être aisément pénetrées, il a afecté de ne pas dire un seul mot, du milieu qu'il y a, entre ces deux extremités: nous avons vu, que ce milieu est la métode qu'a voulu tenir Sa Majesté, comme ont fait, en semblable occasion, tout ce qu'il y a eu de judicieux Monarques, & de bons Rois: que, ce milieu s'accorde parfaitement avec la nature du Gouvernement, la Religion, & la Constitution d'*Angleterre:* que, tous les Argumens, qu'a produits cet Auteur, & qu'il a tirés, de l'Exemple, & de la Raison, auroient été fort justes, s'il avoit voulu s'en servir, pour restreindre la Clémence qu'a fait voir Sa Majesté; & qu'ils ne sont pas moins faux, quand

quand on les emploie, pour persuader le Pardon géneral & sans reserve, pour lequel ce miséricordieux Avocat plaide, avec tant de chaleur.

Après avoir répondu à ce qui fait le but principal de cet Ouvrage, j'en vais toucher quelques autres articles, qui se trouvent adroitement enchâssés, parmi ses Argumens, & ses preuves, dans le dessein d'irriter les esprits, contre le Gouvernement present.

La premiere chose, que nous devons observer, c'est l'ingénieuse métode de notre Auteur, qui se forge des fantômes pour les combatre: il supose des faits, qui n'ont jamais existé, que dans son imagination, pour fournir de matiere à de grands & longs Argumens. Comme il n'ignore pas, que sa Cause ne tiendra pas aux épreuves de la Raison, trop séveres pour elle & pour lui, il emprunte des Lieux communs, de quoi entretenir sa déclamation. C'est de là que partent ces invectives étudiées que vomit cet Auteur, qui ne peut soufrir une Armée sur pié. Mais, que cela fait-il au cas present? Je m'imagine, qu'il ne conseilleroit pas à Sa Majesté, de congédier ses Troupes, tandis qu'il y a, dans ses Etats, une Armée de Rebelles. Je ne saurois non plus m'imaginer, que, dans la conjoncture presente, il voulût regarder l'afection du Peuple, comme un rempart assez fort, pour mettre le Gouvernement en sureté, s'il n'étoit en même tems soutenu, par un Corps de Troupes sufisant pour le défendre. Jamais Prince

n'a mieux montré son inclination à gouverner ses Sujets, sans le secours d'une Armée sur pié; & pour en convenir, il ne faut que considérer, que sur les premieres nouvelles, que reçut Sa Majesté, que les Rebelles avoient été défaits, Elle déclara aux deux Chambres du Parlement, qu'Elle avoit d'abord donné ordre, qu'on discontinuât les levées de Troupes, qu'Elle faisoit faire à leur priere & qu'Elle n'avoit accordées qu'à leurs representations; & qu'Elle ne vouloit point se servir du pouvoir, qui lui avoit été confié, à moins qu'Elle n'y fût obligée, pour notre défense commune, par de nouveaux préparatifs de l'Ennemi commun. Ce Discours a été reçu, par les deux Chambres, avec des sentimens de la plus grande reconnoissance; & l'on dit que, dans celle des *Communes*, un Gentil homme reconnu généralement, pour un homme de probité & de candeur, & qui a accoutumé de joindre sa voix à celles qui sont en plus petit nombre, a déclaré, qu'il y a long-tems, qu'il n'a entendu prononcer, du haut du Trône, un Discours aussi gracieux.

En second lieu, il supose, que le Gouvernement s'est fort peu mis en peine de plaire au Peuple, & que c'est pour cela, qu'il n'a rien fait, pour l'Eglise: & il fait des excuses très sérieuses de ces prétendues negligences. Quelles preuves plus sensibles Sa Majesté pouvoit-elle donner de son amour & de son atachement pour l'Eglise *Anglicane*, que celles, qu'Elle en a données

par

par ses Déclarations solemnelles, par son exemple constant, & par ce juste discernement, qui lui a fait choisir, parmi le Clergé, les plus éminens personnages, pour remplir les Places qui ont vaqué, depuis son avènement à la Couronne. Ajoutons à tout cela, pour rendre à son Gouvernement tout l'honneur qu'il mérite à cet égard, que Sa Majesté a plus fait, en faveur du Clergé, que n'auroient pu l'espérer, en si peu de tems, ceux qui font voir le plus de zèle pour ses interêts. C'est ce qui paroîtra plus clairement, si nous considérons * les presens considérables, qu'Elle a faits à une de nos Universités, qu'Elle a comblé de sa bénéficence Roïale; & le soin particulier qu'Elle a pris de pourvoir aux besoins des cinquante nouvelles Eglises, & de ceux qui doivent les servir. Sa Majesté est trop sincere, Elle a trop de grandeur d'ame, pour se servir du nom de l'*Eglise*, dans le dessein d'engager ses Sujets, à rien faire qui pût tourner à leur desavantage; & ce que dit notre Auteur, relève autant la gloire de l'Administration presente, qu'elle couvre les autres de confusion. *Je souhaiterois même de tout mon cœur, qu'on eût voulu s'abaisser un peu, pour se mettre à la portée du peuple*, ad captum vulgi, *& pour pêcher des cœurs flotans*
à

* Le Roi GEORGE a fait present d'une belle Bibliotheque à l'Université de *Cambridge*, en reconnoissance de l'atachement, & du zèle qu'elle a toujours témoigné pour les interêts de Sa Majesté.

à fleur d'eau, & qui se laisseront prendre, à la moindre chose qui leur presentera l'amorce de l'Eglise. (pag. 11.)

Ensuite notre Auteur propose cette question, *si la Terreur doit être l'unique principe, qui gouverne la Nation?* A cette question il en ajoute d'autres de la même nature: & en diférens endroits de sa Pièce, il s'atache fort, à réfuter solidement une pareille idée. Quand il ne touche cette corde, qu'en géneral, il n'y a aucun doute, que tous les *Whigs*, aussi bien que tous les *Toris* conviendront, sans peine, avec lui, de ce qu'il en dit; mais, s'il prétend nous insinuer, comme il paroît que c'est ce qu'il se propose, en diférens endroits de cet Ouvrage, que, c'est mal à-propos que l'on compte sur les impressions, que peut faire la crainte, sur l'esprit des Sujets, qu'un Gouvernement ne s'y prend pas bien, quand il cherche à retenir, par la Terreur, ceux qui sont disposés à faire mal, & qu'il encourage, par des récompenses, ceux qui s'aquitent de leur Devoir; en un mot, s'il veut entierement exclure ce principe de crainte, qui semble avoir quelque influence sur les Loix de tous les Pays, je dis, que de telles prétensions renversent absolument la forme de quelque Gouvernement qui soit au Monde; & que, quiconque est capable d'avoir des pensées aussi extraordinaires, s'inscrit en faux contre le sens-commun de tout le Genre-Humain.

Cet Auteur propose avec tant d'artifice ses objections aux Amis du Gouvernement,

&

& l'impertinence des réponses, qu'il supose, que ceux-ci y font, saute si fort aux yeux, qu'il est aisé de voir, que son but est moins de chercher à instruire, qu'à divertir le Lecteur.

J'ai enfin examiné, d'un bout à l'autre, toute cette Pièce, qu'on ne sauroit disconvenir, qui ne soit travaillée, avec tout l'art, dont la Cause, & la nature du sujet étoient susceptibles. Après avoir établi, ce qu'on doit entendre, par le nom de Clémence, Miséricorde, Compassion, Humanité, bon Naturel, ou tout comme on voudra l'apeler, autant que l'idée s'en poura accorder avec la Prudence & le Bonheur du Genre-Humain, ou, pour le dire en d'autres termes, entant que c'est une Vertu Morale, je serai toujours très-disposé, à souscrire à tous les éloges qu'en fait notre Auteur, & je me joindrai à lui de tout mon cœur, pour donner à cette Vertu toutes les louanges, qu'elle mérite. Il me trouvera dans les mêmes dispositions, d'apuïer de toutes mes forces, tout ce qu'il avance contre la Justice, dès que, par ce mot, on entendra l'extirpation entiere de toute sorte de Criminels; & si, dans son exercice, il n'entre pas beaucoup plus de clémence, que de rigueur. La Clémence, prise dans son véritable sens, est la vertu, par laquelle un Prince s'aproche le plus de celui qu'il represente: & tant qu'il ne sera, ni trop lent, ni trop sévere à châtier ceux qui l'offensent, ce raisonnement sera juste, & on poura lui apliquer ce

qui est dit du grand Juge de toute la Terre; *L'on trouve grace chez toi, & c'est, pour cela même, que tu dois être redouté* *.

XXXII. DISCOURS.

Heu miseræ Cives! non hostem, inimicaque castra
Argivum; vestras spes uritis.

VIRG. Æn. L. V. vs. 671.

O miserables Citoïennes, que faites-vous, à quoi pensez-vous? Ce ne sont, ni vos ennemis, ni le camp des Grecs que vous détruisez: ce sont vos Vaisseaux, les seules espérances qui vous restent, que vous réduisez en cendres.

JE ne doute pas, que les Dames *Angloises* ne soient contentes de la conduite, que j'ai tenue avec elles, dans tous mes DISCOURS; & du compliment, que je leur ai fait en diférens endroits, où j'ai dit non seulement, qu'elles étoient la plus aimable partie de notre Communauté, mais encore, qu'elles en faisoient la moitié la plus considérable.

* Pseaume CXXX. 4.

dérable. Elles ont tous les sujets du monde, de n'être pas fort satisfaites, du procedé des autres Auteurs, qui ont afecté de ne prendre aucune connoissance d'elles; & qui ont toujours adressé leurs raisonnemens, à leurs seuls Compatriotes. Il semble en éfet, qu'ils aient regardé, comme une chose indubitable, que, s'ils pouvoient faire entrer ceux-ci dans leurs vues, ils ne manqueroient pas d'avoir aussi tôt les autres dans leurs interêts; & que les Femelles ne tarderoient pas à suivre leurs compagnons en Politique. Les Argumens dont ils se sont servis, ne ressemblent pas mal à l'éperon de *Hudibras*: il le faisoit sentir à un des côtés de son Cheval, bien persuadé, que l'autre ne resteroit pas derriere.

Ces sortes d'Ecrivains semblent n'avoir regardé le beau Sexe, que, comme la Garniture, ou l'Assortiment de la Nation: & quand ils considérent les Femmes, comme faisant partie de la République, ce n'est, qu'autant qu'elles contribuent à la consommation de nos Manufactures. *Si nous pouvions persuader à nos Dames* Angloises, dit un de nos fameux Marchands, dans une Lettre, qu'il écrit à un de ses amis à la Campagne, au sujet du Commerce, *si nous pouvions gagner sur elles, qu'elles voulussent s'habiller de ces belles étofes de laine, qui se fabriquent dans leur Pays; & qu'au-lieu de Café, de Thé, & de Chocolat, elles pussent prendre goût à des liqueurs aussi saines, qu'agréables, qu'on pourroit faire, des Simples, qu'on trouve*

si

si communément en Angleterre, *ce seroit un grand avantage, pour le Commerce, & par conséquent pour le bien public.*

Quoiqu'en puissent penser ces Messieurs, pour moi je prétends, en dépit de tous tant qu'ils sont, & même la situation presente des afaires nous le fait voir, que nos Femmes doivent être traitées, comme Membres du Corps Politique: puisqu'on ne peut douter, que, depuis fort peu de tems, il ne nous en ait déserté un grand nombre, qui disant àdieu à l'obéïssance & à la fidelité, ne veulent plus travailler de concert avec nous, & nous laissent porter seuls le joug de la Constitution. Elles veulent juger, par elles-mêmes: elles veulent voir, par leurs propres yeux, l'état intérieur de la Nation; & elles ne veulent plus se laisser conduire, les yeux bandés, par un Gouvernement Masculin. Dernièrement, un de mes amis me faisoit des plaintes de sa Femme, qui avoit chassé de chez lui, une des meilleures Cuisinieres d'*Angleterre*, parce que cette fille avoit tenu, à quelques servantes comme elle, des discours qui sembloient favoriser la suspension de l'Acte *Habeas Corpus*.

Quand une fois, les Erreurs, & les Préjugés ont pris racine, parmi le beau Sexe, c'est la chose du monde la plus dificile, que de les desabuser. Les Argumens, qui sont les seules armes qu'on puisse emploïer, pour y parvenir, ne sont pas alors d'une fort grande ressource. Elles savent vous fermer la bouche, en quatre mots; & voici une ré-

réponse, qu'elles ont toujours prête, & par laquelle elles prétendent nous donner la monnoie de tous nos beaux raisonnemens; *faites moi croire cela*, disent-elles, *faites-le moi croire, si vous pouvez*; ce qui revient à ceci en *Latin*: (j'espére, qu'on voudra bien me pardoner le pédantesque de la citation;) *Non persuadebis, etiamsi persuaseris.* Je ne pus m'empêcher de rire, d'entendre l'autre jour un jeune Etudiant, qui se plaignoit du peu de raison d'une Dame, avec qui il s'étoit trouvé engagé fort avant, sur un point de Controverse. Quand il se trouva avec elle, tête à tête, il voulut profiter de cette occasion favorable; & poussant sa pointe, pour lui mieux faire sentir ce qu'il vouloit d'elle, il lui mit son Argument en forme: sur quoi, à ce qu'il nous aprit, non sans quelque dépit, la Dame lui accorda la Majeure, elle lui laissa passer la Mineure; mais il fut fort étonné de voir, qu'elle ne voulut pas lui accorder la Conclusion.

Tout bien considéré, je croi, que la meilleure maniere dont on puisse s'y prendre, avec ces belles Disputeuses, qu'il est beaucoup plus aisé de réfuter, que de réduire au silence, c'est de leur faire voir le ridicule de leur Cause; & de les faire rire elles-mêmes, de leur propre Politique. C'est un manque de savoir vivre, que de disputer avec une jolie Femme; & un honête homme auroit de la confusion d'une pareille victoire; il faut turlupiner une Coquète Logicienne, sans entreprendre de lui tenir tête,

&

& de la contredire. Vouloir emploïer la force du Raisonnement, contre des Adversaires si mal aisées à menager, ce seroit se déclarer hautement aussi fou, que ce Peuple, dont parle ELIEN, & qui, au raport de cet Auteur, adoroit une Mouche, & lui sacrifioit un Bœuf.

La verité est, qu'il faut avoir bien la fureur de disputer, pour vouloir entrer en lice sur les afaires d'État, avec aucune personne du Beau Sexe. Si la Mal-intentionnée est laide, elle ne sauroit faire grand mal; mais, si elle a de la beauté, ses Argumens soutenus du pouvoir de ses Charmes, ne peuvent que mettre son Antagoniste dans un danger évident d'abandonner sa Cause. C'est l'aveu, que MILTON * met dans la Bouche de notre premier Pere ADAM, qui, quoiqu'il prétende avoir pour lui la supériorité de la Raison, dans ses disputes avec la Mere du Genre-Humain, ajoute,

——— Cependant, je ne m'en défends pas;
Elle étale à mes yeux tant de divins apas,
Un Chef-d'œuvre si beau de l'Ouvrier suprême:
Elle paroit si bien se connoître elle-même,
Que tout ce qu'elle fait, & tout ce qu'elle dit,
Est

* Poëte *Anglois*, dans son Poëme intitulé, le *Paradis perdu*. Le même Auteur en a fait un autre, qui a pour titre, le *Paradis recouvré*. Voïez le SPECTATEUR, Tom. II. p. 454.

Est sage, vertueux, discret, bon, plein d'esprit.

Tout, chez elle, est parfait; la plus haute Sience

Ne sauroit, un instant, tenir en sa presence.

La Sagesse a beau faire, avec elle en discours,

Elle n'est que Folie, & lui cède toujours.

L'Autorité la suit, la Raison l'accompagne:

Tout flèchit sous ses loix.

Si les charmes naturels du Sexe lui donnent tant d'avantage, qu'ils rendent les Dames victorieuses, lors même qu'elles ont tort, qui poura leur résister, dès qu'elles auront la Raison de leur côté! Ce n'est pas un bonheur peu considérable, pour le Gouvernement, que de voir que, les Mécontentes soient aussi inférieures, en beauté, qu'en nombre, à celles, qui sont fidèles au Roi, & bien intentionnées pour leur Patrie.

J'ai eu soin d'insérer dans tous les DISCOURS, que j'ai adressés jusqu'à-present, à nos belles Incendiaires, un bon nombre de considérations diférentes, de peur qu'il ne prît envie à quelcun de ceux qui ne sont pas dans les interêts du Sexe, ou à qui je n'ai pas le bonheur de plaire moi-même, de m'accuser, de rebatre cent fois la même chose, ou de les ataquer avec leurs propres armes. C'est aussi, pour cette raison, que je leur presente ici un nouvel assortiment de Remar-

marques, qui démonteront les diférentes Bateries, que dressent les Ennemis de notre Gouvernement, pour faire naître dans l'esprit de nos Mécontentes, des passions & des préjugés qui n'ont aucun fondement.

Artifices des Mécontens, pour atirer les Dames à leur Parti.

Je leur ferai observer, en premier lieu, que la métode ordinaire des plus rusés de nos Adversaires, est de representer tous les Rebelles, comme les plus beaux hommes du monde. S'il leur arrive de nommer quelque Traitre, ils entrent dans un détail exact de tout son extérieur; & quand ils sentent, qu'il ne leur est pas possible d'exténuer sa trahison, ils s'atachent à relever sa figure. Cela produit d'ordinaire un éfet si merveilleux, chez les Dames, qu'elles ne manquent guéres, de se representer mille pauvres Gentils-hommes, innocens, beaux, bien-faits, cruellement dispersés dans les Prisons de la *Grande Bretagne*: & quelquefois même, elles étendent leur généreuse compassion, à une infinité d'aimables Compatriotes, qui n'ont jamais existé.

Un autre artifice, dont ils se servent, avec autant de succès, c'est de leur inspirer de la jalousie, par des projets, qu'ils leur assurent être actuellement sur l'enclume, & dont pourtant ils sont seuls les forgerons. Tous ces projets, pour mieux réüssir, doivent interesser le Sexe, aussi ne tendent-ils pour la plupart, qu'à retrancher une partie de leurs Priviléges. Il y en a qui representent les *Whigs*, comme les ennemis des dentelles de *Flandres*. D'autres ont répandu le bruit,

bruit, que, dans le dernier Acte du Parlement, qui a mis l'impôt de quatre Chelins par Livre, sur les biens en Terre, on devoit inférer une Clause, pour lever une Taxe, sur l'argent, qu'on donne aux Femmes, pour leurs épingles. Afin que les Dames puissent être mieux sur leurs gardes, contre des inventions de cette nature, je veux leur faire part, de ce qui arriva à PAPIRIUS, Fils d'un Sénateur *Romain*. Comme ce jeune homme se trouvoit extrèmement pressé par sa Mere, qui vouloit savoir de lui ce qui s'étoit passé au Sénat, quand il y avoit été, pour se délivrer de ses importunités, il lui dit un jour, qu'on y avoit proposé de faire un Decret, qui permît à chaque Mari d'avoir deux Femmes. Cette bonne Dame, sans rien dire, ménagea si bien les choses, avec les autres Dames *Romaines*, que le lendemain, elles se trouvérent en Corps à la porte du Sénat, & qu'elles presentérent aux Sénateurs une Requête, contre une Loi si déraisonnable. Cette crédulité des Suplian-tes leur atira des railleries si piquantes, & elles eurent tant de confusion de la démarche, qu'elles venoient de faire, que depuis ce tems-là, nous n'aprenons point, que les Dames se soient ingerées de faire des remontrances aux Législateurs de leur Pays.

Il y a une autre métode de nouvelle invention, & dont on s'est parfaitement bien trouvé, c'est de donner la vogue à certaines relations de Prodiges, qui ont aussi amplement satisfait la curiosité de nos belles

An-

Antagoniſtes, qu'ils leur ont fait concevoir de magnifiques eſpérances. Leurs Directeurs ſavent, à peu de fraix, convertir l'eau en ſang, pour l'amour d'elles ; ils ſavent les épouvanter à propos, par l'aparition de divers Monſtres Marins & leur faire voir des Armées en l'air; & pour mieux ſe mettre dans leurs bonnes graces, ils leur répondent, ſur leur honneur, que cela ne ſignifie autre choſe, que carnage & déſolation. La partie infidèle du Sexe ne manque pas d'abord, de ſe féliciter de l'agréable nouvelle qui ne leur anonce qu'une Fontaine de ſang. Elles regardent ces Poiſſons Marins, comme leurs Amis : elles atendent de puiſſans ſecours des Nues; & elles ſe fâcheront bien ſérieuſement contre vous, ſi vous ne croïez pas, avec elles, que tout cela eſt un préſage aſſuré de la ruine entiere de leur Patrie.

Les Hiſtoires ſecrètes, & le ſcandale ont eu de tout tems leurs charmes; & *j'ai fait* voir, dans d'autres Discours, l'avantage conſidérable qu'on en tire, dans la fermentation preſente, qui agite nos belles Compatriotes.

Mais la principale invention dont on ſe ſert, pour bouleverſer l'eſprit du Monde Feminin, c'eſt le *Danger de l'Egliſe.* Je n'ai pas aſſez peu de charité, pour m'atacher, comme à une vérité conſtante, à une obſervation qu'ont faite des *Whigs*, qui diſent, qu'il y a peu de Femmes en *Angleterre*, parmi celles qui ſont ſujètes aux Vapeurs, qu'on

on n'entende jetter les hauts cris sur ce prétendu danger, & qu'il n'y a de diférence, que du plus au moins: je ne veux pas non plus me prévaloir de la remarque de quelques autres, qui assurent, qu'il n'y en a point, dans toute la Nation, qui soient plus sujètes à cette maladie, que celles qui demeurent dans le Quartier de * *Drury-lane*, ni chez qui elle soit accompagnée d'une plus grande amertume de bouche & de cœur. Au contraire, je ne fais aucun doute, qu'il n'y ait une infinité de Femmes sincerement dévotes, & véritablement vertueuses, qui ont été abusées, par l'artifice de gens, qui se sont servis de cette favorable disposition, pour parvenir à leurs fins.

C'est à celles-là, que je voudrois m'adresser, pour leur faire considérer sérieusement, combien cette Piété, qui leur est si naturelle, peut facilement dégénerer en un zèle aveugle & furieux, s'il n'est retenu dans ses justes bornes, par la Raison & par la Charité. Le zèle feminin, malgré la pureté de son origine, a quelquefois été extrèmement pernicieux à la Société, & à la Religion même. Si nous en croïons les Historiens *François*, c'est ce zèle qui a souvent arrêté les démarches de leurs Rois, qui sembloient tendre à une Réformation. Dès qu'ils ont voulu rompre avec le Pape, les Reines ont souvent interposé leur crédit; & par leurs sol-

* C'est une Rüe renommée, pour les Filles de débauche.

follicitations empressées, elles leur ont enfin fait aprouver les Usurpations de l'Eglise *Romaine*. C'est à ce même zèle, que nous devons atribuer l'Echec qu'a soufert le Christianisme naissant, qui commençoit à faire quelques progrès, comme nous l'aprend l'Historien sacré, dans le Passage suivant, que j'exhorte celles qui liront ce DISCOURS, à examiner avec atention. *Mais * les Juifs excitérent les Femmes dévotes & honorables, & les principaux de la Ville, & ils suscitérent une Persécution contre* PAUL *&* BARNABAS; *& ils les chassérent de leurs Quartiers.*

* Act. XIII. vs. 50.

XXXIII. DIS-

XXXIII. DISCOURS.

Nulli adversus Magistratus ac Reges gratiores sunt; nec immerito, nullis enim plus præstant, quam quibus frui tranquillo otio licet. Itaque hi quibus ad propositum bene vivendi confert securitas publica, necesse est auctorem hujus boni ut parentem colant.

SEN. Ep. 73.

Il n'y a personne qui ait plus de reconnoissance pour les Magistrats, ni en même tems qui doive en avoir davantage, que ceux qu'ils font jouir d'une vie tranquile: & c'est aussi pour cela, que ceux qui trouvent cette tranquilité de la vie dans la sureté publique, doivent respecter comme un pere, celui à qui ils sont redevables d'un si grand bien.

NOus aprenons par les Nouvelles publiques, que l'Université de *Dublin* vient de presenter au Prince de GALLES, de la maniere la plus soumise & la plus respectueuse, sa Lettre Patente, pour faire son Altesse Roïale Chancelier de cet illustre Corps; & que le Prince en a accepté l'ofre, avec cette bonté, si naturelle à son auguste Maison. Ce n'est pas d'aujourd'hui, que le Collége de *Dublin* s'est distingué, par tout ce qui concerne les Siences; mais sa démarche qu'il vient de faire est une preuve incontestable

Les Sociétés des Gens de Lettres ont un interêt particulier à cultiver la faveur de leur Prince.

de sa sagesse & de son discernement. C'est aussi, avec bien de la joie, que nous voïons, dans cette fameuse pépiniere des Belles Lettres, cette heureuse disposition à étendre les bons Principes, & à agir dans sa sphère, pour inspirer l'honneur qui est dû à la Famille Roïale, & pour en soutenir la Dignité. Nous espérons, qu'un exemple si considérable inspirera les mêmes sentimens aux autres Sociétés de la même nature; & *nous* ressentons la satisfaction la plus grande & la plus sincere, de voir, que l'Héritier de la *Grande Bretagne* n'a pas dédaigné de prendre sous sa protection, une Université, qui forme peut-être actuellement des Elèves, dont les personnes pouront être un jour les ornemens de son Regne.

Quand des gens de Lettres, font voir, par une semblable conduite, qu'ils joignent à la Sience, qu'ils ont puisée dans les Livres, la connoissance du monde; quand ils font voir, que leurs études les conduisent naturellement à aimer leur Roi, & leur Patrie, ils assurent aux Belles Lettres la plus haute réputation; & ils en établissent invinciblement l'utilité. Mais quand, par un mauvais usage des Arts & des Siences, les hommes semblent n'en raporter qu'une disposition à pouvoir mieux agir contre les interêts du reste de la Communauté, & à s'ériger entr'eux, en République séparée, ils s'atirent l'indignation des gens sages, & le méptis des ignorans.

En éfet, on a observé, que des gens, qui s'étoient

s'étoient rendus recommandables, par leur ſavoir, par leur candeur, & par pluſieurs autres bonnes qualités perſonnelles, ſe sont comportés de la même maniere, que s'ils n'avoient rien de commun avec le Genre-Humain; & qu'ils ont commencé à agir contre les préceptes de la droite Raiſon, dès qu'ils ont voulu former entr'eux un Corps particulier; on a vu arriver à leur égard, ce qu'on remarque dans des eaux de diverſe nature, & toutes préparées par la Chymie: chacune d'elles, ſéparée des autres, paroît claire & transparente; mais, quand on les mêle enſemble, dans une même bouteille, elles ſe changent en une liqueur épaiſſe & trouble, dont la cauſe doit être atribuée à la fermentation.

Il y a un Trait de * Mythologie, qui ne fait guéres d'honneur aux gens de Lettres: je le raporterai ici, plutôt pour la délicateſſe de la Satire, que pour la juſteſſe de la Morale. Quand la Ville d'*Athenes* fut achevée de bâtir, on dit, que NEPTUNE & MINERVE ſe preſentérent, comme Candidats, & que ces deux Divinités en briguérent la ſurintendance. Les *Atheniens*, après pluſieurs Débats fort vifs, en vinrent à l'Election; & MINERVE l'emporta, à la pluralité des Voix. *Neptune* indigné de l'afront qu'on lui faiſoit, leur dit, qu'ils montroient bien, qu'ils n'étoient que des ſtupides & des ignorans, puisqu'une Ville Maritime faiſoit ſi peu de cas de la protection qu'il luit avoit

 oferte,

* Explication des Fables.

oferte, lui qui étoit l'Arbitre souverain des Mers, & qui pouvoit les défendre contre toutes les entreprises de leurs ennemis. Il finit ces reproches, par en maudire tous les habitans; & il leur déclara, en même tems, qu'il feroit tomber sur toute leur Posterité la même malédiction, par laquelle il les condamnoit tous *à être fous*, eux & leurs Descendans. Quand MINERVE, leur Déesse tutelaire, Déesse d'ailleurs qui préside sur les Arts & sur les Siences, se rendit parmi eux, pour y prendre possession de la Charge dont ils l'avoient honorée, ils lui firent de grandes plaintes de la malédiction, que NEPTUNE avoit donnée à la Ville; & ils la priérent instamment d'en empêcher l'éfet, si cela étoit possible. Mais elle leur répondit, que cela n'étoit pas en son pouvoir; & elle leur déclara, qu'il n'étoit pas permis à une Divinité, de défaire ce qu'une autre avoit fait. *Cependant*, ajouta-t-elle, *je puis soulager vos maux, puisqu'il n'y a pas moïen de vous en délivrer entierement, je ne saurois empêcher, que vous ne soïez fous; mais j'aurai soin que vous soïez savans.*

Il n'y a rien que les Corps de Savans doivent avoir plus en recommandation, que de cultiver la faveur des Grands & des Puissances. Les bontés d'un Prince sont absolument nécessaires, pour la propagation, l'avancement, la défense, l'honneur, & le maintien des Siences & des Arts. Elles inspirent naturellement l'ambition de se distinguer dans les belles Lettres; & elles augmentent

menteut le nombre de ceux, qui se destinent à la recherche des belles connoissances. La faveur du Prince les assure contre les violences des brutaux, qui voudroient leur nuire ; & elle leur procure l'avantage de poursuivre leurs études, dans un état de paix & de tranquilité. Elle met les Savans en état de paroître dans le monde, & d'y tenir leur place parmi les honêtes gens. Sa libéralité répand des récompenses ; & par-là, elle encourage les personnes studieuses, qui n'ont, ni les occasions, ni le tour d'esprit nécessaire, pour pousser leur fortune, par les espérances des gratifications, des places, & de l'avancement. Il n'y a rien au contraire, que les Sociétés de gens de Lettres doivent éviter avec plus de soin, & qui puisse en éfet leur être plus pernicieux, que d'encourir la disgrace de leur Prince. Ceux qui abusent de ses bontés doivent s'atendre de sentir tout le poids de sa juste colere, aussi bien que ceux qui s'atachent à rendre sa personne odieuse, & à troubler son Gouvernement. Dans l'un & l'autre de ces deux cas, un Corps de Savans est exposé à ressentir d'une maniere particuliere, tout ce qu'on peut atendre des diférentes dispositions d'un Roi, que le plus sage des Hommes nous décrit en ces termes : *Sa Colere ressemble au Rugissement d'un Lion, & sa Faveur à la Rosée qui tombe sur l'herbe des champs* *.

Nous lisons, dans nos Histoires d'*Angleterre*, que l'Imperatrice MATILDE, dont

* Prov. XVI. 14. 15.

descend Sa Majesté à present regnante ; & dont on voit la Petite-Fille, qui portoit le même nom, representée sur plusieurs Médailles de *Hanovre*, nous aprenons, dis-je, que cette Princesse étoit si fort aimée de l'Université d'*Oxford*, qu'avec les secours qu'elle en reçut, elle fut en état de s'y maintenir, dans le tems que la meilleure partie du Roïaume s'étoit révoltée contr'elle. Nous ne devons pas non plus douter, qu'une Université qui s'est rendue célèbre, autant par la vaste étendue de son Savoir, que par la pureté de sa Doctrine, ne fasse éclater le même zèle, pour un grand Roi, qui tire son origine de cette illustre Princesse, à mesure qu'ils pouront mieux discerner toutes les Vertus de Sa Majesté, à travers les préjugés, qu'a fait naître dans leurs esprits l'artifice de gens mal-intentionnés. C'est avec un sensible plaisir, que nous remarquons, que cette source fameuse d'Erudition commence à rouler des eaux claires, & qu'elle travaille à recouvrer son éclat & sa pureté naturelle. Qui peut en éfet s'imaginer, qu'une Société, à laquelle les plus emportés de ses ennemis ne reprochent autre chose, que de faire profession de croire, qu'on doit garder la fidelité, même aux plus mauvais des Princes, ne s'aquite exactement de ce qu'ils doivent au meilleur de tous les Rois ?

Quand nous voïons chez eux cette heureuse disposition d'esprit, nous pouvons espérer de voir tomber sur ce célèbre Corps, la

la meilleure partie des faveurs de Sa Majesté; & nous n'en devrons pas être jaloux, puisqu'il est non seulement la plus considérable Université de ses Etats, mais encore la plus fameuse, qui soit dans toute l'*Europe*.

Pour finir ce DISCOURS, je raporterai ici un Passage tiré de l'Histoire de la Reine ELIZABETH, écrite par CAMBDEN. Cet Auteur, après avoir décrit, de quelle maniere cette Princesse fut reçue à *Oxford*, nous raporte la Harangue qu'elle fit à Messieurs de l'Université, quand elle fut sur le point de quiter leur Ville: Elle conclut son Discours, par un Conseil salutaire qu'elle leur donna, & dont voici la substance: *Vous devez premierement servir Dieu, non pas avec cet esprit de curiosité, que quelques-uns ne font que trop voir, mais suivant les Loix qu'il nous a données, & conformément à celles de la Patrie: ne cherchez point à aller plus loin que ces Loix, mais contentez vous de les suivre: ne vous amusez point à examiner, si on n'auroit point pu en faire de plus raisonables; mais aiez soin d'observer celles, que vous trouvez établies: obéissez à vos Supérieurs: enfin regardez vous, comme Freres: aimez vous les uns les autres; & que chacun contribue de sa part, à entretenir parmi vous, l'Union & la Pieté.*

XXXIV. DISCOURS.

——— ——— ——— Sævus apertam
In rabiem cœpit verti jocus.

Hor. L. II. Epist. I. vs. 148.

La raillerie commença à dégenerer en une espèce de rage, & de fureur.

Ce n'est pas sans fondement, qu'on a souvent observé, que si notre Nation se voïoit quelque jour ruinée, ce ne pouvoit être, que par elle-même. Les Partis & les Divisions, qui regnent parmi nous, semblent ne tendre, qu'à la destruction entiere de notre Patrie, au-lieu que, si nous voulions unir nos forces, nous serions capables de nous assurer contre toutes les entreprises de nos Ennemis de dehors. C'est pour cela même, que je considére, que ce seroit rendre un grand service au public, & travailler utilement à établir notre sureté & notre réputation, si l'on pouvoit trouver quelque expédient, pour étoufer ces animosités & ces haines, qui forment des factions oposées, & qui par conséquent, ont toutes de diférens interêts.

Réflexions sur l'Esprit de Parti.

Cette dangereuse contrariété de sentimens se fait sentir, dans toutes les circonstances de la vie les plus indiférentes en el-

les-

les-mêmes. Nous prenons autant de soin à l'entretenir, que si c'étoit la chose du monde qui pût nous être la plus avantageuse. On l'aperçoit dans tous nos Discours; elle se mêle dans toutes nos Parties de plaisir; elle entre dans tous nos Passetems; & elle règne dans la plupart de nos Divertissemens publics.

qui se fait sentir jusques dans les Divertissemens publics.

Il n'y a pas long tems, que je vis représenter la Comédie intitulée LE CHEVALIER COURTLY NICE * où, à la confusion éternelle du Bons-sens, je vis toute l'Assemblée se ranger gravement en deux Partis, sous la conduite de † HOT-HEAD & de ‡ TESTIMONY. Les *Toris* se jettérent, avec empressement, du côté de HOT-HEAD, dont ils firent leur Héros; & les *Whigs* ne témoignérent pas moins de zèle pour TESTIMONY. Chaque Parti suivoit son Géneral. Je ne pus voir, sans étonnement, un Auditoire composé de gens si polis, se distinguer par des représentations si extraordinaires; & afecter de déclarer hautement la conformité de leurs Principes, avec le zèle de HOT-HEAD, ou avec la modération de TESTIMONY. Quoiqu'il en soit, les deux diférens Partis, destinés à exposer au jour les foiblesses de leurs

An-

* Ce Titre peut être rendu en *François* par celui d'AMANT DELICAT.

† Ce mot veut dire *Tête chaude*.

‡ Ce terme signifie *Foi* ou *Loi*. La suite de ce Discours éclaircira le but particulier de ces deux Dénominations.

Antagoniſtes, comme cela ſe pratiquoit, ſous le Regne de CHARLES II. trouvérent une nouvelle confirmation de ce pitoïable uſage, dans les aplaudiſſemens reſpectifs, qu'ils reçurent de la digne Poſtérité de nos ſages Ancêtres. Eſt-il poſſible, que nous prenions ſi groſſierement le change; & que nous nous propoſions, comme des modèles à imiter, des objets qu'on ne nous met devant les yeux, que pour nous en faire voir le ridicule!

Ces ſortes de repréſentations ſont ſi fort du goût d'aujourd'hui, que c'eſt à cela ſeul, que la plupart de nos Auteurs modernes ſont redevables de la réüſſite de leurs Comédies. On n'a d'atention, pour autre choſe; & j'ai vu le petit *Dicky* ſe mettre à la tête des *Toris*, y reſter, pendant cinq Actes conſécutifs, & y recevoir des aplaudiſſemens magnifiques; & *Pinky* épouſer les interêts des *Whigs*, avec le même ſuccès. Je ne voi pas, qu'aucun des deux Partis ſe ſoit jamais mis ſous la protection de *Scaramouche*, ou qu'*Arlequin* ait violé la Neutralité, qu'il s'engagea de garder exactement, la derniere fois qu'il vint en *Angleterre*: on ne doute pas même, qu'il ne rempliſſe ponctuellement ſa parole, vu qu'il eſt regardé des deux côtés comme un homme d'honneur. Il eſt vrai, que la premiere fois qu'il parut, un Marchand *Whig*, d'une humeur un peu violente, & qui ſe trouva au Parterre, ſe mit à fraper des mains, pour le complimenter, charmé de le voir monter à une échelle, & abuſé

abusé par son habillement, qu'il prit pour un équipage de Montagnard.

Je ne doute pas, que mes Lecteurs ne soient surpris, de voir, que je m'amuse à critiquer une pratique, qui a toujours été si favorable au Parti dominant. Le Théâtre *Anglois* a été *Whig*, même dans les tems les plus fâcheux; & sous le dernier Regne, il ne fit pas scrupule de témoigner son zèle, pour le bien de la Patrie, par de géneréux & reïterés batemens de mains, qui partoient des Regions inférieures de sa sphère, & noblement secondés par les Galeries, dont les grands *Huzza* * faisoient retentir la voute. Cette heureuse disposition a si considérablement augmenté, depuis peu, qu'il arrive très-souvent, que la fidelité de l'Auditoire fasse trembler tout le voisinage du Théâtre de *Drury-lane*. On dit, qu'un jeune Auteur, qui compte fort sur cette humeur dominante, est actuellement ocupé à composer une Farce, dont le titre sera *le Mariage conclu hors de Newgate*, par allusion à une Comédie, intitulée, *le Mariage conclu dans Newgate*: & que le premier Rôle de sa Pièce est le personnage d'un homme, qui a de grosses & larges épaules, un nez d'une longueur extraordinaire, avec une bouche d'une largeur épouvantable, qui adresse ses vœux à une jolie brune, qui passe pour une persone de qualité. En un mot, toute la Pièce est bâtie sur la fuite du Géneral FORSTER,

* Cri de joie en usage parmi le Peuple d'*Angleterre*.

STER, qu'on supose faire rencontre, sur la Route, & devenir amoureux de Mylord NITHISDALE, que l'invention fertile de l'Auteur fait paroître, sous son ancien capuchon de Femme.

Mais, malgré les bonnes intentions de l'Auditoire *Anglois*, à cet égard, il seroit à souhaiter, qu'on voulût bannir de la Comédie, tout ce qui ne sert qu'à irriter les esprits, & à alumer la rage de Parti, qui nous rend un Peuple si malheureux, & en même tems si irréconciliable. La premiere raison, que j'en alègue, c'est qu'une pareille conduite est diamètralement oposée au Dessein des Divertissemens publics. Le but, que se proposent tous les Gouvernemens, dans l'institution des Jeux, & des Spectacles, c'est d'empêcher le Peuple, de s'entretenir des Afaires d'Etat, dont la direction ne lui apartient point: de réconcilier les Sujets, en leur faisant partager en commun, la joie & les plaisirs: & enfin, d'arracher de leurs cœurs, ces sentimens de rancune, qu'auront pu y faire naître des vues oposées d'Interêt, & d'Ambition. Je souhaiterois donc, pour l'avantage de toutes les Sociétés, qui ont le malheur de se voir troublées, par des disputes de Parti, qu'on voulût favoriser des Amusemens innocens, qui pussent faire perdre aux hommes cette fureur qui les agite, & les engager à goûter ensemble une satisfaction commune, sans mélange d'aucun fiel. L'habitude de se trouver avec plaisir, dans les mê-

mêmes endroits, est un premier pas, qui mène insensiblement à une réconciliation; Mais de la maniere que nous nous gouvernons, nos Assemblées ressemblent aux Coteries de ces jeunes fous, qui font partie pour aller boire un verre de vin; & qui, avant que de se séparer, ne manquent guéres de se jetter les bouteilles à la tête. Au-lieu de chercher à faire naître ces favorables ocasions, où nous pouvons nous acorder, dans des points qui sont indiférens, nous répandons notre humeur contentieuse, sur des choses, sur des circonstances, qui loin d'en paroître susceptibles, sembléroient au contraire, devoir être un acheminement à terminer nos inimitiés. Cette humeur aigre, qui se communique, jusqu'à nos Divertissemens, est semblable à un poison, qui s'insinue sous une agréable ódeur; & qui achève de corompre les esprits, au-lieu de les guérir, ou de les soulager.

Un autre inconvénient, qu'on ne sauroit disconvenir, que ne produise cet abus des Passetems publics, c'est qu'il gâte entierement le goût des Auditeurs. Je sai, qu'il y a plusieurs Ouvrages faits, pour s'accommoder à l'humeur dominante de la Ville, & qui méritoient d'être reçus aussi favorablement qu'ils l'ont été, par les beaux endroits, & les traits d'esprit, qui s'y trouvent; mais, je sai aussi, que, dans ceux-la mêmes, c'est moins la beauté des pensées, qui s'est atirée ces aplaudissemens, que l'aplication, que l'Auteur en a faite. Un Auteur est étran-

gement surpris, de voir ce qu'il y a de meilleur dans son Ouvrage, reçu avec indiférence, tandis qu'on trouve des beautés, dans d'autres endroits, qu'il ne se seroit jamais atendu qui eussent pu lui faire tant d'honneur. Les Acteurs, au milieu d'une vieille Pièce, pleine d'innocence, sont bien étonnés, de se voir siflés, ou aplaudis, sans savoir, si c'est, pour s'être exprimés en bons Sujets, ou bien, pour avoir dit quelque chose, qui sentît la Trahison. En un mot, il semble que nous aïons pris tant de goût, pour tout ce qui est Faction, que nous en aïons absolument perdu celui des choses, où il y a le plus d'esprit. La rage de Parti a pris sur nous un tel ascendant, & son amertume nous est devenue si familiere, que les plaisirs les plus délicats n'ont rien qui nous touche, qu'autant qu'ils en sont assaisonnés. Mais, comme un Ouvrage, qui tire toute sa beauté des circonstances du tems, auquel il paroit, risque de tomber bientôt; aussi le sauroit ne plaisir être de fort longue durée, quand il ne doit sa naissance, qu'aux préjugés & à la malice des Auditeurs.

Enfin, puisque la haine, & la fureur, qui possèdent aujourd'hui les deux Partis oposés, font un tort si considérable à la Société; & qu'on ne peut rendre à la Patrie de service plus important, que de travailler avec ardeur, à les faire cesser; nous devons naturellement espérer, que la partie la plus spirituelle & la plus polie de la Nation donnera l'exemple aux autres, & renoncera à

une pratique ridicule, qui rend les plus délicats de nos plaisirs, si pernicieux au Public & si éloignés de toute sorte d'honêteté.

XXXV. DISCOURS.

Atheniensium res gestæ, sicut ego existumo, satis amplæ magnificæque fuere ; verum aliquanto minores tamen, quam fama feruntur. Sed quia provenere ibi magna Scriptorum ingenia, per terrarum orbem Atheniensium facta pro maxumis celebrantur. Ita eorum qui ea fecere virtus tanta habetur quantum verbis ea potuere extollere præclara ingenia.

Sallust. Bell. Catilin. c. 8.

J'avoue que les Exploits des Atheniens *ont été assez éclatans; mais je croi, qu'ils ont été un peu au-dessous de ce que la Renommée en a publié. Comme cette Ville a produit de grands Ecrivains, il ne faut pas s'étoner, si ces actions ont passé par tout le monde pour des prodiges, & si ces grands genies se sont servis des expressions les plus relevées, pour donner un nouveau relief à la Valeur de leurs Héros.*

Gratien, parmi les Maximes qu'il propose, à ceux qui aspirent au Caractère d'une Grandeur parfaite, les avertit de commencer, par faire de grandes actions, & ensuite, de s'assurer d'un bon Historien. Il leur

Réflexions sur les Historiens modernes.

leur fait obſerver, que ſans l'un, l'autre devient inutile, puisqu'en éfet, les grands Hommes doivent une partie de leur gloire, à ceux, qui prennent le ſoin de faire voir, que ç'a été la fin de toutes leurs entrepriſes. Le Mérite le plus brillant paſſe à la Poſtérité défiguré de couleurs desavantageuſes, lorsqu'il n'eſt pas mis dans ſon véritable jour, par un habile Ecrivain.

Le malheur eſt, que nous voïons beaucoup plus de perſonnes dignes de cette eſpèce d'Immortalité, qu'on ne trouve d'Auteurs capables de la leur procurer. Notre Patrie a donné des Ecrivains du premier ordre, en tout autre genre; mais elle a été extrèmement ſtérile en bons Hiſtoriens: Nous en avons eu pluſieurs très-propres à ramaſſer les Faits, mais fort peu, qui ſuſſent les mettre en œuvre, avec cette pureté, cette élégance de ſtile, avec cette délicateſſe, & cette force de Réflexions, avec cette adreſſe & ce diſcernement qu'il faut, pour relever un Caractère, enfin, avec ce choix de circonſtances, ſi néceſſaire, pour animer toute la Narration; & que nous admirons, avec juſtice, dans les anciens Hiſtoriens qu'ont fournis *Rome* & la *Grece*, & dans d'autres Auteurs, que nous trouvons, chez quelques-uns de nos Voiſins.

Ceux qui ont le mieux réüſſi, dans les Ouvrages de cette nature, ſont ceux qui, outre la ſience & le bon jugement naturel, étoient eux-mêmes verſés dans les Afaires publiques, & qui, par-là, avoient aquis une

parfaite

parfaite connoissance des Hommes & des choses du Monde. Le grand Duc de SCHOMBERG conseilloit à un savant Historien de ses amis, qui étoit Ecclesiastique, d'éviter avec soin, d'entrer dans un trop grand détail, quand il parleroit de ranger une Armée en bataille, ou de quelques autres circonstances d'un jour d'Action, parce qu'il avoit toujours observé, que les Ecrivains qui se mêlent de traiter des choses de la Guerre, sans en entendre le métier, ne manquent pas de donner contre cet écueil; qu'on leur voit faire les plus lourdes bévues, & dire les plus grandes absurdités. C'est aussi, ce que nous devons atendre de ceux, qui entreprendront de parler de toute autre espèce d'Afaires publiques, dès qu'ils n'en auront, qu'une théorie éloignée. D'ailleurs il n'y a pas beaucoup d'aparence, que des gens, qui ont passé toute leur vie dans une condition ordinaire, & privée, puissent avoir une idée fort juste des défauts, ou des beaux endroits, qui peuvent se trouver, dans les actions, ou dans les Caractères diférens des grands Hommes. C'est-là sans doute, ce qui a engagé le fameux Monsieur BAYLE à citer une ancienne Loi, qui défendoit à toute personne, au dessous de la Dignité de *Chevalier Romain*, de s'ingérer à écrire l'Histoire.

En *Angleterre*, il y a peu de gens, qui aient la teinture la plus mince de lecture, ou d'étude, qui ne se croient d'abord capables d'entreprendre une tâche aussi forte,

quoi-

quoiqu'il ſoit de notoriété publique, que pluſieurs de nos Compatriotes, qui ſe ſont mêlés d'écrire l'Hiſtoire, nous donnent de fréquentes preuves, qu'ils n'entendent pas même la nature des faits qu'ils nous raportent. On peut dire auſſi, que rien n'eſt plus ordinaire à tout homme, verſé dans quelque ſorte d'afaires que ce puiſſe être, que de trouver en défaut la plupart de ces Auteurs, lorsqu'ils s'atachent à traiter des matieres qui ſont partie de la ſphére de ſes connoiſſances.

Cette eſpèce d'Ecrivains a produit depuis peu des Auteurs, qu'on ne ſauroit regarder qu'avec mépris & indignation. Ce ſont de ces Hiſtoriens de *Grub-ſtreet*, qui comme autant d'Entrepreneurs guettent la mort d'un homme illuſtre, dans l'eſpérance qu'elle poura leur fournir le moïen de gagner quelques ſoûs. Il n'eſt pas plutôt enterré, qu'il eſt à la diſcretion de quelcun de ces miſérables Auteurs, qui, pour groſſir ſon Hiſtoire, lui atribue des Ouvrages, qu'*il n'a jamais* compoſés, & lui fait faire des actions auxquelles il n'a jamais eu aucune part. Il lui donne des vertus, qu'on n'a jamais remarquées en lui; & par un éfet de ſa charité, il le juſtifie de fautes, qu'il n'a jamais commiſes. Tout ce qu'ils raportent d'authentique, eſt tiré du Collége des Docteurs en Droit Civil *, & quand ils ont trouvé le

* Il y a dans l'Anglois, *Doctors Commons*, qui eſt un College de Docteurs en Droit Civil, près de l'Egliſe de S. *Paul*

le moïen d'atraper une copie de son Testament, il ne leur en faut pas davantage, ils croient avoir plus de matériaux qu'il ne leur en faut, pour bâtir son Histoire. Il est vrai, que ce secours pouroit les mettre en état d'écrire l'Histoire de sa mort; mais que peut-on atendre d'un Auteur, qui entreprend de donner la Vie d'une personne illustre, sans en savoir autre chose, que les dernieres dispositions de son Testament, & qui, au lieu d'être en état de nous aprendre ce qu'il a fait, ne peut nous dire, que ce qu'il a ordonné qu'on fît, après sa mort? Cette pratique qui expose en public les afaires particulieres des familles; & qui sacrifie les secrets du mort à la curiosité des vivans, est une de ces libertés injustes, qui mériteroient bien, que le Gouvernement voulût y mettre ordre, quand il a le tems de songer aux moïens de remedier aux abus crians, qu'on fait de la Presse. En atendant, que doivent penser les Etrangers, & quelle pauvre idée doivent-ils avoir de plusieurs personnes, qui pendant leur vie, se sont rendues recommandables, parmi nous, s'ils n'en ont d'autre connoissance, que celle qu'ils tirent des écrits de cette espèce d'Historiographes! Que pouroient dire nos Descendans, de leurs illustres Ancêtres, s'ils étoient réduits à n'en pou-

S. *Paul* à *Londres*. Voyez *l'Etat nouv. de la Grande Bret.* Tom. I, p. 247. Edit. d'*Amsterd.* Ao. 1723.

pouvoir juger, que par ces foibles portraits, & par des Actions placées en un jour si desavantageux! Mais heureusement pour nous, ces sortes d'Ouvrages ne sont pas de longue durée; on les voit tomber, en si peu de tems, qu'ils ne peuvent afoiblir la Mémoire de ces illustres Défenseurs de la Patrie, s'ils ne sont pas capables de la conserver à la Postérité.

La verité est, que, comme il est impossible de donner au Public la Vie de ces grands Personages, si tôt après leur mort, à moins que de vouloir la faire paroître destituée de toute sorte d'exactitude & d'élegance, il ne convient pas non plus, d'introduire sur la scène, un homme qui a joué parmi nous un Rôle public, jusqu'à ce que le tems ait pu faire taire les diférens mouvemens de l'Amitié & de l'Envie; jusqu'à ce qu'il ait adouci l'aigreur de ses Antagonistes, & réduit à leurs justes bornes les préventions trop favorables de leurs Adhérans. Il n'y a aucun doute, que dans tous les Partis, il ne se trouve plusieurs personnes d'un mérite distingué, quelques couleurs que nous les voïons aujourd'hui se prêter les uns aux autres, qui ne seront pas moins admirés par ceux qui viendront après nous; & qui recevront les mêmes éloges de la part de ceux, dont l'esprit ne sera point préocupé par l'interêt, par la passion, ou par la partialité. Ce seroit un grand bonheur pour nous, si nous pouvions assez nous rendre maîtres de nous-mêmes, pour nous persua-

der,

de que quoiqu'un homme soit d'une opin différente de la nôtre, cela n'empêche p qu'il ne puisse être un fort honête me; & si nous pouvions rendre aux au, la justice que nous rendront un jour, x qui paroîtront après nous, sur le Thé de ce Monde. Mais, dans la condition heureuse à laquelle nous réduisent nos sions, malgré le droit qu'un homme avoir de prétendre à la gloire d'une ré ion sans tache, il doit s'atendre à par les médisances & les reproches; & e, par raport au Caractère qu'il aura i les hommes, quand il les aura quités, t se contenter de la considération, aisoit le Chevalier BACON, qui comp que quand il auroit remis son ame à , & son corps à la Terre, sa réputa passeroit aux Nations étrangeres, pour rner à sa Patrie quelques années après.

XXVI. DISCOURS.

——— Illâ se jactet in Aulâ.

VIRG. Æn. L. I. vs. 144.

glorifie dans cette Cour.

ous les Paradoxes en Politique, qu' avancés certaines gens, d'entre nous, il a point de plus absurde, ni qui choqu ceux qui ont le moindre jugement,

ment, que de prétendre, que la *Grande Bretagne* puiſſe jouïr d'une grande tranquilité, ſous le Gouvernement d'un Souverain *Papiſte*. Le Roi HENRI IV. trouvoit, que c'étoit une choſe impraticable, pour un *Proteſtant*, que de regner même en *France*, quoique la Religion *Reformée* n'engage point un Prince à la Perſécution; & que l'Autorité du Souverain, ſur le pié qu'elle eſt, dans ce Pays-là, ſoit plus en état de s'y maintenir, & de s'y faire obéir du Peuple, qu'en aucune autre Monarchie de l'*Europe*. L'expérience de ce que nous avons vu arriver de nos jours ne nous fait que trop connoître, que notre Conſtitution eſt incompabible avec le Gouvernement d'un Prince *Papiſte*. Le Roi JAQUES II. avoit pluſieurs qualités dignes d'un Monarque; & ſon Adminiſtration auroit pu rendre heureuſe une Nation *Catholique Romaine*. Ce n'eſt qu'aux principes de ſa Religion, qu'on doit attribuer les juſtes plaintes, qu'on a faites contre ſon Regne: mais elles étoient telles, & ſi bien fondées, que tout le Corps de la Nobleſſe, le Clergé, & le Tiers Etat ſe ſoulevérent tous contre lui. d'un commun accord, & l'obligérent à abandonner le Trône de ſes Ayeux. A examiner les choſes, ſans prévention, on verra, que nous n'avons à craindre, que les vices d'un Prince *Proteſtant*: ſes vertus peuvent nous rendre heureux; mais, dans un Prince *Papiſte*, il n'y a rien qui puiſſe contribuer à notre proſpérité: ſa pieté même l'engage à travailler

à

à notre destruction; & plus il est atachéaux principes de la Religion qu'il professe, plus il se rend insuportable. Qui peut, après cela, n'être pas surpris, de voir des gens, qui se parent du nom de *Protestans*, favoriser les prétensions d'un homme élevé dans les sentimens les plus cruels de la Bigoterie de l'Eglise *Romaine*; & qui, selon toutes les aparences, avant qu'il fût un an, auroit pour ennemis, ceux mêmes qui aujourd'hui, se donnent le plus de mouvemens, pour le placer sur le Trône, s'il étoit possible, qu'une entreprise si criminelle & si dénaturée pût leur réüssir?

Je me trouvai, il y a quelques Mois, dans la Compagnie de certaines persones, qui se divertissoient de la Déclaration, que ce Prétendant venoit de faire publier: la Date étoit, sur-tout, ce qui leur en faisoit le plus de plaisir, *la quatorzième Année de notre Regne*. La Compagnie ne pouvoit se lasser d'admirer, qu'il y eût un Roi en *Europe*, qui eût pu si long tems regnér *incognito*. Un Regne si long & tenu si secret a donné ocçasion à une des persones de cette Compagnie, & qui est actuellement en *France*, de s'informer avec soin, de tout ce qui s'y est passé de remarquable. Il l'a digeré en Annales, qu'il vient d'envoïer en ce Pays-ci, pour en faire part à tous ses Amis. J'ai suprimé plusieurs réflexions personelles, qui se trouvent inserées dans cette Chronique, parce qu'elles ne contiennent rien de fort intèressant; & je trouve, que toute

Annales du Regne du *Prétendant.*

toute l'Hiſtoire de ces grands Exploits, & de cette Conduite Roïale, peut être renfermée dans les bornes d'une demi-feuille de papier.

*L'*HISTOIRE *de ce qui s'eſt paſſé de plus mémorable, pendant les quatorze années du Regne du* Prétendant, *rédigée en Annales.*

La premiere Année de ſon Regne. Il a fait choix de ſes Miniſtres, dont le premier a été ſon Confeſſeur. C'étoit une Créature de la Société des *Jeſuites*, qui le propoſa comme un homme très-capable d'être le Directeur de la Conſcience d'un Roi, qui eſpéroit gouverner une Ile, qui n'eſt pas dans le giron de l'Egliſe. Enſuite, il nomma le Préſident de ſon Conſeil, ſes Secretaires d'Etat; & il donna un Bénéfice fort honorable, & ſans charge d'ame, au premier de ſes Favoris; en un mot, il le fit ſon grand Tréſorier. Il ſigna auſſi, une Commiſſion dormante pour un autre, qu'il fit grand Amiral, avec ordre à lui de la produire, toutes les fois qu'il mettroit en Mer, pour y exercer ſa Charge.

La ſeconde Année. Il ſe perfectionna dans le pas du Menuet.

La troiſième Année. Il crût d'un demi-pié.

La quatrième Année. Il écrivit au *Pape*, qu'il prioit par ſa Lettre, d'avoir pour lui les mêmes bontés, qu'avoit eu ſon Prédeceſſeur, qui étoit ſon Parrain. La même Année, il ordonna au Lord grand Tréſorier,

d'aqui-

d'aquiter les dettes de la Couronne, qui avoient été contractées, depuis qu'il étoit sur le Trône; sur-tout, un Compte du lait, fourni pour la bouche de Sa Majesté, pendant trois ans.

La cinquième Année. Il a fait de grands progrès dans toutes les Siences, qui conviennent à un Roi: il a lu, d'un bout à l'autre, la Vie des Saints, avec l'Histoire de plusieurs Martirs d'*Angleterre*, qui avoient formé le pieux Projet de faire sauter en l'air tout un Parlement d'Héretiques.

La sixième Année. Il s'apliqua, avec un soin extraordinaire, à s'instruire à fonds dans l'Art de regner; il dressa de sa propre main, le Plan d'une Bastille; il visita les Galeres; & il s'atacha à étudier les Edits de son grand Protecteur LOUÏS XIV.

La septième Année. Etant parvenu à l'âge de maturité, il résolut de chercher des Avantures; mais son esprit se trouva fort partagé, & il hésita quelque tems, sur le parti qu'il devoit prendre, s'il devoit tenter une Expédition en *Ecosse*, ou faire un Pelerinage à *Lorette*, aïant été instruit à regarder ce lieu-là, comme l'endroit de sa naissance, dans un sens spirituel & religieux. Enfin, il se determina à l'Expédition d'*Ecosse*; & pour commencer l'exercice de cette Autorité Roïale dont il alloit se revètir, il se fit lui-même Chevalier. Après avoir fait une petite Course vagabonde sur la Mer, il se rendit sain & sauf à *Dunkerque*, où il ne manqua pas de visiter l'Eglise de

de St. *Antoine*, & de le remercier très-humblement de ce qu'il l'avoit délivré des perils de la Mer, & de la rencontre du Chevalier BING.

La huitième Année de son Regne. Il fit une Campagne en *Flandres*, où, par le moïen d'un Télescope, il vit la Bataille d'*Oudenarde*, & le cheval du Prince de la Maison de *Hanovre* tué sous son maître; il eut le plaisir de considérer tout cela, du haut d'une Tour, où il étoit avec deux des Enfans de *France*.

La neuvième Année. Il fit encore une Campagne en *Flandres*; & à son retour à la Cour de *France*, il s'aquit une grande réputation, il reçut de grands Complimens, sur la bonne grace & l'air fier, avec lequel il s'étoit tiré d'un Rigaudon.

La dixième Année. Le *Pape*, pour lui marquer, combien il étoit sensible au bruit de ces Expéditions militaires de Sa Majesté, lui fit ofrir un Chapeau de Cardinal, dont quelques-uns de ses Amis d'*Angleterre* lui conseillerent de remercier sa SAINTETE'.

La onzième Année. Il se retira en *Lorraine*, où tous les matins, il fit un terrible dégât, parmi le Gibier, par l'avis & avec le secours de son Conseil privé. On dit que, pendant l'Eté, il tua de ses propres mains, cinquante paires de Faisans, & un Marcassin; qu'il arrêta trente compagnies de Perdrix; & qu'il mit bas quarante couples de Lièvres, à quoi il auroit pu ajouter autant de

de Renards, s'ils ne s'étoient sauvés hors des terres de ses Amis, avant que ses chiens eussent pu finir la chasse. Il étoit particulierement excité à ces sortes de Divertissemens, par ses Ministres, qui ne doutoient pas, que cela ne contribuât à le rendre fort recommandable, & à lui concilier l'estime, & les bons ofices de quantité d'*Anglois* grands amateurs de la Chasse au Renard.

La douzième Année. Il rendit une visite au Duc d'AUMONT; & il passa pour un Marquis *François*, dans une Mascarade.

La treizième Année. Il visita plusieurs Couvents, il prit les souscriptions de tous les Moines & de toutes les Religieuses, qu'il trouva dans ses interêts; & il leur communiqua le dessein de son Entreprise sur la *Grande Bretagne.*

La quatorzème Année. Il fit de grands préparatifs, pour l'Invasion d'*Angleterre*; il fit des Magazins de munitions, qui consistoient en Reliques, Poudres, & Boulets de Canon. Dans cette ocasion, il reçut du Pape un secours considérable, moitié en Argent, le reste en *Indulgences.* Un Prêtre *Irlandois* lui presenta une véritable dent de St. THOMAS BECKET, & l'on dit, que, pour le récompenser d'un present de cette importance, Sa Majesté lui avoit destiné l'Archevêché de *Cantorbery.* Tous les Monasteres ont contribué à le mettre en état d'achever heureusement ce glorieux Exploit. L'un d'eux lui a donné un millier de Livres sterling, & un autre autant de Messes.

Cette année est d'ailleurs mémorable par les Batailles, qu'il livra en *Ecosse*, & les Villes qu'il y prit; mais ces exploits sont de si fraîche datte, que tout le monde les a presens à l'esprit, & qu'il seroit inutile d'en parler plus au long.

XXXVII. DISCOURS.

——— ——— ——— Quod si
Frigida curarum fomenta relinquere posses;
Quo te cœlestis sapientia duceret, ires.
Hoc opus, hoc studium parvi properemus & ampli,
Si patriæ volumus, si nobis vivere cari.

HOR. L. I. Epist. III. vs. 26-- 30.

Ah! si vous pouviez vous ôter de l'esprit mille pensées chagrinantes; vous vous laisseriez conduire à cette divine sagesse, que nous devons tâcher d'aquérir tous, aussi bien les riches, que les pauvres. Ce doit être-là notre emploi, si nous voulons vivre heureux, & être chers à la Patrie.

ON ne peut, sans un véritable chagrin, considérer, que notre Patrie, qu'on apeloit, du tems du *Papisme*, le Pays des Saints, fasse voir aujourd'hui moins de Religion, qu'au-

qu'aucun des Roïaumes & des Etats qui nous environnent, tant de ceux, qui sont encore plongés dans les Erreurs de l'*Eglise Romaine*, que de ceux, qui ont abandoné sa Doctrine, & qui ont eu la force d'en secouër le joug. C'est une vérité si constante, qu'elle saute aux yeux de toute personne, qui, en voïageant, a eu occasion de remarquer ce qui se passe chez nos Voisins. Autrefois, on n'osoit faire voïager un jeune homme, dans l'apréhension de lui voir raporter chez lui des sentimens d'*Athéisme*, des Pays étrangers; mais, aujourd'hui, il est certain qu'un *Anglois* capable de la moindre réflexion ne peut rien trouver de plus propre à le réveiller, sur le chapitre de la Religion, que d'observer, de quelle maniere tous les hommes du monde regardent ce point important, combien toutes les Nations sont atentives à la grande afaire de leur salut, & que par-tout ailleurs, on n'en estime que davantage un homme, à qui l'on voit pratiquer ouvertement tous les Devoirs d'un Chrètien.

Il ne faut pas atribuer cette décadence de la Pieté à la *Réformation*, qu'on a vu, dans les premiers tems de son Etablissement, produire tous les fruits qu'on en devoit atendre, & qui a distingué tout le siècle qui lui a donné la naissance, par les exemples les plus brillans de Morale & de Vertu. Si nous voulions remonter à la source malheureuse de cette Impiété qui a si fort pris le dessus, parmi nous, depuis quelques années, qu'il semble que nous en fassions parade, nous

trouverions, qu'elle ne doit son origine qu'à cet extrèmité oposée d'*afectation* & d'*hypocrisie*, qui s'étoit emparée des esprits, dans le tems de la grande Rebellion, & de l'usurpation qui lui succeda. Les pratiques d'une infinité de gens, qui savoient se couvrir d'un zèle étudié, ont rendu ridicules jusqu'aux aparences d'une sincere Dévotion. Les railleries que faisoient les Beaux Esprits & les Courtisans du Regne de CHARLES II. de tout ce qu'on apeloit alors scrupuleuse exactitude, furent portées à un tel point d'extravagance, qu'elles vinrent à bout de détruire presque entierement le *Christianisme*, qui n'osoit plus se montrer. Cette indigne liberté alla si loin, que c'est de ce tems-là, qu'on peut commencer à compter le changement déplorable, qu'on a vu arriver dans la conduite de ceux de notre Nation, qui veulent être à la mode; changement qui leur fait avoir honte de tout ce qui sent la Piété, & qui les rend incapables de considérer, qu'ils n'ont été envoïés en ce Monde, que pour remplir tous les Devoirs de la Religion.

Les suites fâcheuses des dernieres plaintes, sur le Danger de l'Eglise, par raport à la Religion.

Les grands cris que nous venons d'entendre, sur le danger de l'EGLISE, doivent être raportés à un artifice de la même nature, que celui que les Hypocrites ont mis en usage, dans le dernier siècle; & ces plaintes afectées n'ont pas eu une influence moins fatale sur la Religion. Si nous voulions considérer sérieusement, combien une personne, dans les derniers momens de sa vie, peut

peut recevoir plus de consolation, de penser, qu'il a mis un homme dans le chemin de la Vertu, que de se souvenir, qu'il a inspiré à mille autres les Principes *Toris*, nous ne verrions pas le zèle de tant de gens de bien se détourner de sa fin naturelle, & s'emploïer avec tant d'ardeur, à faire de semblables Conversions. Quelle pauvre satisfaction, dans cette conjoncture, pour un homme, qui aura mal vécu, que de se representer qu'il est bon *Whig* ! quelle triste ressource pour un autre, à qui la conscience reprochera la Sédition, le Parjure, ou la Rebellion, que de songer, qu'il meurt, avec la réputation d'être Membre de la HAUTE EGLISE !

Mais considérons un peu les malheureux éfets, qu'ont produit ces plaintes chimériques; & combien elles ont contribué à corrompre les mœurs des deux Partis. Ceux qui jettent les plus hauts cris, se regardent plutôt, comme une Société Politique, que, comme une Communion Religieuse; & l'on peut dire, qu'ils n'ont presque d'autres Articles de Foi, que leurs diférens Principes, par raport aux Afaires d'Etat. Ces cris réïterés remplissent les Esprits foibles de craintes imaginaires, d'une rage furieuse contre leurs Compatriotes; ils leur font naître des idées injustes, de gens qu'ils ne connoissent pas; & ils les disposent à donner un mauvais tour, à des actions, dont ils ne sont pas juges compétens. Ils portent dans les cœurs l'amertume & le venin, au lieu d'y répandre

cette Charité, qui est le plus parfait ornement de la *Religion*, & le moïen le plus indispensable, pour parvenir à la fin qu'elle se propose. En un mot, parmi ces zèlateurs abusés, on sanctifie la Cruauté & l'Injustice, le Soulevement & la Trahison.

Les éfets que produisent, dans l'autre Parti, ces cris obstinés, sur le danger de l'EGLISE, ne sont, ni moins visibles, ni moins déplorables. Ils se voient injustement ataqués; & ils cherchent à se vanger de ces médisances, en des termes qui ne sont pas moins injurieux que ceux, dont on a voulu les noircir. Ils font voir leur ressentiment & leur indignation, à proportion de la malice de leurs Adversaires. Ceux d'entr'eux, qui ne savent pas raisoner contractent insensiblement une aversion injuste, pour le Gouvernement *Ecclesiastique*, que le Parti oposé les acusoit de haïr. Non seulement leur haine s'atache aux persones particulieres, mais elle n'épargne pas même cet Ordre de gens, dont le caractere sera toujours regardé, comme respectable, & sacré, tant qu'il y aura dans le monde du bon sens & de la Religion.

Je pourois raporter ici plusieurs autres preuves de la corruption commune des deux Partis, qui découlent toutes de la même source; & il me seroit facile de faire voir, en les dévelopant, que ces plaintes qui, à ce qu'on prétend, n'ont pour objet, que la sureté de la Religion, en ont sapé jusques à l'aparence; & qu'elles n'ont servi, qu'à

nous

nous rendre, non seulement le Peuple le plus divisé, mais encore le plus irrégulier dans ses mœurs, qui soit sur la face de la Terre.

Dans un tems malheureux, où nous voïons notre Nation inondée d'un semblable Déluge d'Impiété, ce doit être pour nous une grande consolation, que de voir réüssir un expédient, qui soit capable de la tirer de cette afreuse condition. C'est aussi principalement, pour cette raison, que tout honête-homme doit se réjouïr, de voir prêt à avoir son éfet un Acte, qui doit rendre moins fréquente l'Election des Membres du Parlement. Comme j'ai été prévenu par d'autres Ecrivains, qui ont consideré l'Acte; qui est presentement sur le tapis, dans cette vue particuliere, je ne m'étendrai pas sur ce sujet. Je me contenterai de dire un mot en passant, de deux Pièces que je viens de lire, & qui ont été publiées, la premiere, sous le titre de, *Discours sur le changement des Elections Triennales du Parlement*, & l'autre, sous celui de, *Réflexions sur le changement fait à l'Acte Triennal.*

Les raisons de cette Loi, qui étoit d'une néceſſité indispensable, pour afermir Sa Majesté sur le Trône, pour éteindre l'esprit de Rebellion, pour nous ouvrir le chemin à des Alliances avec les Puissances étrangeres, & d'autres avantages de la même nature, ne peuvent être que d'un fort grand poids. Mais, ce qui m'en fait un plaisir, que je ne puis exprimer, c'est que, je regarde cet

Acte, comme un moïen sûr pour calmer nos haines & nos animosités, & pour faire revivre dans la Nation cet heureux esprit d'Industrie, qu'on y voïoit autrefois. Il rendra moins fréquentes les ocasions, où l'on voit des excès d'un zèle brutal, qui va souvent jusqu'à la fureur: enfin, il est à presumer, qu'il contribuera à la sureté commune; & que non selement, il rendra la Nation plus heureuse & plus florissante; mais aussi, que la sagesse qui l'a dicté, poura nous rendre un Peuple beaucoup plus vertueux.

XXXVIII. DISCOURS.

——— Longum, formosa, Vale.

VIRG. Ecl. L. III. vs. 79.

Adieu Belles, adieu, pour long tems.

TOute l'Ambition de notre Sexe tend à se faire estimer, & celle de l'autre à pour but de se rendre aimable. Comme ce DISCOURS, est le dernier de ceux, que j'ai destinés à mes belles Compatriotes, je m'imagine, que je ne puis leur rendre un meilleur ofice, que de leur laisser, en forme de Legs, un secret assuré, pour gagner l'afection des Hommes, avec d'autant plus de facilité, qu'il semble, que

la

la Nature les ait formées, pour y prétendre, & pour l'obtenir. Ce secret se trouve compris dans la sentence suivante de SENEQUE. Je la vais traduire, en faveur du beau Sexe: *Ego tibi monstrabo Amatorium, sine medicamento, sine herbâ, sine ullius veneficæ carmine: si vis amari, ama.* C'est à-dire, „ je veux „ vous découvrir un Philtre, où il n'entre, ni „ Drogue, ni Simple, ni Enchantement, ai- „ mez, si vous voulez qu'on vous aime. „ S'il y a quelque vérité, dans cette Découverte, & que ce soit un Spécifique, tel que l'Auteur le prétend, il n'y a rien, qui puisse rendre le Sexe moins aimable, que la Rage de Parti. La plus belle Femme, dans un transport de furie, perd tous les agrémens de son visage. Au lieu de charmer ceux qui la contemplent, elle éfraie également, ceux qui sont de ses Amis, & ceux qui n'en sont pas. Les derniers ne sentiront jamais la moindre inclination, pour une Ennemie si redoutable; & les premiers ne se rendront jamais à une Nymphe, qu'ils connoissent sujète à de pareils emportemens. Les plus engageantes de nos belles Compatriotes sont celles des deux Partis, qui sont les moins susceptibles de l'aigreur, que portent dans les cœurs les passions & les préjugés; & qui font remarquer cette douceur, si naturelle au Sexe, dans leurs conversations, & dans toute leur conduite. Quand une belle personne fait ainsi conserver son innocence & sa bonne humeur, au milieu des haines & des animosités réciproques de ses

Sœurs ennemies, ce caractere singulier la rend mille fois plus aimable; & elle peut être comparée, aussi bien que la Femme, dont parle SALOMON, *à un Lis parmi des Epines*.

Une Femme, qui veut se mêler de Politique, est un Animal aussi ridicule, qu'un Homme, qui veut mettre le nez dans les afaires, qui apartiennent aux Femmes. Chacun des deux Sexes devroit se renfermer dans ses limites particulieres, & borner ses soins à exceller dans son District. Quand VENUS se plaignit à JUPITER, d'une blessure, qu'elle avoit reçue dans une Bataille, le Pere des Dieux la regarda, en *souriant*; & il lui representa, qu'au lieu de se mêler de la Guerre, qui n'étoit pas son partage, elle auroit dû s'en tenir à ce qui regarde son Ministere particulier, & faire son occupation de présider aux plaisirs du Mariage. La délicatesse de plusieurs Critiques modernes a été choquée du Caractere de ces *Guerriers des Hales*, dont parle HOMERE; mais encore un *Héros braillard*, & qui parle en *barangere* est-il beaucoup moins insuportable, que le personage d'un *Breteur* ou d'un *Grenadier* en cotillon. Nous ajouterons à ces considérations, que le plus fin Satirique qu'il y ait eu, parmi les Anciens, disoit, que, selon lui, il n'y avoit rien, qui meritât plus d'être tourné en ridicule que le caractere d'un Gladiateur, sous l'équipage d'une Femme.

Propositions de: Toutes ces réflexions m'engagent à m'adresser

dresser à ces Dames, qui ne respirent que la Guerre, qui ne parlent que de Politique; & à leur faire considérer, que ce seroit une chose bien horrible, que de voir durer les querelles & les inimitiés, parmi un Sexe, à qui la Douceur sied si bien, dans le tems que nous avons de si belles espérances de voir bientôt la Paix, entre les Hommes, dont les haines vont être terminées, par le *Bill* septennal, qui pour avoir son exécution, n'atend plus, que l'agrément de Sa Majesté. Comme il y a aparence, que cet Acte produira une suspension d'Armes, jusqu'à l'expiration du Parlement present, parmi la moitié des Habitans de notre Ile, il seroit fort raisonable, que la plus belle partie des Sujets de Sa Majesté voulût aussi établir une Trève, pour le même nombre d'années, entre les deux Partis oposés de son Sexe. Ou plutôt, il seroit à souhaiter, qu'elles voulussent convoquer une espèce de Senat, ou de Parlement, composé des plus belles & des plus sages de nos Compatriotes, pour ordonner une Neutralité perpetuelle, parmi le Sexe. Elles devroient, au moins, établir entr'elles, quelque chose à peu-près comme un *Committé*, dont les Membres pouroient être choisis, parmi les Dames de *Londres*, & de *Westminster*. Ce *Committé* seroit chargé du soin de préparer un *Bill*, pour le presenter à l'Assemblée, à la premiere occasion qu'elle se rencontreroit. Voici, quels en pouroient être les Reglemens:

Trève, entre les Dames des deux Partis.

„ Qu'on établisse incessamment un *Committé*,

„ *mitté*, composé de ce qu'il y aura de plus
„ aimables Femmes, pour examiner l'état
„ present du Sexe, dans la Nation *Angloise*.

„ Que ce *Committé* s'assemblera à la mai-
„ son de chacune d'elles, au jour qu'elle
„ aura déstiné à recevoir ses visites; &
„ que toutes les autres, qui s'y rendront au-
„ ront droit de sufrage, avec une Tasse de
„ *Thé*.

„ Que ce *Committé* sera revêtu du pou-
„ voir, d'envoïer chercher les Billets doux,
„ les Libelles, les Satires, les Listes des
„ Beautés, & toute autre semblable Pièce,
„ ou Acte public.

„ Qu'il sera ordonné à ce *Committé*,
„ d'examiner les moïens les plus propres,
„ pour corriger celles, qui persisteront avec
„ opiniâtreté à vouloir déchirer les autres,
„ & de quelle manière on poura emploïer
„ plus utilement la Cage à plonger *.

Comme je suis toujours dans la dispo-
sition, de chercher à rendre à mes belles
Compatriotes tous les services, dont je
puis être capable, je voudrois leur propo-
ser une espèce d'Avant-propos, qui décla-
reroit „ que la derniere Guerre Civile en-
„ tre le Sexe n'a pas peu contribué à afoi-
„ blir cette ancienne & incontestable Auto-
„ rité,

* Chaise qui sert à plonger dans l'eau une Femme querelleuse, & qui trouble son voisinage par ses criailleries. Elle est condamnée à ce suplice, lors qu'il y a deux Voisins qui témoignent contr'elle, devant un Juge à Paix.

„ rité, qu'elles prétendoient avoir sur no-
„ tre Sexe dans cette Ile; ce qui a causé
„ la ruine du bon Menage; découvert quan-
„ tité d'importans secrets; répandu dans le
„ discours beaucoup de fiel & d'aigreur: que
„ cette fâcheuse disposition d'esprit a fait
„ naître des disputes violentes, & causé une
„ effusion considérable d'Eau de Citron; qu'-
„ elle a excité des animosités dans les cœurs,
„ & porté le feu sur les visages; qu'elle s'est
„ fait connoître, par la variété des Rubans;
„ qu'elle a introduit une confusion inexpri-
„ mable dans les parures; & sur-tout, qu'-
„ elle a imprimé un air rechigné sur les plus
„ aimables traits de nos Dames *Bretones*,
„ au grand domage de leurs charmes, puis-
„ que cette aigreur ne peut que produire la
„ décadence de cette beauté, si naturelle à
„ la Nation.

Quant à ce qui regarde le *Bill* même, il peut être composé de plusieurs particularités, auxquelles pouront naturellement donner occasion les disputes, qui s'élèveront aux Tables à *Thé*; c'est pourquoi, on doit s'en reposer sur la discretion & l'expérience du *Committé*, qui en disposera, comme il le jugera à propos. Il ne seroit peut-être pas inutile d'ordonner, entr'autres choses,
„ Qu'on regardera, avec la même in-
„ diférence, les discours de Politique, que
„ les conversations, qui ne roulent, que
„ sur le beau téms & sur la pluie. Que si
„ quelque homme s'avise de venir troubler
„ une Assemblée *Feminine*, de Nouvelles du

„ Par-

„ Parlement, il sera marqué, comme un
„ Etourdi, & un Incendiaire.

„ Qu'il ne sera plus permis à aucune Fem-
„ me, de se mettre des mouches, sur le
„ front, à moins qu'elles ne veuillent les
„ placer directement au milieu, vu que c'est
„ l'endroit qui en marque la neutralité.

„ Qu'on fera porter toutes les Tabatie-
„ res, & tous les Eventails, de quelques
„ principes qu'ils puissent être, chez Mes-
„ sieurs MOTTEUX, & MATHER, qui en
„ donneront d'autres, en échange, sur les-
„ quels, il n'y aura rien, qui ait le moin-
„ dre raport aux sentimens de Parti.

„ Que, quand une Dame commandera
„ une Comédie, elle aura grand soin, que
„ l'Auditoire soit bien également mélangé
„ de *Whigs* & de *Toris*.

„ Qu'aucune Femme, d'aucun Parti,
„ n'ait la hardiesse de chercher à inspirer ses
„ sentimens à aucun Membre du Parle-
„ ment.

„ Qu'il y aura une Amnistie génerale;
„ qu'on oubliera entierement les premieres
„ hostilités, les anciennes distinctions, &
„ tous les défauts publics, & particuliers,
„ de côté & d'autre; & que toutes celles
„ qui embrasseront la Neutralité, dans l'es-
„ pace de..... semaines, pouront donner
„ à la circonférence de leur jupe de balei-
„ ne, une aune de plus, qu'elles n'ont au-
„ jourd'hui.

„ Pourvu néanmoins, que rien de ce qui
„ est ici contenu, ne soit interpreté, de
„ ma-

„ maniere à s'étendre à aucune personne
„ qui demeure dans le Quartier de *Drury-*
„ *Lane*, ou qui y ait la moindre habitude, ni
„ à aucune autre de cette Societé, qui ait
„ les mêmes pratiques, en quelque endroit
„ du Pays qu'elle puisse faire sa résidence:
„ car on leur laisse toujours l'entiere liberté
„ de médire, de calomnier, de pester, &
„ de faire la moue, comme elles ont fait
„ jusqu'ici, nonobstant ce que porte cet
„ Acte, à ce contraire.

XXXIX. DISCOURS.

——— Prodesse quam conspici.

Il vaut mieux chercher à se rendre utile aux hommes, que de courir après une vaine réputation.

COmme c'est dans les grands cœurs, & dans les ames nobles, que l'amour de la Gloire jette ordinairement les plus profondes racines, aussi arrive-t-il souvent, que quand on l'en arrache, il n'en sort pas, sans entrainer avec lui plusieurs vertus; & que dès qu'un homme cesse d'aspirer à l'honneur d'une réputation éclatante, il tombe insensiblement dans un état de nonchalance & de paresse. Mais quand, sans aucun motif de vanité, une personne, qui a de grands talens, témoigne du zèle pour le bien public,

Caractere de feu Mylord Somers.

public, & qu'il a autant de foin de se cacher, que de chercher les occasions de faire des actions illustres, on peut dire hardiment, qu'il y a quelque chose, dans son caractère, qui le met au dessus du reste des Hommes. Cette humeur également bien-faisante, & desinteressée, est une preuve indubitable de la magnanimité de son cœur.

Il n'y a peut-être pas, dans toutes les Histoires, un plus bel exemple de ce généreux naturel, que ce que tout le monde a remarqué, dans l'excellent Personage, dont j'ai emprunté les paroles que j'ai mises à la tête de ce DISCOURS. Il s'est ataché avec un soin extrême, à aquérir des connoissances, qui l'ont rendu aussi célèbre, qu'utile à sa Patrie. Personne n'étoit plus capable que lui, de former de grands projets, ni plus propre à prendre les mesures nécessaires, pour les faire réüssir. Mais, dans tout ce qu'il entreprenoit, il se proposoit moins l'honneur, qu'il lui en pouvoit revenir, que l'avantage du Public. Il se mettoit fort peu en peine de tout ce qu'on pouvoit dire, de l'Action en elle même ; pourvu que sa Patrie en recueillît le fruit, il étoit satisfait. Cette disposition d'esprit, qui lui faisoit surmonter toutes les opositions de la brigue & de l'envie, le mettoit en état d'achever glorieusement ce qui paroissoit le plus mal fondé, & le plus impratiquable dans ses desseins. On le voïoit venir à bout de plusieurs entreprises de la derniere importance, pour la sureté & l'avantage du Public, & condui-

re à une heureuse fin plusieurs grands Evènemens, qui n'auroient pas manqué d'échouër, dans l'instant même de leur naissance, s'il n'avoit préféré à l'honneur de paroître utile à son Pays, le plaisir de l'être en éfet.

Comme il étoit du secret, qu'il avoit entrée dans tous les Conseils de son Maître, le Roi Guillaume, qui lui communiquoit ses pensées les plus particulieres, on lui atribue géneralement la plus grande partie du Plan de la Succession Protestante. S'il n'a pas eu seul l'honneur d'avoir imaginé le projet de l'Union des deux Roïaumes, & du *Bill* de la Régence, qui semblent avoir été l'unique moïen, que la Prudence humaine pût mettre en usage, pour nous assurer une bénédiction si précieuse, on ne lui peut refuser la gloire d'avoir été la personne, qui ait eu la principale part à la conduite de ces deux importantes afaires; & la Posterité ne peut sans injustice se dispenser de lui donner après sa mort les louanges, qu'il a evité de recevoir, pendant le cours de sa vie. On diroit en éfet, que ses jours furent prolongés, au-de-là de leur terme naturel, malgré les indispositions, qui en ont acompagné les derniers tems, afin qu'il eût la satisfaction de voir réüssir l'heureux établissement, qu'il s'étoit proposé, comme le but principal de ses travaux publics. Ce ne fut pas pour lui, un petit surcroît de bonheur, que de voir avancés aux premiers Postes d'honeur & de confiance, sous le Governement

ment de Sa Majesté à present Regnante, ceux qui avoient toujours été ses amis les plus intimes, & qui lui avoient aidé à prendre des mesures, pour assurer la Succession Protestante, qui leur atirerent la haine de ceux, à qui ce Projet déplaisoit. Je suis persuadé, qu'il n'y a aucun de ces grands hommes, qui ne reconnoisse, sans peine, qu'ils ont tiré bien des lumieres & des avantages considérables, de leur étroite liaison avec Mylord SOMERS. Il avoit une connoissance si génerale des Afaires; & il s'interessoit si fort à tout ce qui regardoit ses amis, que, dans quelque situation qu'ils se trouvassent, ils s'adressoient toujours utilement à lui, pour recevoir ses avis, dans les cas les plus épineux, & dans les circonstances les plus embarassantes de la vie.

Il a eu pendant tout le tems qu'il a vécu, une modestie & une retenue si admirables, que ses vertus en recevoient un nouveau lustre, à mesure qu'il s'étudioit à les tenir ensevelies, dans une si honorable obscurité.

Sa Religion étoit sincere & sans ostentation; & elle lui avoit inspiré, pour tous ses Compatriotes, une bienveillance universelle, sans mèlange de fiel pour aucun d'eux. Il a été fermement ataché à celle que nous propose la Constitution de notre Patrie; & il a été constant à en remplir tous les devoirs, tant en public, que dans le sein de sa famille. Il en a defendu la Cause, avec autant de réputation, que de succès, dans l'Afaire des sept Evêques, & dans une con-

conjonĉture, où l'EGLISE étoit véritablement en danger. Nous pouvons ajouter à tout cela, que la conformité du même esprit de candeur & de modération, qui se trouvoit entre lui & le grand Archevêque TILLOTSON, avoit lié entr'eux l'amitié & la correspondance la plus étroite: & c'est cette modération, qui lui faisoit avoir plus de pitié, que de haine, pour ceux, qui avoient des sentimens diférens des siens, dans les points, qui ne lui paroissoient pas essentiels au CHRISTIANISME.

Sa douceur naturelle se faisoit remarquer dans les moindres circonstances de sa conversation: elle paroissoit dans ses regards, dans ses démarches, dans sa voix. Sa grande aplication à l'étude sévere de la Jurisprudence, n'avoit point corrompu la bonté de son Naturel, par un esprit de Contention & de Chicane. Il ne savoit ce que c'étoit, que de disputer, pour des choses indiférentes; il ne savoit ce que c'étoit, que de s'enorgueillir de la supériorité de son esprit, & il n'en devenoit pas plus fier, pour avoir la raison de son côté. Il joignoit à la plus grande délicatesse, qu'on puisse aquérir, par une bonne éducation, toute la force du jugement le plus exquis. L'aprobation qu'il donnoit, aux sentimens de ceux, avec qui il se trouvoit en conversation, lorsqu'il croïoit devoir le faire, le mettoit en droit de pouvoir à son tour, les relever, quand ils se trompoient. Il savoit si agréablement communiquer ses lumieres, que quiconque

que entroit en conférence avec lui, en sortoit toujours plus savant, sans s'apercevoir qu'il eût voulu lui dónner de leçons. C'est à ces manières engageantes d'un grand Maître, que nous pouvons atribuer l'estime particuliere, qu'a eue pour lui la feue Reine, tant qu'elle s'est atachée à suivre des mesures, qui étoient capables de porter la Nation *Angloise* au plus haut période de la Gloire, malgré les préjugés injustes, qu'elle avoit conçus contre lui, avant qu'elle fût bien informée de son mérite personel, & de la droiture de sa conduite.

Nous venons de voir, combien ce grand homme a contribué à l'établissement de la Succession Protestante, & au bonheur de sa Patrie, par sa Politique consommée; aussi peut-on dire, que ces deux grandes fins avoient fixé toute son atention, & qu'il ne les perdit jamais de vue un moment. Son caractere étoit constant, uniforme, & l'on ne voïoit rien, dans toutes ses démarches, qui se démentît. Ses principes fondés sur la Raison, & soutenus par sa Vertu, ne lui permettoient pas d'écouter l'Ambition, l'Avarice, ni le Ressentiment. Exemt de la tiranie de ces passions, il n'étoit sensible qu'à la Verité, & à la Justice; & il y demeuroit inséparablement ataché. En un mot, il est sorti de la carrière, parmi les mêmes personnes, & regretté de ces dignes amis, avec qui il avoit commencé d'y entrer.

Mais, si ce grand homme s'est distingué, par son zèle, pour les interêts de l'Etat, & par

par son amour pour sa Patrie, il ne s'est pas rendu moins recommandable, par la vaste étendue de ses lumieres, & par son savoir universel. Comme, dans le partage qu'il faisoit de son tems, entre les scènes publiques des Afaires, & les occupations de la vie privée, il a toujours eu soin de conserver le caractère d'un homme d'honneur, & celui d'un grand personage, non seulement, il avoit aquis une connoissance parfaite des Hommes, & des choses du monde, mais encore, il possedoit à fond, tout ce qui apartient aux Beaux Arts, & aux Siences les plus relevées. Cette aplication infatigable, qu'il a fait voir, dans toutes les circonstances de la vie, & cette prudence, qui le faisoit profiter de tous les évènemens, l'avoient rendu si habile, dans les Loix du Pays, qu'il passa pour un des plus grands Maîtres de sa profession, dès le moment qu'il l'embrassa. Quoiqu'il soit parvenu successivement à tous les Honneurs de la Robe, il a toujous été regardé, comme un homme qui méritoit une Place, au-dessus de celle qu'il occupoit actuellement, jusqu'à ce qu'enfin, il eût ateint la plus haute Dignité, à laquelle il pût prétendre, par son savoir, & par ses talens.

Il possedoit au souverain degré deux qualités, qui se rencontrent rarement dans une même personne. On trouvoit en lui la plus grande force de Jugement, & le goût de Politesse le plus exquis. Sans la premiere de ces deux qualités, la Sience ne fait qu'em-

qu'embaraffer; & fans la derniere, elle n'a rien que de choquant. Mylord SOMERS avoit l'une & l'autre, à un point, qu'il répandoit fur toutes fes connoiffances, cet agrément, & cette folidité, qui manquent d'ordinaire au refte des Savans. S'il difoit fon fentiment, fur une Pièce de Poëfie, fur l'Ouvrage d'un Peintre, fur un Morceau de Sculpture, il le faifoit avec tant de délicateffe, & fes obfervations étoient fi juftes, qu'on prenoit plaifir à l'entendre, & à s'y conformer.

La folidité de fon Raifonnement, & l'élégance de fes expreffions foutenue & perfectionnée par la Lecture des plus excellens Auteurs, tant anciens, que modernes, fe faifoit fentir dans toutes fes Productions. Son éloquence étoit mâle & perfuafive, fans avoir rien de trivial, & d'afecté. Son ftile étoit exact & pur, mais en même tems, plein de politeffe & d'efprit, & propre à expofer à fes Lecteurs, avec la derniere clarté, les afaires les plus embrouillées. Il eft fâcheux qu'un auffi grand homme, par un éfet de fon averfion pour la vaine gloire, ait compofé tant de beaux Ouvrages, & fait tant de belles actions, dans il n'a pas voulu avoir l'honneur. Cependant, malgré fa modeftie, il a paru tant de chofes de cette nature, que tout le monde lui a atribuées, que je fuis perfuadé, que parmi les Auteurs du premier ordre, il n'y en a aucun, qui ne reconnoiffe, que Mylord SOMERS a été la meilleure plume de fon fiècle.

On a souvent comparé cet illustre Seigneur, pour son rare savoir, & pour la grande étendue de ses connoissances avec Mylord Verulam, qui a été aussi Chancelier d'*Angleterre*. Mais la conduite de ces deux persones extraordinaires a été bien diférente, dans les mêmes circonstances. Ils ont été l'un & l'autre accusés par la Chambre des *Communes*. L'un d'eux y avoit donné sujet, aussi succomba-t-il sous la charge de ses fautes; & il fut réduit à faire des soumissions, dont la honte diminua de beaucoup l'éclat d'un caractère si illustre; Mais Mylord Somers soutenu par l'integrité de sa vie, ne fut aucunement ébranlé par les éforts impuissans de ceux, qui cherchoient à ternir sa réputation. Ses Accusateurs auroient fort souhaité de pouvoir se désister de leur entreprise; mais il demanda, il pria instamment, qu'après d'exactes informations, l'afaire fût jugée, & il n'eut pas de repos, qu'il n'en eût vu la fin. Car la même Vertu, la même Grandeur d'ame, qui lui faisoit mépriser la vaine Gloire, ne lui permettoit pas de soufrir, qu'on le chargeât de reproches qu'il n'avoit pas mérités.

Je ne doute pas, qu'un homme aussi rare ne fasse la plus belle figure dans l'Histoire du siècle present; mais nous ne devons pas nous atendre d'y voir briller son Mérite, dans tout son jour, puisqu'il a écrit une infinité de choses, qui n'ont pas été publiées sous son nom. Il a été la Baze & l'ame de plusieurs Conseils de la derniere importance,

ce, dans lesquels il n'a jamais paru: Il a rendu de bons ofices à une infinité de gens, qui n'ont jamais sû à qui ils en étoient redevables: il a obligé sa Patrie, par des services considérables, dont d'autres ont eu tout l'honeur: En un mot, on ne poura jamais assez louër un homme, qui s'atachoit plutôt, à faire des actions dignes d'estime, qu'à aquerir une grande réputation.

XL. DISCOURS.

Urit enim fulgore suo qui prægravat artes
Infra se positas: extinctus amabitur idem.

Hor. L. II. Epist. I. vs. 13, 14.

Dès qu'un homme excelle, en quelque Art, par dessus les autres, il leur devient insuportable; à peine n'est-il plus, que ses rivaux commencent à l'aimer.

Le traitement qu'éprouvent d'ordinaire, ceux qui s'érigent en Auteurs.

IL faut avoir bien de la résolution, pour vouloir être Auteur, dans un Pays, où la Critique & la Raillerie sont sur le pié qu'elles sont en *Angleterre*. On ne peut y prétendre, sans exciter une alarme parmi ses Compatriotes; & vouloir se distinguer du reste des Hommes, c'est s'exposer à la Censure du public, & quelque-fois à devenir l'objet éternel de toutes ses plaisanteries. Ceux qui se mêlent d'écrire doivent s'atendre à essuïer tous les traits de l'Envie, puisqu'il

qu'il semble en éfet, que ce soit insulter à l'Ignorant. Ne voïons-nous pas tous les jours, un homme qui a les meilleures intentions du monde, lorsqu'il publie un Ouvrage, ne le voïons-nous pas traité d'une maniere aussi injurieuse, que s'il étoit le plus cruel ennemi du Genre-Humain? Tous ceux qui ont le moins de droit d'aspirer à la gloire se déchainent contre lui, ils exposent aux yeux de tout le monde, jusqu'aux moindres taches de sa vie; il ne leur faut qu'un *oui dire*, pour se croire sufisament autorisés à le décrier; & s'ils n'ont pas en main de vérités desobligeantes à débiter, sur son compte, ils ne se font aucun scrupule d'en forger à propos, plutôt que de soufrir qu'il s'érige en Auteur impunément. Les personnes même, qui écrivent sur les matieres les plus indiférentes, & qui ne s'atachent, qu'à des Ouvrages de goût, sont regardées comme des gens, qui font une espèce d'insulte à la Société, comme des gens qu'il faut humilier, comme des perturbateurs de la tranquilité publique. Ce ne sont pas seulement les esprits grossiers, & malins, mais c'est le Corps entier des Auteurs, qui prend les armes contre un homme, qui veut entrer dans la carière de l'Honeur & de la Réputation, & il y a tout à parier que, par leurs ataques opiniatrément redoublées, ils viendront enfin à bout de le faire passer pour un fou, & même pour un mal-honête-homme. Les Auteurs, qui ont beaucoup de succès font tous leurs éforts, pour exclure

carte, tout ce qu'il a gagné en plusieurs fois; de sorte que, s'il a le malheur de perdre le dernier coup, il est entierement ruiné. Il seroit à souhaiter, pour tous les Auteurs, qu'à l'exemple de ce Gentil-homme, ils sussent se retirer à propos; & qu'ils cessassent de vouloir augmenter leur réputation, quand une fois elle est bien établie. D'un autre côté, il n'y a point d'objet plus triste dans le Monde savant, que la décadence d'un Auteur. Comme on est naturellement plus porté à critiquer qu'à donner des louanges, les Lecteurs ne manquent pas de le tourner en ridicule, pour les derniers de ses Ouvrages, quand ils ont oublié, d'aplaudir aux premiers. Lorsqu'il arrive, qu'un homme, soit par quelque infirmité, soit par son grand âge, a perdu la force & la vivacité de son esprit, il seroit à souhaiter, que, pour l'empêcher d'écrire, ses Parens & ses Amis ne lui laissassent, ni plume, ni ancre, ni papier, après avoir inutilement tenté tout autre moïen de le mettre à la raison.

Rien n'est plus ordinaire, que de voir vieillir l'Auteur, avant que l'homme soit parvenu à un âge fort avancé; sur-tout, lorsqu'il traite des Sujets d'invention, ou qui naissent de ses Réflexions, sur la Nature Humaine. Car, en ce cas-là, ni la force de son imagination, ni la plupart des circonstances de la vie, qui échapent à ses yeux, ne peuvent lui fournir assez de matériaux, pour en composer un grand nombre d'Ouvrages, qui soient capables de plaire aux Connoisseurs.

ſeurs. Nous voïons même, qu'en ce qui regarde les beautés extérieures de la Poëſie, ceux qui écrivent beaucoup, ſans reprendre haleine, ſont ſujets à revenir ſouvent aux mêmes phraſes, au même tour, aux mêmes expreſſions, & aux mêmes penſées. Quand un Auteur a ainſi épuiſé ſon imagination, dont il a, pour ainſi dire, tiré la quinte esſence, il devroit lui laiſſer le tems de reprendre de nouveaux eſprits, & atendre que, de la converſation & de ſes nouvelles lectures, ſes reflexions aient pu faire un nouveau magazin d'expreſſions élegantes, de penſées neuves, & de vives images de la Nature. On doit laiſſer repoſer une terre, qui, pour avoir été trop fréquemment cultivée, & pour avoir trop rendu, n'eſt plus en état de rien raporter; on doit lui donner le tems de recouvrer ſes ſels épuiſés, & de s'enrichir de nouveau du bénéfice de l'Air, de la roſée du Ciel, & des favorables influences du Soleil.

Pour moi, malgré le peu d'égard, qu'on a d'ordinaire, pour ceux, qui nous communiquent leurs ſentimens, en les faiſant imprimer, je ne puis m'empêcher d'en avoir de la reconnoiſſance, pourvu qu'il n'y ait rien dans leurs Ecrits, qui puiſſe inſpirer le Vice, ou qui ſente l'Impiété. Si les penſées de tels Auteurs ne diſent rien, au moins elles ne font pas de mal, & elles font voir leur humeur laborieuſe & leur bonne intention. Si elles m'aprennent quelque choſe de nouveau, j'en ſuis obligé à celui, qui les a miſes au jour; & je dois le regarder,

comme mon Bien-faiteur particulier, si son Ouvrage peut contribuer à perfectioner mon esprit, s'il me fournit quelque récréation innocente, ou quelque motif puissant, pour me porter à la pratique de quelque Vertu Morale; puisqu'en éfet ce sont-là, en partie, les services les plus essentiels qu'un homme puisse rendre au Genre-Humain. Si ceux qui ont de la capacité & des talens refusoient de nous faire part de leur lumieres, leur sagesse & leurs connoissances seroient presque inutiles; & ils auroient beau avoir de l'expérience, nous n'en tirerions aucune instruction. Sans le secours de ces occupations agréables, nous aurions tout le tems de nous ennuïer dans la solitude; & souvent nous chercherions en vain par-tout ailleurs, de quoi nous délasser du soin de nos afaires. C'est cette communication de pensées, qui fait vivre, au milieu du monde, un homme dans la retraite, pour ne pas dire, qu'elle est capable de le mettre au-dessus de ses vicissitudes. C'est elle qui modére nos passions, qui nourrit notre esprit, & qui l'empêche d'être lui-même la proie de ses propres réflexions. L'estime dont la Posterité honore la mémoire des bons Ecrivains, fait assez connoître le mérite de ceux, qui s'atachent à cette Profession. Il n'y a persone aujourd'hui, qui n'admire beaucoup plus Ciceron, en qualité d'Auteur, que sous le caractère de Consul de *Rome*. Et ne voïons-nous pas qu'on parle beaucoup plus souvent parmi nous, des Ecrivains célèbres

de

de notre Patrie, qui ont paru dans les siècles passés, que d'aucune personne particulière, qui ait vécu dans le même tems.

Quand je me considere moi-même, comme FREE-HOLDER *Anglois*, je ne puis m'empêcher d'envisager, avec un plaisir extrême, les peines de ceux qui ont enrichi notre Langue de la Traduction des Anciens Auteurs *Grecs* & *Latins*; & qui, par ce moïen, nous ont transmis la connoissance de ce qui s'est passé de plus important, dans les fameux Gouvernemens de *Rome*, & de la *Grece*. Nous avons presque tous leurs Historiens en *Anglois*; & ce qui fait le plus d'honeur à notre Langage, c'est qu'on a remarqué qu'il n'y en a point de plus propre, pour rendre avec élégance les plus excellens Poëtes de ces deux Nations. Ceux mêmes de nos Compatriotes, qui n'ont aucune teinture de Lettres, peuvent, par le VIRGILE de DRYDEN, juger sainement des beaux endroits du Poëme Epique le plus parfait; & ce que Mr. POPE a déja publié d'HOMERE nous fait espérer, que l'ILIADE paroîtra bientôt en *Anglois*, sur un pié, à le disputer au Poëme même, tout digne qu'il soit de l'immortalité.

Il y a encore un autre Auteur, que j'ai souvent souhaité de voir traduit en *Anglois*, parce qu'on voit regner, dans tout son Ouvrage, un esprit de liberté, & des sentimens plus capables de nous inspirer le goût de l'Honeur & de la Vertu, que tout ce que nous trouvons dans toutes les Pièces de

Poësie que nous avons reçues de l'Antiquité. Je veux parler de la PHARSALE de LUCAIN: c'est le seul Auteur de considération, parmi les Poëtes *Latins*, qui n'a pas été traduit & commenté à l'usage du DAUPHIN. La raison n'en est pas bien dificile à pénetrer, puisque la PHARSALE n'auroit jamais pu être regardée, que comme une satire piquante, contre la forme du Gouvernement établi en *France*. Elle est actuellement entre les mains de Mr. ROWE, qui en a déja publié quelques Essais, où non seulement, il conserve tout le feu, & toute l'énergie de l'Original; mais, on peut dire même, qu'il a mis les pensées de l'Auteur dans un jour plus beau, que ses phrases sont plus exactes, & ses vers beaucoup mieux tournés.

Comme des entreprises aussi dificiles demandent les plus grands encouragemens, nous ne pouvons qu'être fort ravis, de voir les souscriptions, qu'on a faites, pour les deux Ouvrages, dont je viens de parler, sur tout, quand nous considerons, que s'ils ne sont achevés par les habiles mains de ces deux grands Maîtres, nous ne devons plus nous flater d'en voir jamais former le projet, par aucun autre, après eux.

XLI. DISCOURS.

Dissentientis conditionibus
Fœdis, & exemplo trahenti
Perniciem veniens in ævum.

HOR. L. I. Od. V. vs. 14--16.

Regulus *rejetta toutes conditions honteuses, & un exemple fatal à la Postérité.*

COmme rien ne contribue plus à la Richesse, & à la Prospérité du Public, que l'atention particuliere du Gouvernement, pour tout ce qui regarde l'avancement du Commerce d'une Nation, il est étonnant, que les Historiens *Anglois*, ne se soient pas atachés, avec plus de soin, à nous aprendre distinctement les diférens états, où il a été parmi nous, sous chaque Regne particulier. Nous pouvons cependant, remarquer, en general, que les plus prudens de nos Rois n'ont pas été moins atentifs à en étendre les bornes, que celles de leur Domination. Ils étoient assez éclairés, pour n'ignorer pas, combien ce point importe au bien du Peuple, independamment de la Gloire, qui en revient au Souverain. Les avantages que Sa Majesté à present Regnante a obtenus, par raport au Commerce d'Espagne.

Le premier Monarque de la *Grande Bretagne*, qui ait mis notre Commerce, & par conséquent notre Navigation, sur un pié avantageux, a été EDOUARD III. Ce Prince victo-

victorieux, par plusieurs excellentes Loix, qu'il établit, pour favoriser le Négoce, avoit trouvé le secret de mettre ses Sujets en état de l'assister, pendant toutes les guerres, qu'il a eu à soutenir, contre les Puissances Etrangeres. Il avoit su si bien faire tourner tout l'avantage du Commerce, du côté des Marchands *Anglois*, par la Balance qui en fut reglée de son tems, que les Marchandises, qui sortoient du Roïaume, montérent jusqu'à deux cens quatre-vingt quatorze mille Livres, & que celles qu'on y aportoit de dehors, ne passa jamais la somme de trente huit mille.

On peut compter, parmi ceux de ses Successeurs, sous le Regne desquels notre Commerce à été le plus florissant, HENRI septième du nom, & la Reine ELIZABETH. Le premier, qui, par sa grande sagesse, s'étoit rendu digne d'être apelé le SALOMON *Anglois*, s'est ataché sur-tout, à suivre l'exemple de ce prudent Monarque, en ce qui concernoit l'avancement du Commerce de ses Sujets. C'est aussi par-là, qu'il a ramené à lui les esprits de son Peuple; & qu'il s'en est assuré l'afection: c'est par ce moïen, qu'il a étendu la Navigation du Roïaume, & qu'il a su repousser les fréquentes ataques de ses Ennemis.

Pour la Reine ELIZABETH, elle a toujours eu le Commerce fort en recommandation; & nous voïons, quelles en ont été les suites, pendant tout son Regne, dans l'amour & l'obéïssance de ses Sujets reconnoissans,

noissans, qui lui ont aidé, avec tant d'ardeur, à vaincre ses Ennemis, & à ruiner tous leurs Projets.

C'est avec un plaisir sensible, que nous voïons Sa Majesté à-présent regnante apliquer si utilement ses soins à l'avancement de notre Négoce, & qu'Elle veuille bien se considérer, comme le Roi d'une Ile trafiquante. Elle a déja obtenu, pour son Peuple, des avantages très-considérables, & Elle est encore actuellement occupée à prendre des mesures, à former des Traités, pour regagner, & pour augmenter de plus en plus ses Privilèges, dans le Commerce.

Je ne veux parler, dans ce DISCOURS, que du Traité conclu à *Madrid* le 14. du dernier Mois de *Décembre* de l'Année 1715. que je comparerai à celui, qui avoit été fait à *Utrecht*, le 9. de *Décembre* 1713. pour faire voir, combien le Traité, qui a été conclu avec le Roi GEORGE, est plus avantageux à la *Grande Bretagne* que celui, qui fut fait sous le Regne dernier. Mais, remarquons d'abord, qu'il est également étonnant, qu'à la fin d'une Guerre aussi heureuse, & qui avoit aquis tant de gloire à la Nation, on ait donné les mains à un Traité, si peu à son avantage, & qu'au commencement d'un Regne si cruellement traversé, par des troubles domestiques, on ait pu en obtenir un, dont les conditions lui sont si favorables. Cela doit nous convaincre, que la sagesse d'un Souverain, & l'integrité de ses Ministres sont plus nécessaires,

res, pour conduire une afaire d'une telle conséquence, pour le bien public, que, ni la meilleure conjoncture du tems, ni quelque autre circonstance que ce puisse être.

Il faut savoir premierement, que, par le Traité conclu à *Madrid*, en 1667. les Droits d'entrée, que payoient les denrées & les marchandises de la *Grande Bretagne*, montoient, sur le pié de l'évaluation reglée, par le Tarif d'*Espagne*, après la déduction de *la grace* ou remission, en *Andalousie*, à *Onze & un tiers*, pour *Cent*, dans le Roïaume de *Valence*, à *cinq* pour *Cent*, en *Catalogne*, environ à *sept* pour *Cent*, ou moins: & que, par conséquent, tous ces droits d'entrée n'excedoient pas, l'un portant l'autre, *dix* pour *Cent*.

Après ce petit détail de la situation de notre Commerce avec l'*Espagne*, avant le Traité d'*Utrecht*, conclu sous la derniere Reine, nous devons observer, que, par l'explication qu'on donna aux Articles de ce Traité, on a fait monter, en *Andalousie* les Droits d'entrée sur les denrées & sur les manufactures de la *Grande Bretagne*, jusqu'à *vingt-sept* & *un cinquième*, pour *Cent*.

Mais, par le dernier Traité fait à *Madrid* avec Sa Majesté à present regnante, ces Droits ont été remis sur le pié de celui de 1667. & la *Grace* établie, comme une Loi inviolable, au lieu qu'auparavant, la *Grace* des Fermiers étoit arbitraire, & qu'elle dépendoit entierement de leur honêteté.

Pour bien comprendre la nature de ces

Graces,

Graces, il faut savoir, que le Roi d'*Espagne*, après avoir mis, sur tout ce qu'on portoit d'*Angleterre* en son Pays, des Droits si exorbitans que les Marchands ne pouvoient, ou ne vouloient plus les payer, il avoit coutume de leur en remettre une partie. C'est cette faveur, ou cette diminution, qui depuis a été apelée, *Grace*. Mais, quand il eut afermé ces Droits d'entrée à quelques uns de ses Sujets, les Fermiers, pour atirer plus de marchandises, chacun à leurs Ports, & pour faire, par ce moïen des gains plus considérables, avoient coutume de faire à nos Marchands *Anglois*, de nouvelles diminutions, ou de nouvelles *Graces*. Ils augmentoient, à l'envi, cette sorte de faveurs, persuadés, que par-là, ils réüssiroient à faire passer par leurs mains une plus grande portion de l'argent provenant des Droits.

Mais, pour reprendre le fil de notre Discours; les Droits de sortie, reglés par le Traité d'*Utrecht*, étoient à peu près, sur le même pié, que les Droits d'entrée: au-lieu que, par le Traité conclu avec notre Roi à present regnant, ils ont été réduits à leur ancien taux.

Sur les plaintes, que firent nos Marchands, de ce que les *Espagnols*, depuis la suspension d'Armes, avoient pris plusieurs Bâtimens de la *Grande Bretagne*, & de la *Nouvelle Angleterre*, qui alloient prendre du sel à l'Ile de la *Tortue*, on fit à la feuë Reine de justes & amples Representations, sur cette afaire. En voici un Extrait:

„ Depuis

„ Depuis le premier Etabliſſement, dans
„ le Continent de l'*Amérique*, les Sujets de
„ Votre Majeſté ont toujours eu un accès
„ libre à cette Ile: Ils y ont toujours été
„ prendre tout le ſel, qu'ils ont jugé à pro-
„ pos, ſans aucun empêchement, ſi ce n'eſt
„ en tems de Guerre: & nous avons des
„ preuves, que les choſes ſont ſur ce pié-
„ là, il y a plus de cinquante ans, comme
„ il apert par les Certificats des perſonnes,
„ qui ont été emploïées à ce Commerce.

„ Après les plus exactes informations, on
„ ne voit pas, que les *Eſpagnols* aient ja-
„ mais habité la-dite Ile, ni qu'ils y aient eu
„ aucun Etabliſſement: il n'y a même au-
„ cune aparence, vu qu'on n'y trouve, qu'-
„ une roche ſtérile, ou un ſable brûlant, &
„ qu'il n'y a ni eau fraîche, ni aucune ſorte
„ de proviſions.

„ Nous oſons repréſenter à Votre Ma-
„ jeſté, de quelle conſéquence il eſt, qu'-
„ on ait fait défenſe à ſes Sujets, d'aller
„ chercher du ſel à la *Tortue*, & c'eſt ce
„ qu'Elle poura voir, en partie, par le nom-
„ bre de Vaiſſeaux, qui ne font d'autre Com-
„ merce, & qui montent à près de cent,
„ par an, l'un portant l'autre, ſuivant les
„ avis que nous en avons reçus.

„ Le ſel qu'on porte de là, à la *Nouvel-
„ le Angleterre*, eſt emploïé principalement,
„ entr'autres uſages, à ſaler le Poiſſon, qui
„ conſiſte en Merlus, Morue, ou Maque-
„ reau; dont le premier fait la partie la plus
„ conſidérable, de ce que raportent les Bâ-
„ timens

„ timens qui reviennent en *Angleterre*, par
„ la voie d'*Espagne*, de *Portugal*, & du
„ *Détroit*, en échange des Laines, & au-
„ tres Efets, qu'on envoie d'ici là. D'ail-
„ leurs, les Poissons sont d'une telle con-
„ séquence, que les Iles, d'où l'on tire le
„ sucre, ne peuvent absolument subsister,
„ sans ce secours, atendu que c'est la prin-
„ cipale nouriture de leurs *Negres*: de sor-
„ te que, si on ne leur en porte leur pro-
„ vision, de la *Nouvelle Angleterre* (ce qui
„ est impraticable, si on empêche les Su-
„ jets de Votre Majesté, d'aller chercher
„ du sel à la *Tortue*) ceux qui font travail-
„ ler au sucre, seront obligés d'en aban-
„ donner le Négoce; comme cela nous a
„ été confirmé, par plusieurs persones, qui
„ ont des *Habitations* considérables dans ces
„ endroits-là.

„ Enfin, les Sujets de Votre Majesté
„ aïant toujours joüi, sans aucune oposi-
„ tion, de la liberté d'aller prendre du sel
„ à la *Tortue*, depuis le premier Etablisse-
„ ment, qui a été fait dans le Continent de
„ l'*Amérique*, comme il est raporté ci-des-
„ sus, nous la suplions très-humblement,
„ de vouloir considérer, combien il impor-
„ te de maintenir un usage, & un droit,
„ dont la perte entraineroit indubitablement
„ celle des *Colonies* qu'Elle a dans ce Pays-
„ là.

Quoiqu'il paroisse, par ce qu'on vient de raporter, que nos Iles au sucre étoient en danger de soufrir considérablement, si on

avoit

avoit cessé de leur porter du Poisson, de la *Nouvelle Angleterre*, malgré cela, on se mit fort peu en peine d'y remédier, par les Articles d'explication, qui parurent, depuis qu'on eut fait les Representations, dont je viens de parler.

Cependant, dans le troisième Article du Traité fait avec Sa Majesté à-present Regnante, l'afaire a été entierement règlée, à notre satisfaction.

Comme les Marchands *Anglois* avoient souvent été inquiétés dans leur Negoce à *Bilbao*, ce qui y avoit fait tomber notre Commerce, ils firent faire, & exécuter en 1700, avec les Magistrats & les Habitans de *St. André*, un Traité de Priviléges, fort à l'avantage de la *Grande Bretagne*, dans le dessein d'aller s'établir dans ce dernier Port; mais, par malheur, l'éfet en fut empêché, par la mort de CHARLES II. Roi d'*Espagne*, & par la Guerre, qui survint bientôt après. Il paroît, que cette afaire a été fort negligée par ceux, qui ont été commis, pour ménager nos interêts, au Traité d'*Utrecht*: car, par le quatorzième Article de ce Traité, il est seulement porté, que *les Sujets de la* Grande Bretagne *pouront s'établir & demeurer à* St. André, *sur le pié du neuvième & du trentième Article, du Traité de* 1667. qui n'ont rien que de géneral. Mais, on n'y a eu aucun égard au Traité de Priviléges, fait en 1700.; au-lieu que, par le second Article du Traité, qui vient d'être conclu avec Sa Majesté le Roi GEORGE,

ce

ce Traité de Priviléges, fait avec *S. André*, a été pleinement confirmé & ratifié.

Un autre avantage considérable de ce Traité, conclu avec Sa Majesté à-present regnante, c'est que les *François* paieront les mêmes Droits sur les Terres d'*Espagne*, pour les marchandises qu'ils y voiturent par Terre, que nous payons, pour l'entrée & la sortie de celles que nous y transportons, ou que nous en raportons par Mer: & c'est à quoi on n'avoit point pourvu, par le Traité d'*Utrecht*.

Par les Cédules jointes au Traité de 1667. on établit d'une maniere, qui paroissoit inébranlable, le grand Privilége, d'avoir des Juges Conservateurs, destinés à faire terminer, & plus promtement, & avec moins de dépenses, toutes les dificultés, qui pouroient survenir dans le Commerce; mais, par le quinzième Article du Traité d'*Utrecht*, ce Privilége fut entierement abandonné. Car, il y est seulement stipulé, qu'*au cas que quelque autre Nation ait ce Privilége nous en jouïrons aussi*. Mais, par le cinquième Article du Traité, qui vient d'être conclu avec Sa Majesté le Roi GEORGE, il est porté, que, *nous jouïrons de tous les Droits, Priviléges, Franchises, Exemtions, Immunités quelconques, dont nous jouïssions, en vertu des Cédules du Roi, ou de ce qui avoit été reglé, par le Traité de* 1667. De sorte que, le Privilége des Juges Conservateurs nous a été de nouveau confirmé.

Comme il n'y a que la Réputation du Roi,

Roi, dans les Pays étrangers, & son inclination constante, à avancer le bien de ces Roïaumes, qui fussent capables de faire réüssir des Traités de cette nature: aussi ne peut-on s'empêcher de perdre patience, quand on considére la folie & l'ingratitude de ceux, qui font leur capital, d'interrompre les soins paternels de Sa Majesté, de donner un mauvais tour à son atention pour le bien de son Peuple; & de lui representer ses génereux éforts, sous les plus afreuses couleurs.

XLII. DISCOURS.

O fortunatos Mercatores!

HOR. L. I. Sat. I. vs. 4.

Marchands, que vous êtes heureux!

Les Avantages que Sa Majesté le Roi GEORGE a obtenus, par raport à notre Commerce dans les Pays-Bas.

PLusieurs Auteurs ont traité des Avantages du Commerce, en géneral; & c'est en éfet, une matiere d'une si vaste étendue, que, comme il est impossible de l'épuiser dans les bornes étroites d'un DISCOURS, il est aussi fort dificile de faire sur ce sujet, des Réflexions, qui n'aient pas été faites par quelque autre avant nous. C'est dans cette vue, que je ne veux le considérer ici, que comme faisant une des plus essentielles, & une des plus nécessaires branches de la sureté

reté, de la force, & de la prospérité de notre Nation.

En premier lieu, comme notre Pays est une Ile, qui a de tous côtés, des Ports commodes, & qu'elle est par-tout entourée de Mers navigables, nous serions inexcusables, si nous negligions de mettre à profit ces bénédictions de la Providence, & ces avantages de la Nature. Les plus célèbres Marchands, & ceux qui font la plus belle figure dans l'Antiquité, étoient établis dans la petite Ile de *Tyr*, qui, par l'augmentation prodigieuse de leurs richesses & de leurs forces par Mer, parvint à avoir une influence considérable, sur les Roïaumes & les Empires du Continent voisin; & donna la naissance aux *Carthaginois*, dont la Flote surpassa dans la suite les forces maritimes de toutes les autres Nations. L'ancienne *Tyr* étoit à la verité en Terre ferme; mais ses habitans, après avoir soutenu un siége de treize ans, contre le grand Roi d'*Assyrie*, se retirérent, avec leurs éfets, à l'Ile du même nom. Là, à la faveur de sa situation avantageuse, ce Peuple tout adonné au Commerce se mit en état de se mainteuir, pendant plusieurs siècles, contre les entreprises de leurs ennemis; & ils devinrent les plus puissans, pour ne pas dire, les seuls Marchands du Monde.

D'ailleurs, comme une Ile est accessible de tous les côtés, & que par cette raison, nous sommes exposés à des Invasions perpetuelles, il est impossible, que nous puissions

ſions nous en garantir, ſans un nombre de Vaiſſeaux, qui ne peut être entretenu, que par un Peuple floriſſant par le Commerce. A cela nous pouvons ajouter que, comme nos Villes éloignées de la Mer ſont ſans aucune fortification, nous ſommes indiſpenſablement obligés de maintenir nos forces Maritimes, puisque c'eſt l'unique Boulevard de toute la Nation.

Outre cela, on a remarqué, que, comme habitans d'une Ile, il ne convient nullement à nos interêts, ni à la véritable Politique de la *Grande Bretagne*, de chercher à faire des Aquiſitions ſur le Continent. C'eſt pourquoi, au lieu de cet agrandiſſement de Pays, nous devons donner notre atention toute entiere, à tâcher d'étendre notre Commerce, & notre Navigation. Par ce moïen, nous jouïſſons de tous les avantages des Conquêtes, ſans violence, & ſans injuſtice; non ſeulement nous nous fortifions, mais encore nous atirons chez nous, par une voie honnête, les Richeſſes de nos Voiſins: & ſans aucun Acte d'hoſtilité, nous mettons la plupart des Nations du Monde, ſous une eſpèce de Contribution.

En ſecond lieu, notre Patrie ſemble être faite pour le Commerce. La *Grande Bretagne* a une infinité de marchandiſes, & de denrées de ſon cru; qui ſont propres pour d'autres Pays: d'un autre côté, nous manquons naturellement de pluſieurs choſes, dont l'uſage ne contribue pas peu aux délices de la vie, & que nous pouvons tirer des

des Pays étrangers. Mais, ce qui doit être observé, avec une atention toute particuliere, c'est que, les produits de ce Roïaume sont d'une nature, & en si grande abondance, qu'ils peuvent faire tomber de notre côté tout l'avantage du Commerce, & nous mettre en état de vendre beaucoup plus aux Etrangers, que nous n'avons besoin d'acheter d'eux.

Ajoutons à toutes ces considérations, que, par l'augmentation d'un Commerce bien ordonné, nous pouvons faire des gains aussi considérables, sur ce qui nous vient des autres Pays, que sur les Marchandises de notre Nation; & qu'en faisant passer ailleurs, ce que nous tirons des Parties du Monde les plus éloignées, nous en tirons le même profit, que si ces Manufactures & ces denrées étoient éféctivement de notre cru.

En troisieme lieu, ce n'est pas une petite obligation, que nous avons au Commerce que d'avoir civilisé notre Nation, & de l'avoir entierement dépouillée de ce qui lui restoit de son ancienne férocité. On parle ordinairement fort mal des Insulaires: on les fait passer pour des gens brutaux, trompeurs, & sans Hospitalité. Ceux de la Terre ferme ont de plus fréquentes occasions, de converser avec des personnes, dont la Langue, & la Religion sont diférentes, aussi bien que les Loix & le Gouvernement; & par-là, ils aquierent une politesse, une bienveillance, une certaine ouverture de cœur, pour le reste des hommes, qu'on ne trouve pas chez

les

les Insulaires, privés de l'avantage de pouvoir étendre leur Conversation, au de là des bornes de leur terrain. Rien ne prouve mieux ce que j'avance, que l'observation, que fait Cesar, à l'occasion de nos Ancêtres. Il remarque, que ceux qui demeuroient sur la Côte, ou dans les Ports de Mer, étoient beaucoup plus civilisés, que ceux, qui étoient établis dans le cœur de l'Ile, à cause de la communication fréquente, qu'ils avoient avec leurs Voisins du Continent.

Enfin, le Commerce est pour nous d'une nécessité d'autant plus indispensable, que notre Pays est fort peuplé. Il occupe un nombre infini de gens, tant par Mer, que par Terre; & il fournit aux plus pauvres de nos Compatriotes, les moïens de gagner leur vie, & de pouvoir subsister honêtement. Les plus adroits, ou les plus industrieux y trouvent leur compte: & quantité de gens, qui ne possedent pas un pouce de terre dans notre Patrie, peuvent aquérir assez de richesses, pour se voir en état d'acheter des Biens, qui n'en cèdent en rien aux Héritages les plus considérables.

Si nos Voisins sont bien fondés, à nous reprocher, comme ils l'ont souvent fait, que nous sommes naturellement portés à la sédition, & que nous aimons le changement, il n'y a point de moïen plus propre que le Commerce, pour remédier à ce mal, puisqu'il donne de l'occupation à ceux, qui sont laborieux, & qu'il fournit les occasions de gagner du bien, à ceux qui n'en ont

ont point. Tant que nous nous trouvons dans des circonstances, & dans des situations favorables, nous sommes ennemis des innovations. C'est ce que nous remarquons, par toutes nos Histoires d'*Angleterre*, qui nous aprennent, que la plupart de nos émeutes populaires sont venues de la décadence de quelque Branche du Commerce, qui a chagriné des persones interessées aux Manufactures du Roïaume. Un homme sans emploi, irrité par la Pauvreté, donne aisément dans tout ce qui le flate d'un changement, qui peut rendre sa condition meilleure, & qui ne sauroit la lui rendre beaucoup plus insuportable.

Puis donc, que nous voïons clairement, combien il nous importe, pour notre sureté, pour notre bonheur, pour notre tranquilité commune, d'étendre notre Commerce de plus en plus, quelle doit être notre satisfaction, de voir sur le Trône un Monarque, qui connoît si bien les véritables interêts de ses Roïaumes, & qui s'aplique avec tant de succès, à l'avancement du Commerce de notre Nation!

Le Lecteur peut voir, dans mon dernier DISCOURS, les avantages que Sa Majesté nous a procurés, dans notre Commerce avec l'*Espagne*. Dans celui-ci, je ferai un petit détail de ceux, qu'Elle nous a ménagés, de la part des *Païs-bas Autrichiens*, en vertu de l'Article vingt-sixième du Traité de Barriere, fait à *Anvers* le 15. du Mois de *Novembre* dernier.

Cette Branche de notre Commerce a été reglée, par un *Tarif*, ou une Déclaration des Droits d'entrée, & de sortie, l'An 1670. mais l'exécution en a été suspendue, par une autre de l'An 1680. qui a demeuré en vigueur, jusqu'à ce dernier *Tarif*, fait en l'Année 1715. avec Sa Majesté à present regnante. Pour ce qui est des deux premiers, ceux qui voudront prendre la peine de les examiner trouveront, que le *Tarif* de 1670. avoit mis de plus hauts Droits, sur plusieurs Branches considérables de notre Commerce, que celui de 1680. Mais, à plusieurs égards, il nous étoit plus avantageux, que le dernier. Or, par le *Tarif* de 1715. qui subsiste aujourd'hui, ces Droits sont fixés, pour l'avenir, par ceux qui nous sont les plus favorables, dans l'un, ou l'autre de ces deux Reglemens; & toutes nos Manufactures, & nos Denrées, excepté une seule, dont je parlerai tout à l'heure, sont sur un pié meilleur, qu'elles n'ont jamais été.

Le Trafic de nos Draps de laine, qui font ce qu'il y a de plus essentiel dans notre Négoce, en ces Pays-là, a aquis, par ce moïen, un avantage fort considérable. Au lieu que le *Tarif* de 1680. avoit établi des Droits, sur nos Draps les plus fins, beaucoup plus hauts, & sur les Draps ordinaires, beaucoup plus bas, que ceux qui avoient été reglés par le *Tarif* de 1670. Sa Majesté, par le Traité, qui vient d'être conclu, a réduit les plus fins, sur le pié du *Tarif* de 1670. & a confirmé les Droits, sur les Draps ordinaires,

naires, ſuivant le *Tarif* de 1680. De ſorte que, le preſent *Tarif* de 1715. conſidéré, par raport à cette Branche importante de notre Commerce, réduit les Droits à un ſixième de moins, ſupoſé qu'il en ſortît autant d'une ſorte, que de l'autre. Mais, comme on envoie toujours beaucoup plus de Draps ordinaires, que de plus fins, la réduction de ces Droits en devient d'autant plus conſidérable.

Nous pouvons encore obſerver, qu'il avoit été fait pluſieurs innovations, au préjudice de nos Marchands *Anglois*, depuis le *Tarif* de 1680. qui ont été entierement miſes à l'écart, en ce qui regarde toutes les eſpèces de nos Efets, excepté le Beure, dont il eſt fait ici mention particuliere, parce que nous ne pouvons trop exactement entrer dans toutes les circonſtances d'un détail de cette nature. Cependant, cet Article eſt modéré, & reglé, à proportion de ce qu'ont payé les *Hollandois* jusqu'à preſent, & de ce qu'ils doivent payer à l'avenir.

Comme notre Commerce établi ſur ce pié-là, avec les Pays-bas, eſt fort à l'avantage de nos Marchands, ils ont tout lieu d'en être ſatisfaits; & ſi Sa Majeſté, dans la ſuite de ſon Regne, que nous eſpérons qui ſera d'une longue durée, répand ſur notre Négoce ſes ſoins & ſes faveurs, avec autant de ſuccès qu'Elle l'a déja fait, nous pouvons nous flater, de nous voir bientôt dans un état plus floriſſant, que les *Anglois* n'ont été, ſous aucun de ſes Prédeceſſeurs. Ce

Prince magnanime semble faire consister sa principale Grandeur, dans la Richesse, & dans la Prospérité de son Peuple; & que ne pouvons-nous pas atendre de lui, dans un tems de Paix & de Tranquilité, puisque, durant les derniers Troubles, il a tant fait, pour l'avantage de notre Commerce, quand raisonablement nous ne devions pas espérer, qu'il pût en rien contribuer à son avancement?

XLIII. DISCOURS.

Hoc fonte derivata clades
In Patriam Populumque fluxit.

HOR. L. III. Od. VI. vs. 19, 20.

De cette source sont venus tous les fleaux, qui ont désolé le Peuple & la Patrie.

L'incompatibilité d'un Prince *Papiste* avec des Sujets *Protestans.*

ON ne peut voir, sans étonement, qu'un homme qui a les moindres principes d'Humanité & de Prudence, aspire à la Couronne d'un Pays, où la Religion établie est directement oposée à celle, dont il fait profession. Quand il pouroit se flater, de voir enfin ses desseins acomplis, sa Raison même devroit lui aprendre, qu'il ne pouroit être qu'un Prince fort incommode, & ses Sujets un Peuple fort malheureux. Mais, comment peut-il se trouver des gens capables de souhaiter, d'avoir pour Roi, un homme,

homme, dont la Créance l'oblige à mettre en usage toute sorte de moïens, pour exterminer leur Religion! C'est ce qu'on ne sauroit comprendre, à moins que de supposer, que, quelques principes qu'ils paroissent suivre, l'Interêt, l'Ambition & la Vangeance ont beaucoup plus de pouvoir sur leur esprit, que l'Amour de leur Patrie, & le Zèle pour le Culte établi, dans la Nation.

Malgré toute mon atention, je n'ai jamais ouï parler, d'aucun avantage particulier, que le *Prétendant* lui-même, ou ses Adherans pussent faire espérer à la Nation *Angloise*, du succès de ses prétensions, pour la consoler, en quelque sorte, des maux infinis qu'elle auroit à soufrir indubitablement, depuis l'heure malheureuse de cette Epoque fatale. Ces bonnes gens se contentent d'afirmer, en géneral, dans leurs Ecrits, & dans leurs conversations, que le Roïaume ne sera jamais tranquile, que leur Héros ne soit sur le Trône. Si par-là, ils veulent nous faire entendre, que ceux qui cherchent à l'y placer ne se donneront jamais aucun repos, jusqu'à ce qu'ils en soient venus à bout, ils peuvent avoir raison; quoique nous ne désespérions pas de les voir réduits à l'obéïssance, par le soin de conserver leurs personnes, si ce n'est pas, par l'envie de remplir leur devoir. Mais, d'un autre côté, quel éfet peut-on se promettre d'un expédient aussi extraordinaire, pour établir la Paix & la Tranquilité publique, quand même il pouroit réüssir! Car, pour

 mieux

mieux mettre l'afaire dans son jour, nous suposons l'impossible. Comme je suis fort éloigné de croire, que tous ceux qu'on apèle *Toris*, soient dans les interêts du *Prétendant*, pouvons-nous nous imaginer, que le Parti, qui comprend les gens du Roïaumes les plus braves, les plus riches, & qui, sans contredit, seroit le plus nombreux, pût vivre fort paisible, sous un Regne, auquel ils se sont oposés jusques à present, & dont ils ont manifestement à redouter la destruction entiere de leur Patrie? Pouvons-nous nous imaginer, que la Famille Roïale, si puissante dans ses Etats particuliers, si bien apuïée par ses Alliances considérables, si universellement soutenue par le Corps entier de tous les *Protestans* de l'*Europe*, demeurât tranquile, & ne fît pas au contraire de fréquentes & vigoureuses tentatives, pour se remettre en possession de ses Droits, s'il arrivoit qu'on l'en eût dépouillée? Pouvons-nous penser, que les Membres du Clergé d'*Angleterre* fussent sans inquiétudes, sous le Regne d'un Prince, si ataché aux Maximes de sa Religion, qui l'oblige à renverser une Doctrine, dont la défense, & la propagation doit faire l'unique objet de tous leurs soins? Ceux même qui tiennent ce langage, les Avocats de cette Cause désespérée, s'ils ne sont *Catholiques Romains* de profession, ou s'ils ne se sentent quelque panchant à le devenir, pouroient-ils vivre fort tranquiles, sous un Gouvernement, qui, quelque bon marché qu'on en pût tirer

d'ail-

d'ailleurs, ne manqueroit jamais d'emploïer toute sorte de voies indirectes, pour favoriser une Religion incompatible avec nos Loix, & nos Libertés; & pour nous imposer un joug, que ni nous ni nos Peres n'avons pu suporter? Toute la Tranquilité qu'on pouroit atendre d'un tel Regne ne peut être, que le résultat du *Pouvoir absolu* d'un côté, & de l'autre un Esclavage afreux. Je suis même persuadé, qu'il n'y a point d'homme raisonable, qui ne donne facilement les mains à l'opinion de l'Historien *Romain*, qui nous aprend, que la liberté, quelque troublée qu'elle puisse être, vaut mieux que la servitude la plus tranquile.

Il n'y a rien de plus éloigné du bons sens & de la Raison, que de se mettre en tête, qu'une Nation puisse jamais être heureuse, sous un Gouvernement, où le Roi seroit d'une Communion, & le Peuple d'une autre: sur-tout, quand celle du Souverain est d'une nature, à lui inspirer la plus mauvaise disposition, pour celle de ses Sujets. Si quelcun de nos Monarques *Anglois* avoit pu espérer de regner paisiblement, dans de pareilles circonstances, c'étoit sans doute, le Roi Charles II. qui fut reçu, avec toute la joie & la bonne volonté, que peut faire éclater un Peuple tout récemment afranchi d'une Tiranie cruelle, qui l'avoit oprimé, sous plusieurs figures diférentes. Mais ce Prince étoit trop éclairé, pour se dire ouvertement *Catholique Romain*, même dans une conjoncture, qui paroissoit lui être si favo-

rable. Il ſavoit trop bien, qu'il étoit impraticable, qu'un Souverain *Papiſte* déclaré puiſſe jamais gouverner un Peuple *Proteſtant*. Son Frere en a voulu faire l'expérience, auſſi perſonne n'ignore ce que ſon zèle lui a couté.

Comme rien n'eſt plus propre, que les Faits, pour apuïer nos conſidérations; à ces exemples domeſtiques, j'en ajouterai un ou deux de la même nature, & que je tire de l'Hiſtoire de *Suede*. J'eſpere, qu'ils ſufiront, pour prouver d'une maniere invincible, que c'eſt une choſe abſolument discordante, qu'une forme de Gouvernement, dont le Chef ne convient pas avec tous ſes Membres, dans un point, qui doit être de la derniere importance, pour toute Créature raiſonable. La *Suede* eſt le ſeul Roïaume *Proteſtant* qu'il y ait en *Europe*, ſi on en excepte l'*Angleterre*, qui ait eu le malheur de voir des Princes *Papiſtes* aſſis ſur ſon Trône: & nous ſavons, qu'ils ont tenu la même conduite que nous. Nous avons fait de part & d'autre, ce qu'il eſt naturel à tous les hommes de faire, en pareille occaſion. Sigismond leur Roi irrita les eſprits, par ſes pratiques ſecrètes, contraires aux inclinations de ce Peuple; & par les éforts qu'il fit, pour répandre la Religion *Catholique Romaine* parmi ſes Sujets, auſſi bien que par les fréquentes marques de faveur, qu'il donnoit à leurs Prêtres, & aux *Jéſuites*, il obligea les Etats de ce Roïaume de le dépoſer, après un Regne fort

court.

court. Ils firent voir, que c'étoit un Prince, qui ne se faisoit aucun scrupule de manquer à sa parole, que les liens les plus respectables du serment n'étoient pas capables de retenir; & qui se laissoit aveuglément gouverner aux influences de sa Religion, qui, par ses dispenses, permet de violer les engagemens les plus sacrés, dès qu'ils se trouvent en oposition avec ses interêts. Pour mieux faire comprendre les justes apréhensions qu'ils avoient du *Papisme*, & combien les principes de l'Eglise *Romaine*, dans un Roi, leur paroissoient incompatibles, avec ceux de la Religion *Réformée*, dans ses Sujets, les Etats convinrent de faire regner son Fils en sa place, pourvu qu'il fût élevé en *Protestant*. Le Pere parut fort content de la proposition; mais, sur le refus qu'il fit ensuite, de donner à cet Enfant l'Education, dont il étoit convenu, le Fils fut aussi exclus de la succession à la Couronne, pour toujours. La fameuse Reine CHRISTINE, Fille du grand GUSTAVE, connoissoit si bien les chagrins & les peines, qu'elle se seroit atirés à elle-même, & à son Peuple, si elle s'étoit déclarée *Catholique Romaine*, tandis qu'elle occupoit le Trône de *Suede*, qu'elle n'en fit profession publique, qu'après avoir résigné la Couronne, & s'être mise en chemin, pour aller à *Rome*.

En un mot, s'il y a quelque Maxime de Politique, sur laquelle on puisse raisonablement faire quelque fonds, c'est celle-ci; qu'il est impossible, qu'une Nation soit ja-

mais heureuse, dès qu'un Peuple de la Religion *Reformée* sera gouverné par un Roi *Papiste*. Si ce Prince n'étoit *Catholique Romain*, que de nom, on pouroit à la verité jouïr, sous son Regne, de quelque tranquilité; mais, s'il est sincere, dans les Principes de sa *Communion*, il doit traiter ses Sujets *Hérétiques* de la maniere qu'elle le lui préscrit; & il n'ignore pas, qu'il cesse d'être fidèle à cette bonne Mere, dès qu'il cesse d'être Perſécuteur.

XLIV. DISCOURS.

Multaque præterea variarum monstra ferarum,
Centauri in foribus stabulant, Scyllæque biformes,
Et centum-geminus Briareus, ac bellua Lernæ
Horrendum stridens, flammisque armata Chimæra,
Gorgones, Harpiæque, & forma tricorporis Umbræ.
Corripit hinc subita trepidus formidine ferrum
Æneas, strictamque aciem venientibus offert.
Et, ni docta comes tenues sine corpore vitas,
Admoneat volitare cava sub imagine formæ,
Irruat, & frustra ferro diverberet Umbras.

VIRG. Æn. Lib. VI. vs. 285. & séq.

Outre cela, il y a beaucoup de phantômes de dife-

diférentes sortes de Bêtes, qui se tiennent devant les portes, des CENTAURES, *des* SCYLLA *de double forme, le Géant* BRIAREE *à cent bras, l'*HYDRE *de* Lerne *qui répand l'horreur par ses siflemens, la* CHYMERE *qui vomit le feu, les* GORGONES, *les* HARPIES, *& la figure d'une Ombre à trois corps.* ENE'E *se sentant ici saisi d'une soudaine frayeur met l'épée à la main, & en presente la pointe à tout ce qui l'aborde: & si la docte* SIBYLLE, *qui l'accompagnoit, ne l'eût averti, que c'étoit de foibles Esprits, qui erroient sous une vaine ressemblance de figure, il se seroit jetté sur ces Ombres, & les auroit envain percées de son épée.*

Relation que fait un *Tory*, Chasseur au Renard de la Mascarade du Jour de la Naissance de l'Archiduc.

COmme je me promenois, dans le Parc, *Vendredi* dernier, je vis un Gentil-homme de Campagne, au bord du Canal de *Rosamond*, qui tira de sa poche une poignée d'avoine, & qui prenoit un grand plaisir à la jetter aux Canards, qui s'assembloient autour de lui. Je m'aprochai, & je reconus, que c'étoit mon Ami, le Chasseur au Renard, dont j'ai parlé, dans le vingt-deuxième de mes DISCOURS. D'abord je le joignis, & je pris part à son divertissement, jusqu'à ce qu'il n'eut plus d'avoine, dans sa poche. Nous fimes ensemble le tour du Parc: après m'avoir entretenu de la description d'un Etang, pour atraper des Canards, qu'il y a proche de sa maison à la Campagne, & d'une Eglise de *Non-Conformistes*, qu'on va rebâtir, dans un Bourg de

son Voisinage, il me fit la relation de quelques avantures extraordinaires, qui lui étoient arrivées le matin, & que je raporterai ici, en peu de mots, avec toute la fidelité dont ma mémoire est capable.

Mon ami, qui a une aversion naturelle pour *Londres*, n'auroit jamais pensé à y venir, s'il n'avoit été cité, à ce qu'il me *dit*, pour donner son témoignage, en faveur d'un des Rebelles, qu'il connoissoit pour un grand Chasseur. Après avoir marché toute la nuit, pour éviter l'incommodité de la poussiere, & de la chaleur, il arriva à *Charing-Cross* * avec son Guide, un peu après la pointe du jour. Il fut fort surpris, de voir un Coureur porté en Chaise, suivi par un Matelot, dans une voiture de la même sorte. *Il* ne pouvoit revenir de l'extravagance de leurs Maîtres, & il ne pouvoit comprendre, comment ils étoient assez fous, pour fournir de pareilles commodités à des valets, quand tout d'un coup, il aperçut un Ramoneur de cheminées, voituré de la même maniere, avec trois Coureurs qui marchoient devant lui. En passant par le † *Strand*, il rencontra plusieurs autres Figures, qui ne le surprirent pas moins. Comme il voioit un grand nombre de persones, en robes de chambre magnifiques, il étoit étonné, que les gens de qualité se levassent si matin; & de ren-

* Place près de *Whitehall*, où est la Statue équestre de Charles I.

† Rue de *Londres*.

rencontrer tant d'Avocats, en Robes de Palais, aïant apris de son Almanach, que le terme en étoit expiré. Il ne savoit où il en étoit; & il donnoit la torture à son esprit, pour découvrir ce que tout cela vouloit dire, lorsqu'il vint à passer un fiacre à côté de lui, où il y avoit quatre *Chauves-souris* * qui mettant la tête hors de la portiere toutes à la fois, pensérent le faire mourir de peur, lui, & son cheval. Comme mon ami a toujours grand soin d'empêcher, que son cheval ne soit ombrageux, & qu'il ne fasse aucun écart, lorsqu'il voit quelque chose qui l'épouvante, pour le faire ranger contre le carosse, il lui apuïa ferme l'éperon de l'autre côté, ce qui ne fut pas un petit régal pour les *Chauves-souris*. Dans l'équipage où il étoit, avec un grand fouët à la main, une perruque de crin, une large ceinture de Maquignon, & un justaucorps sans manches, il le prirent de leur côté, pour un Masque à cheval; & ils le reçurent avec de grands éclats de rire. Comme il a l'esprit rempli des impertinentes Histoires, que les mal-intentionnés ont soin de répandre dans la Nation, il ne tarda pas à prendre son parti; il conclut d'abord, que tous ceux qu'il avoit vus habillés d'une maniere si bisare devoient être des Etrangers; & sur ce pié-là, il fut fort indigné contr'eux, de ce qu'ils avoient l'insolence de se moquer d'un Gentil-homme Campagnard *Anglois*. Mais il

* Sorte d'habillement de Masques.

il ne demeura pas long-tems dans cette erreur : il se desabusa lorsqu'il entendit la voix de quelques-uns d'eux, & particulierement celle d'une Bergere, qui querelloit son Cocher, & le menaçoit de lui rompre les os, en *Anglois* fort intelligible, quoique d'un ton un peu masculin. Mais, ce ne fut pas-là tout, son étonement redoubla, quand il vit une procession continuelle d'*Arlequins*, de *Scaramouches*, de *Polichinelles*, & un nombre infini d'habillemens grotesques, par lesquels les gens de qualité savent distinguer leur goût, de celui du Commun.

En aprochant de *Somerset-House* *, il remarqua que c'étoit la Ruche, d'où sortoit de tems en tems cet Essain de Chimères ; & il se mêla parmi une foule de canailles, qui se divertissoient aux dépens de leurs Supérieurs. La premiere personne qui sortit, fut une vénérable Matrone, dont le nez & le menton sembloient vouloir se réconcilier, à en juger par le peu d'éloignement qu'il y avoit de l'un à l'autre. Dès que, mon ami l'eut aperçue, il s'imagina, que c'étoit une vieille Femme de qualité, aussi savoit-il trop bien vivre, pour manquer à la saluër ; il lui ôta son chapeau ; cette personne, pour répondre à sa civilité, leva son masque, & ne le laissa pas peu étonné, de voir un jeune grivois, sous la figure d'une Femme. Il fut détourné de cet objet, par un autre, qui attira son atention, c'étoit un visage ridé, avec des yeux enfoncés, & le teint fleuri d'une

* Palais, dans le *Strand*.

d'une personne de quinze ans, un véritable teint de Lis & de Roses. Il le prit pour une espèce de Masque extraordinaire; mais, en le considérant de plus près, il remarqua que cette personne avoit son masque à la main, & que ce qu'il avoit vu étoit son visage naturel, qui devoit la beauté de son coloris au vernis ordinaire des vieilles coquettes.

Celle qui parut ensuite fut une Femme *Quaker*, si jolie, qu'elle lui fit venir l'eau à la bouche, & que tout transporté, il dit, en s'adressant à l'honorable compagnie, qui étoit autour de lui, *quel dommage*, *qu'elle ne soit point de l'Eglise Anglicane!* La *Quaker* fut suivie par une demi-douzaine de *Nonnes*, qui enfilérent la Rue *Ste. Catherine*, l'une après l'autre, pour se retirer chacune à son Convent, dans *Drury-Lane*.

Mon Gentil-homme aïant remarqué la singularité de leur habillement, commença, après bien des réflexions, à s'imaginer, que c'étoit une nichée de *Schismatiques*, parce qu'il avoit oui dire, que la Ville en fourmilloit. Il se confirma dans cette opinion, en voïant une espèce de Sorcier, qu'il soupçonna d'en être le Prédicateur. Cependant, pour être plus sûr de son fait, il demanda à un Porte-faix, qui se trouva à côté de lui, de quelle Religion sont ces gens-là? Le Crocheteur lui répondit, *ils ne sont d'aucune Religion*, *c'est une Mascarade*. Là-dessus, dit mon ami, je commençai à me douter, que c'étoit une bande de *Bohèmiens*; & comme il est lui-même Juge, dans sa Province

vince

vince, il s'étonnoit, qu'aucun de ceux de *Middlesex* ne prît soin de les loger. Il fut encore plus irrité, en qualité de Magistrat, quand il aperçut deux objets, qui le scandalisérent extraordinairement. Le premier étoit un Juge, qui juroit comme un Charretier contre son Laquais; & l'autre, une Femme grosse, qui, en s'élançant dans un carosse, avorta d'un coussin. Ce qui acheva de mettre sa modestie hors de contenance, ce fut un Evêque yvre, qui faisoit des *esses* d'un côté de la cour à l'autre, & qui exprimoit sa passion à une Reine *Indienne*, par les soupirs les plus odoriférans. Mais Mr. le Juge, malgré toute sa gravité, se laissa atendrir, à la vue d'une fort aimable Laitiere, qu'il commença à regarder d'un *œil* de pitié. Il avoit déja conçu pour elle une afection particuliere, lorsqu'il vit, à son grand étonement, que les Spectateurs la soupçonnoient d'être une Duchesse.

Avant que de finir cette Narration, il faut que j'aprenne au Lecteur un malheur, qui, dans cette occasion-là, arriva à mon ami. Comme, pour voir plus à son aise, il avoit mis pié à terre, & qu'il s'étoit mêlé parmi la foule, il s'aperçut, en arrivant à l'Auberge, qu'il avoit perdu sa Bourse, & son Almanach. Quoiqu'il ne fût pas fort étonant, que quelcun des curieux Spectateurs lui eût joüé cette pièce, il ne pouvoit s'ôter de l'esprit, que c'étoit un Cardinal, qui l'avoit

déniaisé d'une maniere si indigne, & que ce Cardinal fut un *Presbyterien* déguisé.

XLV. DISCOURS.

Nimium Risus pretium est, si Probitatis impendio constat.

QUINTIL.

C'est acheter trop cher le plaisir de la Raillerie, quand il en coute la Probité.

J'Ai lui il n'y a pas long-tems, avec bien du plaisir, les Essais sur divers Sujets, que le Chevalier BLACKMORE a donnés au Public. Quoique j'aprouve la plupart de ses excellentes observations, je ne puis m'empêcher de prendre cette liberté raisonable, dont il use lui-même, à l'égard des autres Ecrivains; & je dirai franchement, que je ne suis pas de son opinion, en certaines choses. Dans ses Réflexions, sur les Ouvrages d'Esprit & de Belle-humeur, il remarque, combien ils sont peu propres, pour combattre le Vice & la Folie; & il semble vouloir nous insinuer, que la Raillerie la plus fine, la Satire la plus délicate, quoiqu'elles tendent uniquement à cette noble fin, n'ont jamais fait rentrer un homme vicieux dans le chemin de la Vertu, ni revenir un fou de son extravagance.

Réflexions sur l'avantage des Ouvrages d'Esprit & de Belle-Humeur.

C'est

C'est une Thèse, dont il est fort dificile de prouver la négative, vu qu'il n'y a point d'Auteur, qui sache le nombre des conversions, qu'il peut avoir faites. Pour les BABILLARDS & les SPECTATEURS en particulier, qui sont redevables à leur ingenieux Auteur de l'utile caractère, qu'il leur a donné, il s'en est fait un si grand débit, en feuilles volantes, & il s'en est vendu une si prodigieuse quantité, depuis le moment qu'*ils* ont commencé de paroître, que nous devons espérer, qu'ils auront fait quelques Proselytes. Parmi un si grand nombre de Lecteurs, il est à présumer, qu'ils en auront pu mettre quelques-uns dans les interêts de la Sagesse, s'ils n'ont pas eu assez de pouvoir, pour les déterminer entierement à la pratique de la Vertu.

Il n'est pas nécessaire, que je rapèle à la mémoire de ce savant Gentil homme, que SOCRATE, qui a été un de ceux, qui ont le plus travaillé, pour la propagation des Devoirs de la vie Morale, parmi les Païens, & qui a soufert le Martire, pour l'Unité de la DIVINITE', s'étoit rendu si recommandable, chez les gens les plus polis de l'Antiquité, par ce talent en quoi il excelloit, qu'on le surnomma (ὁ Εἴρων) le *Drôle*.

On ne sauroit disconvenir, que les Ouvrages, dont je viens de parler, & d'autres de la même nature, n'aient produit de fort bons éfets. En premier lieu, ils ont détourné la Raillerie, des objets qu'elle doit respecter; & ils ont fait prendre une route nou-

velle

velle au Ridicule, que des Esprits profanes avoient répandu, depuis plusieurs années, sur ce qu'il y avoit de plus sérieux & de plus sacré. Ils ont tâché de rendre leur plaisanterie instructive; & s'ils n'ont pas tout-a-fait réüssi, dans ce grand dessein, au moins doit-on convenir, qu'elle n'a rien eu que d'innocent. Si l'Esprit & la Belle-humeur retombent dans leurs premiers excès, ils ne doivent plus compter sur l'aprobation de ceux, qui savent, que la Raillerie n'est utile, qu'autant qu'elle est acompagnée de Morale, & qu'elle devient pernicieuse, dès qu'elle ataque, ou ce qui ne mérite pas d'être blâmé, ou ce qui est digne de louanges. Nous pouvons ajouter à cela, ce qu'on a remarqué de tout tems, je veux dire, qu'il n'est pas dificile à un homme, qui n'a aucun ménagement pour la Vertu, d'être enjoué, & d'avoir des pensées plaisantes, puisque souvent les objets les plus sérieux sont aussi les plus susceptibles de Ridicule. Comme ceux qui favorisent cette espèce de Raillerie sont le Parti le plus nombreux, on ne manque pas, dans leurs Ecrits, d'exemples à suivre, ni de modèles à imiter.

En second lieu, les Productions d'Esprit & de Belle-humeur, dont le but est de démasquer le Vice & la Folie, fournissent une récréation utile à toute sorte de Lecteurs. L'homme de bien, l'homme prudent peut se divertir par ce moïen, sans déroger à son caractère & aux bonnes Mœurs. La Raillerie, conduite par la Raison, délasse l'esprit

l'esprit de ses études, & de ses contemplations sérieuses, sans lui faire perdre son inclination. Elle contribue au même dessein, qu'un Auteur plus grave; toute la diférence que j'y trouve, c'est qu'ils arrivent l'un & l'autre au même but, par deux diférens chemins. Elle réveille l'atention de ceux qui sont indiférens, pour la Vertu & pour la Sience, en leur faisant voir l'absurdité de certaines pratiques, auxquelles on fait d'autant moins d'atention, qu'elles semblent autorisées par la Mode. Elle frape souvent le débauché, avant qu'il s'en soit aperçu; & il est assez ordinaire de voir rire de leur propre portrait, des libertins qui ne voient, qu'après quelques réflexions, qu'ils se sont divertis à leurs dépens. Je pourois encore dire, que, par le moïen de ces amusemens, on peut trouver du plaisir, dans la solitude, sans être obligé d'aller chercher compagnie, toutes les fois qu'on a envie de se réjouïr.

Je ne parlerai plus, que d'un autre avantage, qui revient des compositions de cette nature, quand elles ne sortent pas des bornes de la Raison, c'est qu'elles font voir, que la Sagesse & la Vertu ne sont aucunement incompatibles avec la Politesse & la Bonne-humeur. Elles font aimer les Devoirs de la vie Morale, aux persones d'un naturel gai; & elles détruisent les objections, qu'on fait ordinairement contre la Religion, & qui nous la representent sous une face, à nous persuader, qu'elle est impraticable à

tout

tout autre, qu'à des gens d'un esprit sombre & mélancolique. La Devise d'un Evêque, qui vivoit sous le Regne de Charles II. & qui s'est rendu aussi recommandable, par sa Piété, que par ses Ouvrages, étoit, *Inservi Deo*, *&* *Lætare*, servez Dieu, & soïez de bonne humeur. Convenons donc, que c'est rendre service au Public, que de lui procurer de ces Passetems agréables, de ces Réflexions ingénieuses, qui contribuent à son instruction, ou du moins, qui ne lui font pas de mal. Ajoutons à cela, que ces sortes de Productions réparent l'honneur de l'Erudition polie; & que rien n'est plus propre à desarmer l'aigreur de ces Enthousiastes, qui se font un mérite de diffamer les plus excellens Auteurs, tant anciens, que modernes. Car quoique ces Atrabilaires n'aient jamais lû la plupart des Ouvrages de ces illustres Ecrivains, ils ne laissent pas de les faire passer, pour des Livres dangereux, par raport à la Religion, pour des Livres capables de renverser toute saine Connoissance, & de ruiner entierement la Doctrine du Salut.

Nos *Anglois* ont tant d'inclination à la gaieté, & à la bonne humeur, qu'il est impossible, que des Feuilles volantes, qui paroissent certains jours, puissent être bien reçues parmi nous, ou se soutenir long-tems, si elles ne sont animées, par cette diversité de sujets & de pensées, si conforme au goût dominant de la Nation. Un Auteur de cette espèce, qui ne sort pas quelquefois de sa

gra-

gravité, pour facrifier aux Graces, ne doit pas s'atendre de demeurer en vogue, pendant un tems fort confidérable. Les Réflexions Politiques fur-tout, quelque juftes, quelque importantes qu'elles puiffent être, ont quelque chofe de fi fec & de fi auftere, qu'elles ne feront pas fort aprouvées du Public, à moins qu'elles ne foient affaifonées, de tems en tems, par quelque chofe de plus enjoué. C'eft une bonne Pièce; mais elle ne réüffira jamais, qu'elle ne foit foutenue par la gaieté des Décorations. Un homme toujours guindé fur la Politique, eft d'une compagnie fort indigefte; & s'il ne fe rend pas quelquefois un peu populaire, avec toute fa prudence, il court risque de ne paffer, que pour un ridicule, & un importun.

D'ailleurs, il faut qu'il y ait de ces DISCOURS enjoués, pour augmenter le nombre des Lecteurs, fur-tout, parmi ceux, qui ont des principes, & des fentimens diférens. C'eft par-là, que vous viendrez à bout de captiver leur atention, & que vous les difpoferez à entendre ce que vous avez à leur dire, pour vous-même. Outre cela, l'expérience nous fait voir, que les Ouvrages de Politique choquent l'efprit du Lecteur le plus intègre, quand il y trouve des opinions, qui ne font pas conformes aux fiennes, & qu'une infufion d'enjoûment & de plaifanterie eft très-propre, pour adoucir, & pour faire avaler ce qu'il y a d'amer, dans le Raifonnement.

Les Spéculations politiques nous fourniffent auffi plufieurs objets, dont on peut fe di-

divertir fort innocemment; & qui sont regardés, sur ce pié-là, par tout ce qu'il y a de gens sensés, dans les diférens Partis. C'est sous cette Classe, par exemple, qu'on peut ranger les passions extraordinaires des Femmes, qui se mêlent des Afaires d'Etat, & les raisonnemens de nos Chasseurs au Renard.

Un Ecrivain qui ne se propose d'autre fin, que la Réputation, & qui cherche plus à plaire aux Lecteurs, qu'à leur être utile, peut trouver un fonds inépuisable, dans les matieres de Politique. Le Scandale & la Satire ne manquent jamais d'être agréables au Public; & la Médisance en est reçue avec autant d'empressement, que les choses les plus spirituelles & les plus divertissantes. Qu'un Auteur s'atache à une personne particuliere; qu'il fasse l'objet de sa Raillerie, d'un Ordre de gens, dont la Profession sembloit devoir les en garantir; qu'il calomnie l'innocent; qu'il insulte au malheureux; que dans ses plaisanteries, lorsqu'il trouve des sujets propres à être tournés en ridicule, il donne carriere à sa Belle-humeur, sans avoir aucun égard à l'Honêteté & à la Bien-séance, il est sûr de plaire à la plupart des Lecteurs; mais ce ne poura être qu'un fort mal-honête homme, s'il peut être lui-même content de son procedé.

XLVI. DISCOURS.

—— —— Male nominatis
Parcite verbis:
Hic dies, vere mihi festus, atras
Eximet curas; ego nec tumultum
Nec mori per vim metuam, tenente
Cæsare terras.

HOR. L. III. Od. XIV. vs. 11. & seq.

Prenez garde de rien dire, qui puisse vous attirer quelque malheur. Ce jour-ci est un vrai jour de Fête, pour moi; il dissipera tous mes chagrins: CE'SAR *est le maître du Monde; je ne crains, ni morts violentes, ni séditions.*

Le Jour de la Naissance de Sa Majesté.

LE compliment ordinaire, qu'on faisoit à un homme, le Jour de sa Naissance, parmi les anciens *Romains*, c'étoit, *Multos & felices*, c'est à-dire, *je vous souhaite une longue & heureuse suite d'années, je souhaite, que vous puissiez voir revenir souvent ce jour-ci.* Un jour qu'Auguste célèbroit l'Année Séculaire, qui ne venoit qu'une fois, tous les cent ans, tout son Peuple fut le féliciter à ce sujet, & un Bel-Esprit de sa Cour, lui fit son compliment, dans la forme usitée, aux Jours de Naissance, *Multos & felices.* C'est ce que l'Histoire nous raporte, comme

une

une maniere ſpirituelle & délicate, dont ſe ſervit ce Courtiſan, pour témoigner à ſon Prince, les vœux qu'il faiſoit pour lui, & pour mieux lui exprimer, combien il ſouhaitoit ardemment, qu'il pût vivre heureux, pendant une longue ſuite de ſiècles. Ce compliment ne ſauroit être ſoupçonné de flaterie, puiſqu'il s'adreſſoit à un Prince, dont un grand Hiſtorien a dit, „*Il auroit été à ſouhaiter*, *pour* Rome, *qu'il ne fût jamais venu au Monde*, *ou qu'il ne fût jamais mort.* S'il n'étoit pas venu au Monde, *Rome* auroit pu, ſelon toutes les aparences, recouvrer ſon ancienne liberté; & s'il n'étoit pas mort, elle auroit été plus heureuſe, ſous ſon Gouvernement, qu'elle n'auroit jamais pu l'être, quand même elle auroit joui de tous ſes anciens Droits.

Sous le Regne de notre Souverain, dont nous célèbrons aujourd'hui la Naiſſance, nous avons un bonheur, que *Rome* n'avoit pas, ſous celui de ſon Auguste; c'eſt l'avantage de lui voir, pour Succeſſeur, un Prince, qui devant un jour hériter de ſes Etats, eſt déja poſſeſſeur de toutes ſes Vertus. Cependant, il arrive fort heureuſement, pour l'Etabliſſement de la nouvelle Race, qui occupe le Trône de la *Grande Bretagne*, que le premier de cette Ligne Roïale a toutes les qualités néceſſaires, pour fixer la Courone ſur ſa tête, & la transmettre à ſa Poſterité. En éfet nous pouvons remarquer, que tous les Chefs des diférentes Branches de Rois, qui ont maintenu la

Succession, dans leur Famille, malgré toutes les opositions de ceux qui y prétendoient, ont été des Princes fameux, par leur sagesse, & par leur valeur. Il ne faut, pour le prouver, que les noms de GUILLAUME *le Conquérant*, HENRI II., HENRI IV., EDOUARD IV., & HENRI VII. Pour ce qui est du Roi JAQUES I. qui a été le Chef de la Race des STUARTS, s'il avoit eu d'aussi grands talens, pour la Guerre, que pour le Cabinet; & qu'il n'eût pas borné ses vues à la Paix & à la Tranquilité de son Regne, son Fils ne se seroit pas vu envelopé dans les Troubles, qui agitérent le sien, & qui devinrent si funestes à ce Prince infortuné.

Si un *Anglois* honête-homme avoit à faire des vœux pour un Souverain, qui, *dans la* situation presente des afaires, fût le plus capable d'avancer le bonheur de la Nation, pouroit-il rien souhaiter de plus propre à remplir ses desirs, qu'un Prince d'une sagesse, & d'une expérience consommées; qu'un Prince renommé, pour sa valeur, & pour sa fermeté, heureux dans ses entreprises, zèlé pour la Religion *Réformée*, Parent, ou Allié des Puissances *Protestantes* les plus considérables de l'*Europe*, & beni d'une nombreuse Lignée? Faute de quelcune de ces circonstances, on a vu souvent la Nation *Angloise* tomber dans des calamités infinies; mais quand, par une faveur particuliere du Ciel, nous les voïons toutes réünies dans la même persone, nous pouvons présumer, qu'elles nous rendront un

Peuple

Peuple heureux, autant que les qualités d'un Monarque peuvent y contribuer. Nous ne devons pas même paroître en douter, si nous voulons justifier nos souhaits. Je n'entreprendrai pas de tracer ici le Caractère de Sa Majesté à present Regnante, dont j'ai donné un leger crayon, dans mon second DISCOURS; j'aime mieux m'atacher à faire voir la maniere injuste & cruelle, dont cet aimable Prince est traité, dans les Conversations, & dans les Ecrits de quelques-uns de ses Sujets mal-intentionés. Pour pouvoir mieux comprendre la bassesse, l'injustice, & l'ingratitude de cette conduite, remarquons,

Premierement, qu'elle rejaillit sur le Bon-Sens de la Nation *Angloise*, en ce qu'elle fait voir, que nous n'avons pas l'esprit de connoître le mérite d'un Prince, qui, par ses vertus, s'est aquis l'estime universelle de tous les Pays Etrangers. Les Puissances qui, à ce que s'imaginent certaines gens, lui souhaitent le moins de bonheur dans ses afaires, ont témoigné le plus grand respect pour son Caractere personel; & ont marqué leurs dispositions à faire avec lui des Traités d'Amitié & des Alliances, qui ne pouvoient qu'être d'un grand avantage, pour son Peuple. Les Rois du *Nord* le sollicitent, avec empressement, de se rendre parmi eux, comme la seule persone capable de terminer leurs diférends, & de regler des prétentions, qui ont plongé cette Partie de la Terre dans des malheurs inexprimables. Deux des Princes les plus éloignés, & des plus formida-

bles de l'*Europe* ont formé la résolution de le prendre pour Arbitre de leurs disputes, & de se soumettre à son jugement. Tout le monde sait, que ses anciens Sujets avoient une connoissance si parfaite des vertus de leur Souverain, que, quand il les quitta, tout ce Peuple fondoit en larmes. On sait aussi, quel retour & quels sentimens d'humanité ces pleurs excitérent dans le cœur d'un bon Prince, dans une occasion si touchante. Comment devons-nous donc être regardés, par le reste des Hommes, si nous sommes le seul Peuple, qui dérogions à son mérite, sans considérer qu'il peut nous rendre heureux; & si, dans un Roïaume, qui est devenu glorieux, par la *réputation* d'un tel Souverain, il se trouve tant de gens assez ingrats, pour travailler à la ternir, ou du moins, à en diminuer l'éclat!

En second lieu, un traitement si injuste, de la part de ses Sujets, répond fort mal à celui, que nous recevons de Sa Majesté. Son amour, & ses égards pour notre Constitution, sont si remarquables, qu'au raport de ceux, qui sont chargés de lui exposer les Afaires de la Nation, la premiere chose, dont il s'informe, dès qu'il se presente la moindre dificulté, c'est, *si la chose est en tout conforme aux Loix du Pays*? Il est d'un accès facile, pour ceux qui veulent lui parler; & dans ces occasions, il fait voir tant de bonté, pour ceux qui s'aprochent de lui, qu'aucun de ses Sujets ne se retire de sa présence, sans être pénetré de la plus haute idée de

de sa sagesse, & de son afabilité. Son aplication continuelle aux Afaires publiques, qui peuvent aporter quelque avantage à ses Roïaumes, ne lui permettent pas de se donner les divertissemens, dont joüissent les persones d'un rang inférieur ; elle le prive des plaisirs, que recherchent avec tant d'ardeur les Princes, qui n'ont pas le bien du Public si fort en recommandation. Le moindre retour, dont nous puissions payer les soins paternels d'un si bon Souverain, c'est le tribut, que lui ont toujours rendu tous les honêtes-gens, & qui est toujours agréable aux grandes ames, je veux dire, l'aprobation, & les louanges qui sont dues à un Caractere si noble, si vertueux. La bienséance ordinaire nous défend de tenir des discours injurieux, même d'un mauvais Prince ; & les Loix communes de la justice exigent de nous, que nous aïons, pour un bon Roi, les mêmes sentimens de bienveillance & d'humanité, qu'il fait voir pour ses Sujets. Ceux qui écoutent la voix de leur devoir, & de la reconnoissance, ne s'en tiendront pas à ces foibles marques de leur afection : ils feront éclater leur atachement & leur respect, & ils ne croiront jamais trop faire, pour avancer la gloire d'un Souverain, qui se donne tant de peines, pour augmenter leur bonheur.

Puisque nous avons un Roi, qui s'est aquis la Réputation d'une Probité irréprochable, & qui s'est distingué, pendant tout le cours de sa vie, par son exactitude inviolable à remplir ses promesses, nous pouvons

après en avoir reçu tant de déclarations solemnelles, nous reposer sur lui, des mesures, dont il nous est impossible de bien juger, sans avoir une connoissance parfaite des déliberations du Conseil, & des Plans de Correspondance, qui les lui ont fait prendre. C'est par la même raison, que nous devrions plutôt jetter les yeux sur l'équité de sa conduite, que de nous amuser mal-à-propos, à vouloir la censurer. La seule considération du Caractère de Sa Majesté devroit faire taire tous nos murmures; & puisque nous n'avons jamais vu, ni même entendu dire, qu'Elle se soit démentie, ou qu'Elle ait fait aucune fausse démarche, nous devrions, jusqu'à ce que nous aïons *découvert* le contraire, lui faire la justice de penser, qu'Elle se gouverne toujours par les mêmes regles de sagesse & d'honeur.

Ces réflexions devroient ramener à Sa Majesté les cœurs de tout son Peuple, & imposer silence à leurs langues, si ce n'est pour lui donner les louanges qu'Elle mérite. Mais, pour ceux, qui sont obstinés, irréconciliables, ennemis déclarés de l'Etablissement present, nous devons nous atendre, que non seulement ils persisteront dans leurs calomnies, mais même, que nous en verrons redoubler la fureur, à mesure qu'ils lui verront prendre des mesures, qui, selon toutes les aparences, tourneront à l'avantage de ses Sujets, & qui doivent de plus en plus lui assurer leur afection.

XLVII. DISCOURS.

——— Cessit furor, & rabida ora quierunt.

VIRG. ÆN. L. VI. vs. 102.

La fureur a cessé, & les brutaux se sont tûs.

JE ne doute pas, que la plupart de mes Lecteurs ne soient fort aises d'aprendre, que mon ami, le Chasseur au Renard, dont je leur anonçai l'arrivée en cette Ville, par mon quarante-quatrieme DISCOURS, s'est converti à l'Etablissement present, & est devenu bon Sujet du Roi GEORGE. Les motifs de sa Conversion feront le sujet de cet Entretien, parce que je considére, qu'ils pouront être de quelque utilité à ceux, qui sont travaillés des mêmes préjugés, & des mêmes entêtemens, qui ont si long tems tiranisé ce digne Proselyte. J'eus occasion de m'en instruire à fonds, un de ces jours passés, que j'allai avec lui, par complaisance, courir d'un bout à l'autre de cette grande Ville, pour lui en faire voir toutes les curiosités. Conversion du Tory, Chasseur au Renard.

Quand nous fumes dans le Carosse, il me confessa ingenûment, que la premiere cir-

constance, qui avoit servi à le desabuser, c'est qu'il avoit vu le Roi CHARLES I. à cheval, dans la Place de *Charing-Cross*, parce qu'il étoit sûr que ce Prince ne seroit jamais demeuré là, s'il étoit vrai, comme on en faisoit courir le bruit en Province, que les mêmes desseins qui s'étoient tramés en 1641, revenoient sur le tapis.

Il m'avoua, qu'il avoit regardé avec horreur la nouvelle Eglise qui est à demi-bâtie dans le *Strand*; qu'il avoit cru d'abord, qu'on la démolissoit, & qu'il y en avoit déja la moitié d'abatue: mais, que s'en étant informé aux Ouvriers, qui y travaillent, il avoit été agréablement surpris d'aprendre d'eux, qu'au lieu de l'abatre, ils travailloient à l'achever; & qu'on en bâtissoit encore cinquante autres, en divers endroits de la Ville.

Il faut ajouter à ces deux Articles, une troisième circonstance, qui n'eut pas peu de part au changement de mon digne ami. Depuis qu'il étoit arrivé à *Londres*, il étoit entré, par hazard, dans l'Eglise de St. PAUL, dans le tems qu'on prêchoit, & que le Sermon étoit déja fort avancé. Après avoir examiné le Dôme, pour voir s'il étoit en bon état, car * *le Complot des Vis* lui rouloit encore

* En 1711 ou 1712, la Reine devoit se rendre à S. *Paul*, pour remercier Dieu de quelque Victoire remportée sur la *France*; mais, sur le bruit que les nouveaux *Ministres Toris* repandirent, qu'il y avoit un Complot des *Whigs* pour faire tomber la voute de S. *Paul*, ajustée ensemble par quantité de Vis & d'Ecroues, sur la Reine & toute sa

core dans la tête, il remarqua, que le Lord-Maire, les Echevins, & le Porte-Epée faisoient partie de l'Assemblée. Cette vue fit d'autant plus d'impression sur lui, que, par bonheur, il n'y avoit, que deux personnes qui dormissent, de tout ce vénérable Corps.

Ce discours nous mena jusqu'à la Tour. Nous commençames, par aller voir les Lions; & mon ami, qui entra en grande conversation avec leur Gouverneur, s'informa avec soin de leur santé, & lui demanda, si aucun d'eux n'étoit tombé malade, quand on reçut la nouvelle de la prise de *Perth* & de la fuite du *Prétendant*? Sur la réponse qu'il lui fit, que jamais ils ne s'étoient mieux portés en toute leur vie, je le vis extrèmement étoné; parce qu'il avoit ouï dire, dès le Berceau, que les Lions qu'on garde à la Tour, étoient les meilleurs Juges du Titre de nos Rois *Bretons*, & qu'ils sympathisoient toujours avec nos Souverains.

Après avoir rassasié notre curiosité, de tout ce qu'il y avoit-là à voir, nous nous rendimes au * *Monument*, où mon camarade de voïage, qui étoit un homme alerte & vigoureux, monta avec une diligence & une

sa Cour, S. M. n'y alla point, le jour de cette solemnité; & c'est ce qu'on apela *the Screw-Plot*, dont les *Whigs* se moquerent beaucoup.

* Piramide, érigée en mémoire de l'incendie arrivé à *Londres*, les premiers jours du Mois de *Septembre* de l'An 1666.

une souplesse admirables. Pour moi, je fus obligé de m'arrêter si souvent, dans cette Marche perpendiculaire, que, quand je le joignis, au haut, il avoit déja compté tous les Clochers & toutes les Tours, qu'on peut découvrir d'un endroit aussi élevé, & il étoit à suputer le nombre d'Arpens de Terre qu'ils pouvoient occuper. Nous fumes charmés, l'un & l'autre, d'une si belle vue; mais je m'aperçus, qu'il regardoit de mauvais œil des Magazins, & quelques autres Bâtimens, qui ressembloient à des Granges, & qui paroissoient capables de contenir une grande quantité de gens. Son cœur s'émut à ce spectacle, parce qu'il les prit, pour autant d'Eglises de *Non-Conformistes*; mais il ne m'eut pas plutôt fait part de ses soupçons, que je dissipai ses apréhensions, en lui disant ce que c'étoit.

Alors, nous jettames les yeux sur la Riviere, ce qui me donna occasion de lui inspirer quelques sentimens favorables, pour la Marchandise, & pour le Commerce, qui avoient couvert la *Tamise* d'un si grand nombre de Vaisseaux, & rempli le Rivage d'un si grand concours de Peuple.

Nous descendimes assez doucement, parce que mon ami vouloit compter les degrés, qu'il avoit soin d'enregitrer sur la feuille blanche d'un Almanach nouveau, dont il s'étoit pourvu. Quand nous fumes en bas, il remarqua une Inscription *Angloise*, & en même tems, il me dit, qu'il avoit de la peine à s'en fier à ses yeux, parce qu'il avoit

souvent

fouvent entendu dire, à un vieux Procureur, qui demeuroit dans son voisinage à la Campagne, que c'étoit les *Presbyteriens*, qui avoient mis le feu à la Ville, au lieu, dit-il, que cette Colomne afirme prositivement, & mot pour mot, que, *l'Embrasement de l'ancienne Cité a été commencé & continué, par la perfidie & la malice de la Faction* Papiste, *afin d'exécuter plus aisément leur horrible Conspiration, qui tend à l'extirpation de la Religion* Protestante, *& de l'ancienne Liberté de la Nation* Angloise, *& à introduire le* Papisme *& l'Esclavage.* Comme il trouva cette Relation bien plus authentique, que si elle avoit été imprimée, je vis qu'elle avoit fait beaucoup d'impression sur son esprit.

Nous remontames en Carosse, & nous fumes droit à la Bourse, où je vis, qu'il n'avoit pas fort envie de s'exposer à la presse, parce qu'il avoit ouï dire, que ceux qui se trouvoient-là étoient, pour la plupart *Républicains*, & qu'il craignoit que, sur ce pié-là, quelcun de ces honêtes-gens n'eût la charité de le débarasser de ce qu'il avoit dans ses poches. Mais il se rassura, quand il aperçut la Statue du Roi CHARLES II. qui étoit debout, au milieu de cette multitude de gens, & la plupart des Rois, qui sont dans la Chronique de BAKER, rangés en ordre, au dessus de leurs têtes, d'où il tira cette juste conséquence, qu'il étoit impossible, que des gens oposés au Gouvernement Monarchique voulussent choisir un endroit

comme celui-là, pour s'y assembler, une fois tous les jours.

Pour afermir dans l'esprit de notre Proselyte cette heureuse disposition, après nous être arretés un moment à * *Stock's-Market*, nous poussames du côté de † la *Meuse*, où il ne fut pas peu édifié, de voir tous ces beaux chevaux, qui sont venus de *Hanovre*, aussi bien que de la maniere dont ils sont entretenus, & du soin qu'on en prend. Il fit à cette occasion, quantité de remarques judicieuses ; & ce nouveau spectacle lui plaisoit si fort, que j'eus toutes les peines du monde à le tirer de l'Ecurie.

Pour finir la journée, nous continuames notre route du côté du *Parc de St. James*. En passant, il vit, avec une grande satisfaction, combien étoit faux ce qui se débitoit à la Campagne, puisque toutes les Boutiques étoient ouvertes & toutes remplies de Marchandises & d'Acheteurs : il vit, que les Soldats se promenoient tanquilement dans les rues; & que, bien loin d'insulter les Ecclesiastiques, on leur donnoit par-tout le haut du pavé : outre cela, il avoit entendu sonner les cloches, depuis le matin, jusqu'au soir, pour aller prier Dieu, dans l'une, ou dans l'autre Eglise de la Ville.

Comme il étoit rempli de toutes ces réflexions avantageuses, il arriva heureusement pour

* Marché près de la Bourse.
† Quartier des Ecuries du Roi,

pour nous, qu'un des Caroſſes du Roi vint à paſſer, & qu'il s'arrêta par hazard, ce qui nous donna occaſion de conſidérer, pendant quelque tems, les trois jeunes Princeſſes, qui étoient dedans. Mon ami fut charmé de la beauté, de l'innocence & de la douceur qui brilloient ſur leurs viſages. Il a ſouvent dit, que jamais de ſa vie il n'avoit vu de ſi beaux Enfans; & il m'aſſura, que ſi quelcun, avant qu'il les eût vues, lui avoit voulu perſuader, qu'il pût naître rien de ſi beau, hors d'*Angleterre*, il n'auroit jamais pu le croire.

Après cela, nous fumes nous promener au *Parc*. Comme c'eſt la coutume de ceux, qui ſont naturellement opiniâtres & emportés, de ſe laiſſer aller aux plus grands transports du bon naturel, quand ils reviennent de leur entêtement, il m'avoua dans la conversation, qu'on lui en avoit étrangement impoſé, par la maniere, dont il avoit entendu repreſenter les choſes dans ſon Pays; il me dit, que dès qu'il ſeroit chez lui, il vouloit s'atacher à deſabuſer ſes voiſins; & à leur donner une idée plus juſte de l'état preſent des Afaires.

Ce qui confirma mon ami dans cette bonne diſpoſition, & ce qui lui donna une ſatisfaction inexprimable, ce fut les nouvelles, qu'il reçut, dans le tems que nous étions à nous promener enſemble, & qui lui vinrent, de la part du Priſonier, pour qui il avoit donné ſon témoignage, dans ſon procès. Ce malheureux aïant été condamné, pour

avoir trempé dans la derniere Rebellion, lui envoïoit dire, que Sa Majesté avoit eu la bonté de surseoir son exécution, & qu'Elle avoit fait la même grace à plusieurs de ses complices, dans le dessein, à ce qu'on croïoit, de leur acorder la vie; & qu'il espéroit, qu'avant son départ, ils auroient le plaisir de s'embrasser, & de boire ensemble, à la santé, & au Regne glorieux du Roi GEORGE.

XLVIII. DISCOURS.

Tu tamen, si habes aliquam spem de Republica, sive desperas; ea para, meditare, cogita, quæ esse in eo cive ac viro debent, qui sit Rempublicam afflictam & oppressam miseris temporibus, ac perditis moribus in veterem dignitatem ac libertatem vindicaturus.

CICER.

Quoiqu'il en soit, que vous espériez bien pour la République, ou que vous en désespériez, pensez cependant, méditez, & faites ce qu'un bon Citoien & un honête-homme doit faire, pour vanger une République désolée, par la rigueur des tems, & par la corruption des mœurs.

Des Ministres d'Etat,

LA condition d'un Ministre d'Etat ne convient, qu'à des personnes qui, par un

un éfet de leur afection, pour leur Roi, & pour leur Patrie, cherchent plutôt à se rendre utiles au Public, qu'ils ne consultent leurs propres avantages. Un homme dans cette Place, doit s'atendre, qu'outre les peines & les embaras qui acompagnent ordinairement sa Charge, de quelque maniere qu'il se comporte, il sera en butte à l'envie des uns, & aux mécontentemens des autres; qu'il aura une infinité de Rivaux, dont l'Ambition est insatiable; & qu'il lui sera impossible, de pourvoir aux besoins d'un grand nombre de gens, qui se promettent tout de sa protection. Ce sont des malheurs inséparables de ces Emplois publics, dans tous les Pays du Monde; mais il y en a beaucoup d'autres, & plus, d'atachés à ces sortes de Postes, dans le Gouvernement d'*Angleterre*, qu'en tout autre Etat Souverain de l'*Europe*, sur-tout, parce qu'il n'y a point d'autre Nation, qui soit divisée si également en deux Partis oposés, qu'il est impossible de contenter en même tems. Les idées que nous avons du bien public, tant par raport à nous-mêmes, que par raport aux Etrangers, sont d'une nature si diférente, que des mesures, qui paroissent excellentes à la moitié du Roïaume, sont ordinairement décriées par l'autre moitié. D'ailleurs, dans un Gouvernement *Anglois*, il faut indispensablement, qu'il se fasse des Actes, qui favorisent un Parti, & qui en même tems desobligent leurs Antagonistes. De sorte que l'Administration la plus parfaite, conduite par la Probité la plus

sur-tout; dans la Grande Bretagne.

plus irréprochable, & par la sagesse la plus consommée, ne peut manquer de produire des opositions, des inimitiés, & des calomnies, de la part d'une multitude de gens qu'elle rend heureux.

Outre cela, on a de tout tems observé, qu'il n'y a presque persone, dans notre Nation, qui ne se mêle de raisonner sur les Afaires d'Etat; & que chacun de nous a son sistême particulier, qu'il croit préférable à tout autre. Soit que cela vienne de cet esprit de Liberté, qui regne parmi nous, ou du grand nombre de persones de conditions diférentes, qui ont de tems en tems quelque part au Gouvernement, & qui par-là sont instruites des Afaires de la Nation, c'*est* ce que je n'entreprendrai pas de *déterminer*. Quoiqu'il en soit, il est certain, qu'un Ministre d'Etat dans la *Grande Bretagne*, ne doit pas douter, qu'il ne trouve un grand nombre de Censeurs, même parmi ceux de son Parti; & il doit être satisfait, si en laissant penser à chaque particulier, que son Plan est le plus juste, il peut leur persuader, qu'après le leur, celui du Gouvernement est le plus raisonable.

Ajoutons à ces considérations, qu'en *Angleterre* nous avons une espèce de gens d'honeur & bien-intentionés, qu'on ne trouve pas dans les autres Pays, & qui suposent, qu'ils ne courent aucun risque de se tromper, tant qu'ils combattent les Ministres d'Etat. Ils commencent à regarder de mauvais œil ceux, qu'on éleve aux Places considéra-

sidérables, quoiqu'ils en aient admiré l'integrité, pendant tout le cours de leur vie; quoique les mêmes perſonnes ne démentent en rien leur premier Caractère, & qu'il n'y ait chez elles, d'autre changement réel, que celui, qu'y aportent les Charges, dont ils ſont revètus. Il y a beaucoup de ces Meſſieurs, qui ſe ſont mis dans la tête, qu'il y a une eſpèce d'eſclavage à aprouver les meſures des grands hommes, & que le bonheur de la Nation eſt incompatible, avec les inclinations de la Cour. Ces préjugés ont tant de force ſur leur eſprit, qu'ils ſont capables de leur perſuader, qu'on ceſſe d'être honête-homme, dès le moment qu'on ſe voit en état de pouvoir être plus utile au Public. Leurs préventions ne leur permettent pas de conſidérer, qu'il eſt auſſi honorable de ſeconder les éforts d'un bon Miniſtre, que de traverſer les deſſeins de celui d'un caractere opoſé.

En dernier lieu, nous pouvons obſerver, qu'il y a parmi nous, plus de gens, qui ſollicitent les Places, & qui ſont plus capables de les remplir, que dans aucun autre Pays. Ajoutons à cela, que, par la nature de notre Conſtitution, il n'y a point de Roïaume, où il y ait plus de perſones particulieres en état de rendre le Gouvernement malheureux, que dans celui-ci, lorſqu'elles croient avoir lieu de s'en plaindre. C'eſt pour cette raiſon, qu'un Miniſtre d'Etat, en *Angleterre*, doit être aſſuré, que ceux qui lui marquoient le plus d'atachement, l'abandoneront

doneront à la premiere occasion, qu'il ne poura leur acorder ce qu'ils atendoient de lui; puisque, pour me servir de l'expression d'un Politique de ces derniers tems, homme des plus entendus à former un Parti, *Il n'y a pas à paître pour tous.*

Enfin, la condition d'un Ministre d'Etat, en *Angleterre*, est exposée à tant de dificultés & de chagrins, que nous voïons, que depuis *la Conquête*, dans presque tous les Regnes, les premiers Ministres ont été des gens de fortune, ou qui, de simples Gentils-hommes se sont élevés aux plus hauts Postes du Gouvernement. Il y en a eu plusieurs, dont l'extraction n'étoit pas fort distinguée, & qui n'ont pas laissé derriere eux une Famille fort considérable. Ils sont de cette classe de personnes illustres, dont parle le Chevalier BACON, & qui semblables à des Comètes, s'atirent l'atention de tout leur siècle, sans que qui que ce soit puisse savoir, d'où ils sont sortis, & ce qu'ils sont devenus. Ceux qui avoient des Titres & des Biens héréditaires n'ont pas marqué trop d'empressement, pour s'engager aux peines & aux inquiétudes, qui sont atachées au Ministère; & ils ont cessé de vouloir courir les risques d'une condition si épineuse. Plusieurs même de ceux, qui n'ont hérité, ni grandeur, ni fortune, & qui avoient des qualités & des occasions propres à les élever à ces Postes d'honneur & de confiance, ont perdu l'envie de les rechercher, à la vue des dificultés & des chagrins, qui en sont

sont inséparables. Ils ont préferé la Liberté, au Pouvoir & à l'Eclat; & pour parler leur langage, ils ont cru qu'il valoit mieux être dans le Caroſſe, que d'avoir le ſoin de le mener.

En géneral, la condition de Miniſtre d'Etat eſt ſujète à bien des dificultés & des peines; mais, en *Angleterre* ſur-tout, elle eſt exposée a mille chagrins & mille hazards particuliers à notre Nation. Aujourd'hui principalement, c'eſt un Poſte environné de précipices, parce que nous commençons un Etabliſſement, dont l'entrée a eu à ſoutenir le choc d'une dangereuſe Rebellion.

L'Hiſtoire d'*Angleterre* nous aprend, que le premier Monarque de chaque nouvelle Branche a toujours été celui, qui a rencontré les plus grandes opoſitions; & que ce n'a été que par degrés, qu'il a pu venir à bout, de faire rentrer ſon Peuple dans le devoir, & de gagner l'afection de ſes Sujets. Dans une pareille conjoncture, le Gouvernement eſt ſujet à bien des convulſions, avant que d'être bien afermi. Les profondes racines, qu'ont jettées les préjugés, dans l'eſprit des Peuples, & l'artifice des Ennemis domeſtiques ont forcé leurs Conducteurs à emploïer, pour les réduire à l'obéïſſance, des moïens, dont le ſuccès après tout, eſt peut-être dû plutôt au Tems, qu'à la Politique. Dans des cas, où l'Etat eſt agité de Troubles d'une nature extraordinaire, la conduite du Gouvernement doit auſſi ſortir de ſes bornes accoutumées. Le remède doit être

ſelon

ſelon le mal; & je ne voi point de conjoncture plus épineuſe, pour un Miniſtre d'Etat, que celles où il eſt obligé d'avoir recours à des moïens extraordinaires, ſans qu'il puiſſe en emploïer d'autres, que ceux que lui préſcrivent les Loix établies de notre Conſtitution. Il eſt quelquefois abſolument néceſſaire dans ces occaſions, de prendre des meſures, & de faire voir une ſéverité qu'on n'aprouveroit pas, dans un tems de tranquilité & de paix. En ce cas-là, on peut avec toute ſorte de raiſon & de juſtice, ſe ſervir de l'excuſe, que VIRGILE met dans la bouche d'un Souverain imaginaire;

Res dura, & Regni novitas me talia cogunt *.

„ Les Dificultés que je rencontre au
„ commencement de mon Regne m'obli-
„ gent à tenir cette conduite.

D'ailleurs, comme l'Etabliſſement preſent a été traverſé, par une cruelle Rebellion, ce danger preſſant a ajouté des peines infinies, à celles qui ſont ordinairement atachées au Miniſtere. On a ſouvent remarqué, qu'en *Angleterre*, les Miniſtres ne ſont jamais plus à leur aiſe, que, quand nous avons la guerre, avec quelque autre Puiſſance, parce qu'elle fait diverſion aux haines & aux animoſités particulieres de la Nation; & qu'elle nous fait tourner nos éforts communs, contre notre commun Ennemi. Comme une Guerre, hors de la *Grande Bretagne* eſt

* Æn. L. I. vſ. 567.

eſt favorable à notre Miniſtere, il a tout à craindre d'une Rebellion. Si les Rebelles ont le deſſus, les Miniſtres ſont les premieres victimes, qu'ils ſacrifient à leur reſſentiment; ſi l'entrepriſe échoue, ils deviennent odieux à tous ceux, qui y avoient quelque part. Toutes les meſures, que prendra le Miniſtere, pour détourner l'éfet de la Rebellion, ou pour l'éteindre, & pour empêcher de ſemblables pratiques pour l'avenir, tout cela ne ſauroit être fort agréable aux Parens, aux Amis, aux Complices des coupables. Quand la néceſſité exige qu'on faſſe des exemples, il n'eſt que trop ordinaire, de voir, que le Peuple oublie le Crime, pour ne ſe ſouvenir, que de la Punition. Quoiqu'il en ſoit, depuis le commencement du Regne de Sa Majeſté, Elle nous a déja donné tant de preuves de ſa Clémence, & nous eſpérons d'en avoir tant encore, que nos premiers Miniſtres ont plus à redouter les murmures de leurs Amis trop violens, que les reproches de leurs Ennemis.

XLIX. DIS-

XLIX. DISCOURS.

—— Jam nunc solemnes ducere pompas
Ad delubra juvat.

Virg. Georg. L. III. vs. 22.

Il est maintenant à propos de conduire les Victimes aux Temples, avec apareil & solemnité.

Le Jour d'Action de graces, pour l'extinction de la derniere Rebellion.

LE jour d'hier a été consacré, comme un jour d'Action de graces publiques, pour les derniers succès extraordinaires, qui nous ont assuré, ce qui doit être le plus précieux à un Peuple libre & Protestant, & qui nous ont en même tems délivré, de tout ce qu'il doit le plus redouter. Je ne puis m'empêcher d'observer, à cette occasion, combien ces Actes de Piété établis parmi nous, sont proprés à inspirer aux hommes, les sentimens d'une reconnoissance religieuse, & à remplir les cœurs d'un transport intérieur de joie & d'alegresse.

Quand les marques de la faveur Divine sont grandes en elles-mêmes, quand la mémoire en est encore récente, quand elles sont particulieres à un Pays, quand la commémoration en est faite, dans un Assemblée nombreuse & solemnelle, il faut être d'un tempérament bien froid & bien abatardi,

di, pour que le cœur ne se sente pas embrassé, au milieu des louanges qu'ofrent à Dieu des milliers d'Adorateurs, dans le même tems & dans tous les diférens endroits de la Nation.

Il est impossible de lire la description touchante, des Fêtes extraordinaires célèbrées par toute une Nation, sans en être échaufé, & sans ressentir une partie de l'enthousiasme, qui, par les plus doux ravissemens, élève une pieuse multitude, vers le Trône de son Libérateur. La part qu'on prend à ces transports de Dévotion, par lesquels tous ceux, qui composoient l'Assemblée s'animoient réciproquement les uns les autres, saisit le Lecteur, malgré l'éloignement du tems, & fait, qu'il en est en quelque sorte participant.

Parmi les solemnités publiques de cette nature, il n'y en a aucune dans l'Histoire, de plus illustre, que celle de la Dédicace du Temple, sous le Regne de SALOMON. Outre les grands Oficiers de l'Etat, & les Habitans de *Jerusalem*, tous les *Anciens* & les Chefs des *Tribus*, avec tout le Corps du Peuple, rangé sous eux, d'un bout du Roïaume à l'autre, eurent ordre de s'y trouver. Nous pouvons juger du nombre prodigieux de ceux qui composoient l'Assemblée, par les viandes de Sacrifice, dont ils firent grand'chere. Il y avoit six vingt mille Brebis, & vingt-deux mille Bœufs. Quand cette nombreuse Congrégation se fut formée, en une Procession réguliere, pour acompagner l'ARCHE de l'AL-

l'ALLIANCE, le Roi se mit en marche, à la tête de son Peuple, avec des Hymnes & des Dances, vers le nouveau Temple, qu'il avoit bâti, pour la réception de l'ARCHE. JOSEPH nous aprend, que les *Lévites* arrosoient le chemin en passant, avec le sang des Sacrifices; qu'ils brulérent une si grande quantité d'encens, qu'ils récréerent toute cette multitude de son odeur, & qu'ils remplirent tout le Pays de son agréable parfum. Quand l'ARCHE fut mise sous les ailes des *Cherubins* dans le Lieu saint, le grand Concert de louanges commença; il étoit animé par six vingt Trompettes, secondées d'un nombre proportionné d'autres Instrumens de Musique, & acompagné d'une infinité de Voix de tous les Chantres d'*Israël*, qui étoient instruits, & mis à part, pour les pieuses exécutions de cette nature. Comme tout ce Chœur ensemble louoit son Créateur, & excitoit toute la Nation ainsi assemblée à célèbrer sa Bonté & sa Miséricorde, qui demeurent éternellement, une Nuée descendit, où pour me servir des paroles énergiques de l'Ecriture sainte, * *il arriva, que comme les Trompettes & les Chanteurs, tous d'un accord, pour célèbrer le Seigneur, & lui rendre graces, firent retentir leurs voix, avec des Trompettes, des Cymbales, & d'autres Instrumens de Musique; & qu'ils louoient l'Eternel, en disant*, car il est bon, & sa miséricorde dure toujours, *alors la Maison fut remplie d'une Nuée.* Les Sacrificateurs même

* II. *Chron.* Chap. V. 13.

me éfrayés de ce ſpectacle, ſe retirérent dans le Parvis du Temple, où le Roi étant placé, ſur un Echafaud d'Airain, pour être vu de toute la multitude, benit l'Aſſemblée d'ISRAEL. Enſuite étendant ſes mains, vers le Ciel, il ofrit à l'Eternel cette Prière divine, que l'Ecriture nous raporte tout au long, par deux fois, & qui a toujours été regardée, comme une compoſition, digne du plus ſage des hommes. A peine eut-il fini ſa Prière, que le feu deſcendit du Ciel, & conſuma l'Holocauſte, qui étoit ſur l'Autel. Les cœurs du Peuple étoient ſucceſſivement émûs, par la ſolemnité de tout ce qui ſe paſſoit, aïant été ravis, par les religieux accords de Muſique, & épouvantés par l'aparition de la gloire de l'Eternel, qui avoit rempli le Temple. Ils virent enſuite le Sacrifice miraculeuſement conſumé; & touchés de la Piété du Roi, qui étoit proſterné devant ſon Créateur, *ils ſe courberent* * *le viſage en terre, ſur le pavé, & ils adorérent & célèbrérent l'Eternel, en diſant*, car il eſt bon, & ſa miſéricorde dure éternellement.

Quel bonheur ne pouvoit pas ſe promettre ce Roïaume, où l'on voïoit le Prince, les Sacrificateurs, & le Peuple animés du même eſprit de Religion! Mais revenons chez nous, pour y admirer cette ferveur de Dévotion extraordinaire, dans nos Compatriotes, & dans la perſonne de trois Princes, qui ont été les plus fameux Conquérans,

* II. *Chrôn.* Chap. VII. 3.

dont parle notre Histoire d'*Angleterre*: je veux dire, EDOUARD III, son Fils le *Prince Noir*, & HENRI V. Pour le premier, nous aprenons, qu'avant la Bataille de *Cressy*, il emploïa la plus grande partie de la nuit en prieres, & que le matin, il communia, avec son Fils, ses principaux Oficiers, & toute sa Noblesse. Le soir, qui suivit cette grande journée, ne fut pas moins remarquable, par les ordres pieux, qu'il donna à ses Troupes, de ne point insulter aux Ennemis; de ne se point enorgueillir de leur valeur, & de rendre graces à ce grand Roi, qui dispose des Combats & qui acorde la Victoire, à qui il lui plaît. Le *Prince Noir*, avant la Bataille de *Poitiers*, déclara, que toute son espérance étoit dans le secours de Dieu; & après cette fameuse journée, il se comporta, à tous égards, en Prince vraîment Chrétien. Son Pere ordonna en *Angleterre* des Actions de graces publiques & solemnelles, qui durérent huit jours consécutifs; & quand le jeune Prince revint triomfant, avec le Roi de *France*, qu'il avoit fait prisonier, la pompe de ce jour consista principalement en Processions extraordinaires, & en Actes de Dévotion. La conduite du *Prince Noir*, après une Bataille donnée en *Espagne*, par laquelle il rétablit le Roi de *Castille* dans ses Etats, n'est pas moins digne d'être admirée. Quand ce Roi, transporté de joie, de voir les succès de son Protecteur, se mit à genoux devant lui, pour lui marquer sa reconnoissance,

noiſſance, ce généreux Prince fut à lui avec empreſſement, & en lui tendant la main, il lui dit, que ce n'étoit pas lui, qu'il devoit remercier, & qu'il étoit fort éloigné de le prétendre; mais qu'il le prioit de venir avec lui, à l'Autel, pour y rendre enſemble leurs actions de graces, à celui, qui ſeul avoit droit de les exiger, comme l'unique Auteur de cette Victoire.

HENRI V, au commencement de ſon Regne, fit une Priere publique, en preſence des *Seigneurs* & des *Communes*, par laquelle il demandoit à Dieu, de le faire mourir ſur le champ, ſi, par ſa Préſcience divine, il connoiſſoit, qu'il ne dût pas gouverner ſon Peuple, avec bonté & avec juſtice; & s'il n'étoit pas dans l'intention, de donner tous ſes ſoins à avancer le bonheur de ſes Sujets. Loin de s'attribuer la gloire d'aucun ſuccès, il diſoit hautement, que ſon courage étoit l'éfet de ſa piété. Quand ce Prince vint à la vue d'une prodigieuſe Armée, qui lui preſentoit la Bataille, à *Azincourt*, il ordonna à toute ſa Cavallerie, de mettre pié à terre & de ſe joindre au reſte de ſes Troupes, pour implorer à genoux la bénédiction divine, ſur leur entrepriſe. Immédiatement avant la premiere ataque il fit un beau Diſcours à ſon Armée: il lui fit faire atention à pluſieurs circonſtances remarquables; il lui fit obſerver ſur-tout, que ce jour-là même avoit été conſacré, dans ſon Roïaume, à faire des Prieres publiques, pour la proſpérité de ſes Armes: & il conclut, en leur diſant,

qu'ils ne devoient point douter de la Victoire, puisque, dans le même tems qu'ils combatroient en Campagne, tout le Peuple d'*Angleterre*, les mains & les cœurs élevés vers le Ciel, lui adressoit ses vœux, pour leur en obtenir un heureux succès. Le soir de cette mémorable journée, dans laquelle le Roi avoit fait des choses surprenantes de sa propre main, il fit chanter, par deux fois, le Pseaume cent-quinzième, au milieu de son Armée victorieuse; & à ces mots, *non point à nous, Seigneur, non point à nous, mais à ton nom donne gloire* *, lui, & toutes ses Troupes se prosternérent le visage en terre, atribuant au bras tout-puissant de la Providence, tout l'honneur d'une si grande Action.

Je vais finir ce Discours, par une Réflexion, qui en est une suite naturelle. Comme il n'y a rien de plus agréable aux yeux de Dieu & des Hommes, que l'Union édifiante d'un Roi, & d'un Peuple, qui concourent à ces Actes extraordinaires de Dévotion, il n'y a rien de plus ridiculement contradictoire, dans un Gouvernement, que d'y voir le Roi d'une Religion, & le Peuple d'une autre. Quelle harmonie, & quelle intelligence peut-il y avoir, entre un Souverain, & ses Sujets, quand ils ne peuvent s'unir, dans les actions les plus solemnelles, les plus dignes d'un Chrétien, & qui doivent faire le plus sensible plaisir à des Créa-

* C'est le commencement du premier verset de ce Pseaume.

Créatures raisonables; en un mot, quand le Prince regarde son Peuple, comme des Hérétiques, & que le Peuple de son côté, ne regarde le Prince, que comme un Idolatre!

L. DISCOURS.

O quisquis volet impias
 Cædes, & rabiem tollere civicam,
Si quæret, Pater urbium,
 Subscribi statuis; indomitam audeat
Refrænare licentiam,
 Clarus postgenitis.

HOR. L. III. Od. XXIV. vs. 25--30.

Que celui qui voudra exterminer de notre Empire les Guerres civiles, & les Assassinats, réprime la licence éfrenée du Peuple; s'il a en vue, qu'on lui érige par toutes les Villes, des statues, avec cette belle inscription, PERE DE LA PATRIE; *& s'il veut rendre sa mémoire précieuse à la Postérité.*

QUand MAHOMET, eut fait tous ses éforts, pendant plusieurs années, pour répandre son imposture, parmi ses Compatriotes, & qu'il vit, qu'au lieu de faire un grand nombre de Proselytes, son Ambition étoit frustrée, & qu'on tournoit ses senti- La Folie & la Malice de la populace & de ses Emportemens.

mens en ridicule, il défendit à ses Sectateurs, d'emploïer la voïe de la Dispute, pour la propagation de sa Doctrine; & il leur fit entendre, qu'ils ne devoient faire fonds, que sur le secours du Cimetere, qui étoit un moïen sûr de réüssir. Il observa, que la Religion *Chrétienne* s'étoit multipliée, par la Raison, & par les Miracles; mais il déclara, que son dessein étoit de sauver les Hommes, par l'Epée. Dès ce moment-là, il commença à assomer ses Concitoïens, avec beaucoup de zèle; à sacager & piller les Caravanes, avec une piété exemplaire; & il remplit l'*Arabie* d'un mélange monstrueux de Meurtre & de Religion.

Les ennemis de notre heureux Etablissement semblent aujourd'hui vouloir copier la sainteté de ce Prophète séditieux; & ils ont recours à la louable métode de la violence, quand ils ont emploïé inutilement tout autre moïen, pour fortifier leurs absurdes opinions. C'étoit la coutume, parmi les anciens *Romains*, de mettre une couronne de Chêne sur la tête de ceux qui avoient sauvé la vie à un Citoïen; mais parmi nous, ç'a été la marque de ces personnes bien intentionnées, qui ne manqueroient pas de vendre leur Patrïe, s'ils en trouvoient l'occasion, & de faire sauter la cervelle à un nombre infini de leurs Compatriotes, s'ils le pouvoient. On les a vus pousser les choses jusques-là, que les pitoïables Chefs de cette Racaille malavisée, par une pointe des plus insipides, mais fort proportionnée à la capacité de

leurs dignes Sectateurs, les ont fait paroître depuis peu, parés magnifiquement, aux dépens de leurs Jardins potagers, prétendant par-là faire admirer la force de leur imagination, & la délicatesse de leur esprit.

Cette ingenieuse conduite de ces illustres Generaux a produit un éfet tout contraire, à ce qu'ils s'en étoient promis; car le bouchon fatal, dont ils ont marqué leurs Adhérans, les ont exposés à devenir de vrais Magazins de coups de bâton & de meurtrissures. Ils ont été tricotés, sans miséricorde, dans tous les Quartiers de *Londres*, & de *Westminster*; & ils ont par-tout déclaré leurs principes, au grand dommage de leurs épaules. Enfin, sans parler des contusions, & d'autres semblables vétilles, si nous en croïons les nouvelles, qui nous en viennent, tant de la Ville, que de la Campagne, les oreilles & les nez du Parti sont furieusement racourcis, depuis qu'il a afecté cette malheureuse distinction.

La verité du fait est, qu'on voit regner un libertinage & une frénesie si outrée, parmi les gens de la lie du Peuple de tous les Partis, & de toutes les Dénominations, que, si leurs Escarmoucheurs ne portoient pas les choses trop loin, on ne seroit pas fâché de les voir se prodiguer si libéralement l'un à l'autre, une punition qu'ils ont si bien méritée. Leurs gourmades pouroient nous tourner à compte; & leurs coups de poing pouroient délivrer le Gouvernement de bien de l'embaras, si quelque jour,

il leur prenoit une salutaire envie de s'étriller, les uns les autres, comme il faut.

Si l'on ne considéroit, que c'est perdre sa peine & son tems, que de se mêler de donner des avis à une Canaille incapable de réflechir, on les exhorteroit à examiner sérieusement, ce qu'on soupçonne être la cause de tous les desordres, de toutes les émeutes populaires, dans cette grande Ville; & ce qu'on sait l'être en éfet. Il y a des Missionaires *Papistes*, déguisés sous mille fórmes diférentes, qui se tiennent cachés dans tous les Quartiers de la Ville; & qui, sans être connus, se fourent dans ces querelles, pour exciter la Populace à *s'insulter réciproquement* Cette espèce *scélerate* d'*Apôtres* modernes se divertit aux dépens d'un Gouvernement, qui est oposé à leurs interêts; & ils sont charmés de voir casser la tête aux *Héretiques*, de quelque Parti qu'ils puissent être, & sous quelques Drapeaux qu'ils puissent se trouver. La maniere dont ils abusent de la simplicité de nos Compatriotes me fait souvenir de ce que raconte TAVERNIER, dans ses Voïages aux *Indes Orientales*. Cet Auteur nous aprend, qu'il y a un grand Bois, dans l'un de ces Quartiers-là, extraordinairement peuplé de Singes: qu'il est partagé par un grand chemin fort large, qui passe au milieu; & que les Singes, qui habitent d'un côté sont ennemis déclarés de ceux qui demeurent de l'autre. Quand les gens de ce Pays-là ont envie de se divertir, ils ont accoutumé de

mettre

mettre ces pauvres animaux aux prises, à quoi ils réüssissent, de la maniere que je vais dire. Ils mettent des pots de ris, au milieu du grand chemin, avec de grands tás de bâtons, proche de chaque pot. Dès que les Singes aperçoivent ces provisions, ils descendent des arbres, par milliers, des deux côtés du Bois; ils prennent les armes, que leurs bons amis ont eu la charité de leur fournir, & ils font pleuvoir l'un sur l'autre, une grêle de coups, qui ne réjouït pas peu les Spectateurs. Quoique cette Racaille de Singes se rosse d'importance, au moins, ils ne le font pas, sans une espèce de raison, puisque le côté victorieux, après avoir fait prendre la fuite à l'ennemi, trouve un butin considérable, sur le champ de bataille; au lieu que la Canaille de nos Partis est assez sotte, pour se laisser persuader de faire les fraix de la fête & pour s'exposer au combat, sans la moindre espérance d'en pouvoir tirer aucun profit.

Si notre menu Peuple n'a pas assez de Vertu, pour pouvoir renoncer à cette haine injuste & barbare, qui s'est emparée de son cœur; s'il n'a pas assez de bon-sens, pour découvrir & repousser l'artifice de ces Incendiaires, qui cherchent à les animer à la destruction de leur Patrie; il est bien tems, que le Gouvernement songe à réprimer ces Tumultes & ces Emotions séditieuses. Si la douceur & la patience extraordinaire qu'il a montrée jusques à present, dans ces occasions, ont été des remèdes sans éfet, pour

un mal aussi opiniâtre, il faut qu'il fasse connoître à ces incorrigibles, qu'ils ont beau se flater, notre Constitution saura bien les réduire, & qu'elle est armée d'un pouvoir suffisant, pour réformer ces desordres, & rétablir la tranquilité publique.

Rien n'est plus injurieux à la Religion, que ces soulèvemens tumultueux du Peuple, qui choisit les tems destinés à des Dévotions nationales, pour scandaliser tout le monde, par les scènes les plus brutales, d'emportemens, de débauches & de violences. Le jour commence par une Action de Graces, & finit par une Emeute: au lieu des Chants agréables d'une joie mutuelle, on n'entend par les rues, que des *Discours outrageans*, que *Disputes*, qu'*Obscénités*.

Si cette honteuse pratique fait un tort considérable à notre Religion, elle ne fait guére plus d'honeur à notre Gouvernement. Nous sommes devenus la fable des autres Nations, par nos haines, & nos animosités ridicules; & nous ne donnons pas peu d'occupation aux Presses de l'*Europe*, par les Relations des bruits & des querelles, qui arrivent chez nous, presque toutes les nuits.

Les maux que causent aux personnes privées ces indignes Perturbateurs de la République sont en trop grand nombre, pour entreprendre de les spécifier. Les personnes les plus considerables, l'innocent, l'homme d'honneur sont exposés aux insultes de l'écume, du rebut du Peuple. Quantité de pau-

pauvres malheureux, qui ont été engagés, par cette peste de la Société, dans leurs pratiques criminelles & dans leurs desordres, ont eté mis par-là hors d'état, pour toute leur vie, de faire aucun bien à leurs familles & à ceux qui leur apartiennent. Il y en a même eu plusieurs d'entr'eux, qui ont été les victimes de leur folie inexcusable. Si le Gouvernement, las de sa patience & de son peu d'éfet, se voïoit forcé à se servir du pouvoir dont il est revètu, pour maintenir le repos public, que deviendroit ce tas infame de gens séditieux & turbulens!

Quoique toutes ces considérations, & toute autre de la même nature ne fassent aucune impression, sur la plupart des gens obstinés & intraitables, elles doivent paroître d'un grand poids à leurs Partisans, puisqu'ils ne peuvent douter, que s'ils évitent le châtiment qui leur est dû, ils auront un jour à rendre compte de tous ces maux.

LI. DISCOURS.

Quod si in hoc erro, libenter erro; nec mihi hunc errorem quo delector, dum vivo, extorqueri volo.

CICER.

Si je suis dans l'erreur, j'y suis avec plaisir; & j'y veux demeurer, tant que je vivrai.

Précautions qu'on doit aporter, en lisant les anciens Historiens Grecs & Romains.

COmme il n'y a rien qui soit plus propre à perfectionner l'esprit d'un homme, que la lecture des anciens Auteurs, quand on les lit avec jugement & avec discretion, aussi rien n'est plus capable de donner un malheureux tour aux sentimens d'un Lecteur, quand il manque de discernement, & lorsqu'il admire les Actions & les Caractères, par leur mauvais endroit. ALEXANDRE le grand étoit si fort échaufé par les fausses idées qu'il avoit conçues de la Gloire, en lisant l'Histoire d'ACHILLE, dans l'*Iliade*, qu'après s'être rendu maître d'une Ville, il ordonna, que le Gouverneur, qui s'y étoit défendu en honête homme, fût lié par les piés, & ataché à son Chariot; après quoi, il traina ce brave Oficier tout autour de la Place, parce qu'HECTOR avoit été traité de cette maniere barbare, par le Héros dont il étoit passionné.

Un

Un grand nombre d'*Anglois* se sont rendus très-pernicieux à leur Patrie, en suivant aveuglément les exemples des personnes, dont parlent les Histoires *Grèques* & *Romaines*, sans considérer, que ceux qui agissoient conformément à leur Constitution, se seroient comportés d'une maniere toute diferente, sous un Gouvernement comme le nôtre. Cette conduite est à peu près aussi raisonable que seroit celle d'un Laboureur, qui prétendroit mettre en exécution, dans notre Pays, les préceptes d'Agriculture, que donnoit VIRGILE aux habitans du sien, sans prendre garde, à la diférence qu'il y a d'un Climat à l'autre, & que le Terroir y reçoit, pour ainsi dire, les influences d'un autre Soleil.

Nos *Régicides*, ces détestables assassins de leur Roi, avoient accoutumé, après avoir commis le meurtre le plus exécrable, de justifier leur conduite, par celle de BRUTUS; sans faire reflexion, que CE'SAR, de simple Citoïen, comme les autres, s'étoit élevé, par les voies les plus indirectes, & qu'il avoit fait violence à toutes les Loix de la Société, pour se placer à la tête du Gouvernement, & réduire sa Patrie à l'esclavage. D'un autre côté, la plupart de nos Lecteurs *Anglois* aïant observé, qu'on rendoit une *Obéissance passive*, & sans bornes, aux Empereurs *Romains*, qui étoient seuls en possession de faire des Loix & de les faire exécuter, ils ont autrefois tâché d'introduire la même soumission parmi

 nous,

nous quoiqu'il y ait une diférence considérable, entre l'une & l'autre sorte d'Autorité.

C'est pour cette raison, que, tout ce qu'il y a pour nous d'instructif, dans des Ecrivains de cette nature, se réduit aux Points qui conviennent à toutes les Sociétés, ou à ceux qui sont communs à notre Constitution, & à celle du Pays dont nous lisons l'Histoire. Un atachement inébranlable aux Droits & aux Libertés d'un Pays transmis à la Posterité par des Ancêtres sages & vertueux; le zèle pour le bien Public, & l'amour de la Patrie; la soumission aux Loix établies; l'administration impartiale de la Justice; une scrupuleuse atention, & les plus grands égards à la Religion nationale, & plusieurs autres Devoirs, qui font *la sureté* & l'ornement du Gouvernement en géneral, c'est-là ce qu'on ne sauroit trop admirer, dans ceux de *Rome* & de la *Grèce*, & que nous ne pouvons trop imiter.

Mais il n'y a rien de plus absurde, que de voir ceux qui lisent les anciens Auteurs, se laisser prevenir si fort en faveur des *Romains & des Grecs*, qu'ils s'imaginent, que nous nous écartons du bon chemin, dès que nous nous éloignons tant-soit-peu de leur conduite, tant en ce qui regarde la Politique, qu'en ce qui concerne les Devoirs de la Morale. Cependant il n'y a rien de plus ordinaire, que de trouver des gens entêtés, qui cherchent à se distinguer, par cette espèce de Pédanterie d'Etat: semblables à ce Maître d'Ecole de Village, qui accoutumé

tumé depuis long tems à admirer Jupiter, Mars, Bacchus, & Apollon, qui font une si belle figure, dans les Auteurs Classiques, fit tous ses éforts, pour ramener le Culte qu'on rendoit autrefois à ces Divinités du Paganisme. En un mot, nous voïons quantité d'honêtes-gens, sur la cervelle desquels cette sorte de Lecture a produit le même éfet, que la trop grande aplication aux Livres de Chevalerie Errante avoit fait sur celle du grave Chevalier de la *Manche*.

Pour prévenir cette disgrace que nous causent nos études, qui, lorsqu'elles sont conduites avec discrétion, peuvent nous aporter des avantages considérables, j'ose assurer, que, dans tous les Auteurs *Grecs* & *Romains*, nous ne saurions trouver aucun Gouvernement Ecclesiastique ou Civil, qui puisse entrer en comparaison avec celui dont nous jouïssons, dans notre Patrie. Si notre Religion n'avoit pas été infiniment au-dessus de celle des anciens Païens, elle n'auroit jamais pu se faire jour à travers le Paganisme; & on ne l'auroit pas vu faire en si peu de tems des progrès si considérables. Elle n'a été redevable de ses victoires, qu'à la Raison seule, sans emploïer le secours du Pouvoir humain; & elles ont toujours été acompagnées de cette Douceur, qui fait triomfer la Lumiere des Ténèbres. La *Réformation* subite qu'on vit s'établir parmi les Hommes, & dont se glorifient si souvent & à si juste titre les premiers Apologistes du Chris-

Christianisme, fait voir, combien il est préférable à tout autre Système de Religion, qui ait été reçu, depuis le commencement du Monde, jusqu'au moment de sa naissance. Cette prééminence du Christianisme, qui l'élève infiniment au-dessus de toutes les Religions qui l'ont précedé, ne paroît pas moins incontestablement établie, par la conduite des plus célèbres & des plus éclairés d'entre les Philosophes Païens. On les a vus renoncer aux folies superstitieuses, que condamne la Religion révelée, & professer publiquement plusieurs Doctrines, qui font partie de ses Points les plus essentiels.

Je ne puis m'empêcher de faire ici quelques réflexions, sur l'étrange motif, dont se sert l'Auteur du Livre intitulé, LA LIBERTE' DE PENSER, pour nous porter à abandonner les Doctrines révelées du Christianisme, dont on fait profession dans la *Grande Bretagne*. Il se fonde sur ce que SOCRATE & plusieurs grands hommes, parmi les *Grecs*, & que CICERON avec quelques autres *Romains*, d'une érudition distinguée, ont aussi renoncé aux sentimens religieux du reste de leurs Compatriotes. Mais cet Ecrivain auroit dû considérer, que les Points, en quoi ces grands hommes ne s'acordoient pas avec le gros du Peuple, sont précisément les mêmes où ils adoptent les Doctrines dont nous faisons profession. Leur Liberté de penser consistoit à afirmer, qu'il n'y a qu'un Dieu, que cet Etre suprême n'est point matériel; que l'Ame est immortelle; ils

ils croïoient, qu'il y auroit une autre vie après celle-ci, où les bons seroient récompensés, & les méchans punis: ils croïoient enfin, que, pour se procurer une félicité éternelle, il falloit pratiquer la Vertu, sans aucun mèlange de Superstition. On voit par-là, que leur Liberté de penser ne servoit qu'à les aprocher de la Doctrine du Christianisme, c'est-à-dire, des mêmes sentimens, dont nous veulent faire douter les Auteurs de cette espèce, par le titre flateur d'*Esprit fort.* J'en apèlerois volontiers à toute personne raisonable, pour savoir, s'il n'est pas plus judicieux de proposer l'exemple de ces grands hommes, en ce qu'ils ont embrassé ces Vérités divines, que de vouloir nous persuader d'abandonner, comme eux, la Doctrine établie dans notre Nation. Mais cela ne s'acommoderoit pas avec le but qu'on se propose ordinairement, dans ces sortes d'Ecrits.

Tout ce que j'ajouterai à cela, c'est que, comme le Christianisme a délivré la Loi Naturelle, des Erreurs & de la Corruption qui regnoient avec le Paganisme, la Religion, sur le pié qu'elle est parmi nous, a rendu à la Doctrine Chrétienne toute la pureté & toute la simplicité primitive qui la caractérisoit, avant qu'elle fût défigurée & insensiblement confondue, avec les vanités & les superstitions de l'Eglise *Romaine*.

Revenons à notre Constitution Civile. Pour être persuadé, qu'elle est préférable, à celle des *Grecs* & à celle des *Romains*, il ne

ne faut que confidérer, que les personnes les plus capables de juger des afaires de cette nature, dans toutes les Nations, ont toujours préferé à toute autre forme de Gouvernement celle qui eſt établie dans notre Roïaume. Pour le prouver, je me ſervirai de l'autorité d'ARISTOTE, de POLYBE & de CICERON, c'eſt-à-dire, du plus grand Philoſophe, de l'Hiſtorien le plus exemt de prévention, & du Politique le plus conſommé de toute l'Antiquité. Ces illuſtres Auteurs ont donné la prééminence au Gouvernement mixte, qui conſiſte dans ces trois Branches, la Roïale, celle de la Nobleſſe, & celle qui comprend tout le Peuple. *Il* me ſeroit fort aiſé de faire voir, que non ſeulement cette opinion eſt très-raiſonable, mais encore, qu'il n'y a jamais eu, parmi les *Grecs*, ni parmi les *Romains*, aucune Conſtitution, où ces trois Branches fuſſent ſi bien marquées, où elles euſſent une proportion de Pouvoir ſi convenable, où elles concouruſſent, dans les Actes les plus ſouverains du Gouvernement, avec cette harmonie néceſſaire qu'on trouve chez nous. Mais j'ai fait voir, dans un autre DISCOURS, combien la République *Romaine* étoit défectueuſe, à cet égard, quand on en compare la Conſtitution avec la nôtre; & le Lecteur, qui voudra s'atacher à quelcun des Gouvernemens anciens, connoîtra facilement combien le parallelle lui ſera peu avantageux.

LII. DIS-

LII. DISCOURS.

An tu Populum Romanum esse illum putas qui constat ex iis, qui mercede conducuntur? qui impelluntur ut vim afferant Magistratibus? ut obsideant Senatum? optent quotidie cædem, incendia, rapinas? quem tu tamen populum nisi tabernis clausis, frequentare non poteras: Cui populo Duces Lentidios, Lollios, Sergios præfeceras. O speciem, dignitatemque Populi Romani, quam Reges, quam Nationes exteræ, quam Gentes ultimæ pertimescunt; Multitudinem hominum ex servis conductis, ex facinorosis, ex egentibus congregatam!

CICER.

Croïez-vous, que le Peuple Romain *ne soit composé que d'esprits mercenaires, qu'on puisse porter comme on voudra, à faire violence aux Magistrats, & à ataquer le Senat: qui ne respirent que carnage, qu'incendies & rapine? Ce sont pourtant ces gens-là, que vous ne pouviez fréquenter vous-même, avec qui vous ne pouviez avoir de commerce, qu'en vous renfermant avec eux dans les Cabarets, & à qui vous aviez donné pour Conducteurs des* LENTIDIUS, *des* LOLLIUS, *des* SERGIUS. *Quelle est donc cette splendeur, cette dignité du Peuple*

ple Romain, *que redoutent les Rois, & les Nations étrangéres les plus reculées, si ce Peuple n'est qu'un assemblage de gens misérables, d'esclaves & de malfaiteurs?*

De la Jalousie d'Etat.

ON trouve, dans tous les Gouvernemens, un certain caractère d'esprit naturel à ceux qui aiment leur Patrie & leur Constitution, qu'on peut apeler *Jalousie d'Etat.* Elle leur fait craindre tout ce qui leur paroît tendre, soit dans le Peuple, soit dans quelque Membre particulier de la Communauté, à exposer de quelque maniere que ce puisse être, ou à troubler cette forme de Regle, qui est établie par les Loix & les Coutumes du Pays. Cette *Jalousie Politique* est, en quelque façon, nécessaire, pour la conservation d'un Gouvernement, & elle ne peut que paroître fort louable, dans ceux qui sont persuadés de l'excellence de leur Constitution, & qui croient, que c'est la source d'où leur viennent les bénédictions les plus précieuses de la Société.

Cette passion pour le bien public est plus forte & plus active, sous quelques Gouvernemens, que sous quelques autres. La République de *Venise*, qui subsiste par-là, depuis près de mille & quatre.cens ans, est si jalouse de tous ses Membres, qu'elle a toujours des Espions en campagne, pour veiller sur leur conduite; & si, par hazard, quelcun d'eux ose censurer la Forme établie de la République ou quelcune de ses Loix, on le fait venir devant un Conseil se-

secret; on lui fait son procès, avec la derniere rigueur; & il est mis à mort, sans miséricorde. La maniere ordinaire de procéder contre ceux qui ne paroissent pas satisfaits du Titre de leur Souverain, dans les Gouvernemens *Despotiques*, c'est de faire enfermer le Mécontent pour toute sa vie, dans quelque Dongeon, ou dans quelque Château, quand le crime n'est pas capital. En éfet, il n'y a point de Constitution assez soumise & assez peu soigneuse de sa défense, pour que personne ose y donner le moindre signe, qu'il conspire contr'elle, dans le cœur. Notre Histoire *Angloise* nous fournit plusieurs exemples des plus grandes séverités, qu'on mit en usage, durant les Disputes entre les Maisons d'YORK & de LANCASTRE, contre les personnes qui se montroient peu afectionnées au Prince, qui étoit alors sur le Trône. Tout le monde sait, qu'un homme factieux, qui tenoit une Hotellerie, sous le Regne de HENRI VII. fut pendu & écartelé, qu'on lui arracha les entrailles, pour un mot insolent, qui réflechissoit, quoique d'une maniere fort indirecte & éloignée, sur le Droit de ce Prince à la Couronne. Je ne parle pas de ce qui se pratique, dans d'autres Gouvernemens, pour insinuer, que la conduite en devroit être imitée dans le nôtre, qui, graces à Dieu, nous laisse dans nos Discours & dans nos Actions, toute la liberté, que peut souhaiter raisonablement un Peuple franc & libre. Je ne parle pas non plus, des derniers exemples

emples de féverité, que nous avons vûs chez nous, dans le deffein de les juftifier; tout ce que je prétends par-là, c'eft de faire fentir la douceur & la tolérance du Regne de Sa Majefté le Roi GEORGE Il ne fera pourtant pas inutile pour ceux, qui ont été les inftrumens des derniers troubles & des foulèvemens, que nous avons vu arriver parmi le Peuple, de fe rapeler le traitement à quoi auroit pu s'atendre cette Canaille éfrenée, dans tout autre Pays, & fous tout autre Souverain.

Ces Incendiares ont fu, par leurs artifices, exciter la plus étrange fermentation, dans la partie la plus ftupide de la Communauté ; & pour me fervir de l'expreffion ingénieufe de TERENCE, *ils n'étoient que foûs, mais ils en ont fait des enragés.* La frénéfie eft parvenue à un tel degré, qu'elle vient d'éclater, par une Sédition fans égale. Ils ont eu la témerité d'arborer publiquement une marque de diftinction, le jour de la naiffance du *Prétendant*, comme partifans déclarés de fa Caufe & Ennemis jurés de leur Roi & de leur Patrie. Combien cette infolente maniere de fe diftinguer & dont perfone n'ignoroit l'explication, leur auroit-elle été fatale, fous les Regnes précedens, puifque des circonftances beaucoup moins fignificatives y ont été interpretées, dans le fens d'un Acte ouvert de Haute Trahifon! Cette éfronterie fans exemple paroîtra mieux dans fon jour, & nous en fentirons

toute

toute l'énormité, si nous considérons, en premier lieu, qu'elle s'adressoit au Roi personellement.

Parmi tous nos troubles & nos émeutes populaires, je ne me souviens pas, que depuis qu'on a amené la mode de ces ridicules marques, aucun des deux Partis ait été assez dépourvu de sens commun, pour les faire servir à faire connoître son aversion pour le Souverain. Les uns & les autres ont toujours regardé sa Personne comme sacrée: leurs contentions n'étoient pas de savoir, qui regneroit sur eux; ils se disputoient uniquement la préférence de leur Systême, dans son Administration. C'etoit la conduite & des *Whigs* & des *Toris*, sous le Regne de CHARLES II. lorsqu'ils introduisirent la métode de faire connoître la diférence de leurs Principes, par la couleur de leurs Rubans. Dans le tems même de la grande Rebellion, les Mécontens n'ataquérent jamais, que les mauvais Conseillers. Cet outrage fait ouvertement à Sa Majesté, cette ostentation de perfidie, tout cela étoit réservé, à notre infame Canaille d'*Anglois*, qu'on peut à juste titre regarder comme l'oprobre de notre siècle, & comme l'engeance la plus scélerate & la plus exécrable que notre Nation ait jamais produite.

En second lieu, c'est une chose particuliere à cette vermine de Mécontens, que non seulement ils ont eu l'audace de se déclarer contre leur Roi, mais encore contre un Roi, revêtu de tout le Pouvoir de la Na-

Nation; & qui vient d'écraser à leurs yeux tous ceux, qui animés des mêmes Principes, ont osé entreprendre de les soutenir sur le champ de Bataille. A-t-on jamais rien vu, qui aproche d'une rage aussi extravagante; & y a-t il jamais eu d'exemple d'un Roi, qui ne fût, ni méprisab'e par sa foiblesse, ni destitué des moïens de faire connoître son ressentiment, insulté par une poignée de ses Sujets, gens également dépourvus d'armes & de courage?

Il est aisé de comprendre, que ce qui fait la sécurité & l'éfronterie de cette bande de scélerats, lorsqu'ils osent s'ataquer à Sa Majesté, c'est la connoissance qu'ils ont de la Douceur & de la Clémence de son Gouvernement. Ils n'ignorent pas, que le Roi n'ait le pouvoir de les punir, mais ils en sont peu intimidés, persuadés qu'ils sont d'un autre côté, que les voies de rigueur sont contraires à son inclination. En un mot, ils se reposent uniquement sur cette même Clémence, qu'ils s'éforcent de décréditer par leurs discours injurieux.

Il doit être fort sensible à tout homme, qui a un respect sincere pour notre Religion nationale, d'entendre ces Impies se dire impunément Enfans de l'Eglise *Anglicane*; & se mettre de la partie, pour nous étourdir de leurs tendres sentimens pour la *Haute Eglise*, dans le tems qu'ils se parent de marques, qui indiquent leur inclination à détruire la Religion Réformée. Lorsqu'ils agissent d'une maniere diametralement oposée

sée à la Doctrine de l'Eglise, c'est alors qu'ils veulent paroître s'interesser le plus pour elle, & qu'ils jettent les plus hauts cris. Nos rues sont remplies tout à la fois, de Zèle & d'Yvrognerie, de Desordres & de Religion. Il faut avouër, que, si le Bruit & le Vacarme, la Médisance & la Calomnie, la Trahison & le Parjure étoient des Articles de leur Communion, il n'y auroit personne de plus ponctuel à s'aquiter de ses obligations. Mais, si une conduite paisible, l'amour de la Verité, & la soumission à nos Superieurs sont les véritables marques de la Foi, que nous professons, nous devons rougir de honte, d'avoir des Freres d'un caractere si détestable. Ou si nous pouvons encore les reconnoître pour les Enfans de l'Eglise *Anglicane*, j'ose avancer qu'il n'y a point de Communion en *Europe*, qui lui envie la gloire d'avoir de semblables Disciples. Mais il est à présumer, que nous ne serons pas assez entêtés de l'esprit de Parti, pour regarder un homme, comme un bon Membre de l'Eglise *Anglicane*, parce qu'il est mauvais Chrétien.

LIII. DISCOURS.

——— Bellua centiceps.

HOR. L. II. Od. XIII. vſ. 34.

Le Cerbere qui a cent têtes.

Les Anglois *Esprits forts*, en Politique.

IL n'y a presque pas un ſeul homme en *Angleterre*, de quelque dénomination qu'il puiſſe être, qui ne ſoit un *Eſprit fort* en Politique; & qui n'ait des ſentimens particuliers, qui le diſtinguent du reſte de ſes Compatriotes. Notre Ile, qu'on apeloit autrefois le *Pays des Saints*, mérite aujourd'hui qu'on l'apèle le *Pays des Politiques*. Il n'y a presque point d'âge, de profeſſion, de ſexe, parmi nous, qui n'ait ſes Miniſtres favoris, & ſon Plan particulier de Gouvernement.

Nos enfans ſont initiés dans les factions, avant que de ſavoir diſtinguer leur main droite de la gauche. A peine commencent-ils à articuler, qu'on leur aprend, avec ſoin, les mots de *Whig* & de *Tory*. On les inſtruit dès le berceau, à haïr la moitié de la Nation; & ils contractent la paſſion & le venin d'un Parti, avant que d'avoir l'uſage de la Raiſon.

Pour notre Nobleſſe, elle naît Politique; & quoique les *Communes* de la Nation remettent

mettent le pouvoir qu'elles ont, dans la Communauté, à leurs Repreſentans, chaque particulier ſe réſerve une Juridiction privée, ou le privilége de cenſurer leur conduite, & de rectifier le Gouvernement. A peine y a-t-il un jeune Ecolier dans nos deux Univerſités, qui ne ſoit en état de redreſſer notre Conſtitution à pluſieurs égards. Nous voïons des *Ecuïers*, & des *Yeomen* * venir tous les jours à la Ville, ſi remplis de Politique, que, pour me ſervir de la penſée d'un homme ingénieux, cela nous rapele ſouvent à la mémoire les Dictateurs *Romains*, qu'on tiroit de la Charue, pour les élever à cette Dignité. J'ai pluſieurs fois entendu parler d'un ancien Echevin, de la Province de *Buckingham*, qui, dans toutes les Aſſemblées publiques, s'enyvroit, à l'honneur de l'*Ariſtocratie*, & qui autant de fois ſe trouvoit aux priſes avec un vieux Juge à Paix, qui demeure dans le voiſinage, & qui vous entretiendra de la Balance *Gothique* depuis le matin jusqu'au ſoir.

On a vu ſouvent des Clercs de Paroiſſe feuilleter Hopkins & Sternhold, pour y trouver des Stances, en faveur de la Race de Jacob, à l'exemple de leurs Prédeceſſeurs en Politique, qui vivoient du tems de Cromwel, & qui, tous les jours de Sabat, étoient d'avis qu'il falloit mettre les Rois à la chaîne, & les Nobles aux fers. A peine trou-

* C'eſt un riche Payſan, ou un homme qui fait valoir ſon Bien, en *Angleterre.*

trouvera-t-on un ſeul banc de Crocheteurs, où il n'y ait deux ou trois Caſuiſtes, qui entreprendront de regler les Droits des Princes & de préſcrire des bornes au Pouvoir Eccleſiaſtique & Civil, en buvant un Pot d'*Ale* *. Qu'y a-t-il de plus ordinaire, que de rencontrer, dans une Nuit de Réjouïſſance, un Savetier yvre crier à pleine tête, en faveur de l'Egliſe, & de le voir enſuite asſommé, par un Adverſaire de ſa même profeſſion, mais partiſan de la Modération & de la Tolérance?

Nous avons parlé dans les DISCOURS précedens, de la fermentation Politique qui a gagné le Sexe feminin, & de l'extravagance qui en eſt la ſuite ordinaire. Nous en avons vu depuis peu, un exemple fort remarquable, dans une Dispute entre une Sœur de la *Roſe blanche* & une charmante & fidèle Dame, qui, pour montrer ſon zèle pour les Principes de la Révolution, avoit mis ſur ſon beau ſein un *Sweet William* †. L'écume du Sexe n'a pas eu honte de s'asſembler autour des Feux de joie, & de faire éclater ſes ſentimens dans les rues, par des criailleries éfroïables. En un mot, il n'y a presque pas une Femelle dans cette Capitale, qui ne ſoit un Juge compétent de nos plus importantes Diſputes, dans l'Egliſe & dans l'Etat. Nous avons une quantité de Vendeuſes d'huitres, qui condamnent l'Episcopat,

* C'eſt une eſpèce de Biere douce.

† C'eſt la plante que nous apelons *attrape-mouches*; mais le nom *Anglois* ſignifie à la lettre, *le doux Guillaume*; ce qui fait alluſion au Roi GUILLAUME.

piscopat, & un bon nombre de Chifonieres, qui defendent avec chaleur le Droit inaliénable.

De tous les expédiens dont on s'eſt ſervi, pour répandre de plus en plus cette frenéſie Politique, parmi le Peuple de la *Grande Bretagne*, il n'y en a point, qui ait ſi univerſellement réüſſi, que l'aplication constante de la Preſſe à publier les Afaires d'Etat. Nous ſavons de bonne part, que depuis peu, on en a erigé pluſieurs, qui ont été deſtinées à cet uſage particulier. Il ſemble en éfet, que les gens d'*Exeter*, de *Salisbury* & de pluſieurs autres grandes Villes, ont réſolu de damer le pion, en Politique, aux Habitans de *Londres* & de *Weſtminſter*; & d'établir un Négoce de Nouvelles, miſes en œuvre dans leurs Imprimeries, & accommodées au génie des Hales, & au goût de la Province.

On ne ſauroit s'empêcher de plaindre ces pauvres gens-là, d'avoir donné dans une ſi pernicieuſe invention, car nous ſavons ici par expérience, qu'un homme qui s'érige en Politique n'eſt pas fort éloigné de faire banqueroute. Quand un Citoïen devient un MACHIAVEL, il devient en même tems trop fin, pour penſer à ſes afaires; & j'ai entendu faire cette obſervation curieuſe, que les années paſſées, les Manufactures de Laine ſont tombées, à meſure que celles du Papier ont augmenté. Si l'un peut être avec raiſon regardé comme l'occaſion de l'autre, c'eſt ce que j'abandonne au juge-

ment des perſonnes plus expérimentées, & plus au fait des Recherches politiques.

Comme nos Ecrivains de Nouvelles raportent ſouvent des Faits, qui, pour me ſervir de leur phraſe ordinaire, *fourniſſent un ample ſujet de ſpéculation*, les Lecteurs ne manquent pas de ſpéculer là-deſſus; & par la variété de leurs conjectures, ils deviennent en peu de tems des Politiques conſommés. D'ailleurs, comme ces Nouvelles rénferment ordinairement un diférent eſprit de Parti, leur éfet naturel eſt de partager le Peuple en diférens ſentimens, parce qu'on s'atache plutôt aux Principes, qu'à la fidelité de l'Hiſtorien Nouveliſte. Cette humeur eſt parvenue à un *point*, *qu'il* y a eu dans la Nation pluſieurs perſonnes bien intentionnées, qui ont été tellement ſéduites par leurs Gazetiers favoris, que dans la querelle preſente, entre le *Turc* & l'*Empereur*, elles ont inſenſiblement abandonné les Interêts du *Chriſtianisme*, pour embraſſer la Cauſe *Mahometane*. En un mot, il n'y a presque point de Nouvelliſte, qui n'ait ſa Secte; & comme ils connoiſſent la diſpoſition naturelle de nos Compatriotes à mêlanger, à changer, à rafiner leurs notions Politiques, ils fourniſſent peu à peu à chacun d'eux un Siſtême particulier de Gouvernement. Car, malgré leur acord, à adopter le Plan de leur Parti, en géneral, il y a toujours certaines échapatoires, certains correctifs, que chacun des Membres réſerve à ſon jugement particulier.

Parmi

Parmi ce nombre infini de Politiques, il y en a une espèce, dont je ne saurois m'empêcher de dire un mot à part, qui ne paroissent pas en úser de bonne foi avec le reste de leurs Confreres, & qui ne laissent pas de faire une Classe fort considérable. Ce sont ceux que nous pouvons apeler, *sages après coup*; gens qui, lorsqu'un Projet tombe, où qu'il n'a pas l'éfet qu'on souhaitoit qu'il eût, en prévoïoient tous les inconvéniens, quoiqu'ils aient eu la prudence de n'en faire part à personne, jusqu'à l'évènement. Il n'y a rien même de plus ordinaire, que de voir plusieurs de ces sages Politiques, condamner les mesures qui deviennent inutiles, quoiqu'ils les aprouvassent fort, avant qu'elles fussent mises en exécution. Les Dictateurs des Caffés sont generalement de ce rang-là, & ils ont plus d'une fois insinué adroitement, que les choses auroient pris tout un autre tour, s'ils avoient été du Cabinet.

Comment seroit-il possible, qu'une forme de Constitution pût n'être pas agitée de troubles, & que ceux qui sont à la tête du Gouvernement, pussent éviter la censure publique, lorsqu'il n'y a point de Membre particulier de la Société, qui n'ait les qualités requises, pour en donner un nouveau Plan, & que chacun d'eux est un si bon Juge, en ce qui regarde les Afaires d'Etat? Un *François*, homme connu pour son esprit, pour faire voir, que le Monarque de sa Nation, qui ne partage son Autorité su-

prême avec personne, est plus en état de se faire jour à travers toutes les dificultés du Gouvernement, que l'Empereur d'*Allemagne*, qui agit de concert avec plusieurs autres Souverains inférieurs, & qui sont, pour ainsi dire, ses Associés, compare le premier à un Serpent, qui a plusieurs queues atachées à une seule tête, & l'autre à un Serpent qui a plusieurs têtes & une seule queue. Il demande ensuite, lequel des deux peut, avec plus de facilite & avec plus de souplesse, se glisser à travers un buisson fort épais? La même comparaison ne convient pas moins aux Afaires d'une Nation conduite par des Ministres d'Etat, ou par un Roïaume entier de Politiques capricieux.

LIV. DISCOURS.

——— Tu nisi ventis
Debes ludibrium, cave.
Nuper sollicitum quæ mihi tædium
Nunc desiderium, curaque non levis.

HOR. L.I. Od.XIV. vs. 15.

Tu seras le jouët des Vents, si tu n'y prends garde. Ah! que, pendant un certain tems, tu m'as causé d'ennuis & de chagrins! A present l'amour que j'ai pour toi m'inquiète étrangement, & me fait craindre ta perte.

LA Nation *Angloise* est géneralement divisée en *Whigs* & en *Toris*; & il y en a bien

bien peu parmi nous, qui gardent la neutralité, dans la Dispute, & qui ne se rangent sous l'une de ces Dénominations. Qui ne s'imagineroit, à voir une si étrange afectation, que chacun des Membres de la Communauté, qui embrasse avec ardeur les principes de l'un de ces deux Partis, ne les ait examinés à fonds; & qu'il ne soit intérieurement convaincu, que ceux qu'il épouse sont préférables à ceux de ses Antagonistes? Cependant il est certain, que la plupart de nos Compatriotes ne se conduisent en cela, que par les préjugés de l'éducation, par des interêts particuliers, par des amitiés personelles, ou par une déférence aveugle au jugement de certaines personnes, qui desaprouvent peut-être dans le cœur les opinions, qu'ils ont adroitement répandues parmi la Multitude. Il est même incontestablement vrai, que le grand nombre d'un côté, est réellement dans les mêmes sentimens de ceux qu'il combat, & que pour être d'acord, il n'auroient qu'a déveloper leurs pensées, & s'expliquer réciproquement.

Quoiqu'il en soit, il convient à tout homme raisonnable d'examiner les Principes qui le font agir; & dans ce Discours, je proposerai quelques considérations particulieres, entre une infinité d'autres, qu'on pourroit faire sur ce sujet. Je prétends faire voir, combien le Siftême, qu'on apèle ordinairement le Plan des *Whigs*, l'emporte sur celui, que les *Toris* ont épousé.

Le Siftême des *Whigs* est préférable à celui des *Toris*.

Ce que j'avance paroîtra manifeſtement, ſi l'on fait atention au but de leurs Principes reſpectifs, ſupoſé même, que de part & d'autre, ils fuſſent pouſſés à la dernière extrèmité. Car en ce cas-là, comme les plus mauvaiſes conſéquences d'un Siſtême doivent être préferées aux plus dangereuſes de l'autre, c'eſt une preuve invincible, qu'on doit choiſir celui, dont les ſuites ſont moins pernicieuſes. Or la fin de ces deux Siſtêmes, à en juger, par l'idée que nous donnent les deux Partis opoſés, des ſentimens de leurs Adverſaires, eſt celle-ci. Les *Toris* nous diſent, que le but des *Whigs* eſt, d'établir le *Presbytérianisme* & le *Gouvernement Républicain*. Les *Whigs* diſent de leur côté, que le Plan des *Toris* tend uniquement, à introduire le *Papisme* & le *Gouvernement Arbitraire*. Supoſons, pour un moment, que ces reproches ſoient bien fondés, de part & d'autre; le quel doit paroître préferable à tout homme qui a le ſens commun, ou le *Presbytérianisme* & le *Gouvernement Républicain*, d'un côté, ou le *Papisme* & la *Tiranie* de l'autre? Il eſt vrai, que les deux extremités ſont épouvantables; mais elles ne le ſont pas également. L'une & l'autre doit être regardée avec averſion, par ceux qui aiment notre Conſtitution & notre Patrie: mais s'il faut indiſpenſablement opter de deux excès inévitables, qui n'aimera mieux vivre, ſous un Gouvernement d'une liberté exceſſive, que dans un état d'Eſclavage; & qui ne préférera une

Re-

Religion, qui ne difére de la nôtre, qu'en quelques circonstances, à celle qui s'en éloigne, dans les Points les plus essentiels du Christianisme?

En second lieu, parcourons l'Histoire d'*Angleterre*, & nous verrons, sous lequel de ces deux Gouvernemens, la Nation a été & plus glorieuse & plus heureuse. Si nous considérons les Regnes de la Reine ELIZABETH & du Roi JAQUES I, qu'un impudent *François* apèle les Regnes du Roi ELIZABETH & de la Reine JAQUES, nous trouverons, que le Sistême *Whig* étoit en vigueur, sous le premier; & le *Tory*, sous le dernier. Le premier de ces Gouvernemens, qui a toujours fait la gloire des *Whigs*, a combatu & humilié le plus puissant d'entre les Princes *Catholiques Romains*; il a élevé & soutenu les *Hollandois*; il a assisté les *Protestans* de *France*; & il a fait triomfer la *Religion Reformée* sur le *Papisme*, dans toute l'étendue de l'*Europe*. Au contraire, le Prince qui succeda à cette illustre Reine, a agrandi le Roi *Catholique*, & lui a fait prendre les *Hollandois* en aversion; il a laissé augmenter le Pouvoir de la *France* jusqu'à un tel point, qu'il étoit trop tard pour y remedier; il a abandonné les Interêts du Roi de *Bohème*, Grand-Pere de Sa Majesté à present Regnante, qui auroit pu étendre la Religion *Reformée* par toute l'*Allemagne*. Il est inutile de décrire l'état du Roïaume, par raport à son Crédit, à son Commerce, à sa Puissance, & à sa Riches-

 se,

se, sous ces deux Regnes. Nous pouvons à-present considérer les diférentes situations, où la conduite du Roi CHARLES II. & celle du Roi GUILLAUME ont mis l'*Angleterre*, & tous les Interêts *Protestans* de l'*Europe*; & personne n'ignore quel étoit, sous chacun de ces deux Regnes, le Sistême dominant. Je ne prétends pas imputer aux Principes *Toris*, la conduite du Roi JAQUES II. & j'espére aussi, qu'ils auront assez d'équité, pour n'imputer pas aux sentimens *Whigs*, l'Usurpation de CROMWEL, puisque les Maximes de ces deux Gouvernemens sont également détestées de toutes les personnes qui ont du Bon-sens & de la Vertu, dans l'un & dans l'autre Parti, sur le pié qu'ils sont actuellement. Mais nous avons, sous le dernier Regne, une preuve récente de l'influence des Principes, tant *Whigs*, que *Toris*, dont nous ne devons nous souvenir, qu'avec chagrin, & qui fera rougir notre Postérité. Vit-on jamais l'*Angleterre* plus glorieuse, que lorsque les premiers ont été ceux du Gouvernement; & a-t-elle jamais paru plus méprisable aux yeux de toute l'*Europe*, que quand les derniers ont pris leur place?

Ajoutons à cela, ce qui doit rendre le Sistême *Whig* préférable à l'autre, par raport aux Etrangers. Tous les Etats *Protestans* de l'*Europe*, qui doivent être considérés comme Juges desintèressés, entre les deux Partis, & qui nous veulent du bien à tous en géneral, comme à leurs Freres *Protestans*,

se

se réjouïssent du succès des *Whigs*, tandisque tous ceux de l'Eglise *Romaine*, qui nous méprisent & qui nous détestent, parce qu'ils nous regardent comme un Boulevard inaccessible à l'Héresie, sont ravis, quand le Parti oposé triomfe à son tour. J'en apèle à la conscience des personnes exemtes de préjugés, & je leur demande, si on peut accuser un Parti, d'agir contre les règles de la Justice & de la Raison, lorsqu'on le voit embrasser comme ses Freres & ses Alliés les *Hollandois*, parce qu'ils sont de la Religion *Réformée*, parce qu'ils nous ont secourus, dans le tems de nos plus pressantes nécessités, & qu'ils ne peuvent jamais concevoir la pensée de nous réduire sous leur pouvoir. Que ces mêmes personnes considérent d'un autre côté, s'il y a plus de sagesse & d'équité dans la conduite d'un Parti, qui se déclare ami d'une Nation, qui est de la Religion *Catholique Romaine*, qui a cruellement persécuté nos Freres les *Reformés*, qui a de tout tems projetté la Conquête de cette Ile, qui a soutenu les interêts d'un Prince qui a abdiqué le Trône, & qui a fait tous ses éforts, pour renverser nos Libertés civiles & religieuses.

En troisième lieu, comparons ces deux Plans, par raport aux éfets qu'ils produisent parmi nous, au dedans de notre Ile. C'est ce que nous pouvons considérer, premierement, par raport au Roi, & ensuite, par raport au Peuple.

I. Par raport au Roi, les *Whigs* ont toujours professé & mis en pratique une obéïssance, qui leur paroît conforme à notre Constitution; au lieu que les *Toris* ont concouru avec les *Whigs*, quant à la pratique, quoiqu'ils parlent un langage tout diférent; & qu'ils ont soutenu un Principe d'*Obeïssance passive*, qui a séduit, & ensuite perdu ceux, qui avoient eu le malheur d'y mettre leur confiance. Je ne dois pas oublier non plus de parler de ce zèle, de ce constant atachement que les *Whigs* ont fait voir, pour la *Succession Protestante*, & pour les interêts de Sa Majesté le Roi GEORGE. Je n'ai jamais ouï dire, que personne de ce Parti, ait été convaincu, ou même soupconné, d'avoir fait la moindre démarche, qui tendît à renverser l'Etablissement present, depuis qu'il est sur pié. C'est une considération, qui, à ce que j'espére, imposera silence à ceux, qui reprochent aux *Whigs*, que leur Sistême est aussi favorable au *Gouvernement Républicain*, qu'il est propre à rendre les Rois odieux à leurs Sujets.

II. Par raport au Peuple. Tout le monde doit convenir, que les Loix qui ont paru le plus contribuer au soulagement & au bonheur des Sujets, ont été faites dans ces Parlemens, que, par raillerie, leurs Ennemis apèlent *Whigs*; & sous un Ministère, qu'ils honorent du même nom. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que les *Toris* sont aujourd'hui forcés d'avoir recours à la protection de ces mêmes Loix; ce qui est

une

une aprobation tacite du Gouvernement *Whig*, & un aveu qu'ils font malgré eux, qu'il est plus propre à rendre la Nation heureuse, que celui, dont ils sont partisans.

Je ne crois pas, qu'il soit nécessaire de répeter ici, ce que j'ai déclaré dans tout le cours de ces ESSAIS, je veux dire, que je suis fort éloigné de considérer la plupart de ceux, qui se disent *Toris*, comme les Ennemis de l'Etablissement present; & que, par *Whigs*, j'entends toujours ceux, qui sont dans les interêts de notre Constitution, tant Ecclesiastique que Politique. Comme nous pouvons géneralement regarder ceux-ci, comme des gens, qui aiment sincerement leur Religion & leur Patrie, il semble, qu'ils soient plutôt divisés, par accident, par des amitiés, & par des circonstances particulieres, que par aucune Distinction essentielle

LV. DISCOURS.

—— —— Cæstus artemque repono.

VIRG. Æneid. vs. 484.

Je quitte les Cestes & tout cet Exercice.

COMME la fin de la Séance du Parlement semble aussi mettre fin, en quelque maniere, aux Réflexions politiques, le FREE-HOLDER ne sauroit trouver une occasion plus favorable, pour discontinuer les siennes. Je serois fâché qu'on m'accusât de chercher à fomenter nos Divisions Conclusion.

in-

inteſtines, lorsque les Afaires qui ſe traitent en Parlement ne nous donnent aucun ſujet d'en venir à la Diſpute, & que nos Débats particuliers doivent ſe terminer, avec ceux de l'une & de l'autre Chambre. D'ailleurs un FREE-HOLDER *Anglois* s'aquiteroit fort mal de ſon devoir, s'il ne publioit, avec toute la reconnoiſſance & tout le reſpect poſſibles, l'utilité & l'excellence des Loix, par lesquelles les Repreſentans de ceux de ſon rang, ont delivré leur Patrie de la plupart des troubles qui l'agitoient, & aſſuré pour l'avenir, notre tranquilité & notre bonheur, ſous l'Etabliſſement préſent. Leur procédé unanime & irréprochable, ſous la conduite de la perſonne qui remplit leur Chaire, perſonne ſi digne de cet honeur, par ſon habileté conſommée, & qui s'eſt aquiſe une estime génerale par ſon integrité; la néceſſité indiſpenſable de quelques Actes qu'ils ont paſſés, & leur peu d'inclination à les étendre, au de là de ce que la ſituation preſſante des Afaires le requéroit indiſpenſablement; leur averſion pour les Plans, que les ennemis de notre repos nous faiſoient craindre, qu'ils ne vouluſſent adopter; tout cela joint à cette diſpoſition d'eſprit ſi convenable à la dignité d'une telle Aſſemblée, dans une conjoncture où l'on auroit pu atendre, qu'il s'éleveroit des diſputes extraordinaires, dans une Chambre des *Communes*, ſi zelée pour le Roi, & pour le bien de la Patrie; tout cela, dis-je, doit ſufire, pour calmer des jalouſies & des ſoupçons mal fondés,
qui

qui ont été adroitement répandus, par des gens mal-intentionnés pour notre Conſtitution.

L'Ouvrage que je publie aujourd'hui, a été entrepris dans la criſe même de la derniere Rebellion, c'eſt-à-dire, dans un tems où tout bon *Anglois* étoit dans l'obligation de contribuer de tout ſon pouvoir, à aſſiſter le Gouvernement, ſuivant ſon état & ſa capacité. Tout ce qui a été fait, dans cette vue, a eu ſon mérite, à proportion de ce que l'évènement de la Cauſe qu'on épouſoit, étoit plus ou moins incertain & douteux. Mais à preſent, ces ſervices pouroient être regardés, non pas comme des Devoirs que rendent à leur Patrie en danger, des perſonnes privées, mais comme des inſultes, que font à leurs ennemis vaincus, ceux qui ont l'avantage de leur côté.

Il eſt vrai, que notre Nation continue à être agitée de troubles; mais, graces à Dieu, ce ne ſont que de foibles reſtes d'une Rebellion horrible, ſemblables à cette émotion de la Mer, qui ne tombe pas tout d'un coup, & qui ne s'apaiſe que peu à peu, quand la Tempête eſt paſſée. Les ennemis de Sa Majeſté, qui ſe flatoient, qu'Elle ſeroit obligée d'abandonner le Trône, le voient aujourd'hui en état de pouvoir aller viſiter ſes Domaines en *Allemagne*, ſans avoir rien à craindre, ſoit pour ſa Perſonne, ſoit pour le Public. Elle quitte, pour quelque tems, ſes fidèles Sujets, qui ſeroient extrèmement ſenſibles à cette courte abſen-

ce, s'ils n'avoient la consolation, qu'Elle les laisse sous la Protection d'un Prince, qui met toute son Ambition, à copier le Roi son Pere, & qui, par son atachement pour Sa Majesté, aussi bien que par son Afection pour son Peuple, est si digne d'être le Dépositaire du Roïaume.

Il ne seroit pas dificile d'augmenter le nombre de ces DISCOURS, pour peu qu'on fût d'humeur à vouloir rebattre les mêmes sujets, & à fatiguer les Lecteurs des mêmes pensées, habillées de phrases diférentes, ou faire des courses continuelles dans le vaste champ de la Cause des *Whigs* & des *Toris*, sans aucun dessein particulier, dans chaque DISCOURS. On peut comparer cette métode des Ecrivains, qui s'atachent à des sujets de Politique, à celle de certains Prédicateurs, dont parle le Docteur SOUTH, qui ne se préparent jamais, que sur deux ou trois Points de Doctrine, qu'ils font circuler avec leur Auditoire, d'un bout à l'autre de l'année, de sorte qu'ils sont souvent obligés de dire aux Auditeurs, par maniere de Préface, que ce sont des Points d'une si grande importance, qu'on ne sauroit trop souvent les leur remettre devant les yeux. Pour éviter ces répititions ennuïeuses, j'ai tâché de faire de chacun de ces DISCOURS un Essai diférent, sur quelque sujet particulier, sans m'écarter du but que je me suis proposé, dans chacun d'eux. Il est *vrai*, que la plupart de ces ESSAIS roulent sur le Gouvernement, mais toujours dans la vue de

de la ſituation preſente des Afaires de la *Grande Bretagne*; de ſorte que, s'ils ont le bonheur de vivre plus long-tems, que ne font ordinairement les Ouvrages de cette nature, ceux qui viendront après nous, pouront, en les liſant, juger de la diſpoſition du ſiècle, où ils ont été compoſés. Quoiqu'il en ſoit, comme il n'y a point d'occupation plus ennuïante, que celle de transcrire ſes propres penſées, après celle de transcrire les productions des autres, j'abandonne l'Ouvrage, parce qu'il ne ſe preſente plus à mon idée aucune choſe eſſentielle à notre ſituation preſente, dont je n'aie déja parlé.

Pour ce qui regarde les raiſonnemens de tous ces DISCOURS, j'en laiſſe le jugement aux Lecteurs. J'ai pris tout le ſoin poſſible, pour qu'ils ne s'éloignaſſent en rien de l'eſprit de notre Conſtitution; & qu'on ne me reprochât point ce mélange de paſſion & de violence, qui ſe gliſſent ſouvent dans les Ouvrages de Politique. Une bonne Cauſe n'a pas beſoin d'aigreur, pour ſe ſoutenir, comme la mauvaiſe, qui ne peut ſubſiſter ſans ce foible ſecours. On remarque en éfet, que d'ordinaire, un Auteur ſe répand en invectives, à proportion que les bonnes raiſons lui manquent; & il ſemble être plutôt fâché de n'avoir rien à dire, pour apuïer ſon opinion, que de ce qu'il a trouvé rien d'abſurde ou de pernicieux, dans celle de ſes Antagoniſtes. Un homme qu'ataquent des Ecrivains de cette trempe, reſſemble à celui qu'on marque à la main,

avec un fer froid: il n'y a que les termes d'ignominieux, mais ils ne laissent après eux aucune impression.

On auroit eu tout lieu, sans doute, de regarder comme une insolence inexcusable la conduite d'un Auteur, qui auroit emploïé un stile de cruauté & de vangeance, contre des gens, que Sa Majesté a tâché de ramener à leur Devoir, par *des voies de Douceur*; & après qu'Elle a déclaré, du haut du Trône, que *c'est la métode la plus conforme à son inclination.* Ne nous sera-t-il pas permis de nous flatter, que nos Mal-intentionnés se laisseront enfin toucher, par tant de preuves qu'ils ont reçues de la Clémence Roïale, dont ils ont si long-tems abusé! Ne pouvons-nous espérer, d'avoir la satisfaction d'entendre apliquer à Sa Majesté ce que disoit CICERON à CESAR, en parlant de ses ennemis, & de la conduite que ce Prince avoit tenue à leur égard; *Omnes enim qui fuerunt, aut suâ pertinaciâ vitam amiserunt, aut tuâ misericordiâ retinuerunt; ut aut nulli superfint de inimicis, aut qui superfuerunt amicissimi sint. —— Quare gaude tuo isto tam excellenti bono, & fruere cum fortunâ & gloriâ tuâ, tum etiam naturâ & moribus tuis. Ex quo quidem maximus est fructus, jucunditasque sapienti —— Nihil habet nec fortuna tua majus, quam ut possis, nec natura tua melius, quam ut velis quamplurimos conservare.*
„ Tous ceux qui y ont été ont perdu la vie, par
„ leur opiniâtreté, ou la tiennent de votre clé-
„ mence; de sorte que vous n'avez plus d'en-
„ ne-

„ nemis, puisque ceux qui en sont restés sont
„ devenus par-là les meilleurs de vos amis.
„ Jouïssez donc, d'un si grand bien: goûtez
„ sans mèlange les fruits de votre fortune,
„ de votre gloire, de votre bon naturel & de
„ vos bonnes mœurs. Ce sont des fruits qui
„ doivent paroître bien agréables & bien excel-
„ lens à tout homme sage; mais ce qui relève
„ le plus votre fortune, & la bonté de votre
„ naturel, c'est que vous êtes en état de
„ conserver une infinité de gens, & qu'heu-
„ reusement votre inclination y est portée.

Quant aux DISCOURS plus enjoués, qui se rencontrent dans ce Recueil, on poura considérer, combien ils étoient nécessaires, pour me concilier & pour entretenir l'atention des Lecteurs, dans des matieres de cette nature. J'ose même espérer, qu'on les recevra, avec d'autant plus d'indulgence, qu'il n'y en a aucun, qui ne soit acompagné de Morale; & qu'ils ne renferment rien qui soit incompatible avec la Bienséance & les bonnes Mœurs.

On voit d'abord, que le Dessein de tout l'Ouvrage a été, d'afranchir l'esprit des Peuples des préjugés, que leur inspirent les ennemis de l'Etablissement present, contre le Roi & la Famille Roïale. Pour y parvenir, j'ai dévelopé leurs véritables Caractères; j'ai mis dans un beau jour, quoique sans partialité, la conduite & toutes les démarches de Sa Majesté, qui avoient été grossierement noircies; & j'ai montré, combien il est juste, & combien il nous importe de

de nous oposer au *Prétendant* à ses Domaines, pour peu que nous aïons à cœur notre Religion & nos Libertés. En un mot, je n'ai rien oublié, pour faire sentir à mes Compatriotes, en quoi consiste leur véritable bonheur, pour les engager à le souhaiter sincérement, & à en conserver la jouïssance tranquile. Nous ne devons pas douter, humainement parlant, qu'un Projet si noble ne réüssise insensiblement, à mesure que les Peuples se rebuteront d'une oposition infructueuse, & qu'ils seront convaincus par l'expérience, de la nécessité d'aquiescer & de se soumettre à un Gouvernement, qui se fortifie de jour en jour, & qui est capable de renverser tous les éforts de ses Ennemis. En atendant, je prendrai la liberté de donner à nos Mécontens un petit avis, que donnoit à son ami, dans une autre occasion, un grand Maître en Morale. Il lui conseilloit, de faire voir, qu'il avoit assez de sagesse, pour modérer ses passions; & de laisser prendre, pour l'ouvrage de la Raison, ce qui seroit certainement l'éfet ordinaire du Tems.

Tout ce que j'ai à ajouter à cela; c'est que si quelcun veut faire à ces Essais, l'honneur d'en donner le Titre à d'autres, pour continuer le même Dessein, toute la gloire, ou tout le blâme en apartiendra à quelque autre qu'à moi, puisque je déclare ici, que ce cinquante-cinquième DISCOURS, est le dernier, qui partira de la main du FREE-HOLDER.

FIN.

TA-

TABLE

Des Matieres de ces Essais.

XIV.

XLVI.

FAUTES

Qui se sont glissées dans l'Impression.

Pag. 25. *lisez*, qui doivent engager. p. 31. Ligne 1 & 2 *lis*. Peuple. p. 43. l. 18--19. *lis*. corruption. p. 55. ammener, *lis*. amener. p. 65. l. 21. *après* donner, *ajoutez*, des. p. 69. l. 31. *lis* bonnes Sœurs. p. 93. l. 5. *lis*. célèbrer. p. 118. l. 32. *lis*. persuader. p. 137. l. 16. *lis*. quelcune. p. 176. l. 27. *lis*. dont. p. 179. l. 2. de la Note, *lis*. courre, l. 3. *lis*. privés. p. 184. l. 2. *lis*. *vous*. p. 190. l. 32. *lis*. fort. p. 191. l. 17. *lis*. nombreuse. p. 211. l. 1. l'ors, *lis*. lors. 235. l. 18--19. *lis*. susceptibles. p. 336. l. 27. dans, *lis*. dont. p. 293. l. 29. *lis*. *Colere*. p. 302. l. 23. sauroit ne plaisir. *lis*. plaisir ne sauroit. p. 310. l. 15. & 16. *lis*. incompatible. p. 349. l. 32. *lis*. convaincre. p. 360. l. 18. *lis*. subsister. p. 368. l. 1. *lis*. qu'il est. p. 373. l. 24. comme il a, *lis*. comme il. avoit. p. 377. l. 30. J'ai lui, *lis*. J'ai lu. p. 416-417 l. 19. *lis*. casser. p. 441. l. 23. *lis*. ils. p. 446. l. 16. *lis*. soupçonné.

CA-

CATALOGUE

Des

LIVRES

Qui ſe trouvent à Amſterdam.

Chez

H: UYTWERF.

*NB. Ceux qui ſont marqués d'une * ſont imprimés chez lui, ou il en a acheté l'Edition.*

ARchitecture de Palladio, avec environ 250. belles figures, gravées par Mr. Picart & autres habiles Maîtres. Folio 4 Tom. 2 vol. 1726.
——— de le Pautre, Folio Paris. 1713.
——— de le Clerc 4. 2 vol. Paris. 1715.
——— de Blondel, Folio 2 vol. Paris. 1698.
——— de Boſſe, Folio, Paris. 1688.
——— Peinture, & Sculpture de la Maiſon de Ville d'Amſterdam, Folio.
Atlas Hiſtorique, ou nouvelle Introduction à l'Hiſtoire, à la Chronologie, à la Geographie, ancienne & moderne, par Mr. Gueudeville, avec la continuation, par Mr. de Limiers, Folio, 7 vol. avec Fig.
——— de L'Italie par Blauw, Folio, Amſterdam.
——— du Commerce & de la Navigation, Folio, 1718.
Abregé de l'Hiſtoire de la Reformation des Pais-Bas, par Brand 12. 3 vol. 1726.
——— de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique de Hornius 8. 2 vol. Rott. 1700.

——— Uni-

——— Universelle, par Petau, 12. 5 vol. Paris. 1715.
——— de France, par Mezeray, 4 3 vol. Paris. 1717.
——— sous les Regnes de Louis XIII. & XIV. 12. 2 vol. Amst. 1721.
——— d'Espagne & de France, par demandes & réponses, 12. 1705.
——— des Plantes, par Chomel 12 Paris. 1712.
——— de la Methode Latine de Port Royal, 8 1723.
——— de la Theologie & de la Morale, en forme de Cathechisme, par M. Sauryn. 8.
* Avantures de Gilblas de Santillane, par Mr. le *Sage*, 12. 3 vol. avec Fig. Nouv. Edit. 1726.
* ——— de la Comtesse de Strasbourg & de sa Fille, 8. 1718.
——— de Telemaque, par Mr. de la Motte Fenelon, 12. 1726. avec Fig.
——— Le même en Italien, 8. 2 vol. avec Fig. 1720.
——— Le même en Espagnol, 12. avec Fig. 1713.
——— Du Voyageur Aërien, Histoire Espagnole, 12 Paris. 1726.
Avantures d'Abdalla fils d'Hanif. 12. 1713. avec Fig.
——— d'Apollonius de Tyr, 8. 1710.
——— (Nouvelles) de Rozelli, 8. 1722. avec Fig.
——— de don Antonio de Buffalis 12. avec fig.
——— de Neoptoleme, 12. 1719.
——— de Zeloide & d'Amanzarifdine, 12. Paris. 1715.
Abadie, Verité de la Religion Chretienne, 12. 3 vol. 1716.
——— Triomphe de la Providence & de la Religion, ou Commentaire sur l'Apocalipse, 12. 4 vol. 1718.
——— Art de se connoitre soi-même 8. 1711.
* Art de ne point s'ennuyer, par Mr. Deslandes, 12. 1715.

——— de bâtir les Vaisseaux 4. 1719. avec Fig.

——— de bien parler François, par la Touche 12. 2 vol. 1720.

——— de Tenir les Livres de Compte en parties doubles ou à l'Italienne, par Ricard, Folio. 1715.

——— du Blason, ou l'usage des Armoiries 12. Paris. 1673. 2 vol.

——— de conserver la santé, par Cornaro 12. 1724.

Apologie du Caractere des Anglois & des François, ou Observations sur le Livre intitulé, Lettres sur les Anglois &c. 12. Paris. 1726.

Annales de la Cour & de Paris. 12. 1701.

——— de Tacite, par Amelot, 12. 4 vol. 1716.

Ambassadeur & ses Fonctions, par Mr. Wicquefort, 4. 2 vol. 1724.

Amours Pastorales de Daphnis & de Cloé, 12. 1717. avec Fig.

——— de Catulle & de Tibulle, 12. 5 vol. 1717.

——— d'Arcan & de Belise, 12. 1724.

——— de Psiché & de Cupidon, 12. 1724.

——— des Dames Illustres, 12. 1717.

Actes de tous les Synodes Nationaux des Eglises Reformées de France, par Mr. Aymon, 4. 2 vol. 1710.

——— & Negotiations de la Paix de Nimegue, 12. 8 vol. 1697.

——— de la Paix de Ryswick, 12. 5 vol. 1707.

——— de la Paix d'Utrecht, 12. 6 vol. 1716.

Agriculture parfaite, par Agricola, 8. 1720. avec Fig.

Analyse des infiniment Petits, par le Marquis de l'Hospital, 4. Paris. 1716.

Alcoran de Mahomet, 8. 1719.

Achille & Polixene, en Musique, 4. 1688.

Antiquité du Temps retablie & défendue, 4. Paris. 1687.

Argumens & Reflexions sur la Bible par Mr. Ostervald 4. 1722.

Apulée de l'Esprit familier de Socrate, 12. Paris. 1698.
Auteurs en belle Humeur, 8. 1723.
Arioviste, Histoire Romaine, 12. 1697.
Anatomie de la Vipere, par Charas, 8. Paris.
Annales Typographici ab Artis inventa origine ad annum 1500. *opera J. Maitaire*, 4. 3 *vol.*
Alimari, Longitudines aut Terra aut Mari. Lond. 1715.
Albertus Magnus, de secretis Mulierum, 12.
Averani Interpretationes Juris 8. 1716. 2 *vol.*
Batailles gagnées par le Prince Eugene de Savoye, peintes & gravées en taille douce, par Hugtenburg, avec des Explications Historiques, par du Mont. Folio, 1726. avec fig.
Bible (la Sainte) de Port Royal, 4. 2 vol. Mons, 1713. avec Fig. Folio 3 vol. 1702.
——— avec des Notes de Mr. Martin, 4. 1712.
——— de M. Basnage 4. 1714.
* ——— avec les Argumens & Réflexions à chaque Chapitre, par Mr. Ostervald, *Folio*, 1724.
Bibliotheque Universelle, par J. le Clerc, 12. 26 vol.
——— Choisie du même Auteur, 12. 28. vol.
——— Ancienne & Moderne, du même Auteur, 12. 25 vol. Ce Livre se continue tous les trois mois.
——— Angloise ou Histoire Litteraire de la Grande Bretagne, 12. 13 vol. Ce Livre se continue aussi tous les trois Mois.
——— Germanique, ou Histoire Litteraire de l'Allemagne & des Pais du Nord. 8. 11 vol. Il en paroît un vol. tous les trois Mois.
——— Françoise ou Histoire Litteraire de la France, 8. 6 vol. ce Livre se continue tous les deux Mois.
——— des Dames, 12. 3 vol.
——— Entierre, ou l'homme d'un Livre, 12. 1718.
——— Universelle des Historiens, par du Pin. 4. 1708.

——— His-

Bibliotheque des Gens de Cour, 12. 5 vol. 1726.
——— Historique des Auteurs Ecclesiastiques de la Congregation de St. Maur. 12. 1716.
Bonnes & saintes Pensees, pour tous les jours de l'an 12. 1714.
Babillard ou le Nouvelliste Philosophe, 12. 1724.
Berger Fidelle de Guarini, Fr. & Ital. 12. 1702.
* Bayle, Pensees Diverses, 12. 4 vol. 1722.
——— Dictionaire Critique. Folio, 4 vol.
——— Commentaires Philosophiques, 12. 2 vol. 1713.
——— Oeuvres Diverses. Folio, 4 vol. 1726.
——— Réponse à l'Avis aux Refugiez, avec l'Avis, 12. 2 vol. 1709.
——— Critique generale de l'Histoire du Calvinisme de Mainbourg, 12. 4 vol. 1714.
Basnage, Annales des Provinces Unies des Pais-Bas, Folio, 1719 & 1726.
——— Histoire de la Bible, 12. 2 vol. 1708.
——— Dissertation sur les Duels, 8. 1720.
——— Entretiens sur la Religion, 8. 2 vol. 1713.
——— Histoire de l'Eglise. Fol. 2 vol. 1723.
——— ----- de la Religion des Eglises Reformées, 4. 2 vol. 1725.
——— ——— des Juifs, depuis J. Chr. jusques à present, pour servir de Suplement à l'Histoire de Joseph, 12. 15 vol. 1716.
——— Sermons, 8. 3 vol. 1709. & 1723.
——— Communion sainte, 8. 1721.
Bellegarde Oeuvres Diverses, 12. Complet.
Burnet, Histoire des Révolutions d'Angleterre, 4. & 12. 1725.
——— de la Réformation d'Angleterre, 12. 4 vol. 1697.
——— Voyage de Suisse & d'Italie. 12.
Bouhours (le Pere) Convaincu de ses Calomnies contre Mr. de Port Royal. 1700.
Boerhave, institutiones & experimenta Chymiæ. 8. 2 *vol*, 1724.

——— *Index plantarum quæ extant in Horto Academico Lugduno-Batavo.* 4. 2 *vol.* 1719.

Biblia Græca 70 *Interpretum, cura L. Bos.* 4. 1710.

——— ——— *Cura Millii.* 8. 2 *voll.* 1725.

——— *Hebraica Leusdeni, sine punctis,* 12. 1701.

Bibliotheca Coisliana, olim segurianam, opera B. Montfaucon, Fol. Paris. 1715.

Buchanani, opera Omnia, Folio, 2 *vol. Edimburgi,* 1715.

——— *Ibidem,* 4. 2 *vol.* 1725.

Bianchi, Historia Hepatica, 4. 2 *vol.* 1725.

Breyne, de Plantis, Fol.

Blasii, Anatome Animalium, 4. 1681. *cum fig.*

Banduri, Numismata Imperatorum Romanorum, Fol. 2 *vol. Paris.* 1718.

Balusii, Vita Paparum Avenionensium, 4. 2 *vol.* 1693.

Bocharti, opera Omnia, Fol 3 *vol.*

Commentaires sur les Analyse des Infinemens petits, par Mr. Crousaz, 4. Paris. 1721.

——— de Cesar, par Ablancourt, 12. 1708.

——— sur les Epitres d'Ovide, par Mezeriac, 8. 2 vol. 1716.

Comedies de Terence, par Dacier, 12. 3 vol. 1724.

Contes à Rire, 8. 2 vol. 1712. avec & sans fig.

——— de Bocace, 8. 2 vol. 1712. avec fig.

——— de la Fontaine, 8. avec & sans fig.

——— du Tonneau, 12. 2 vol.

——— des Fees, 12. 8 vol.

——— Chinois ou Avantures du Mandarin, Fum Hoam, 12. 2 vol. 1725.

Choix des bons Mots, 12. 1717.

Cuisinier François, 12. 1724.

——— parfait, ou Ecole des Oficiers de Bouche. 12. Paris. 1708

Caracteres de Théophraste, 12. 3 vol. 1720.

——— des Saints, par Durand, 12. 2 vol. 1697.

——— du Faux & Veritable Amour, 12. 1716.

——— Na;

—— Naturel des Hommes, par Bordelon, 12. 1692.
*Conduite du Comte de Galloway, 8. 1711.
Cabinet Jesuitique, 8. 1712.
—— d'Architecture &c. par le Comte, 12. 3 vol. 1701.
* Chaîne d'Or, pour élever les ames au Ciel, 12. 1718.
Considerations sur le Commerce & l'Argent, par Law. 1720.
Curiositez de la Nature & de l'Art, par Vallemont, 8. 2 vol. 1715.
Charlatanerie des Savans, par Mr. Menke, 8. 1721.
Chretien Philosophe, 12. 1701.
Comparaison de Pindare & d'Horace, 12. Paris. 1673.
Cours de Peinture, par de Piles, 12. Paris. 1708.
—— de la Théologie Morale, par Bonal, 12. Paris. 1677.
—— de Mathematiques à l'usage de la guerre, par Belidor, 4. Paris. 1725.
Campagne du Marèchal de Villars pendant l'année 1712. Paris.
Ceremonies Religieuses de tous les Peuples du Monde, avec fig. de B. Picart, Folio, 3 vol. 1725.
—— Funebres de toutes les Nations, par Muret, 12. 1679.
Conference d'un Anglois, sur les Lettres de Filts Moritz, 12. 1722.
Curce (Quinte) de Vaugelas, Latin & François, 8. 2 vol. 1716.
Critique, des Préjugez de Jurieu, contre l'Eglise Romaine, 4. 1690.
—— moderée, ou discution religieuse, 12. 1724.
Coterie des Antifaconniers, 12. 1716.
Comte de Soissons, Nouvelle galante, 12.
Ciceron, de la Nature de Dieux, Lat. & Franc. par Masson, 12. Paris. 1721
Cité (la) de Dieu, de St. Augustin. 8.

Clericus in Pentateuchum, *Fol.* 1710.
——— *in Libros Historicos veteris Test.* *Fol.* 1710.
——— *Opera Philosophica*, 12. 4. *vol.* 1704.
——— *Ars Critica*, 8. 3 *vol.* 1722.
Catalogus Bibliotheca Amstelodamensis, 4.
——— ——— *Harlemiana*, 4. 1716.
——— ——— *Lugduno-Batava*, *Fol.* 1717.
Crosa, *Logica*, 8. 1724.
——— *Compendium*, 8.
Corvini, *jus Canonicum*, 8. 1721.
Caroli, *de Imaginibus*, 8 1716
Castillion, *sacra belgii Cronologia*, 8. 1719.
Ciceronis, *opera omnia*, *ex recensione & notis J. Verburgii*, *Folio*, 4. & 8. 1725.
——— *Epistola ad Quintum fratrem & ad Brutum*, *Editore J. Bently*, 1725.
Cotteleri, *Patres apostolici Gr. Lat. Editio nova & aucta*, *ex Emendatione Clerici*, *Folio*, 2 *vol.* 1724.
Curtius, *Petisci & Variorum*, 8. 1705.
——— *Snakenburgi*, 4. 1724.
Chauvini Lexicon Philosophicum, *Folio*, 1713.
* Dictionaire Géographique & Critique, par Mr. Bruzen la Martiniere, Folio, 5 vol. dont 2 vol. ont paru, les autres sous presse.
——— Critique, de Mr. Bayle, Fol. 4 vol. 1720.
——— Historique de Morery, avec le suplement, Fol. 6. vol. 1724.
——— Fr. & Angl. & Angl. & Fr. par Miege, 8. 2 vol. 1703.
——— Fr. & Lat. & Lat. & Fr. par Danet, 4. 2 vol. 1710.
* ——— Fr. & Holl. & Holl. & Fr. par Marin, 4. 2 vol. 1718.
——— Ital. & Holl. & Holl. & Ital. par Giron, 4. 2 vol. 1712.
——— de la Langue sainte, par Wolsogue, 4. 1703

—— Etymologique de la Langue Françoife, par Menage, Fol. Paris. 1694.
—— Mathematique, d'Ozanam, 4. 1691.
—— Practique du bon Menager, 4. Paris. 1721.
—— Comique, par le Roux, 8. 1718.
—— Univerfel de Commerce, contenant tout ce qui concerne le Commerce, par Savary, 4. 2 vol. 1726.
—— Efpagnol & François, par Sobrino, 4. 1721.
—— François de Richelet, Folio, 2 vol. 1721.
—— ou Petit Aparat Royal, Fr. & Lat. 8. Paris. 1718.
—— Royal de Pomey. Fr. Lat. Allem. 4. 2 vol. 1709.
—— Ital. & Fr. & Ital. & Fr. 8. 2 vol. 1677.
—— Allem. & Holl. par Kramer, Fol. 1717.
—— Franç & Allem. par Rondeau, 4. 1712.
—— Latin & Holl. par Pitifcus. 4. 1725.
—— Holl. & Latin, par Hoogftraten, 4. 1719.
Delices d'Efpagne & de Portugal, 12. 6 vol. avec fig. 1715.
—— de la Suiffe, 12. 4 vol. avec fig. 1715.
—— de la Grande Bretagne, 12. 9 vol. avec fig. 1707.
—— de l'Italie, 12. 6 vol. avec fig. 1709.
—— de Rome Ancienne & Moderne, 12. 10 vol. avec fig. 1715.
—— de la Hollande, 12. 2 vol. avec fig. 1726.
—— de la France, 12. 2 vol. avec fig. 1698.
—— de Verfailles, Marly, & Trianon, 8. 2 vol. avec fig. 1717.
Difcours Hiftoriques, Critiques, Theologiques & Moraux, par Mr. Saurin, 8. 2 vol. 1720. avec fig.
Devoirs de l'Homme & du Citoyen, par Mr. Puffendorf, traduit par Mr. Barbeyrac, 8. 2 vol. 1718.

Deffense des Saints Peres des Deserts, accusez de Platonisme, 4. Paris. 1711.
Disgrace des Amans, 12.
* Desespoir Amoureux, avec les nouvelles Visions de Don Quichotte, 12. avec Fig. 1715.
Dissertation Historique & Critique, sur la Chevalerie, par Honoré de S. Marie, 4. Paris. 1718.
——— sur la Religion, par Tilladet, 12. 2 vol. 1714.
Dialogues Espagnols & François, par Sobrino, 1723.
——— des Diables Boiteux, Borgne &c. 12. Compl.
——— des Dieux, ou Réflexions sur les Passions, 12. 1713.
——— des Morts, par Fontenelle, 12 1708.
Description des Pais-Bas, par Guichardyn, 4.
——— de la Pièce d'Ambre gris aporté des Indes, 4. 1700.
——— Anatomique des parties de la Femme, par Palfyn, 4. 1708
——— de la France, 12. 6 vol. 1717.
——— de la Ville de Paris, 12. 3 vol. 1718.
——— de l'Aiman, trouvé à Chartres, par Vallemont, 12. 1692.
——— de l'Isle des Hermaphrodites, 8. 1726.
Descrittione e delineatione del Anfiteatro Flavio, dal Cavaliere C. Fontana, Fol. con Fig. 1725.
Don Quichotte de la Manche, 12. 8 vol.
Drelincourt Consolations contre les frayeurs de la Mort, 8. 1724.
——— Sonnets Chretiens, 8. 1718.
Discipline de l'Eglise, par Thomassin, 4. Paris. 1702.
Droit des Souverains, par Fra Paolo. 12. 2 vol. 1721.
——— de la Guerre & de la Paix, de Mr. Grotius, traduit, avec des Notes, par Mr. Barbeyrac, 4. 2 vol. 1724.
Doctrine des Protestans, par Mr. la Barre, 12. 1720.

Dacier

Dacier Oeuvres d'Horace, 12. 10 vol.
——— Illiade d'Homere, 12. 3 vol. 1712.
——— Odyssée d'Homere, 12. 3 vol. 1717.
——— Comedies de Terence, 12. 3 vol. 1724.
——— Poësies d'Anacreon & de Sapho, 8. 1716.
——— des Causes de la Corruption du Goût, 12. 1716.
——— Vie de Pythagore, 12. 2 vol. 1706.
——— Vie des Hommes Illustres de Plutarque, 12. 9 vol. 1723.
De la Maniere d'enseigner & d'etudier les belles Lettres, par Mr. Rollin. 12. 2 vol. 1726.
* Education des Enfans, de Mr. Locke, traduit, avec des Notes, par Mr. Coste. 12. 1721.
——— des Princes, par Varillas, 12. 1686.
——— ——— Composée pour le Prince Electoral de Brandebourg, 8. 1699.
Entretiens des Entreprises de l'Espagne, 8. 1719.
——— d'Ariste & d'Eugene, 12. 1713.
——— Solitaires d'un Ame devote avec son Dieu, 12. 1721.
——— des Voyageurs sur Mer, 12. 4 vol. 1715.
* ——— des Ombres, aux Champs Elisées, 8. 2 vol. 1722.
Edifices Antiques de Rome, par Desgodets, Folio, Paris. 1682.
l'Ebauche de la Religion Naturelle, par Wollaston, 4. 1726.
Epigrammes d'Owen, Fr. & Lat. 12. 1719.
Espion, dans les Cours de l'Europe, 12. 6 vol. 1715.
Etat Present de l'Espagne, par Vayrac, 12. 3 vol. 1719.
——— de la Grande Bretagne, 8. 3 vol. 1723.
——— de l'Eglise Romaine, par Steele, 8. 1715.
——— de Suede, par Robinson, 8. 1720.
——— du Siege de Rome, 12. 3 vol. 1708.
——— de la France, 12. 5 vol. Paris. 1722.

—— des Royaumes de Barbarie, &c. 12. 1704.
Europe Savante, 8. 12. vol.
Essai de la Theologie Practique, par Vitringa, 8. 1719.
—— sur le Mouvement, par Mr. Crousaz, 12. 2 vol. 1726.
Elemens de l'Histoire, par Vallemont, 12. 3 vol. 1714.
—— de Geometrie, par Viesback, 8. 1723.
Examen des 70 Semaines de Daniel, 12. 1707.
Eloge des Hommes Savans, par Teissier, 8. 4 vol. 1715.
—— de l'Ivresse, 8. 1714.
—— de la Folie, par Erasme, 12. 1717.
—— de la Chasse, avec plusieurs avantures surprenantes & agréables qui y sont arrivées, 12. Paris. 1723.
Eclaircissemens sur la Matiere de la Grace, par la Fite, 8. 1721.
Existence de Dieu, par Clark, 8. 1717.
—— —— par Ray, 8. 1723.
Edouard, Histoire d'Angleterre, 12. 1696.
l'Empire François, ou l'Histoire des Conquêtes de ce Roïaume, Fol. 1651.
l'Egipte de Murtardi, par Vattier, 12. 1666.
Epitres de Seneque, 12. 1681.
—— de Ciceron, 12. 1703.
Essais de Michel de Montagne, avec les Notes de Mr. Coste, 4. 3 vol. Paris. 1725.
—— le Même, in 12. 4 vol. 1726.
Fables de Pilpay, 12. 1698.
—— Choises de la Fontaine, 12. 1722.
—— Idem, avec fig. 8. 1700.
—— d'Esope, par l'Estrange, 4. avec fig. 1714.
—— Héroiques, 8. avec fig. 1721.
Fausseté des Vertus Humaines, par Esprit, 12. 1717.

Fa-

Faveurs & disgraces de l'Amour, ou les Amans Heureux, Trompez & Malheureux, 12. 3 vol. 1725.

Femmes des Douze Cesars, & Imperatrices Romaines, par Servies, 12. 1723.

* Formulaire de Consentement des Eglises Reformées de Suisse, sur la Doctrine de la Grace Universelle, &c. avec des Remarques, 8. 1722.

Fortifications d'Ozanam, 8 1694.

Frederic de Cicile. 12. 3 vol. 1680.

* Foire de Beaucaire, Nouvelle Historique & Galante, 12. 1708.

Feithii Antiquitatum Homericarum, 8. 1726.

Fabritii Christus Unicum ac Perpetuum Fundamentum Ecclesiæ, 4. 1717.

Ferrarii Hesperides, seu Malorum Aureorum Descriptio, *Fol.*

Fabri Thesaurus Eruditionis Scholasticæ, *Fol.* 1717.

—— (*Matthæi*) *Conciones Funebres*, 8. 1723.

Ferdinandi (*Gasp*) *Sceptrum Davidicum*, *seu in* 1 & 2 *Caput Libri* 2 *Regum*, 4. 1685.

Freind Commentarius novus de Febribus, 8. 1717.

—— *de Purgantibus*, 8. 1720.

Gage Touché Histoires Galantes, 12. 1724.

Geographie Pratique, par Chamerau, 4. Fig. 1715.

—— Universelle, par la Croix, 12. 5 vol. Lion 1705.

—— Historique, par de la Forest de Bourgon, 8. 2 vol. Paris. 1705.

Grammaire Angloise & Françoise de Boyer & Miege, 8. 1718.

—— Franc. & Allem. par Peplier, 8. 1722.

—— Flamande, par la Grue, 8. 1719.

—— Françoise, par Chiflet, 8. 1697.

—— Franc. & Holl. par du Foure, 8. 1723.

—— Espag. & Franc. par Sobrino, 8. 1717.

Geometrie Pratique, par Mallet, 8. 4 vol. 1702.
——— des Lignes & des Surfaces rectilignes, par Mr. Crousaz, 12. 2 vol. 1717.
Guide ou Nouvelle description d'Amsterdam, 8. 1717.
——— des Negotians, par la Porte, 8. 1714.
* Genies (les) assistans, ou suite du Comte de Gabalis, 8. 1719.
Guerre des Turcs, avec la Pologne & la Moscovie, par la Croix, 1689.
Generation des Vers, dans le Corps de l'Homme, par Andry, 12. 1701.
Gouvernement civil, par Locke, 12. 1724.
Genese, (la) Contenant la Creation du Monde, 8. Paris. 1715.
Gentil-Homme Etranger voyageant en France, 8. 1699.
Generalite (la) de Paris. 12. Paris. 1710.
Grandeur (de la) & de l'Excellence des Femmes, au-dessus des Hommes, par Agrippa, 12. Paris. 1713.
Grand Cabinet Romain, ou Recueil des Antiquités Romaines, Fol. 1706.
Gruteri Corpus Inscriptionum, Fol. 4 vol. 1707.
Grotii de veritate Religionis Christianæ, 8. 1724.
——— *de Jure belli ac pacis, cum notis Gronovii, Barbeyraci & Aliorum*, 8. 1717.
Gravina, Orationes & Opuscula, 8. 1713.
Grævii (J. G.) Præfationes & Epistolæ 70. Collectæ, J. A. Fabritii, 8. 1707.
Goris, Mercurius Triumphator 8. 1717.
Gryphii Apparatus sive Dissertatio Isagogica de Scriptoribus Historiarum, Seculi XVII. Illustrantibus, 8. 1710.
Gronovii Marmorea Basis Tiberio Cæsari erecti, 8. 1719.
Gurtlerii Origines Mundi, 4. 1708.
Gobart, Tractatus Philosophicus, de Barometro, 12. 1702.
Gravesande, Phisices Elem. Mathem. 4. 2 vol. 1724.

Histoire

Histoire de l'Academie des Inscriptions & des belles Lettres, 12. 8. vol. 1718. & 1724.
——— ——— des Sciences Complet. 12.
——— ——— de Boulogne, 8. 1723.
——— Africaine de Cleomede & de Sofonisbe, 8. Paris. 1627.
——— & les Amours du Duc de Guise, 12. 1695.
——— Amoureuse des Gaules, 12. 1722.
——— de l'Archiduc Albert, 12. 1693.
——— Abregé de l'Abbaye de Port Royal, 8. 1710.
——— ——— de l'Europe, 12. 5 vol. 1687.
——— de l'Archipel, 12. 1699.
——— d'Angleterre, par Mr. Rapin Thoyras, 4. 8 vol. 1724.
——— le Même, en grand papier, 4.
——— de l'Abaye Royale de St. Germain Desprez, par Bouillart, Folio, Paris. 1724.
——— d'Amenophis & de la Comtesse de Vergi, 12. 1725.
——— du Roïaume d'Alger, 12. 1725.
——— du Duc d'Albe, 12. 2 vol. 1699.
——— de la Bastille, par Renneville, 12. 5 vol. 1724.
——— de Baviere, par le Blanc, 12. 4 vol. 1680.
——— de Jean de Bourb[illegible] 12. 2 vol. 1720.
——— du Calvinisme & du [illegible]pisme, mis en parallele, par Mainbourg, 4. 1683.
——— du Clergé Seculier & Regulier, 8. 4 vol. 1716.
——— du Concile de Trente, par Fra. Paolo, 4. 1699.
——— ——— de Constance, par l'Enfant, 4. 1716.
——— ——— de Pise, par le même, 4. 1724.
——— ——— de Trente, par du Pin, 8. 2 vol. 1721.
——— des Conciles Generaux, 4. 1692.

—— Comique, de Francion, 12. 3 vol.
—— des Quatre Cicerons, 12. 1715.
—— Critique de la Creance & Coutumes des Nations du Levant, 12. 1684.
—— du Connètable de Lune, 12. Paris. 1720.
—— du Christianisme, 12. 2 vol. 1701.
—— de la Conquête de Mexique, 12. 2 vol. 1704.
—— —— des Isles Moluques, 12. 3 vol. 1706.
—— des Conquestes de la Chine, 12. 1723.
—— du Cardinal Mazarin, par Aubery, 12. 2 vol. 1718.
—— —— Ximenes, par Mausolier, 12. 1704.
—— —— Alberoni, 12. 2 vol. 1717.
—— de la Comdamnation des Templiers, 8. 1713.
—— du Dauphiné, & des Princes qui ont porté le nom de Dauphin, Folio, 2 vol. 1722.
—— des Ducs de Bourgogne, 12. 1687.
—— de l'Eglise, par le Sueur, 12. 8 vol. 1686.
—— —— du Japon, par Crasset, 4. 2 vol. Paris. 1715.
—— Evangelique, par du Vivier, 4. 1706.
—— de l'Edit de Nantes, 4. 5 vol. 1693.
—— des Pirates aux Indes, 12. 1725.
Histoire Ecclesiastique, par Mr. Fleury, 12. 21 vol.
—— —— d'Allemagne, 8. 2 vol. 1724.
—— des Edits de Pacification, 12. 1682.
—— de l'Etablissement, des Progrès & Décadence du Christianisme, dans le Japon, par Charleroix, 12. 3 vol, Paris. 1715.
—— de l'Empire Ottoman, 12. 6 vol. 1709.
—— de l'Eglise Grecque, par Ricaut, 12. 1710.
—— d'Espagne, par Bellegarde, 12. 9 vol. 1723.
—— —— par Mariana, 4. 5 vol. 1724.
—— de France, par Prade, 12. 5 vol.
—— —— par Mezeray, Fol. 3 vol. 1685.

—— par

——— ——— par le Pere Daniel, 4. 7 vol. 1720.
——— ——— par le Gendre, Folio, 3 vol. 1718.
——— de la Guerre de Flandre, par Strada, 12. 3 vol. 1676.
——— Genealogique & Cronologique de la Maison Roïale de France, par Anselme, Fol. 1712.
——— des Grand Visirs, 12. 1716.
——— Genealogique de la Maison d'Auvergne, par Baluse, Folio, 2 vol. 1708.
——— de Gillion de Trasegnies, 12. 1710.
——— d'Hipolite Comte de Duglas, 8. 1726.
——— de l'Heresie de Viclef, Hus, & de Prague, 12. 1696.
——— d'Herodote, par du Ryer, 12. 3 vol. 1713.
——— d'Hollande, avec la suite, par Nuville, 8. 3 vol. 1704.
——— de Henri VII. par Bacon, 8. 1724.
——— des Juifs, par Joseph, 12. 5 vol. 1708.
——— ——— & des Peuples voisins, par Prideaux, 12. 5 vol. 1721.
——— des Isles Antilles de l'Amerique, 4. 1665.
——— de Louis XIII. par le Grain, Folio, 1619.
——— ——— par du Pin, 12. 9 vol. 1716.
——— de Louis XIV. par Limiers, 12. 12 vol. 1720.
——— ——— par Larrey, 12. 9 vol. 1716. & 1721.
——— ——— en Abregé, par Rabutin, 1700.
——— ——— expliquée, par les Medailles, par le Pere Menitrier, Fol. Paris, 1702.
——— de St. Louis, 12. 2 vol. 1688.
——— de Montmaur, 8. 2 vol. 1715.
——— du Monde, par Chevreau, 12. 8. vol. 1722.
——— de la Mort des Persecuteurs, 12. 1708.

——— du Marquis de Clemes, 8. 1719.
——— de la Medecine, par le Clerc, 4. 1723.
——— du Marechal de Matignon, Folio, 1661.
——— de la Milice Françoise, par le Pere Daniel, 4. 2 vol. 1724.
——— de Noë ou du Deluge Universel, 12. 1687.
——— de l'ordre des Citeaux, 12. 9 vol. 1696.
——— des Ordres Militaires, ou des Chevaliers, 8. 4 vol. 1721.
——— de la Monarchie Françoise, par Marcel, 12. 1686.
——— des Ouvrages des Savans, 12. Compl.
——— Poëtique, par Gautruche, 12. 1713.
——— du Prince d'Orange & de Nassau, 8. 2 vol. 1715.
——— de Provence, par Gaufredi, Folio, 2 vol.
——— des Provinces Unies des Pays-Bas, *par* Wicquefort, Folio, 1719.
——— ——— par Mr. le Clerc, Folio, 1722.
——— Generale des Pays-Bas, ou description des XVII. Provinces, 8. 4 vol. 1720.
——— Phisique de la Mer, par le Comte de Marsilli. Fol. 1725.
——— de la Poësie Françoise, 12. 1706.
——— de la Papesse Jeanne, 12. 2 vol. 1720.
——— Profane, par du Pin, 12. 6 vol. 1716.
——— S. de Piété & de Morale, par l'Abbé Choisi, 12. 1710.
——— de la Philosophie Païenne, 12. 2 vol. 1724.
——— des Cinq Propositions de Jansenius, 12. 1699.
——— des Plantes, qui naissent en Provence, par Garidel, Folio, Paris 1719.
——— Romaine, par Cousin, 4.
——— de la Rebellion & des Guerres Civiles d'Angleterre, par Clarendon, 12. 6 vol. 1710.

——— des Revolutions d'Angleterre, par Orleans, 12. 3 vol. 1720.
——— ——— de Portugal, par Vertot, 1712.
——— ——— de Suede, par le méme, 12. 1722.
——— ——— de l'Empire Romaine, par le même, 12. 3 vol. 1724.
——— de la Religion de tous les Roïaumes du Monde, par Jovet, 12. 6 vol. Paris. 1724.
——— de la Reformation d'Angleterre, par Burnet, 12. 4 vol. 1697.
——— de Mon Temps, par le même, 12. 3 vol. 1725.
——— Abregé de la Reformation des Païs-Bas, par Brant, 12. 3 vol, 1726.
——— de Suede, sous le Regne de Charles XII. par par Limiers, 12. 6 vol. 1723.
——— Secrette des Intrigues de la France, 8. 3 vol. 1712.
——— des sept Sages, par Larrey, 8. 2 vol. 1716.
——— de Thucidide, 12. 3 vol. 1713.
——— des deux Triumphirats, 12. 3 vol. 1719.
——— de Timur Bec ou Grand Tammerlan, 12. 4 vol. 1721.
——— de la Transubstantiation, 12. 1689.
——— de la Bible, par Rayemont, Folio, & 12.
——— ——— par Martin, 4. avec Fig. 1724.
——— ——— par Deslanges, 8. 2 vol. 1718.
——— de la Ville de Marseille, par Ruffi, Fol. 1696.
——— de la Ville de Lyon, par Ménitrier, Fol. 1696.
——— de Venise, par Amelot, 12. 3 vol. 1705.
——— du Whighisme & Torrisme, par la Cize, 8. 1718.
——— des Yncas, Rois du Perou, 8. 2 vol. 1715.
——— de l'Exil de Ciceron, par Morabin, 12. 1726.
——— des Traitez de Paix & autres Negotiations

du

du XVII. Siécle, depuis la Paix de Vervins jusqu'à la Paix de Nimegue, Fol. 2 vol. 1725.
——— Variations de l'Eglise Gallicane, 8. 1715.
——— des Insectes de Surinam, avec Fig. & la Decription & Latin & Fr. Folio magno 1726.
* Huetiana, ou Pensées Diverses de Mr. Huet, 12. 1722.
Hippotiposes ou Institutions Pirronniennes de Sextus Empiricus, traduit du Grec avec des Notes, 12. 1726.
Hommes Illustres, par Perrault, avec leurs portraits, Folio, 2 vol.
——— de Cour, par Gracian, 12. 1716.
- - - - déroupes ou le Criticon, par le même, 12. 3 vol.
——— Universel, par le même, 12. 1724.
Hieron ou Portrait de la Condition des Rois, par Xenophon, traduit par Mr. *Coste*, Grec & Franc. 8. 1711.
Hortus Indicus Malabaricus, *Folio*, 12 *vol*. *cum Fig.*
Herodotus Gr. & Lat. cum notis Jac. Gronovii, *Fol.* 1716.
Hanburg Horologia Scioterica Pralibata, 4. *London*, 1683.
Harduini, *Opera Selecta*, *Fol.* 1712.
Hofmanni, *Lexicon Universale*, *Folio*, 4 *vo*.
Historia Episcopatus Silvaducensis, 4. 1717.
Hoppi, *Examen Institutionum Imperialium*, 12. 1723.
Hilleri (*Matth.*) *Hierophyticon*, *sive Commentaria in Loca*, *S. Scriptura qua Plantarum faciunt mentionem*, 4. 1725.
Journal des Savans, depuis l'Année 1665. jusques à present. Complet.
——— Litteraire, 8. Complet, 12 vol.
——— des Observations de Phisique & de Botanique, par le Pere Feuillée, 4. 2 vol. Paris. 1715.
——— du Palais, ou Recueil des principales décisions.

fions de tous les Parlemens & Cours Souveraines de France, par Blondeau & Gueret, Folio, 2 vol. Paris. 1713
——— du Voyage du Roi à Rheims, 12. 1723.
——— de Henri III. 8. 2 vol. 1720.
——— d'un Voyage de Mr. du Quesne, aux Indes Orientales, 12. 3 vol. 1722.
Instructions Theologiques, sur les Sacremens, par Nicole, 12. 1702.
——— pour un jeune Seigneur, 12. 1721.
——— sur la Grace, par Armand, 8. 1700.
Introduction à l'Histoire des Maisons Souveraines de l'Europe, par Buffier, 12. 3 vol. 1717.
——— ——— Par Puffendorf, 12. 6 vol. 1721.
——— à la Philosophie, ou de la Connoissance de Dieu, 12. Paris. 1722.
——— a la Connoissance des Antiquité Romaines, par Vaslet, 8. 1724.
Imitation de Jesus Christ, par du Beuil, 8. 1707.
——— ——— en Vers, par Corneille, 8. 1724.
Jardinier François, 12. 2 vol. 1659.
——— Fleuriste, 12. 2 vol. 1708.
——— Solitaire, 12. 1721.
Iconologie, ou Sciences des Emblêmes, par C. Ripa, 4 Paris. 1677.
Jugemens des Savans, par Mr. Baillet, 12. 17 vol. 1726.
Illustres Françoises, 12. 3 vol. 1723.
Keill, Introductio ad veram Phisicam & Astronomicam, 4. 1725.
Kircheri, Ars Magna Sciendi, Folio, 1669.
Kopp (J. A.) Tractatus de Insigni Differentia inter S. R. J. Comites & Nobiles Immediatos, 4 1725.
* Lettres de Gui Patin, 12. 3 vol. 1692.
* ——— (Nouvelles) de G. Patin, à Ch. Spon, 12. 2 vol. 1718.

——— de

—— de Louis XII. & du Card, d'Amboise, 8. 4 vol. 1712.
—— Galantes & Philosophiques, 8. 1721.
—— de Wicquefort, 12. 1712.
—— les mêmes, en François & Latin, 12. 1696.
—— Historiques & Galantes, par Mr. du Noyer, 12. 7 vol.
—— de l'Abbé de Lyonne à Mr. Charmant, 12. 1700.
—— des Missions Etrangeres au Pape, sur les Superstitions & Idolatries Chinoises, 12. 1700.
—— du C. Bentivoglio, Ital. & Franc. 1722.
—— de Filts Morits, sur l'Histoire de Toms, 12. 1718.
—— & Negotiations du Comte d'Estrades, 12. 6 vol. 1719.
—— du Baron de Busbeke, 12. 1718.
—— d'Amour d'une Religieuse Portugaise, 12. 1716.
—— Ecrites de la Campagne, 8. 1721.
—— de Mileran, 8. 1719.
—— de Richelet, sur diferens sujets, 12. 2 vol. 1721.
—— du Comte de Rabutin, 12. 5 vol. 1711.
—— de Bourfault, 12. 3 vol. Paris. 1722.
—— du Card. d'Offat, 12. 5 vol. 1708.
—— & Opuscules de Mr. Brousson, 8. 1701.
—— Hollandoises Anti-poetiques de Mr. Hooghart, 12. 1716

Lemery, Cours de Chymie, 8. 1716.
—— Dictionaire des Drogues Simples, 4. 1716.
—— Pharmacopée Universelle, 4. 1717.
* Le Free-Holder ou l'Anglois Jaloux de sa Liberté, 12. 1726.
Loix Civiles, dans leur ordre naturel, Folio, Paris. 1723.
—— & Coutumes du Change, 4 1726.
Logique de Mr. Crousaz, 12. 3 vol 1725.

——— de Mrs. de Port Royal, 12. 1718.

La Langue Françoise expliquée dans un ordre Nouveau, par Malherbe, 12. Paris. 1725.

Le bon Laboureur, par le Pere Dognon, 8. 1685.

La Langue, 8. 2 vol. 1716.

Les Captifs, Comedies de Plaute, traduite, par Mr. Coste. 8. 1717.

Leti, *Theatro Belgico*, 4. 2 *vol.* 1690.

——— ——— *Gallico*, 4. 7 *vol.* 1691.

——— *Historia di Saxonia*, 4. 2 *vol.* 1688.

——— ——— *del Imperio Romano, in Germania*, 4. 2 *vol.* 1689.

——— ——— *di Brandeburgo*, 4. 2 *vol.* 1687.

——— *Il Prodigio della Natura e della Gratia*, 4. 1695.

Limborgh, *Theologia Sacra*, *Fol.* 1715.

——— *Commentarius in Acta Apostolorum & in Epistolas ad Romanos & ad Hebreos*, *Folio*, 1711.

Lusitanus (*Theod.*) *sive Principis Perfecti vera Effigies*, *a Doctor. Emanuele Ludovico*, *Fol. Ebora.* 1680.

Launoy, *Regii Navarra Gymnasii Parisiensis Historia*, 4. *Paris.* 1682.

Leideckeri, *de Veritate Fidei Reformata*, 4. 1694.

Laurenbergi Chronicus, 1688.

Leydis de Cura Reipublica & Sorte Principantis, 4. 1705.

Lemos, *Acta Congregationum*, *de Auxiliis Gratia*, *Fol.* 1702.

Le Long, *Bibliotheca Sacra*, 8. 1709.

Lambecii, *Bibliotheca Accromatica*, 8. 1712.

Memoires, pour servir à l'Histoire du Regne de Pierre le Grand. Empereur de Russie, par le Baron Nesteforanoi, 12. 4 vol. 1726.

——— de St. Remy, Contenant ce qui c'est passé de plus mémorable en France, 12. 2 vol. 1715.

——— de

—— de la Vie du Comte d'*, par St. Evremont, 12. 2 vol. 1705.
—— de Prodez, Marquis d'Almacheu, 12. 1677.
—— de Cheverny, Chancelier sous Henri III. & IV. 12. 1720.
—— de la Vie du Comte de Grammont, 12. 1716.
—— Cronologiques, pour servir à l'Histoire Universelle de l'Europe, 12. 4 vol. Paris. 1726.
—— de Montschal, contenant des Particularitez de la Vie du C. de Richelieu, 12. 2 vol. 1718.
—— sur le Commerce des Hollandois, 8. 1718.
—— touchant Mr. de Thou, 8. 1710.
—— pour servir à l'Histoire de France, depuis 1519. jusqu'à 1611. 8. 2 vol. 1719.
—— de Pontis, 12. 2 vol. Paris. 1715.
—— de Suede, par Chanut, 12. 3 vol. 1677.
—— de Montbrun, 12. 1701.
—— de la Cour d'Espagne, par Daunoy, 12. 1716.
—— pour l'Eglise & Clergé d'Utrecht, 12. 1722.
—— Historiques, Politiques & Critiques, par Amelot de la Houssaye, 12. 2 vol. 1722.
—— du Card. Bentivoglio, 12. 2 vol. Paris. 1713.
—— Historiques de la Campagne, 8. 1721.
—— & Negotiations Secrettes de diverses Cours de l'Europe, par la Torre, 8. 5. vol. 1724.
—— pour les Ambassadeurs, par Wassingham, 12. 4 vol. 1717.
—— pour servir à l'Histoire du Congrès de Cambray, 4. 1723.
—— —— à l'Histoire du XVIII. Siècle, par l'Amberty, 4. 3 vol. 1725.
—— touchant J. Wilmot, Comte de Rochester, par Burnet, 12. 1716.
—— pour servir à l'Histoire d'Anne d'Autriche, par Motteville, 12. 5 vol. 1723.

—— du

—— du Comte de Vordac, 12. 2 vol. 1722.
—— de Rabutin, 12. 3 vol. 1724.
—— de Sully, Folio, 4 vol. 1662.
—— du C. de Retz, 8. 4 vol. 1722.
—— de Joly, contenant l'Histoire de la Regence d'Anne d'Autriche, 8. 2 vol. 1718.
—— de Brienne, contenant les évenemens remarquables du Regne de Louis XIII. & XIV. 8. 1719.
—— Litteraires de la Grande Bretagne, 12. 16 vol.
—— d'Artagnan, 12. 3 vol. 1712.
—— des Troubles arrivés en Suisse à l'occasion du Formula Consensus, 8. 1726.
* Monarchie des Solipses, traduite du Latin de Melchior Inchofer, de la Comp. de Jesus, avec des Remarques & diverses pièces importantes, sur le même Sujet, 12. 1722.
—— Universelle de Louis XIV, par Leti, 12. 2 vol. 1701.
Maniere d'Enseigner & d'Etudier les belles Lettres, 12. 2 vol. Paris. 1726.
Misantrope, par Mr. van Effen, 12. 2 vol. 1726.
Mainbourg, Histoire du Lutherianisme, 12. 2 vol. 1723.
—— Schisme d'Occident, 12. 2 vol. 1723.
Methode, pour Etudier la Geographie, par l'Anglet, 12. 4 vol. 1718.
—— pour Apprendre l'Histoire Romaine, 8. 1718.
—— —— —— d'Angleterre, 12. 1720.
—— —— la Langue Grecque, 8. 1709.
Meditations, pour tous les Jours de l'Année, par le Pere du Pont, 8. 1697.
—— le même, in 4. Paris. 1718.
Mille & un Jour, Contes Persans, 12. 5 vol.
—— & une Nuit, Contes Arabes, 12. 8 vol.
—— & un Quart d'heure, Contes Tartares, 12.

Me-

Metamorphoses d'Ovide, par Bellegarde, 12. 3 vol. 1716.
——— Naturelle des Insectes, par Godart, 8. 3 vol. 1700.
Monumens Autentiques de la Religion des Grecs, par Aymon, 4. 1708.
Maniere d'amolir les Os, par Papin, 12. 1688.
——— de Bien Penser, par Bouhours, 12. 1705.
Moyens, pour parvenir à la Felicité de la Vie à venir, 8.
——— de Plaire à Dieu, par l'Eveque de Bangor, 8. 1720.
Menagiana, ou Bons Mots de Mr. Menage, 12. 4 vol.
Monde Naissant ou la Creation du Monde Démontré, 12. 1685.
Melanges Historiques, 12. 1718.
Menage, Universel de la Ville & des *Champs*, 8 1720.
Maître Italien, par Veneroni, 8. 1722.
Mentor Moderne, 12. 3 vol. 1726.
Mere Chretienne, 8. 2 vol. 1724.
Mœurs des Sauvages Americains, 12. 4 vol. Paris. 1724.
Momus Fabuliste, 12. 1720.
Morale Pratique des Jesuites, 8. 3 vol. 1702.
Martene, Thesaurus Anecdatorum, Fol. 5. vol. *Parif.* 1718.
Mangeti, Opera Omnia, Fol. 16. vol.
Mercatoris, Opera Gr. & Lat. Folio.
Moschopuli, ad Homeri Iliades, 8. 1719.
Matthei, de Criminibus, 4. 1672.
Mauritii (Crici) Differtationes & Opuscula, de Selectis Juris Publici 4 1722.
Munting, de Varia & Antiqua Herba Brittannica, 4. 1681.
Morgagni Adversaria Anatomica Omnia, 4. 1722.

——— ad

------- *ad C. Celsum & Q. Ser. Samonicum Epistolæ*, 8. 1724.

Mabillon, Iter Germanicum & J. Launoii de Scholis Celebribus, 8. 1717.

Morisonii, Historia Plantarum, *Fol* 2 vol.

* *Marsilii Danubius Pononico Mysicus*, *cum Fig. Elegantis. Folio, Atlantico.* 6 *vol.* 1726.

Nouvelles Litteraires, 8. 11. vol.

------- Decouvertes sur la Guerre, dans une Dissertation sur Polybe, 8. 1724.

------- Logique de Boisverd, 8. 1704.

------- Methode pour Apprendre la Langue Latine, par Mrs. de Port Royal, 8. Paris. 1709.

------- ------- de Fortifier les plus grandes Villes, par Jonchere, 12. Paris. 1718.

------- de Michel de Cervantes, 12. 2 vol. 1720.

------- Grammaire réduite en Tables, par Grimaret, 12. 1721.

------- de la Republique des Lettres, par Mr. Bayle & Bernard, 12. Complet.

------- Oeuvres de l'Abbé de Maucroix, 12. Paris 1726.

Négoce d'Amsterdam, par Ricard, 4. 1722.

Notes sur le Concile de Trente, 8 1706.

Negotiations secrettes de la Cour de France, à la Paix de Munster & d'Osnabrug, Folio, 4 vol. 1726.

Nouveaux Elemens de Geometrie, 4. 1683.

------- Traité d'Education, 12. 2 vol. 1716.

------- Recueil des Epigrammatistes François, 12. 2 vol. 1717.

------- ------- de Chansons Choisies, 12. 3 vol.

------- Dialogues des Morts, par Fenelon, 8. 1718.

------- Memoires sur l'Etat de la grande Russie, 12. 2 vol Paris. 1725.

Norte Mercantil, y Crisol de la Cuintes, 8. 1706.

Nieupoort, Explicatio rituum, qui olim apud Romanos Obtinuerunt, 8. 1723.
- - - *Historia Reipublicæ & Imperii Romanorum ab Urbe condita ad annum Urbis*, 1557. 8. 2 vol. 1724
Newtonii de Optice, 4. 1706.
- - - *Philosophia Naturalis Principia Mathematica*, 4. 1722.
* Oeuvres de Moliere, 12. 4 vol. avec Fig. 1725.
- - - de Boileau, 12. 4 vol. avec Fig. 1722.
- - - le même in Quarto.
- - - de Plaute, Franc & Latin, traduit, avec des Remarques, par Limiers. 12. 10 vol. 1718.
- - - de Virgile, par Catrou, 12. 6 vol. à Paris.
- - - de M. le Noble, 12. 19 vol. Paris 1718.
- - - du Sr. D*** avec un Recueil des Poësies choisies, 12. 2 vol. Paris. 1714.
- - - de Theatre, de M. Boursault, 12. 2 vol. 1721.
- - - de Rousseau, Nouv. Edit. augmentée, 12. 3 vol. 1726.
- - - de Rapin, 12 3 vol. 1725.
- - - de Dancourt, 12. 8 vol.
* - - - de Capistron, 12. 2 vol. 1722.
- - - Spirituelles de B. de Louvigny, 12. 1677.
- - - Mêlees de Chevrau, 12. 2 vol. 1697.
*3 - - d'Horace, Fr. & Lat. par Tarteron, 12. 2 vol. 1710.
- - - Philosophiques, ou Démonstration de l'Existence de Dieu, par Fenelon, 12. 1721.
- - - de Crebillon, 12. 1720.
- - - de Renard, 12. 2 vol. 1711.
- - - de Jean d'Espagne, 12. 3 vol. 1672.
- - - Postumes de Claude, 8. 5 vol. 1690.
- - - de St. Clement d'Alexandrie, 8. 1696.
- - - Spirutuelles du P. Lallemand, 8. 2 vol. 1710.
- - - de Benserade, 8. 2 vol. 1698.
- - - de Mr. Balsac, 8. 3 vol. 1645.

- - - d'Horace Traduites en Vers, par Pelegrin, 8. 2 vol. 1715.
- - - de l'Abbé de St. Real, 12. 5 vol. 1726.
- - - de Racine, 12. 2 vol. 1722.
- - - de Quevedo Villegas, 12. 2 vol. 1717.
- - - de Mr. de Fontenelle, 8. 3 vol. 1723.
- - - Diverses de Zegrais, 8. 2 vol. 1723.
- - - de P. & T. Corneille, 12. 10 vol.
- - - de Villedieu, 12. 12 vol. Paris. 1720.
- - - de le Pays, 12. 2 vol. 1724.
- - - de Mariotte, 4. 2 vol. 1717.
- - - de St. Euvremont, 12. 7 vol.
- - - de Physique & Mechanique, par Perrault, 4. 1716.
- - - de Mr. de Torreil, 12. 5 vol. Paris. 1723.
- - - de Destouches, 12. 2 vol. 1724.
- - - de Voltaire, 12. 1726.
- - - de Scarron, 12. 12. vol. Compl.
- - - Mathematiques de Pardies, 12. 2 vol. 1725.
Observations Curieuses sur toutes les Parties de la Physique extraites des meilleurs Memoires, 12. Paris. 1726.
- - - & Maximes sur les Matieres Criminelles, par Bruneau, 4. Paris. 1716.
Ordonnances & Instructions Synodales, par Godeau, 12. 1660.
- - - de l'Archevêque de Cambray, 8. 1704.
- - - Synodales du Diocese de Grenoble, par le Card. de Camus, 12. 1690.
- - - de Louis XIV. touchant la Marine, 24.
- - - Militaires de Louis XIV. 12. 1712.
- - - des cinq Colonnes, par Perault, Fol. 1683.
Oeconomie Divine, par Poiret, 12. 7 vol. 1687.
Origine des François & de leur Empire, par Audiguer, 12. 2 vol. Paris. 1676.
Office de l'Eglise, contenant l'Office de la Vierge, 12. 1693.

Opuscules du Card. Bellarmin, 12. 6 vol. 1701.
Obeissance (de l'), qui est due au Pape en la Foy.
12. 1698.
Ostervald Cathechisme, 8.
- - - Traité Contre l'Impurité, 8. 1712.
- - - Source de la Corruption, 8. 1721.
- - - Sermons, 8. 1723.
Opere di Machiavelli, 12. 4 *vol.* 1726. Italien.
- - - *di Molieri*, 12. 4 *vol.* 1699. Italien.
Obras de Quevedo, 4. 3 *vol.* 1698. Espagnol.
- - - *de Savedra*, *Fol* 3 *vol.* 1681, Espagnol.
Oudini, Commentarius de Scriptoribus Ecclesiæ Antiquis.
Fol. 3 *vol.* 1722.
Optatii (Melivitani) Opera, Folio, 1679.
Ovidii, Opera Omnia, ad fidem Veterum Exemplarium
Castigavit P. Burmannus, 4. 4 *vol.* 1726.
Ottonii, Prima Linea Notitia Rerum Publicarum, 8.
1726.
Pathologie de Chirurgie, par Verduc, 12. 1717.
Phantôme du Jansenisme, 12. 1686.
Parterre Historique, ou l'Abregé de l'Histoire Uni-
verselle, par Buissieres, 12. 2 vol. 1697.
Pouvoir des Souverains, & de la Liberté de Conscien-
ce par Noodt, traduit, par Mr. Barbeyrac,
12. 1714.
Passe par-tout Galand, 12. 1722.
- - - - - - de l'Eglise Romaine, 12. 1726.
- - - Temps Agréable, ou Recueil des bons Mots &
Contes plaisans, 8. 2 vol. 1725.
Plaisirs Innocens & Amoureux de la Campagne, 12.
1699.
Pilote de l'Onde vive, ou Secrets du Flux & Reflux
de la Mer, 12. 1678.
Portraits Serieux, Galands & Critiques, 12. 1696.
Poggiana, ou bons mots de Pogge, Florentin, 8.
1700.
Princesse de Cleves, 12. 1714.

Pluralité (de la) des Mondes, par Huygens, 12. 1724.

Parfait Géographe, par le Cocq, 12. 2 vol. 1725.

- - - Ambassadeur, par de Vera, 8. 1712.

- - - Negotiant, par Savary, 4. 2 vol. 1712.

Preservatif contre les Fanatistes ou pretendus Inspirez, par Turretin, 8. 1724.

- - - - - - la Réunion avec le Siége de Rome, ou Apologie de notre séparation, par Mr. Lenfant, 8. 4 vol. 1724.

Promenades de Clairenville, où l'on trouve une vive peinture des Passions des Hommes, 12. 1722.

Pharmacopeia Argentoratensis, *Folio*, 1725.

Palingenii Zodiacus vita, 8. 1722.

Poiret sacra Orationes Theologica, 12. 1711.

- - - *Fides & Ratio Collata*, 8. 1708.

Phadri Fabula & P. Syrimimi sententia, 8. *Lat. Gallica*, 8. 1725.

- - - - - - *Burmanni & Variorum*, 8. & 12. 1717.

Puffendorfii, de Officio Hominis, 12. 1723.

Pitisci, Lexicon Antiquitatum Romanarum, *Fol.* 2 *vol.* 1714.

Pagi, Critica in Annales Baronii, *Fol.* 4 *vol.*

- - - *Breviarium Pontificum Romanorum*, 4. 3 *vol.* 1717.

Pontedera Pisani, Compendium Tabularum Botanicarum, 4. 1719.

- - - *Anthologia, sive de Floris natura*, 4. 1720.

Picteti, *Dissertationum Theologicarum de Religionis prastantia ac Devinitate Decas*, 8. 1719.

Petavii Rationarum Temporum, 8. 1725.

Pomponius Mela cum Notis Variorum à Gronovii, 8. 1723.

Quinze Joies du Mariage, 12. 1726.

Rhetorique ou l'Art de parler, par B. Lamy, 12. 1725.

- - - d'Aristote, traduite, par Cassencre, 12. 1718.

- - - Selon les preceptes d'Ariſtote, de Ciceron, & de Quintilien, 12. 1703.

Recréations Mathematiques & Phiſiques, par Ozanam, 8. 4 vol. 1725.

- - - - - - - - - - - 8. Lyon, 1680.

- - - - - - - - - - - par Henrion, 8. 1669.

- - - Litteraires, ou Recueil de Poëſies & de Lettres, avec l'Hiſtoire de Samet Barcais, 12. Paris. 1723.

Relation des Campagnes des Années, 1708. & 1709. 4. 1710.

- - - d'un Voyage dans la Mer du Sud, par *Frezier*, 12. 2 vol. 1717.

- - - de l'Inquiſition de Goa, 12. 1719.

- - - de ce qui s'eſt paſſé devant & dans la Negociation de la Paix de Ryſvick, 1697.

- - - d'un Voyage de la Mer du Sud, par *Froger*, 12. 1715.

- - - de la Cour de Rome, par Nodot, 12. 1702.

- - - de la Ville & Republique de Veniſe, 12. 1709.

- - - de la Fête de Verſailles du 18. Juillet, 1668.

Réflexions, Sentences & Maximes Morales, avec des Notes d'Amelot de la Houſſaye, 12. 1714.

- - - Critiques, ſur la Poëſie & la Peinture, 12. 2 vol. Paris. 1719.

- - - ſur l'Humilité Chretienne, par Braſi, 8. 1719.

Remarques & Experiences Phyſiques, ſur la conſtruction d'une nouvelle Clepſidre, ſur les Barometres, Termometres &c. par Amontons, 12. 1695.

- - - & Deciſions de l'Académie Françoiſe, 12. 1698.

- - - Hiſtoriques, & Critiques faites dans un Voyage d'Italie en Hollande, 12. 1705.

- - - Critiques ſur la Nouv. Edit. de Morery, 8. 1706.

Reſtes de l'Ancienne Rome, recherchez avec *ſoin*, meſurez, deſſinées ſur les lieux & gravez, par B. d'Over-

B. d'Overbeck, avec des belles Figures, Fol. 3 vol. 1710.
Recueil de diverses Oraisons Funebres, Harangues, Discours &c. des plus célèbres Auteurs, 12. 6 vol. 1712.
- - - de Diverses Pièces de Leibnits, 12. 2 vol. 1720.
- - - - - - Traitez Concernant le Baptême, 12.
- - - Heraldique des Bourgemaitres de la noble Cité de Liege, Fol. 1720.
- - - du Cabinet de Mr. Servierre, 4. 1719.
- - - General des Questions, Traitez & Conferences du Burreau d'adresses, 8. 5 vol. 1660.
- - - d'Actions édifiantes, par Moreau, 4. 1696.
- - - des Methodes de Helvetius, 12. 1710.
- - - des Secrets d'Emery, 12. 3 vol. 1724.
- - - des Voyages au Nord, 12. 7 vol.
- - - de divers Voyages des Hollandois aux Indes, 12. 7 vol. 1724.
- - - des Opera, representez, par l'Academie de Musique depuis son Etablissement, 12. 12 vol.
Réfutation du Sisteme de Mr. Faidi, sur la Trinité, 8. 1699.
Republique des Hebreux, 8. 3 vol. 1713.
Remede Anglois, pour la Guerison des Fievres, par Blegny, 12.
Roman Bourgeois, par Furetiere, 12. 1714.
Religion des Hollandois, 12. 1673.
- - - du Latidunaire, par Jurieu, 8. 1696.
- - - des Mahometans, par Reland, 12. 1719.
- - - de St. Paul, par l'Archevêque de Tuam, 8. 1724.
Roy (le) d'Armes, par Varennes, Fol. 1640.
Recherches Historiques de l'Ordre du St. Esprit, 12. 1710.
- - - des Causes de la presente Guerre, 12. 1703.
- - - de la Verité, par Mallebranche, 4. 1721.

- - - Hiſtoriques, Curieuſes & Remarquables, 12. 1723.

* Rocque (la) Voyage dans l'Arabie Heureuſe, 12. 1716.

* - - - - - - - - - - - - - la Paleſtine, 12. 1718.

* - - - - - - - - de Syrie & de Mont Liban, 12. 2 vol. 1723.

Ramazini, *Opera omnia Medica*, 4. 1718.

Riverius Reformatus, *ſive praxis Medica*, 8. 1712.

Regi Metaphyſica, 8. 1715.

- - - *Carthesins Verus Spinoſismus Architectus*, 8. 1719.

Relandi, *Analecta Rabbinica*, 8. 1724.

- - - *Faſti Conſulares*, 8.

- - - *Paleſtina*, *ex Monumenta Veteribus illuſtrate*, 4. 2 *vol.*

Reliqui Antiqua Urbis Roma, *ad vivum delineata &c. ab B. ab Overbeke*, *Fig. Elegantiſſ Folio*, 3 *vol.*

Ruyſchii, *Theatrum Animalium*, *Fol* 2 *vol.* 1722.

Science des Perſonnes de la Cour, de l'Epée, & de la Robbe, par Chevigny & Limiers, 12. 4 vol. 1724.

- - - du Monde, par Caillieres, 12. 1717.

- - - de bien Mourir, par la Rocque, 8. 1722.

Scherlock, de la Mort & du Jugement dernier, 8. 1712.

- - - Preſervatif contre le Papisme, 8. 1721.

- - - Traité de la Providence, 8. 1721.

- - - Sermons ſur divers Textes, 8. 2 vol. 1722.

Sonnets Chretiens, par Drelincourt, 8. 1718.

Spectateur, ou le Socrate Moderne, 12. 6 vol.

- - - François, 8. 2 vol. 1726.

Solitaires en belle Humeur, 12. 2 vol. 1725.

Souverains du Monde, Ouvrage qui fait connoître la Genéalogie de leurs Maiſons &c. 8. 4 vol. 1722.

Souveraine Perfection de Dieu. 12. 2 vol.

Sphère

Sphère Historique, ou Explications des Signes du Zodiaque & des Planetes, 12. 1716.
Satyres de Petrone, Lat. & Fr. 12. 2 vol. 1698.
- - - Menippé, de la Vertu du Catholicon d'Espagne, & de la tenue des Etats de Paris, 8. 3 vol. 1725.
Soupirs & Regrets de l'ame affligée, par Doujat, 12. 1677.
Sort de l'Honnête-Homme & du Scelerat, 12 1711.
Sainteté & les Devoirs de la Vie Monastique, par l'Abbé de la Trappe, 8. 2 vol. 1684.
Situation du Paradis Terrestre, par Huet, 12.
* Sermons, sur divers Textes, par Mr. Crousaz, 8. 2 vol. 1722.
- - - - - - par Benoit, 8. 1698.
- - - - - - par Saurin, 8. 5 vol.
- - - de Flechier, 12. 3 vol. 1713.
- - - de Bourdaloue, 8. 8 vol. 1712.
- - - de Mestrezat, sur le Chapitre 8. de l'Epitre de St. Paul au Romains, 12. 2 vol. 1701.
- - - de Tillotson, traduit par Barbeyrac, 8. 5 vol. 1722.
- - - de Rivasson, 8. 1719.
- - - de Leger, 8. 2 vol. 1720.
- - - de Claude, 8. 1725.
- - - de Durand, 8. 1711.
- - - de Fleetwood, Evêque de St. Asaph, 8. 1712.
- - - de la Mottte, 8. 1725.
- - - de Werenfels, 8. 1723.
- - - de Superville, 8. 4 vol.
- - - de Bonvoust, 8. 1722.
- - - de Maurice, 8. 1722.
- - - de Jaquelot, 12. 2 vol. 1724.
- - - sur la Mort & le Jugement, par Lucas, 8. 1724.
- - - de du Bosc, 8. 8 vol. 1709.
* - - - de Mr. Lenfant, sur le Jubilé, 8. 1720.

Secrets concernant les Arts & Metiers, avec le Teinturier parfait, 12. 3 vol. 1722.

Salengre, Novus Thesaurus Antiquitatum Romanorum, Folio, 3 vol.

Schellings, de Lege Rhodia, 8. 1722.

Schultens, Origines Hebraae, 4. 1724.

Silius Italicus, cum Notis Drakenburgi, 4. 1717.

Spanhemii (Ezechielis) Dissertationes de Praestantia & Usu Numismatum Antiquorum, Fol. 2 Fol.

Strabonis Geographia Gr. & Lat. Fol. 2 vol. 1707.

Suetonius, cum Commentariis Pitisci, 4. 1716.

Surenhuysen, Misna, Fol. 6 vol.

Spanhemii (Fred) dubia Evangelica, 4. 2 vol. 1710.

Smit, Opuscula & Itenere ipsius Turcico Enato, 8. 1716.

Spoor Flavissa, Utriusque Antiquitatis tam Romanae quam Graecae, 4. 1709.

Scarabacii, de ortu ignis Febriferi, Historia Physica Medica, 4. 1655.

Senecae Tragediae, 12. 1713.

Sydenham, Opera Universa, 8. 1726.

S. Sanctorii de statica Medicina Aphorismorum, 12. 2 *vol. Paris.* 1725.

N. Testament, traduit en François, avec des Notes par Mr. Beausobre & Lenfant, 4. 2 vol. 1718.

- - - - avec des Notes, par Mr. le Clerc, 4. 1718.

- - - - - - - - - de Simon, 8. 4 vol. 1702.

- - - gros caractere, 8. Londres, 1724.

- - - de divers caracteres & formats.

Traité d'Origene contre Celse, par Bouhereau, 4. 1700.

- - - de l'Amour du Prochain, par Saurin, 8. 1715.

- - - du bon Choix des Medicaments, 8. 1710.

- - - General du Commerce, par S. Ricard, 4. 1721.

- - - de la Reduction des Changes & Monnoyes, 8.

- - - du Veritable Point d'Honneur, 12. 1698.

- - - de

- - - de la Religion Révélée, par Martin, 8 1719.
- - - de la Paix de l'Ame, par du Moulin, 8. 1710.
- - - de la Maladie Venerienne, 12. 1699.
- - - de l'Amitié, par Sacy, 12. 1704.
- - - de la Gloire, par le même, 12. 1715.
- - - de la Peinture, par Davinci, 12. 1716.
- - - de l'Autorité du Pape, 12. 4 vol. 1720.
- - - d'Optique du C. Newton, traduit, par Coste, 12.
- - - de la Peste, recueillie des meilleurs Auteurs, par Manget, 12. 2 vol. 1721.
- - - de la Civilité, 12. 1671.
- - - de la Construction & l'Usage des instrumens de Mathematique, par Bion, 4. 1723.
—— de la Nature & de la Grace, par Jurieu, 12. 1715.
—— des Dispenses du Careme, 12. 2 vol. 1725.
—— des Benefices, par Fra Paolo, 12. 1692.
—— de Mechanique, par la Hire, 12. 1695.
—— de la Justification, par Calvin, 12. 1705.
—— du Poëme Epique, par Bossu, 12. 1712.
—— de la Devotion, par Jurieu, 12. 1724.
—— des Instrumens de Chirurgie, par Garengeot, 12. 1725.
—— de l'Analyse, ou de la Solution de la Foy Catholique, contre l'Analyse de la Foy, par Jurieu, 12. 1698.
—— de l'Origine des Romans, par Huet, 12. 1711.
—— de la Grandeur de la Terre, par Cassini, 12. 1725.
—— Historique & Cronologique du Sacre des Rois & Reines de France, par Mr. Menin, 12. 1724.
—— des Tumeurs & des Obstructions, par Maubec, 12. 1709.

—— du Mouvement Local & du Reffort, par de Chales, 12. 1682.
—— Hiftorique du Canon des Livres de la Sainte Ecriture, par Martineau, 12. 1703.
—— General des Accouchemens, par Dionis, 8. 1724.
—— du Beau, par Croufaz, 12. 2 vol. 1725.
—— des Ponts des Romains & des Modernes, 8 1716.
—— de la Sainte Cene, par Superville, 12. 1722.
—— de l'Incertitude des Sciences, par Agrippa, 12. 3 vol. 1725.
—— de la Conftitution des grands Chemins des Romains & des Modernes, 8. 1716.
—— de Phyfique, fur la pefanteur Univerfelle des Corps, 12. 2 vol. Paris. 1726.
—— des Changes Etrangers, par Dernis, 4. Paris. 1726.
—— du Juge competent des Ambaffadeurs, traduit du Latin de Buikershoek, par *Barbeyrac*, 8. 1724.
—— de la Foibleffe de l'Efprit Humain, par Huet, 12. 1723.
—— de la Priere, par Duppa, 12.
Theatre de la Grande Bretagne ou Defcription de fes Provinces, Villes, Palais &c. 4. vol. Format d'Atlas, avec des belles Figures.
—— de toute l'Italie ou defcription, de ces Provinces, Villes, Palais &c. 4 vol. Format d'Atlas, avec Fig.
—— de la Savoye & de Piemont, ou Defcription de ces Villes, Palais &c. 4 vol. Format d'Atlas, avec des belles Figures.
—— Italien ou recueil des Comedies Italiennes, 12. 6 vol. 1720.
—— de Quinault, 12. 2 vol. 1715.
—— de la Foire, ou l'Opera Comique, 12. 3 vol. 1722.
—— (nouveau) François, 12. 2 vol. 1723.
Trefor d'Antiquité facrée & profane, par Calmet, 12. 1722.

Theo-

Theologie du Chretien, 12. 1698.
——— Chretienne, par Pegorier, 4. 1726.
——— Phisique ou Démonstration de l'Existence & des Attributs de Dieu, tiré des Oeuvres de la Creation, par Derham, 8. 1726.
Theorie & Pratique du Jardinage, 4. 1715.
Tombeau du Socianisme, 12. 1715.
——— de la Fausse Théologie, par Bourignon, 8.
Triomphe de Jesus-Christ dans l'Ame des Fidelles, 8. 1704.
Trophées de Brabant, tant sacrés que profanes, par Butkens, Fol. 2 vol. 1725.
Titans (les) ou l'Ambition punie, 8. 1715.
Tours de Maitre Gonin, 8. 1714.
Tradition de l'Eglise Romaine, sur la Predestination des Saints & la Grace Eficace, par Mr. Germain, 12. 2 vol. 1687.
Théophraste Moderne, 12. 1701.
Tableau de la Cour de Rome, 12. 1726.
Thorn affligée, traduit, par Mr. Lenfant, 8. 1726.
Terentii Comediæ cum Comment. Donati & Variorum notis & Recensione Westerhovii, 4. 2 vol. 1726.
N. Testamentum cum Commentariis Hammondi & Clerici, Fol. 2 vol. 1714.
Trommii, Concordantiæ Græcæ Versionis, 70. *Interp. Fol.* 2 vol. 1718.
Tuba Magna Mirum Clangens Sonum, 12. 2 vol. 1717.
Theatrum (Novum) Italiæ, 4 vol. *Forma Atlant.* 1725.
——— ——— *Sabaudiæ & Pedimontiæ*, 4 vol. *Formâ Atlant.* 1725.
Voyage de Paul Lucas, dans la Haute Egipte, la Turquie, la Sourie, la Palestine, &c. 12. 2 vol. 1720.
——— de Olearius & Mandeslo, Fol. 2 vol. 1719.
——— au Tour du Monde, par Dampier, 12. 5 vol. 1715.
——— ——— par Rogers, 12. 2 vol. 1716.
——— de Bernier, au grand Mogol, 12. 2 vol. 1724.

du

—— du Chevalier Chardyn en Perse, 12. 10 vol.
—— au Levant, par Tournefort, 4 1718.
—— d'Italie, par Lassels, 12. 1682.
—— & Avantures de Leguat, 12. 2 vol. 1720.
—— de Groenland, par Mesange, 12. 1720
—— de de Graaf, aux Indes Orientales, 8. 1719.
—— de Coreal aux Indes Occidentales, 12. 3 vol. 1722.
—— d'Italie, par Misson, 12. 4 vol. 1722.
* —— de Wheler, dans la Dalmatie Grece & le Levant, 12. 2 vol. 1723.
—— de Struys, en Moscovie, Tartarie, &c. 12. 3 vol. 1718.
—— de Gage, dans la Nouvelle Espagne, 12. 2 vol. 1721.
—— de Schouten, aux Indes Orientales, 12. 2 vol. 1708.
—— de Guinée, par Bosman, 12. 1705.
—— de Suisse & d'Italie, par Burnet, 12. 1720.
—— & Avantutes de Jaques Massé, 12.
—— de le Bruyn, par la Moscovie en Perse & aux Indes, avec beaucoup de Figures. Fol. 2 vol, 1719.
—— de Hennepein & la Borde, 12. 2 vol. 1711.
—— & Avantures des 3 Princes de Sarendip, 12. 1722.
—— Aux Isles de l'Amerique Françoise, par l'Abat, 12. 6 vol. & 4. 2 vol. 1724.
—— d'Ouwington, 12. 2 vol. Paris. 1725.
Verité de la Religion Chretienne, par Ablancourt, 12. 1715.
—— —— Catholique, par Mahis, 8.
Vie de St. Norbert, Archevêque de Maagdebourg, 4. 1704.

des

—— des Saints, pour tous les Jours de l'Année, 8. 4 vol.
—— —— par Giry, Fol. 4 vol. Paris. 1719.
—— des Prophetes & Patriarches, 8. 2 vol.
—— de l'Empereur Charles V. par Leti. 12. 4 vol. 1710.
—— & Avautures de R. Crusoe, 12. 3 vol.
—— de Boileau des Preaux, 12. 1712.
—— de Pedrillo del Campo, 12. 1720.
—— de Charles V. duc de Lorraine, 12. 1702.
—— du Cardinal de Richelieu, 12. 3 vol. Paris. 1724.
—— de Rozelly, 8. 2 vol. 1722.
—— d'Anne Stuard, Reine d'Angleterre, 8. 1716.
—— de Mad. Delfosse, 12. 1695.
—— de B. van Galen, Evêque de Munster, 12. 1695.
—— du Venerable Frere Fiacre, 12. Paris. 1722.
—— du Cardinal Commendon, 12. 2 vol. 1702.
—— des Saints Peres du Desert, 8. 4 vol.
Vrai sens du Pseaume, 110. par Martin, 8. 1715.
Versailles immortalisé, ou les Merveilles parlantes de de Versailles, 4. 2 vol. avec Fig. 1723.
Veritable Politique des personnes de qualité, 12. 1692.
Usage des Passions, par Senault, 12.
Utopie de Th. Morus, 12. 1715.
Valeri Flacci Argonaut. cum Notis Varior. & Burmanni, 4.
Virgilius, cum integris Servii, Phylargiry, Pierii, Maasvici &c. Notis, 4. 2 vol.
Verbyen, Anatomia Corporis Humani, 4. 2 vol.
Vinni Institutiones, 4. 1726.
Valeri Maximii, cum Notis Variorum & Terrenii, 4. 1726.
Voet, Commentarius ad Pandectas, Fol. 2 vol. 1725.
Vitrin-

Vitringa Commentarii in Apocalipsin, 4. 1719.
——— ——— ——— *in Librum Prophetiarum Jesaiæ*, Fol. 2 vol.
Verideti, Tractatus novus; Medico-Physicus, de prima Coctione, 8. 1692.
Willis Opera Omnia, 4. 1687.